



LES
VRAIS PRINCIPES
DE
LA LANGUE FRANÇOISE.

J. Adams.

LES VRAIS PRINCIPES DE LA LANGUE FRANÇOISE: OU LA PAROLE RÉDUITE EN MÉTHODE,

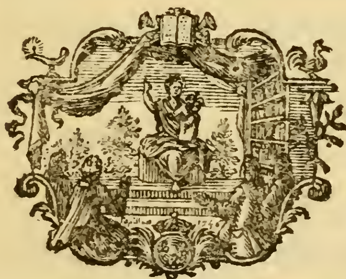
CONFORMÉMENT

AUX LOIX DE L'USAGE:

EN SEIZE DISCOURS:

PAR M. L'ABBÉ GIRARD, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, ET SECRETAIRE-INTERPRETE DU ROI.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez LE BRETON petit-fils D'HOURY, Imprimeur ordinaire DU ROI, rue de la Harpe, au Saint Esprit.

M. DCCXLVII.

AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



PRÉFACE.

IL me paroit que pour bien connoitre le mérite des ouvrages ſyſtématiques il faut en ſuivre exactement l'ordre & le plan, en les liſant du commencement à la fin ſans rien omettre. Cette maxime eſt d'autant plus eſſencielle à l'égard de celuici que ſes parties, quoiqu'en aparence détachées les unes des autres par leurs titres, ſont néanmoins un Tout très méthodique ; où l'on évite les répétitions, & où parconſéquent ce qui précede eſt néceſſaire pour l'intelligence de ce qui ſuit. Qui ne ſe conformeroit pas à la marche de l'Auteur pourroit trou-

ver obſcur ce qui eſt expliqué avec clarté & préciſion : & qui exerceroit ſa critique ſur quelquesuns de ces Diſcours ſans avoir vû les autres courroit riſque de porter un jugement ſujet à réforme. Comme les premiers jettent de la lumiere ſur ceux qui viennent enſuite ; ceuxci à leur tour apuient les précédens par les liens de la connexion, & leur donnent une force qui en affermit la vérité en montrant combien les fondemens tiennent au reſte de l'édifice. Ajoutez à cette raiſon celle de la nouveauté du ſyſteme ; non par raport à ſa réalité, car étant celui de la Langue il a toujours ſubſiſté avec elle, mais par raport à ſa manifeſtation, puiſqu'il n'a pas encore été dévelopé aux yeux du Public. Maintenu dans la pratique

il a été négligé dans la ſpéculation : & ſans l'apercevoir on ne s'en eſt pas moins conduit par ſon influence. On le préſente ici tel qu'il s'eſt fait voir quand on a levé le voile de la Latinité, ſous lequel il étoit caché & enſeveli ou du moins obſcurci & défiguré. Pour n'en pas altérer la beauté naturelle, on s'eſt impoſé la loi de ne point faire abus des termes. C'eſt pourquoi on n'a pû ſe réſoudre à conſerver une idée défectueuſe ni une expreſſion impropre par attachement à la premiere éducation : alors on n'a point héſité à ſubſtituer un autre terme à celui qu'on avoit apris dans le College : on s'eſt mis hors de la férule des précepteurs : & l'on s'eſt livré à toute l'élévation & la liberté d'eſprit qu'inſpire la belle Litérature. Le

neuf qu'on a été obligé de répandre en divers endroits pour ne pas trahir le vrai exige donc, également comme le fil de la méthode, une lecture entiere & suivie ; si l'on veut se la rendre utile & gracieuse ou se mettre en état de rendre justice à l'ouvrage. Point de décomposition : voilà toute la grace qu'on demande. Dureste que le Lecteur use de tous ses droits : qu'il aprouve, qu'il blâme ; il est juge de tout ce qu'il a sous les yeux. Quant au travail, on ose assûrer qu'on ne s'y est pas permis la moindre négligence : qu'on a creusé & aprofondi la matiere autant qu'il convenoit pour établir des regles générales, des principes constans & simples, aplicables à toutes les circonstances de l'usage ; en quoi consiste le devoir de la

Grammaire : qu'on a pourtant évité de descendre dans ces petits & menus détails qui sont du partage des Dictionnaires ; où chaque mot particulier a droit d'avoir une place aussi spacieuse que l'exige la diversité de son acception & de ses emplois. Les difficultés n'ont pû triompher de la patience dans les peines qu'il a falu se donner pour la perfection de l'art & pour en rendre l'étude facile. On a aussi tâché de diminuer les desagrémens ordinaires de ce genre de litérature par la maniere de le traiter. Les exemples n'y sont point entassés uniquement pour faire naitre des doutes & former des difficultés sans qu'il en résulte ni décision ni regle fixe : ils y sont placés à propos pour confirmer les principes qu'on établit ou les raisons

qu'on donne de l'ufage. Enfin on a eu attention à ne point donner dans la vanité de vouloir paroitre favoir autre chofe que ce dont on écrit : & l'on ne s'eft propofé d'autre mefure pour le volume le nombre & la longueur des Difcours que la jufte étendue du Sujet.

Abfit in doctrinis verbum aut otiofum aut obfcurum ;
ficut & in colloquiis aut damnofum aut obfcenum.





TABLE DES DISCOURS

DE CE PREMIER VOLUME.

I. Disc. *Qui expose toutes les définitions préliminaires & le plan général.* page 1

II. Disc. *Où les mots sont rangés sous des especes, & ces especes fixées & définies par le service que l'esprit humain leur a departi afin qu'il pût trouver dans la Parole tous les moyens propres à énoncer ce qu'il pense.* 41

III. Disc. *Sur la construction ou Syntaxe générale; dans lequel la frase & le régime sont exactement analysés.* 82

IV. Disc. *De l'Article, premiere partie d'oraison, c'est à dire la premiere des différentes especes de mots concourant à l'art de la Parole.* 152

V. Disc. *Du Substantif, seconde partie d'oraison.* 217

VI. DISC. *Du Pronom, troisieme partie d'oraison.* 283

VII. DISC. *De l'Adjectif, quatrieme partie d'oraison.* 365

ERRATA du premier Volume.

CEt Errata fait avec ſoin eſt une preuve de l'attention & de l'exactitude du Correcteur. Il n'eſt point de Livre qui n'ait davantage de fautes : & ſi on vouloit les marquer toutes comme on fait ici, on groſſiroit ſûrement leur volume.

	Fautes.	*Corrections.*
Pag. 61. l. 8.	antogoniſtes.	antagoniſtes.
71. l. 22.	promptement.	promtement.
118. l. 18.	ou.	on.
134. l. 5.	de.	des.
147. l. 21.	ſçauroit . . .	ſauroit.
Ibid.	circoſtanciel.	circonſtanciel.
159. l. 17.	inſteſſe. . . .	juſteſſe.
161. l. 5.	eſclavon . . .	Eſclavon.
162. l. 15.	on.	ou.
259. l. 3.	ſuperieur . . .	ſupérieur.
265. l. 23.	Durante . . .	Durance.
402. l. 2.	toutes	toute.

Partout où *d'autant* ſe trouve avant un comparatif comme *plus* ou *mieux* ſupléez un apoſtrophe après *d'* s'il y manque. Uniſſez auſſi en un ſeul mot les adverbes *demême dumoins aulieu* qu'on a quelquefois ſéparés en deux. Quant à la ponctuation il ne s'y trouve qu'une ſeule faute.



LES VRAIS PRINCIPES DE LA LANGUE FRANÇOISE: *OU* LA PAROLE *RE'DUITE EN ME'THODE*, Conformément aux Loix de l'Ufage.

I. DISCOURS,

Contenant les définitions générales, le plan de l'ouvrage, & les préliminaires néceſſaires pour connoitre parfaitement l'art de la Parole.



SI les Hommes devoient vivre dans la ſolitude, continuellement ſéparés les uns des autres; il leur ſuffiroit de penſer: mais étant faits pour la ſociété, ſans

ceſſe occupés d'affaires ou de beſoins communs ; il faut néceſſairement qu'ils parlent. Voilà pourquoi la Nature, attentive à pourvoir aux moyens propres à ſes fins, leur a donné une facilité merveilleuſe à varier les modifications de leur voix ; afin qu'en formant des mots & y attachant des idées, ils puſſent aiſément ſe communiquer leurs penſées, & nouer entre eux des habitudes également utiles & agréables.

La Parole eſt donc le lien de la vie civile le plus univerſel, le plus naturel, & le plus gracieux ; parconſéquent la choſe qui mérite le plus d'être l'objet de ſes propres exercices ; ſurtout chez une nation polie & dominante, où la liberté d'en faire uſage ne fut jamais contrainte que par les regles de la Raiſon. C'eſt uniquement à cette raiſon pure & dégagée de préjugés que je confie la conduite de mon travail. Sans manquer d'eſtime pour les Auteurs qui m'ont précédé en ce genre, je n'en conſulterai néanmoins aucun :

la Nature & l'Usage sont les seuls guides que je me propose. De sorte que si je dis quelque chose de neuf ; ce ne sera point affectation ; le sujet me l'aura fourni : si je répete ce qui a été dit ; ce ne sera point imitation ; je l'aurai pensé comme les autres. J'en use ainsi ; parceque j'ai remarqué que l'influence de l'Autorité & l'habitude de copier étoient de grands obstacles à la perfection des Arts & des Sciences. Je doute même que, pour parvenir à cette perfection, il y ait une autre route que celle qui a toujours le sujet pour boussole : c'est, ce me semble, de sa présence immédiate que partent les impressions les plus vives & les plus exactes : dès que l'Auteur en détourne les yeux, pour consulter des tableaux d'une autre main, ne court-il pas risque de substituer, dans ce qu'il fait, les infidélités d'une copie aux traits réels de l'original ?

A l'égard de la méthode, comme il n'est pas douteux que celle qui commen-

ce par des notions claires, ſur leſquelles elle fonde des principes certains, dont elle tire enſuite des conſéquences juſtes & invariables, ne ſoit la plus propre à rencontrer le vrai; j'en ſuivrai le fil dans tout le cours de cet ouvrage, ſans donner néanmoins dans la ſéchereſſe du plan purement dogmatique. Je ne me refuſerai point aux réflexions & aux ornemens proportionnés à mon ſujet; dautant plus qu'il eſt à cet égard d'une extreme modeſtie, n'en permettant ni la quantité ni le grand éclat. Tel eſt le propre de tout ce qui fait conſiſter ſon ſublime dans le Vrai: le ſtile ſimple en ſoutient baucoup mieux la dignité que le ſtile brillant; parceque où la nature eſt belle l'art eſt inutile. Mais ſi les parures ne ſont ici que d'un médiocre avantage; il n'en eſt pas demême de la netteté, de l'ordre, & de l'exactitude: le ſujet les exige dans le dernier degré; il faut que l'expoſition en ſoit claire, la conduite commode, & le détail expliqué dans

toute ſon étendue quoiqu'avec préciſion.

Je ne ſaurois donc mieux entrer en matiere que par des définitions faites avec ſoin, en commençant dabord par celle de la Parole ; qui, comme objet de mon travail, doit marcher la premiere, me conduire par la liaiſon des parties & la ſuite des conſéquences juſqu'au dernier période de l'ouvrage.

La PAROLE eſt la manifeſtation de la penſée par le ſecours des mots.

La PENSÉE nait de l'union des idées.

Les IDÉES ſont les ſimples images des choſes : mais étant intérieures & ſpirituelles, il a falu, pour les faire paroitre au dehors, leur donner des corps : ce qu'on a exécuté par l'établiſſement des mots ; auxquels on les a unies, pour qu'elles en ſoient l'ame & faſſent effet ſur l'eſprit partout où ceuxci le font ſur les ſens extérieurs.

L'eſſence du MOT conſiſte à être une voix prononcée propre à faire naitre une idée dans l'eſprit : & cette propriété

eſt ce qu'on nomme *valeur*; ſans laquelle il ne ſeroit qu'un ſon matériel machinalement prononcé.

La VALEUR eſt donc, en fait de mots, l'effet qu'ils doivent produire ſur l'eſprit, c'eſt à dire la répréſentation des idées qu'on y a attachées : ce qui dépend de l'inſtitution, ſoit commune par un uſage ordinaire, ſoit particuliere par une ſupoſition bien expliquée.

De l'aſſemblage méthodique des mots ſe forme le DISCOURS ; dont les variétés produiſent les différens ſtiles.

Le STILE eſt une façon de s'exprimer, portant un caractere émané ou de la qualité de l'ouvrage ou du gout perſonnel de l'auteur. Ce caractere réſulte du tour de la penſée, du choix des mots, & de l'arrangement reſpectif de toutes les parties qui compoſent le diſcours.

Quant à la VOIX, elle n'eſt autre choſe que l'air de la reſpiration rendu ſonore ; effet mécanique, produit par le trémouſſement des cartilages du Larinx

ſitués à l'extrémité de la Trachée-artere. En s'échapant au dehors, elle reçoit différentes modifications, toutes compriſes ſous deux eſpeces générales ; l'une le Chant, l'autre la Prononciation.

Lorſque la voix eſt ſimplement modifiée par les modulations meſurées du goſier ; elle fait le CHANT, qui cauſe dans l'ame une ſenſation, en change quelquefois l'état, & en remue les paſſions.

La PRONONCIATION conſiſte dans cette modification que la voix reçoit des parties de la bouche, ſoit par les ſituations qu'elles prennent pour lui former un paſſage, ſoit par les mouvemens dont elles l'agitent au moment qu'elle paſſe. Ainſi la Voix ou l'air ſonore eſt la matiere de la Parole : les parties de la bouche en ſont les organes particuliers : la Prononciation en conſtitue la forme & en fait le pinceau de l'Eſprit : heureux qui ne s'en ſert jamais que pour le bien & pour le vrai !

Comme la Prononciation dépend,

ainſi que je viens de le dire, & de la ſituation & du mouvement des organes; cela fait qu'elle comprend deux eſpeces de modifications, dont l'une forme le Son & l'autre l'Articulation.

Le SON eſt la voix prononcée par la ſeule forme du paſſage que lui donne la ſituation des organes. Il ſe fait entendre par lui même, & peut être auſſi varié qu'il y a de diverſités poſſibles dans le paſſage de la voix.

L'ARTICULATION conſiſte dans les mouvemens que les organes ajoutent à leur ſituation dans le temps de l'impulſion de la voix. Elle ne ſauroit être entendue ſans le ſecours du Son, dont elle eſt l'accompagnement. Ses variétés répondent au nombre des différens mouvemens que la mécanique de la bouche permet d'exécuter dans la Prononciation.

Chaque Nation s'eſt fait une habitude d'un certain nombre de Sons & d'Articulations; en puiſant, ſelon ſon gout, dans la faculté naturelle.

Le deſir & le beſoin de commercer avec les abſens, joints à l'infidélité de la mémoire & à l'inſtabilité des promeſſes, ont fait inventer des caracteres propres à conſerver & à montrer aux yeux la Parole. Chacun de ces caracteres repréſente ou un Son ou une Articulation. On les apele tous d'un nom commun *LETTRES* : mais on nomme particulierement *VOYELES* ceux qui repréſentent les Sons, & *CONSONNES* ceux qui repréſentent les Articulations. Outre ces noms d'eſpeces, chacun a de plus ſon nom ſingulier. La main les deſſine & les place ſuivant l'ordre de la prononciation, c'eſt à dire de la même maniere dont ils ſont combinés par les organes de la Parole. On donne même le nom du caractere au ſon ou à l'articulation qu'il repréſente.

Les Lettres ſont donc les parties dont on conſtruit les mots. Pour cet effet on les aſſemble de façon qu'elles puiſſent être prononcées ; en entrelaſſant les ſons

avec les articulations ou les voyeles avec les consonnes, car c'est la même chose. Les Langues où ce mêlange est le plus égal sont les plus faciles à prononcer : l'Italienne & la Françoise l'emportent par là sur baucoup d'autres. Celles où les voyeles dominent trop ont quelque chose d'efféminé. Celles où l'on trouve souvent une seule voyele accompagnée d'un grand nombre de consonnes sont dures & difficiles : l'habitude empeche qu'on ne sente cette dureté ; mais à juger des choses par des vûes exemtes de prévention, en suivant la simple mécanique de la nature, il est constant que le grand nombre de consonnes embarasse plûtôt le passage de la voyele qu'il ne le facilite, acause de la complication des différens mouvemens qu'il faut faire alors dans l'instant d'une seule impulsion de voix.

Quelquefois la voyele se trouve seule & se prononce sans l'aide d'aucune consonne, du moins de celles qui sont distin-

guées de l'aſpiration : il arrive dautrefois qu'elle en a pluſieurs attachées à ſon ſervice, & elle peut les avoir à ſa tête ou à ſa ſuite. Quelle que ſoit la circonſtance, elle forme la ſyllabe, & n'en forme qu'une avec toutes les conſonnes de ſon cortege ; c'eſt à dire qu'elles font enſemble unité de prononciation, ainſi que le fait entendre la force étymologique du mot. Cette unité dépend de l'impulſion de la voix hors de la bouche : lorſqu'il n'y a qu'une impulſion de voix ; il ſe trouve unité de prononciation ; parconſéquent il n'y a qu'une ſyllabe : lorſqu'il y a pluſieurs impulſions de voix ; il ne ſauroit y avoir unité de prononciation ; parconſéquent il ſe trouve alors dans le mot pluralité de ſyllabes. L'unité ou la pluralité des impulſions vient de la continuité ou de l'interruption du paſſage de la voix. Cette interruption eſt le plus ſouvent cauſée par une articulation qui n'eſt pas au ſervice du ſon précédent ; telle qu'eſt, dans le mot *perte*, la conſonne *T*, qui,

nullement de la ſuite du premier *E* vient former avec le ſecond une nouvelle ſyllabe. Quelquefois elle eſt cauſée par une aſpiration qui recommence la prononciation d'un autre ſon ou du même, il n'importe. On ſupoſe toujours cette aſpiration à la tête des voyeles quand il ne s'y trouve point de conſonne : elle conſiſte dans ce premier mouvement que les organes font uniquement pour pouſſer le ſon au dehors, ſans l'agiter d'aucune autre maniere. Par exemple, *Saül*, *Baal*, *pieux* ſont de deux ſyllabes ; parcequ'après la prononciation des ſons *a* & *i* il ſe fait une aſpiration ou un nouveau petit mouvement d'organes, pour former & pouſſer les ſons *u*, *a*, & *eu* : au lieu que le mot *Dieu* n'eſt que d'une ſyllabe ; parceque le ſon *i* eſt prononcé conjointement avec le ſon *eu* ſans ce petit mouvement ou aſpiration intermédiaire. Ainſi la SYLLABE ſera très bien définie, un ſon, ſimple ou compoſé, prononcé avec toutes ſes articulations par une ſeule im-

pulſion de voix. Si cette impulſion eſt faite avec lenteur ; la ſyllabe eſt longue : ſi elle eſt faite avec précipitation ; la ſyllabe eſt breve : ſi elle tient un milieu ; la ſyllabe n'eſt ni longue ni breve. Ce plus & ce moins de temps employé à la prononciation du ſon eſt ce qu'on nomme en Grammaire QUANTITÉ ; faiſant dans le Latin l'harmonie des vers, qui, par un mêlange entendu de longues & de breves, y marchent avec cadence ; aulieu que dans nôtre poéſie la quantité n'eſt de conſéquence qu'à la rime.

Tout ce que je viens de dire fait voir que la ſyllabe réſulte proprement de l'union des conſonnes avec les voyeles ; en conſidérant l'aſpiration comme une eſpece de conſonne, qu'on repréſente quelquefois par un caractere, & que le plus ſouvent on ſupoſe ſuffiſamment marquée par le caractere du ſon, comme en étant le préliminaire indiſpenſable. Mais de l'union des voyeles entre elles, faite ſans aucune interruption, ſoit de

consonne propre soit d'aspiration, il résulte un son composé, dit en termes de l'art *Diphtongue* : dont la définition n'est pas la même chez tous les Grammairiens ; les uns voulant que ce soit deux sons prononcés en une syllabe ; les autres, un son exprimé par deux voyeles. De cette diversité d'opinions viennent les différentes manieres dont les Savans prononcent les Langues mortes, surtout le Grec : & cette diversité d'opinion ne vient elle même que de la précipitation à décider & de l'inattention à toute l'étendue de l'Usage. Pour moi qui le consulte avec assiduité, & qui m'en tiens à ce qu'il a établi, je vois qu'il y a deux especes de Diphtongues. L'une est lorsque deux voyeles, gardant leur son naturel, se prononcent néanmoins en une syllabe ; comme *u i* dans *cuire*. L'autre espece est lorsque deux voyeles ne forment ensemble qu'un son, mais différent de celui que chacune a naturellement étant séparée de l'autre ; comme

ſont *e u* dans *heureux*, où le ſon qui en réſulte n'eſt ni celui d'*e* ni celui d'*u*. L'unité de ſyllabe dans la pluralité des ſons conſtitue la premiere eſpece : & l'unité de ſon dans la pluralité des caracteres conſtitue la ſeconde. On peut donner aux unes le nom de *Syllabiques* & aux autres celui d'*Orthographiques* : mais dans les deux eſpeces il y a toujours unité naiſſant d'une pluralité. Ainſi la DIPHTONGUE en général eſt une union de voyeles dans une ſeule prononciation, produiſant ou unité de ſyllabe ou unité de ſon. Lorſque cette union produit ſimplement unité de ſyllabe ; c'eſt une DIPHTONGUE SYLLABIQUE : lorſqu'elle produit unité de ſon ; c'eſt une DIPHTONGUE ORTHOGRAPHIQUE. Celleci n'eſt jamais compoſée que de deux voyeles ; mais la Syllabique peut l'être de trois ; parceque l'Orthographique, ne tenant la place que d'un ſon, peut en faire partie ; ainſi qu'on le voit dans les monoſyllabes ſuivans :

yeux, lieu, oui, ſceau.

La mécanique des organes étant diſpoſée de façon qu'on ne peut rendre ſonore que l'air qu'on renvoie au dehors, & que celui qu'on tire en dedans eſt uniquement deſtiné à rafraichir la poitrine & donner au ſang la vertu élaſtique dont il a beſoin pour la conſervation & l'action de la machine animale ; de là vient qu'on ne ſauroit faire de longs diſcours ſans quelques intervales de repos ; car il faut prendre le temps d'humer du nouvel air, pour fournir au reſſort de la vie & à la matiere de la voix. Ce temps qu'on prend fait les PAUSES dans l'éxécution de la parole. On les marque ſur le papier par la PONCTUATION ; afin qu'elles ſoient faites à propos, & que la perſonne qui lit ſoulage ſa poitrine de façon que l'attention ne ſoit ni fatiguée par de trop longues fraſes ni détournée par des interruptions à contre-temps. Car enfin nôtre eſprit ne ſe prêtant à la converſation & à la lecture que pour ſe former des images net-

tes, il eſt toujours mortifié lorſque le pinceau de la parole s'arrête à la moitié du trait, ou lorſqu'il ne lui en répréſente que de confus. Il faut donc, pour bien parler, exprimer ſes penſées de façon que non ſeulement les mots ſoient bien prononcés, bien choiſis, & bien rangés ; mais que les divers ſens ſoient encore bien diſtingués & faciles à comprendre.

Que l'ironie ne vienne point tourner en ridicule mon exactitude & traiter de minuties ces premieres définitions. Ce reproche porteroit à faux ; parceque rien de ce qui a le vrai pour objet n'eſt minutie que lorſque l'étude en eſt déplacée. Dès qu'on traite un art, il faut néceſſairement que ſes premiers élémens faſſent la tête de l'ouvrage. La négligence de ceux de la Parole a cauſé & cauſe tous les jours de violentes diſputes : c'eſt même la ſource la plus ordinaire des erreurs & des fautes. Les vraies minuties de la Grammaire ſont un tas d'inutiles

généalogies & de fausses aplications de regles étrangeres, qui défigurent nôtre Langue & en rendent les préceptes obscurs. J'aurai autant de soin de la débarasser de ces inutilités que j'ai d'attention à bien définir les plus petites choses qui en sont les fondemens réels, dont la conséquence paroitra à mesure que j'avancerai dans les plus grandes.

Si tous les hommes se servoient des mêmes modifications de voix pour former les mots, s'ils rangeoient ces mots dans le même ordre, & s'ils y avoient attaché les mêmes idées ; la maniere de parler seroit partout la même. Mais parcequ'ils en ont usé & en usent encore autrement ; il se trouve parmi eux plusieurs différentes manieres de parler, selon le plan magnifique de la variété de la Nature, qui ne s'est point avisée de consulter en cela la commodité des voyageurs.

Lorsqu'une maniere de parler est devenue commune à une assez grand nom-

bre d'hommes pour former un peuple diſtingué des autres ; on l'honore du nom de LANGUE : qui par conſéquent n'eſt autre choſe que l'uſage particulier d'une nation entiere, dans l'établiſſement l'ordre & l'emploi des mots, pour exprimer la penſée.

Comme dans chaque nation il y a deux ſortes de perſonnes : les unes groſſieres & ignorantes, qui négligent & alterent les expreſſions : les autres inſtruites & polies, qui cultivent l'art de la Parole ; cela fait que toutes les Langues ſe trouvent ou dans un état de corruption ou dans un état de pureté. Celuici retient en propre le nom d'USAGE : décide des doutes : fait l'eſſence des Langues vivantes : & en renferme toutes les regles, qu'il n'eſt pas permis d'aprendre d'un autre maitre ; parcequ'il n'en eſt point de plus ſûr ni de plus docte en cette matiere que celui qui les a faites. Chez les Peuples unis ſous une ſeule domination, ſoit monarchie ſoit république, l'uſage

de la Langue ſuit celui de la Politique : je veus dire qu'il eſt unique, & que, dépendant toujours de la portion dominante, il s'aprend à la Cour & dans la Capitale. Lorſque la Nation ſe trouve partagée en pluſieurs petits Peuples, formant divers Etats ſouverains ; il peut très aiſément s'introduire des variétés dans la Langue commune : de façon que chacun, ſe piquant de politeſſe & d'eſprit, s'attache à ſa propre maniere de parler, & ne l'eſtime pas moins que celle de ſon voiſin. Ces variétés étant alors apuyées d'une égale autorité, font que l'Uſage n'eſt pas, comme parmi nous, ſimplement diſtingué en bon & en mauvais ; mais qu'il eſt multiplié ou diviſé en pluſieurs branches, ſelon le nombre de ces manieres particulieres reconnues pour polies & concurrentes dans la carriere commune ; & elles ſont préciſément ce qu'on nomme DIALECTES. Tel a été l'état de la Langue Greque, que les Grammairiens partagent encore au-

jourdui en cinq dialectes.

Quant à l'état de corruption où se trouvent les Langues, il a deux degrés. L'un qui ne vient que du défaut d'éducation ou d'un manque d'attention au bon usage : tel est l'état de nôtre Langue dans le bas peuple de Paris, & parmi quelques honnêtes gens de Province qui n'ont été ni à Paris ni à la Cour, ou qui n'ont pas profité du séjour qu'ils y ont fait. L'autre degré de corruption vient du mêlange de l'ancienne avec la nouvelle façon de parler : ce qui forme chez le paysan, dans les Provinces éloignées du centre de la domination, divers langages particuliers qu'on nomme PATOIS, dont la connoissance peut servir à pénétrer dans l'origine des Langues & des Peuples : tels sont le Bas-breton, l'Auvergnat, & le Provençal.

La différence la plus aparente dans les Langues est celle qui frape dabord nos oreilles ; elle vient de la différence des mots : mais la plus essencielle ne se mon-

tre qu'à nôtre réflexion ; elle nait de la diverſité du gout de chaque peuple dans le tour de fraſe & dans l'idée modificative de l'emploi des mots.

Lorſque cette ſorte de gout propre & diſtinctif ne regarde qu'une circonſtance unique ou une ſeule façon particuliere de s'exprimer ; on le nomme IDIOME, c'eſt à dire propriété de Langue. Par exemple, c'eſt un idiome françois d'exprimer par le pronom indéfini *on* joint au verbe actif l'attribution vague & indéterminée d'une action : au lieu que c'eſt un idiome italien de l'exprimer par le pronom réciproque *ſi* avec le même verbe : & c'eſt un idiome latin de ſe ſervir pour cet effet du ſeul verbe paſſif ſans pronom ni particule. Le François dit donc *on demande*, l'Italien *ſi domanda*, le Latin *quæritur*.

Lorſque ce gout diſtinctif eſt conſidéré dans ſon univerſalité ; c'eſt alors ce qu'en fait de Langues on nomme GÉNIE, dont il eſt important au Grammairien de

bien connoitre la nature. Chaque Langue a le ſien : ils peuvent néanmoins être réduits à trois ſortes : & par ce moyen les Langues ſe trouvent diſtinguées en trois claſſes. Si on ne leur a pas encore donné des noms ; c'eſt qu'on n'a pas connu l'influence qu'ils devoient avoir dans l'établiſſement des regles. Cette inattention n'empeche pourtant pas qu'ils ne ſoient les fondemens de tout principe de Grammaire, & que leur confuſion ne devienne une ſource d'abſurdités. La remarque me paroit ſi naturelle que, ſans en être redevable à perſonne, je ne penſe pas que je ſois le ſeul qui l'aie faite : mais ſi quelqu'un avant moi en a été touché ; je ſuis au moins le premier qui entreprens de la mettre en euvre dans la méthode grammaticale, & d'en faire valoir le mérite aux yeux du Public.

Les Langues de la premiere claſſe ſuivent ordinairement, dans leur conſtruction, l'ordre naturel & la gradation des

idées : le ſujet agiſſant y marche le premier, enſuite l'action accompagnée de ſes modifications, après cela ce qui en fait l'objet & le terme. Par cette raiſon je les nomme ANALOGUES, ainſi que le génie qui les caractériſe. Elles ont un article, qu'elles joignent aux dénominations qui ne ſont pas individuelles, & n'admettent point de cas : telles ſont la Françoiſe, l'Italienne, & l'Eſpagnole.

Les Langues de la ſeconde claſſe ne ſuivent d'autre ordre, dans la conſtruction de leurs fraſes, que le feu de l'imagination ; faiſant précéder tantôt l'objet, tantôt l'action, & tantôt la modification ou la circonſtance : ce qui n'eſt pourtant pas un défaut, & ne produit aucune ambiguité, acauſe des cas & de la variété des terminaiſons qu'elles admettent ; par le moyen deſquelles le régime étant dabord indiqué, il ne reſte ni équivoque ni confuſion dans le ſens, mais ſeulement la peine d'aller juſqu'au bout de la période avant que de commencer

mencer à ſe former une penſée ſuivie. Ainſi le nom de TRANSPOSITIVES leur convient parfaitement. Elles ne connoiſſent pas l'uſage de l'Article. Le Latin, l'Eſclavon, & le Moſcovite ſont de cette eſpece.

Les Langues de la troiſieme claſſe tiennent des deux autres; ayant un article comme les Analogues, & des cas comme les Tranſpoſitives : telle eſt la Langue Greque : il me ſemble auſſi que la Teutonique apartient également à cette claſſe. On la nommera, ſi l'on veut, MIXTE, ou, d'un air plus docte, AMPHILOGIQUE : je ne lui fixe point de nom; parceque je n'en dois plus parler, & que je crains de n'en pas trouver un aſſez heureux pour être adopté.

On peut aprendre les Langues par ſimple pratique, ainſi que les enfans aprennent de leurs parens leur Langue maternelle, ou par méthode raiſonnée, comme les écoliers aprennent de leur maitre les Langues étrangeres. Cetté

méthode se fait en rédigeant sous certains chefs généraux tout ce qui est d'usage, & en le mettant dans l'ordre le plus commode pour l'étude de la Langue. Voilà justement ce qu'on nomme GRAMMAIRE ; qui parconséquent est l'art d'enseigner méthodiquement tout ce que l'Usage a introduit & autorisé dans la Langue, soit pour la parler soit pour l'écrire correctement. Lorsqu'on aprend les Langues par simple pratique ; on peut les savoir parler sans les savoir lire ni écrire ; comme il arrive toujours à l'égard de sa Langue naturelle : mais lorsqu'on les étudie par méthode ; il faut commencer par aprendre à lire ; parcequ'on a autant besoin de ses yeux que de ses oreilles pour faire du progrès dans cette étude.

Ce n'est pas assez de connoitre les mots & leurs valeurs ; il faut deplus être instruit de la maniere dont ils doivent être rangés dans le discours : car si l'Usage les a introduits ; il leur a aussi

aſſigné des places : & comme c'eſt une faute d'en employer d'autres que ceux qu'il autoriſe ; c'en eſt également une de les déplacer. Cet arrangement de mots eſt ce qu'on nomme, en ſtile de Grammaire, SYNTAXE : terme qui paroitra peutêtre barbare ; quoiqu'il ſoit pris de la Langue la plus polie de l'Antiquité, les Grecs ayant été bien plus loin que les autres nations pour le langage comme pour la doctrine : mais il ſignifie en bon françois CONSTRUCTION. Elle varie chez les Peuples ainſi que les mots, fait la différence la plus eſſencielle entre les Langues, & s'opoſe à l'opinion de ceux qui aſſûrent que la Françoiſe l'Eſpagnole & l'Italienne ſont filles de la Latine. Ces meſſieurs ne raportent d'autre titre de cette filiation que l'étymologie de quelques mots & l'étendue de l'Empire Romain ſur les pays préſentement habités par ces nations. Mais quand on obſerve le prodigieux éloignement qu'il y a du génie de ces Langues à ce-

lui du Latin : quand on fait attention que l'étymologie prouve ſeulement les emprunts & non l'origine : quand on ſait que les peuples ſubjugués par les Romains avoient leurs Langues : que la ſaine critique défend de penſer que les Magiſtrats & quelques Légions, qu'on y envoyoit pour les gouverner & les maintenir dans l'obéiſſance, fuſſent capables d'anéantir la Langue vulgaire : quand on aperçoit enſuite que les Nations étrangeres qui inonderent l'Empire & y établirent de nouveaux Etats aporterent des meurs & des langages inconnus ; & que la Victoire, accoutumée à tout ſoumettre juſqu'à la maniere de parler, les fit triompher & des armes & de la Langue des Romains ; en ſorte que la leur devenue la dominante s'introduiſit avec leur pouvoir, en s'altérant néanmoins par le commerce qu'il falut néceſſairement avoir avec les vaincus & les nouveaux Sujets : lorſqu'enfin on voit aujourdui de ſes propres yeux ces Langues

vivantes ornées d'un article, qu'elles n'ont pû prendre de la Latine où il n'y en eut jamais, & diamétralement oposées aux constructions transpositives & aux inflexions de cas ordinaires à celle-ci ; on ne sauroit acause de quelques mots empruntés dire qu'elles en sont les filles, ou il faudroit leur donner plus d'une mere. La Greque prétendroit à cet honneur : & une infinité de mots qui ne viennent ni du Grec ni du Latin révendiqueroient cette gloire pour une autre. J'avoue bien qu'elles en ont tiré une grande partie de leurs richesses : mais je nie qu'elles lui soient redevables de leur naissance. Ce n'est donc pas aux emprunts ni aux étymologies qu'il faut s'arrêter pour connoitre l'origine & la parenté des Langues : c'est à leur génie, en suivant pas à pas leurs progrès & leurs changemens. La fortune des nouveaux mots & la facilité avec laquelle ceux d'une Langue passent dans l'autre, surtout quand les Peuples se mêlent,

donneront toujours le change ſur ce ſujet : aulieu que le génie, indépendant des organes parconſéquent moins ſuſceptible d'altération & de changement, ſe maintient au milieu de l'inconſtance des mots, & conſerve à la Langue le véritable titre de ſon origine.

Qu'on me pardonne la digreſſion que je viens de faire ſur la filiation des Langues : ou plûtôt qu'on me permette de la continuer par une réflexion ſur le terme de *LANGUE-MERE* ; dont le Vulgaire ſe ſert ſans être bien inſtruit de ce qu'il doit entendre par ce mot ; & dont les vrais ſavans ont peine à donner une explication qui débrouille l'idée informe de ceux qui en font uſage. Il eſt de coutume de ſupoſer qu'il y a des Langues-meres parmi celles qui ſubſiſtent, & de demander quelles elles ſont : à quoi on n'héſite pas à répondre d'un ton aſſuré que c'eſt l'Hébreu, le Grec, & le Latin. Par conjecture ou par grace on défere encore cet honneur à l'Allemand ;

l'Esclavon étant trop ignoré, il n'en est point fait mention : pour le Chinois, quoique son existence soit connue, on le regarde comme d'un autre monde ; & qui parconséquent ne doit pas intervenir dans la discussion, ni faire valoir des prétentions dont l'examen est censé hors des bornes de nôtre sphere. On ne manque pas non plus d'exclure de cet ordre supreme le François : on pousse même l'avilissement à son égard jusqu'à lui refuser le nom de *Langue* & le traiter de *Jargon*. C'est ainsi qu'on parle communément, sans preuve & sans autre raison de ce qu'on dit que de l'avoir ouï dire à quelqu'autre. Mais lorsqu'on examine de près la question ; on voit qu'elle mérite aussi peu la peine d'une réponse qu'il est difficile d'y en donner une satisfaisante. Car enfin s'il faut qu'une Langue-mere ait des filles ; l'Hébreu & le Latin déchoiront de cette dignité ; puisqu'on ne leur connoit point de postérité ; & qu'on ne peut regarder comme un

acte de légitimation le pillage que des Langues étrangeres y ont fait, ni leurs dépouilles comme un héritage maternel. S'il suffit pour l'honneur de ce rang de ne devoir point à d'autre sa naissance, & de montrer son établissement dès le berceau du Monde ; il n'y aura plus, dans nôtre systeme de la création, qu'une seule Langue-mere : & qui sera assez téméraire pour oser gratifier de cette antiquité une des Langues que nous connoissons ? Si cet avantage dépend uniquement de remonter jusqu'à la confusion de Babel ; qui produira des titres authentiques & décisifs pour constater la préférence ou l'exclusion ? qui est capable de mettre dans une juste balance toutes les Langues de l'Univers ? à peine les plus savans en savent cinq ou six : où prendre enfin des témoignages non récusables ni suspects & des preuves bien solides que les premiers Langages qui suivirent immédiatement le déluge furent ceux qu'ont parlé dans la suite les

Juifs, les Grecs, & les Romains, ou quelquesuns de ceux que parlent encore les hommes de nôtre ſiecle ? Tous les commencemens ſont obſcurs : & les prétendues Langues-meres ont eu, ainſi que les Langues vivantes, non ſeulement leur mere mais encore leur ayeule & leur biſayeule. Cette expreſſion n'a donc rien de juſte, ni l'aplication qu'on en fait rien de vrai. Dès qu'une façon de parler eſt ou a été celle d'une grande nation policée, & qu'elle a paru propre à tranſmettre à la poſtérité les ouvrages des Auteurs ; elle a dès lors autant de droit à la dénomination de *Langue* que la plus ancienne qu'on puiſſe découvrir. Je n'admets donc point ici d'autre diſtinction que celle du préſent au paſſé : ce qui fait qu'elles ſont ou LANGUES MORTES ou LANGUES VIVANTES. Si je vois entre une ancienne & quelquune de celles qui ſont en uſage non ſeulement une analogie de mots mais encore de l'uniformité dans leur

génie ; je n'en conteſte pas la filiation ; & j'avoue que l'une eſt Langue-mere par raport à l'autre ; ainſi qu'on le remarque dans les Langues Ruſſienne, Polonoiſe,& Illirienne à l'égard de l'Eſclavone, dont il eſt ſenſible qu'elles tirent leur origine. Mais pour porter un pareil jugement ſur d'autres Langues, il faut également y apercevoir le vrai caractere de naiſſance diſtingué de celui d'emprunt.

Il eſt ſans doute temps de mettre fin à nos digreſſions ; quoique je ne penſe pas qu'elles ſoient abſolument hors de place ; puiſqu'étant propres à deſſerrer les liens par leſquels on attache nôtre Langue à la Latine, elles peuvent donner occaſion à briſer les chaines ſous leſquelles la Méthode Françoiſe gémit. Chaines ſi fortes que perſonne n'a encore oſé entreprendre de les rompre. Tout ce qu'on a donné au Public ſur ce ſujet ne s'eſt préſenté que d'un air docile & ſoumis aux leçons des premieres écoles ;

on n'a pas même voulu imaginer qu'il fut permis de ſe propoſer un autre modele que le Rudiment latin du College. Seroit-il défendu au Grammairien de prendre un vol libre, pour s'ouvrir une carriere plus ſûre plus noble & plus gracieuſe ? Je ne crois pas que la nouveauté ſcandaliſe lorſqu'elle ira au vrai & à la perfection de l'art. Je vas donc ſuivre hardiment la nouvelle route que je me ſuis frayée, en abandonnant le ſentier gênant de l'Autorité pour marcher dans le chemin de la Raiſon, dont le Lecteur ſentira, auſſi bien que moi, la commodité & l'agrément.

La Grammaire doit avoir en vûe trois objets : la connoiſſance de toutes les ſortes de mots dont la Langue eſt compoſée, la conſtruction de ces mots dans le tour de fraſe, & la régularité de l'Orthographe. Elle doit former ſes définitions ſur la nature des choſes : tirer ſes préceptes de la pratique & du propre génie de la Langue qu'elle traite : ſur-

tout éviter l'écueuil ordinaire, qui eſt d'adapter aux Langues analogues ce qui ne convient qu'aux tranſpoſitives. Ce défaut rend une méthode également confuſe dans ſes principes & barbare dans ſes termes : il eſt cauſe que l'invective s'en mêlant, on traite l'Uſage de capricieux ; tandisque c'eſt ceux qui l'inſultent qui donnent eux mêmes dans le caprice de vouloir enſeigner une Langue par d'autres préceptes que par les ſiens. Ils copient des Maitres Latins pour s'ériger en Maitres François : trouvent enſuite fort étrange que nôtre pratique ne s'accorde pas avec leurs regles : & pour conſacrer leur mépriſe, ils flétriſſent de la note infamante de bizarerie tout ce qui s'écarte du ſyſteme étranger qu'ils ont adopté, dont ils n'aperçoivent pas la fauſſe aplication, & à qui ils n'ont garde d'attribuer la faute de la diſcordance. La prévention à cet égard a été ſi forte que, quelque ſenſible que ſoit la différence des Langues, il n'en eſt pas

né le moindre ſoupçon qu'il pût auſſi y avoir de la différence entre leurs méthodes, & que des regles particulieres puſſent ne pas être des regles générales. Dès qu'on a vû dans le François quelque choſe de non conforme au Latin; on a décidé, d'un air plein de perſuaſion, que le premier péchoit contre la Grammaire: & cela uniquement parcequ'on avoit déjà des regles latines, & qu'on n'en avoit point encore de françoiſes. Si cellesci avoient précédé les autres; je ne doute pas qu'on n'eût fait à la Langue Latine le même affront qu'on fait à la nôtre, & que l'arrêt d'irrégularité n'eût été prononcé contre elle dans toutes les occaſions où elle n'auroit pas ſuivi les loix de la méthode établie. Tel eſt l'avantage de la primauté: elle ſaiſit l'idée, & fait barriere à ce qui veut enſuite ſe préſenter ſous d'autres formes. Il eſt cependant très vrai que ſi la méthode latine eſt bonne c'eſt parcequ'elle s'accorde avec les uſages de la

Langue qu'elle traite : que par la même raiſon la méthode françoiſe ne peut être bonne qu'autant qu'il y aura du raport entre les regles & ce que le bon uſage autoriſe. En un mot la Grammaire en général n'eſt ni la méthode latine, ni la méthode françoiſe, ni celle d'aucune Langue particuliere : mais elle eſt l'art de traiter chaque Langue ſuivant ſes uſages & ſon propre génie. Qu'on ſe détache donc de l'habitude de parler Grammaire uniquement dans le gout latin ; puiſqu'il en eſt un autre dont cet art eſt ſuſceptible ; & que chacun d'eux ayant ſa convenance ſelon le différent génie des Langues, ils ne peuvent ni ne doivent être ſubſtitués l'un à l'autre. Que les égards dûs à nos prédéceſſeurs ne ſervent point d'aliment à la pareſſe pour s'épargner la peine de penſer par ſoi même. Les premiers Auteurs méritent ſans doute de l'eſtime & de la reconnoiſſance ; dautant plus que nous leur ſommes peutêtre redevables des dé-

couvertes que nous faiſons comme de celles qu'ils nous ont tranſmiſes : mais que ces juſtes ſentimens ne ceſſent point d'être éclairés, & ne dégénerent pas en prévention : car autant que le véritable homme de lettres doit aplaudir aux penſées ou aux opinions d'autrui quand elles le méritent, autant lui convient-il peu de n'en être que ſtupide ſectateur. Qu'enfin l'averſion pour la ſingularité ne devienne pas un prétexte mal entendu d'abandonner la route la plus avantageuſe pour parvenir au but. Si l'on ſe trouve hors du général par le gout de la perfection ou par l'amour du vrai ; ce n'eſt plus ſingularité, c'eſt diſtinction.

Je reviens aux trois objets ou aux trois parties de la Grammaire. N'étant point ici queſtion d'une Langue étrangere, l'Orthographe cedera l'honneur du rang à la Nomenclature & à la Syntaxe : c'eſt à dire que ce qui regarde l'Ecriture ne viendra qu'à la ſuite de ce qui concerne la connoiſſance des mots & leur

conſtruction. Cet ordre eſt dautant plus convenable que la Parole écrite n'eſt que l'image de la Parole prononcée, & que celleci eſt l'image immédiate de la Penſée. C'eſt dailleurs ſe conformer au plan de l'éducation naturelle ; ayant apris à nous énoncer de bouche avant que d'avoir eu des maitres à lire & à écrire.



II. DISCOURS,

Où les Mots ſont diſtingués par le caractere de leur ſervice & réduits, ſelon les différences ſpécifiques des idées, à certaines eſpeces générales, qu'on nomme PARTIES D'ORAISON; *dont le nombre eſt fixé & la nature expliquée par les regles immuables de la Logique.*



Es Mots étant les images des idées, il faut, pour les bien connoitre, étudier avec attention le raport qu'ils ont avec elles, & ſuivre exactement les progrès de la Penſée conjointement avec ceux de la Parole. Toute autre route eſt une voie d'égarement. Qui négligera de conſulter le ſyſteme de la Nature & de l'Uſage ne ſera jamais qu'un Grammairien plagiaire, expoſé au mépris qu'on

affecte pour ce genre d'ouvrage. Mais qui puisera immédiatement dans les opérations de l'Esprit les principes de la Grammaire, pour en faire l'aplication convenable, tirera cet art de la roture, & lui donnant un nouveau lustre, forcera ceux qui l'ont le moins estimé à reconnoitre qu'il a, ainsi que les autres sciences, un sublime, dont l'esprit fin & le gout délicat peuvent être satisfaits. C'est donc dans la forme de concevoir qu'il faut chercher & trouver celle de parler.

Convaincu de la vérité de ces maximes, & persuadé de l'avantage qu'il y a à suivre le fil de la Nature dans toutes les choses dont elle est le principe, je fais abstraction de tout systeme. Me plaçant à la naissance du Monde comme spectateur, je me représente les premiers hommes sans langage formé, commençant à ouvrir les yeux & à jetter des regards curieux sur ce qui les environne. Alors il me semble que leur premie-

re pensée, suite nécessaire de leur premier coup-d'euil, fut de considérer comme des Etres ce qu'ils voyoient & de chercher à en faire un sujet d'entretien. Frapés en même temps de la diversité & de la réalité des objets, ils dûrent dabord se servir du langage pour distinguer comme pour nommer. En effet cette double intention devient remarquable dans l'exécution du projet, & les fait débuter différemment, selon le génie qui les conduit. Ceux qui se trouverent doués de cette force de conception qui va promtement au but ou de cette réflexion qui modere la vivacité de la langue nommerent & distinguerent tout à la fois : c'est à dire que leur premiere opération fut de créer la dénomination de ce que leur idée distinguoit & cherchoit à énoncer : c'est ainsi que se comporta le génie latin : la vûe du ciel & de la terre produisit tout desuite *CŒLUM*, *TERRA*. Ceux qui eurent moins de force dans l'action de l'esprit ou plus de vivacité dans l'exé-

cution de la parole ſe preſſerent de diſtinguer la choſe avant que de lui donner un nom convenable : ce qu'ils firent en la particulariſant par un terme indéfini qui l'annonçoit ſans la nommer : telle fut la conduite du génie françois : la vûe du ciel & de la terre occaſionna dabord la création des mots *Le*, *La*, pour diſtinguer & tirer de la généralité ces Etres dont on vouloit parler : enſuite par une ſeconde création parurent, pour les nommer nettement, ces deux autres mots *Ciel*, *Terre*.

Cette ſorte de mot, qui annonce & particulariſe ſans dénommer, eſt le premier pas de la Parole, & conſtitue, ſous le nom d'ARTICLE, la premiere partie d'oraiſon. Le langage tranſpoſitif ne le connoit pas, ayant débuté par nommer les choſes : mais le langage analogue s'en ſert avec grace, & le regarde comme un tour délicat naiſſant de ſon propre génie : tels ſont en François,

le, *la*, *les* ;

en Italien,

il, lo, la, i, gli, le.

La ſimple particulariſation des objets, faite par l'Article, ni ne les diſtinguoit aſſez, ni ne les faiſoit bien connoitre : il falut y joindre une autre eſpece de mots pour ſpécifier bien préciſément ce qui n'étoit qu'annoncé d'une maniere vague : ce fut là le motif & l'effet des Dénominations. Ce ſecond pas de la Parole ne tend qu'à faire connoitre chaque objet par ſon nom, en le conſidérant comme choſe ſubſiſtente dans la nature & propre à être le ſujet de diverſes attributions : c'eſt donc à juſte titre qu'on a nommé les mots de cette eſpece NOMS & SUBSTANTIFS, termes dont la valeur eſt la même à quelque acceſſoire près, qu'il n'eſt pas queſtion d'expliquer ici. Quoique le dernier puiſſe paroitre étranger à des oreilles qui n'ont pas fréquenté le College ; je m'en ſervirai néanmoins ; parceque c'eſt le terme conſacré dans les Dictionnaires & chez les Grammairiens qui m'ont précédé ; dont je ne veus

point m'éloigner, amoins que les interêts de la Vérité ne l'exigent. Je mets donc au rang des Subſtantifs tous les mots que l'art de la Parole a introduits pour nommer les choſes que l'Article ne fait qu'annoncer ; ſoit que ces choſes nommées ſoient des ſubſtances ou des modes, des eſpeces ou des individus : tels ſont

pain, vin, blancheur, impulſion, homme, Paul, Fanchon.

Quand on eut ſatisfait à la néceſſité de diſtinguer & de nommer ; il ſurvint du deſagrément dans la répétition qu'il falut faire d'une même dénomination lorſqu'on vouloit en repréſenter fréquemment le ſujet ou en parler deſuite. Effet naturel du gout de nouveauté, que l'eſprit humain avoit puiſé dans la nature même & comme ſaiſi à l'aſpect des variétés qu'elle lui donnoit en ſpectacle. On chercha auſſi tôt le remede à cet inconvénient. Un nouveau tour d'idée le fournit, en venant caractériſer & faire

établir une troiſieme eſpece de mots ; qui, ſans être Dénominations, en font néanmoins le ſervice, ne figurant dans le diſcours que comme leurs vicegérens. Pour cet effet on ne leur a donné d'autre valeur que celle de déſigner ce que d'autres mots auroient expreſſément dénommé. De façon que n'étant proprement & par eux mêmes que des rapels ou des renouvellemens d'idées, ils ſe préſentent toujours à l'eſprit d'un air nouveau. Tour heureux pour empécher que la répétition n'en ſoit ennuyeuſe. On les a donc très bien nommés PRONOMS ; puiſqu'ils font par ſuplément la fonction des dénominations préciſes : tels ſont

je, vous, il, elle, eux, qui, que, &c.

Comme on ne peut parler des choſes qu'en leur donnant des qualités ou en marquant leur action par les évenemens; il a été néceſſaire d'établir des mots pour ces deux ſervices, que les trois premieres eſpeces ne ſauroient faire. Ceux

qu'on emploie à marquer les qualités se nomment ADJECTIFS ; parcequ'ils sont ajoutés & unis aux Substantifs pour qualifier les choses que ceuxci dénomment. De sorte que c'est dans un service de Qualification que consiste leur essence distinctive. Ils forment la quatrieme espece : tels sont

beau, noir, doux, sage, mon, vôtre, premier.

Les mots destinés à marquer l'action & les évenemens que le mouvement perpétuel de toutes les parties de l'Univers fait produire ou soufrir, soit dans la Morale comme dans la Physique, font la cinquieme espece & se nomment VERBES : tels que

fraper, courir, aimer, haïr, donner, parler, peindre, croire, dépendre.

Je sais bien que la Méthode Latine de Port-royal, à laquelle je ne veus rien ôter de son mérite, fait consister l'essence de cette espece de mots dans la seule affirmation. Elle nous assûre que cette simple

ſimple idée caractériſe les verbes qu'elle nomme *Subſtantifs* ; au rang deſquels elle met dans le Latin *SUM FIO*, dans le François *ETRE*, décidant formellement que tous les autres verbes ne ſont verbes qu'en vertu de celuici. La grande raiſon qu'elle en donne eſt que joint au participe il fait le même effet : car, ajoute-t-elle, dire *amo j'aime* c'eſt la même choſe que de dire *ſum mans je ſuis aimant*. Elle attaque enſuite l'opinion de Scaliger & de Sanctius, que je reconnois avoir penſé avant moi ce que j'ai penſé après eux. J'avoue que ſi j'étois capable de parler ſcience ſur la foi d'autrui ſans examiner les choſes par moi même, la prévention dans laquelle j'ai été élevé en faveur de l'ouvrage de Port-royal balanceroit l'autorité des deux Grammairiens qui l'ont précédé. Mais quoique plein d'eſtime pour ceux qui ont pû être mes maitres, je ne ſais pas voir par d'autres yeux que par les miens, ni je ne m'imagine point ſavoir

ce que mes propres lumieres ne me démontrent pas. Ainsi n'étant sectateur que de la vérité & de la raison, il ne m'est pas possible de contredire ce que je vois : & je ne peus ouvrir les yeux sans voir que la Nature est un assemblage d'Etres continuellement en action, formant entre eux une circulation de raports & d'évenemens : je ne peus pas nonplus ne pas apercevoir que l'esprit humain, comme copiste de la nature, imagine conformément aux manieres dont celle-ci opere. De sorte que la Parole étant faite pour répondre à tous ces tours d'opérations & d'imaginations, il faut non seulement que les parties qui la composent soient caractérisées par les images de ce qui se passe & de ce qu'on aperçoit; mais que deplus il y en ait pour chaque espece d'images. Je ne peus donc m'empécher de regarder comme une nécessité qu'il y ait des mots marqués à ce coin général d'action ou d'évenement; comme il y en a de marqués à celui de

dénomination & de qualification. Jettant ensuite le coup-d'euil sur le Langage pour observer ce qui en est, ma pensée se trouve confirmée & affermie par le fait: l'Usage me montre quantité de mots où il a imprimé d'une maniere évidente & sensible le caractere modificatif d'idée agissante ou qui énonce par évenement. Idée générale, nullement comprise sous celle d'affirmation : bien loin de là, celleci est une sorte d'action dans l'esprit, laquelle, outre le caractere commun qui la renferme sous l'espece, a comme chacune des autres actions son objet particulier qui la distingue. J'ai beau me ressouvenir qu'un homme de grand mérite a pensé différemment ; la voix de la nature a sur moi plus d'autorité : je loue donc l'ouvrage de cet auteur ; mais je n'aplaudis pas à tout. C'est même l'estime que j'en fais qui m'engage à discuter ses raisons, pour empécher que l'éclat du nom ne prévienne au desavantage de la vérité, & pour donner en même temps

à cette vérité tout le jour qu'elle exige.

Le premir coup porté contre nôtre définition part d'une pure ſupoſition, par laquelle on prétend qu'il y a des mots qui ne ſignifiant ni action ni paſſion n'en ſont pas moins verbes : on en donne pour excmples *exiſter*, *reluire*, *ſe repoſer*. Je voudrois bien montrer le foible de cette attaque autrement que par une inſcription en faux ; mais il y eſt trop viſible pour le diſſimuler. Qui ne ſent pas que ces trois verbes repréſentent par évenement la choſe qui fait l'objet de leur ſignification ? comme *exiſtence*, *lueur*, *repos* la repréſentent par dénomination. Quelle phyſique a jamais ſéparé de la production d'un effet l'idée d'action ? & quelle production fait plus d'honneur à l'action que celle de l'exiſtence ? Eſt-ce en ne faiſant rien que la Nature fait ſans ceſſe exiſter de nouveaux Etres ou plûtôt de nouvelles formes ? Eſt-ce dans l'inaction de ſa toute-puiſſance que le Créateur a tiré l'Univers du néant ?

Comment ce Grammairien élevé dans le centre d'une Théologie ſublime & dévote, où l'on ſoutient que l'exiſtence de Dieu eſt un pur acte & que celle de la Créature eſt une perpétuelle action de la Divinité comme une eſpece de création continuée, a-t-il pû choiſir cet exemple ? Pourquoi prendre encore celui de *reluire*, où l'éclat de la lumiere ſupoſe un mouvement ſi ſubit & ſi peu interrompu ? Celui de *ſe repoſer* n'eſt pas plus heureux : ſe repoſe-t-on ſans paſſer de l'état de mouvement à celui de tranquilité ? & peut-on changer d'état ſans évenement ou ſans action ni produite ni ſouferte ? Deplus n'eſt-ce pas par l'action de quelque agent que le mouvement ceſſe ? & par celle de la volonté qu'on prend du repos ? Enfin il n'eſt pas poſſible de trouver un mot qui ſoit verbe ſans qu'il énonce par évenement, quoi que ce ſoit qu'il énonce, ni qui énonce de cette maniere ſans être verbe. Le néant n'eſt aſſûrément ni action

ni réalité : ſi néanmoins l'on diſoit que Dieu anéantira le monde ; n'exprimeroit-on pas la choſe par évenement produit par l'action de Dieu ſur le monde & parconſéquent comme ſouferte par celuici ? L'Uſage ne ſe dément en aucune façon là-deſſus ; parceque les Eſſences étant néceſſaires, on ne peut ni les détruire ni les changer, on peut ſeulement les habiller & les orner de divers acceſſoires.

Un ſecond moyen d'attaque vient enſuite : il n'eſt que le revers du précédent, en nous diſant qu'il y a des mots qui ne ſont point verbes quoiqu'ils ſignifient des actions, des paſſions, & des choſes paſſageres, tels que *courſe écoulement*. La trempe de ce trait n'eſt qu'une confuſion de l'idée objective des mots avec l'idée modificative de leur emploi. La premiere fait la valeur particuliere de chaque mot : l'autre conſtitue la différence eſſencielle & générale de l'eſpece : choſes très différentes, qu'il n'eſt

pas permis à un Grammairien encore moins à un Logicien de confondre. Il eſt bien vrai que les deux exemples cités ont pour objet de leur ſignification des actions ou des choſes paſſageres : mais la maniere dont ils les préſentent n'eſt nullement agiſſante ; elle eſt ſimplement dénominative, ne faiſant aucune peinture expreſſive ni de l'action ni du paſſage en lui même, comme le font par raport au même objet *courir écouler*, qui parconſéquent ſont verbes. Si c'étoit la différence objective qui conſtituât l'eſpece ; il s'enſuivroit non ſeulement que *courſe* & *écoulement* ne ſeroient pas de la même & que *courir* ſeroit d'un autre que n'eſt *écouler* ; mais encore qu'il y auroit autant d'eſpeces que de mots, ou plûtôt qu'il n'y en auroit point faute de caractere commun, chaque mot différant de l'autre par ſon objet de ſignification. Enfin peut-on faire quelque réflexion ſur les Mots & n'être pas convaincu par le ſeul uſage,

ſans aucune raiſon ni de Grammaire ni de Métaphyſique, que *courir écouler* ſont d'un autre ordre que *courſe écoulement*? & que la différence conſiſte en ce que ceuxci nomment l'évenement pour le diſtinguer & que ceuxla en repréſentent la production?

Attaquons à nôtre tour; & ſervons nous du même raiſonnement que nôtre adverſaire a eſſayé de faire valoir; le trait ſera plus offenſif contre lui qu'il ne l'a été contre nous. Je dis donc à ſon imitation que s'il y a des mots qui ſoient de vraies affirmations ſans être verbes, il s'enſuit que ce n'eſt point dans l'affirmation que conſiſte l'eſſence du verbe. Or la choſe eſt certaine: tels ſont, en bonne grammaire, *oui* & *non*: je ne vois point de replique. La même conſéquence ſuit néceſſairement de cette autre ſupoſition, qu'il y ait des mots qui ſoient verbes quoiqu'ils n'affirment point. Eh qui en peut douter? en voyant dans le verbe les Modes qu'on nomme *Infinitif*

& *Gérondif*, repréſentant l'évenement ſans l'adapter à aucun ſujet ni à aucune perſonne : tels que

marcher, *dire*, *parlant*, *écrivant*.

Où eſt là l'affirmation ? Qu'on en démêle diſtinctement, par une analyſe exacte, les trois choſes qui en font l'eſſence ; celle dont on affirme, celle qui eſt affirmée, & le terme qui affirme l'une de l'autre. L'embarras eſt grand, & ſi grand qu'il a fait prendre un étrange parti à cet Ecrivain : c'eſt dabord de les exclure de l'ordre des Verbes, attendu l'idée qu'il s'étoit formée de l'eſſence de ceuxci : idée ſi chere qu'il l'a érigée ſans diſcuſſion & avec une confiance parfaite en preuve démonſtrative, ne donnant point d'autre raiſon de cette excluſion ; tant les hommes abondent dans leur ſens. Ces Modes devoient tout aumoins faire naitre quelque ſuſpicion contre la déciſion, & engager à voir s'il n'y avoit pas une idée caractériſtique propre à diſtinguer le Verbe de toutes

les autres especes de mots & qui lui pût convenir dans toute son étendue. Si on l'avoit cherchée ; on l'auroit trouvée ; dautant plus facilement que deux grands hommes l'avoient indiquée. Comme une fausse démarche engage souvent dans une autre ; il a bien falu assigner une classe à ces Infinitifs & à ces Gérondifs exclus de la leur. Laquelle imaginer ? Combien de peines & de tortures d'esprit pour découvrir cette nouvelle essence, qui devoit faire de ces mots autre chose que ce qu'ils avoient toujours été ! Enfin à force de subtilités, de généalogies grammaticales, d'APEUPRE'S, de SI, & de COMME, on se flate d'en être venu à bout : l'arrêt se prononce : on les déclare Substantifs. Quelle métamorphose ! & en même temps quel monstrueux arrangement que celui de traiter à l'article d'une classe les mots qu'on reconnoit être d'une autre totalement différente, & de prendre des Substantifs pour en faire portion de la conjugaison

des Verbes ! Cela prouve bien qu'il eſt dangereux de ne ſavoir ou de ne vouloir pas reculer lorſqu'on s'eſt avancé mal-à-propos. C'eſt envain qu'on s'étaye ſur ce que les Gérondifs ſe déclinent en Latin. Car, ſans diſputer ſur cette Langue, il eſt certain qu'ils ne ſe déclinent point en François ; qu'ainſi cette raiſon n'eſt d'aucun poids pour décider de l'eſſence du verbe ; dont la définition, devant être formée ſuivant les principes de la Logique, doit être la même dans toutes les Langues, indépendamment des variétés que leurs divers Génies ont adoptées dans la terminaiſon & dans la formation des Modes.

De cette diſſertation revenons au ſeul ſens-commun & au ſimple coup-d'euil de l'Uſage. Quelle perſonne tant ſoit peu intelligente imaginera que dans cette fraſe,

les ennemis, croyant nous ſurprendre, ont eux mêmes donné dans nos embuches & ont perdu leurs meilleures troupes ;

le gérondif *croyant*, l'infinitif *ſurprendre*, & les participes *donné perdu* ne ſoient pas verbes mais purs ſubſtantifs ou adjectifs, de la nature de ces autres mots, *ennemis*, *embuches*, *troupes*, *mêmes*, *meilleures*? Non il n'eſt pas poſſible de ſe laiſſer ſurprendre par aucun raiſonnement. Quelque adroit que ſoit le ſophiſme, jamais il ne perſuadera la reſſemblance. Les moins pénétrans verront, comme moi, que ces mots ont là un ſervice & un emploi très différent de celui des ſubſtantifs & des adjectifs qui forment avec eux le ſens de la fraſe: que parconſéquent ils ſont d'un autre ordre, & ne peuvent être mieux placés que dans celui que l'idée agiſſante caractériſe ou qui énonce par évenement; puiſque cette idée, priſe de la nature même, eſt commune à tous les mots qui ſont verbes ſans aucune exception & les diſtingue parfaitement de toute autre eſpece, ce que ne fait pas l'idée d'affirmation. Dailleurs pourquoi ce

Grammairien & tous ceux qui ont adopté ſon opinion ont-ils fait regarder nôtre infinitif comme mode primitif & racine des autres ? Pourquoi ſe ſervent-ils de lui pour placer & chercher les Verbes dans le Dictionnaire ?

J'ai encore deux petites réflexions à propoſer à nos antogoniſtes. La premiere eſt que ſi l'eſſence du verbe *ETRE* conſiſte, comme ils le diſent, dans la pure affirmation, ſervant uniquement à lier l'objet au ſujet ; ce verbe ne doit plus enfermer d'objet dans ſa propre valeur : parconſéquent il ne ſauroit faire avec le ſeul ſujet un ſens formé, ni être employé dans le diſcours ſans un objet énoncé ; ainſi que le ſont ſouvent les autres verbes. Cependant cela ſe trouve poſitivement contraire à la pratique ; car on dit très bien,

ce qui eſt touche plus que ce qui a été.

Il s'enſuit donc néceſſairement que la définition n'eſt pas juſte ; & qu'il faut que ce verbe ait, comme tout autre,

une ideé objective qui en particularise & distingue la valeur, & une idée modificative qui le réunisse à l'espece commune. Alors quelle raison d'en faire le caractere de la totalité ? n'est-il pas contre toute bonne logique de définir l'espece par un de ses individus ? La seconde réflexion est que l'affirmation faisant selon eux l'essence du verbe substantif, & tombant d'accord qu'il n'y a point d'affirmation dans les Gérondifs, les ayant même par cette raison dégradés de la qualité de verbes, il faut par leur hypothese conclure que ce verbe ne peut avoir de gérondif. Or comme il est notoire qu'il en a un ; il est d'une pareille notoriété que leur systeme est contradictoire à l'Usage.

Pour moi je crois que l'illustre auteur de la Méthode Latine voyant avec quelle facilité on rend par le verbe *ETRE* & par le participe plusieurs autres verbes, ayant aussi remarqué une affirmation toujours exprimée dans quel-

quuın de leurs Modes, il s'eſt trop livré à l'éclat flateur d'une nouvelle découverte. S'en tenant à cette premiere conſidération, il n'a pas fait attention que cette affirmation n'eſt là qu'un effet de la nature de ce mode, qui adapte l'action à un ſujet ou à une des trois perſonnes qui peuvent figurer dans le diſcours: que par cette raiſon elle n'eſt qu'acceſſoire au Verbe conſidéré en général, & n'en peut faire l'eſſence, mais ſeulement le caractere diſtinctif de quelquun de ſes Modes.

Si le nom de Port-royal ne m'a pas ébloui ſur la nature du Verbe; la foule des autres Grammairiens ne m'entrainera pas dans le parti qu'ils ont pris à l'égard des PARTICIPES. Ne voulant les mettre au rang des Verbes acauſe que ces mots prennent en certaines occaſions nombre & genre, ne voulant pas nonplus les placer à celui des Adjectifs acauſe qu'ils ſervent à marquer l'action conjointement avec le verbe auxiliaire,

ils en ont fait, dans l'énumération des parties d'oraiſon, une eſpece particuliere diſtinguée des autres. Quelques modernes en petit nombre, encore plus frapés de ce genre & de cette terminaiſon, les ont entierement rélegués dans le diſtrict des Adjectifs. Pour moi qui cherche le caractere d'un perſonnage dans le rôle qu'il joue & non dans l'habit qu'il porte, je ne m'arrête point aux diverſes terminaiſons que le Participe peut prendre : je conſidere immédiatement ſon ſervice ou l'emploi pour lequel il a été établi : & je vois qu'il eſt fait, ainſi que les autres Modes du Verbe, pour marquer l'action & peindre l'évenement ; que parconſéquent il lui apartient, ainſi qu'eux, comme portion inaliénable de ſes Propres. Qu'importe qu'il prenne des genres comme l'Adjectif? Celuici ne ſe décline-t-il pas dans les Langues tranſpoſitives comme le Subſtantif & le Pronom ? cependant eſt-il de leur eſpece ? Des choſes différen-

tes par leur nature ne peuvent-elles pas ſe reſſembler par quelque aparence extérieure ? Pourquoi confondre l'accidentel avec l'eſſenciel ? Car enfin ſi la variation de genre fait l'eſſence de l'Adjectif ; le Participe ne le peut être ſans que cette variation ne lui ſoit une propriété inſéparable, aucune choſe ne pouvant jamais être abandonnée de ce qui en fait l'eſſence. Il eſt néanmoins de toute notoriété dans le François que bien loin de la conſerver il ne s'en pare à l'actif que dans une ſeule occaſion : c'eſt lorſque l'objet de l'action repréſentée par ce participe ou ce que la Grammaire vulgaire nomme *cas du verbe* eſt énoncé par un pronom rélatif qui le précede ; comme quand on dit,

la vertu que vous m'avez enſeignée, je l'ai préférée aux conſeils que des flateurs m'ont donnés.

Mais on diroit, ſans obſerver ni genre ni nombre,

quoique vous m'ayez enſeigné la vertu ;

j'ai préféré la débauche; parceque la nature m'a donné des inclinations plus fortes que vos conseils.

Ne voit-on pas, dans ces deux frases, les mêmes Participes ne rien perdre de ce qui leur est essenciel, y remplir la même fonction, exprimer enfin par évenement ce qui fait leur valeur objective, caractere incontestable du Verbe ? On les voit seulement changer d'ornement & se revêtir quelquefois, selon le génie de la Langue, de genre & de nombre comme de purs accidens: dans lesquels on ne sauroit trouver rien d'immuable ni de propre à être la base d'une définition & à constater la nature du Participe.

Cette parure de genre ne devroit point paroitre aux Grammairiens si fort étrangere aux Verbes; puisqu'elle est dans la Langue Hébraïque un de leurs accidens ordinaires; qu'elle se trouve aussi dans le prétérit de la Langue Russienne. Celuici dit pour le masculin *on*

zdhélal il a fait, pour le féminin *ona zdhélala elle a fait*, & au pluriel *onhi zdhélali ils ont fait.* Quoiqu'il n'admette point de variations pour la diſtinction des perſonnes, contre l'ordinaire des Verbes, & qu'il en ait pour le nombre & le genre, ainſi que les Adjectifs ; il n'en eſt pas moins verbe : & je ne crois pas que l'on s'aviſe de ſoutenir que le mot *zdhélal* eſt employé là pour qualifier une dénomination & non pour exprimer une action. A l'occaſion de ces pratiques étrangeres je prie le Lecteur de donner avec moi quelque attention à la diverſité des génies qui ont conduit l'Uſage dans l'établiſſement des Langues. Il verra que dans l'une le verbe prend toujours au prétérit le genre du ſujet qui agit & par qui il eſt régi : que dans la nôtre le participe prend rarement un genre : & que lorſqu'il en prend c'eſt celui de l'objet de l'action & non du ſujet : cela s'entend dans les verbes actifs ; car dans les autres il ſe comporte differem-

ment. Toutes ces variétés prouvent bien qu'en fait de définition on ne doit point avoir égard à la terminaiſon : qu'elle n'eſt de nulle reſſource pour nous faire pénétrer dans l'eſſence des eſpeces & nous en déveloper la nature.

C'eſt ainſi que l'art de la Parole a pris diverſes formes chez les différentes nations, ſans ceſſer d'être partout apuyé ſur les mêmes principes, ayant pour fondement général uniforme & inébranlable la différence modificative de l'emploi des mots puiſée dans la diverſité ſpécifique des idées de l'eſprit. Le Participe n'ayant donc point de ſervice diſtingué de celui de verbe, ſa fonction en portant le caractere, il ne doit pas faire ordre à part, mais doit être mis dans celui du Verbe comme un de ſes Modes.

Aureſte je ne diſconviens pas que l'Uſage n'en forme très fréquemment des adjectifs ſans aucun changement dans la terminaiſon, comme dans ces deux exemples, *le pain brulé, la viande rotie.*

Mais cela ne change rien à leur nature : ce ſont alors d'autres mots, faits par formation ou dérivation de termes, tirant leur origine des Verbes, & que par cette raiſon on pourra nommer *adjectifs verbaux*, comme on nomme *adjectifs nominaux* & *pronominaux* ceux qui viennent des Noms & des Pronoms. Cette maxime de Grammaire eſt conſtante, même néceſſaire pour fixer avec certitude les Eſpeces. C'eſt ainſi que du participe *fait* a pris naiſſance un ſubſtantif, ſans la moindre altération dans le mot : nous diſons,

c'eſt un fait certain : au fait, avocat : les faits ſont trop ſujets à conteſtation pour en faire l'unique preuve de la religion.

Je me ſuis un peu étendu ſur cet article; parceque les fondemens d'un édifice ne ſauroient être poſés avec trop de ſoin; ſurtout lorſqu'ils ſont d'une auſſi grande conſéquence que le ſont les Définitions dans les Ecrits dogmatiques. J'oſe même dire avec confiance que ſans

ces fondemens les ouvrages de Grammaire ne feront jamais que des affemblages maltiffus de regles défectueufes ; qui, quoique faites pour nous guider, s'égareront elles mêmes dans un labyrinthe d'exceptions ; d'où il ne réfultera qu'un cahos dans l'imagination & un poids affommant pour la mémoire.

L'ordre la clarté & la précifion me paroiffent d'une fi grande importance que je ne faurois m'empécher d'ajouter encore une réflexion fur la bizarrerie, non de l'Ufage ni de la Grammaire mais des Grammairiens. Comment après avoir décidé que les Infinitifs, les Gérondifs, & les Participes font les uns Subftantifs les autres Adjectifs, ofent-ils les placer au rang des Verbes dans leurs Méthodes & en faire des Modes de conjugaifon ? Pourquoi leur pratique donne-t-elle fur le champs un démenti à leur penfée ? C'eft, ce me femble, replonger la lumiere dans les ténebres. J'avoue franchement qu'il n'eft pas en

mon pouvoir d'être ſi inconſéquent : dautant plus que ſi la penſée eſt juſte ; il faut que la méthode ſoit défectueuſe : & ſi la méthode eſt bonne; il faut que la penſée ne ſoit pas vraie. Reprenons la marche de l'eſprit humain dans l'inſtitution des Parties d'oraiſon.

En conſidérant les qualifications & les actions, on s'eſt aperçû qu'elles pouvoient avoir différentes modifications : & comme l'objet de la Parole eſt de tout exprimer ; on a cherché le moyen d'énoncer ces modifications par des mots dont le caractere conſiſtât dans cette nouvelle idée, qui n'eſt aucune des précédentes, n'étant ni dénomination de choſes, ni qualification, ni action, mais ſimple modification d'action ou de qualification. De là l'origine & la fonction des ADVERBES, qui conſtituent une ſixieme eſpece de mots : tels ſont

promptement, *lentement*, *toujours*, *quelquefois*, &c.

La variété des objets ayant produit

dans le Langage les différentes eſpeces de mots que je viens d'expliquer, il étoit naturel que le nombre des mêmes objets ou la répétition des mêmes actions procurât l'établiſſement d'une ſeptieme ſorte propre à marquer le calcul. Ainſi les NOMBRES ſe trouvent dans toutes les Langues : y font bande à part, étant auſſi différens des autres mots par leurs accidens que par la ſource & le motif de leur inſtitution. C'eſt pourquoi il eſt ſurprenant que les Grammairiens ſe contentent d'en faire des liſtes, ſans leur donner place dans les parties d'oraiſon ; comme s'ils n'étoient pas, auſſi bien que les autres mots, enfans légitimes de la Parole & membres néceſſaires du Langage. Quelle autorité leur défend de ſe placer en ordre ; puiſqu'ils ont un emploi modificatif auſſi marqué & auſſi diſtingué que ceux des autres eſpeces ? Je ne connois pas cette ſorte d'autorité : la Nature & l'Uſage, dont ils tiennent leur naiſſance & leur ſervice, ont ſeuls

un pouvoir ſupreme & deſpotique ; auquel il ſeroit ridicule d'opoſer quelque nom que ce ſoit. Si la Routine s'aviſe de faire à la Méthode un reproche d'innovation ; celleci lui répondra modeſtement que ce n'eſt pas innover que de rétablir les choſes dans leur état naturel, en ſe conformant à l'uſage. Une énumération d'eſpeces générales, ſous laquelle ne ſe trouvent pas compris des mots uſités & qui confond des mots eſſenciellement différens, n'offre certainement pas un plan exact. Je ne prétens pas néanmoins faire ici un procès à ceux qui ont travaillé avant moi ſur la Grammaire ; je ſais que les premiers travaux atteignent rarement à la perfection : mais je ne crois pas nonplus qu'on ſoit fondé à m'en faire un ſur ce que je réhabilite les Nombres dans les honneurs de la Grammaire, dont il ſemble qu'on avoit affecté de les dégrader. Je les place donc au rang des eſpeces générales ; parcequ'ils en ſont réellement une, l'idée de CAL-

CUL étant une idée ſpéciale, qui en diſtingue l'emploi modificatif & qui ne peut ſe raporter à aucune de celles qui conſtituent les autres eſpeces. Je n'ai en cela d'autre mérite que celui d'une architecture réguliere, qui n'exclud de ſon plan aucun des matériaux que la Langue a mis en euvre, les plaçant tous avec ſymétrie dans le corps de ſon édifice.

Après avoir pourvû aux parties de la Parole propres à exprimer la diſtinction, la dénomination, la déſignation, la qualification, l'action, la modification, & le calcul, on ſentit que le fonds des idées modificatives, ſous leſquelles on pouvoit conſidérer les divers objets & en parler, n'étoit pas encore épuiſé. On obſerva qu'il y avoit entre les choſes certains Raports qui faiſoient que l'une étoit affectée par l'autre & en recevoit une influence déterminative à quelque maniere d'être ou d'agir. L'imagination fit même apercevoir que ſon ſeul pin-

ceau suffisoit pour multiplier ces Raports & en suposer de nouveaux. Cette idée modificative de *RAPORT* exigea des mots propres à l'énoncer, en présentant les objets sous ce nouvel aspect. Ainsi prirent naissance les PRÉPOSITIONS. Elles vinrent occuper le huitieme rang dans l'ordre des Especes générales dont le Discours est construit : telles sont

à, *en*, *pour*, *par*, *sans*, &c.

Leur service consiste donc dans l'indication d'un raport déterminatif, par le moyen duquel une chose en affecte une autre. La Préposition annonce toujours celle qui affecte, qu'on nomme le complément du raport, & que par cette raison elle a sous son régime. Quoique les Prépositions soient en petit nombre ; elles ne sont pas moins un des principaux ornemens de nôtre Langue. Nos Grammairiens n'en ont pas encore expliqué la nature ni l'emploi : je n'ai garde de leur en savoir mauvais gré ; mon amour-propre se trouvant trop satisfait de pou-

voir, après un ſi grand nombre d'auteurs, préſenter au Public mon ouvrage comme quelque choſe de neuf. Cette eſpece de mots eſt d'un plus fréquent uſage dans les Langues analogues que dans les tranſpoſitives ; parcequ'elle y ſuplée à la variété de la terminaiſon, dont cellesci ſe ſervent.

Si l'on s'eſt aperçû qu'on avoit beſoin de mots qui fuſſent propres à indiquer les Raports qu'on met entre les choſes pour fixer l'idée de l'une par l'idée de l'autre ; on a également dû s'apercevoir que ſe trouvant très ſouvent unies & liées enſemble, ou par ſimple jonction ou par des conſéquences & des enchainemens analogiques, il étoit néceſſaire, pour faire un diſcours bien ſuivi, d'avoir auſſi des mots capables d'exprimer ces Liaiſons. Ce qui a mis en uſage une neuvieme eſpece de mots, dont le nom marque clairement le ſervice. Ce ſont les CONJONCTIONS : tels que

mais, &, ni, quoique, cependant, donc, &c.

Avec toutes ces facilités on ſe trouvoit encore en diſette de mots pour exprimer nettement tout ce qu'on vouloit faire entendre. Comment caractériſer ce qu'on apele tour d'expreſſion & mouvement d'ame ? par exemple, d'interrogation, de démonſtration, d'aveu, d'aſſertion, de commandement, d'imprécation, d'admiration, d'extrait, de ſenſibilité, & autres tours pareils. Car l'homme a non ſeulement envie de faire connoitre l'eſſenciel & l'étendue de ſa penſée ; il veut de plus en manifeſter la maniere, c'eſt à dire ce dont elle eſt elle même affectée dans ſa propre opération. Il faut donc que la Parole puiſſe également préſenter les images que nous nous formons, & les impreſſions que ces images font ſur nous ou que nous voulons qu'elles faſſent ſur ceux à qui nous les communiquons. Ces termes propres à préſenter ces impreſſions ne ſe trouvoient pas dans les eſpeces précédentes : mais l'induſtrie, qui n'a jamais reſté

dans l'indigence, a trouvé dans les trésors de la faculté naturelle de quoi fournir à ce service : elle en a tiré pour cet effet les PARTICULES ; dont la notion est ici très différente de celle qu'en ont donnée quelques Grammairiens. Ils ont compris indifféremment sous ce nom des mots de plusieurs especes & baucoup mieux connus par leur propre dénomination que par ce nouveau surnom, qu'ils ont défini, *une sorte de petit mot, telles que les conjonctions, les prépositions, & autres de cette nature.* Selon cette définition la Particule n'est pas tout petit mot, mais seulement une sorte ; savoir laquelle, c'est ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'expliquer : ils se sont contentés de raporter, par forme d'exemples, les conjonctions & les prépositions, en désignant encore d'autres mots pareils à ceuxla sans les nommer. Oseroit-on leur demander quels sont ces autres mots qui ne sont ni conjonctions ni prépositions quoique de la même nature ? la curio-

ſité n'eſt, ce me ſemble, pas mal placée ; le deſir d'être inſtruit la produit. En attendant qu'ils daignent nous bien expliquer leur penſée, j'aſſûre mon Lecteur que je le reſpecte trop pour ne pas craindre d'abuſer de ſa patience, en lui préſentant des acceptions vagues & indéciſes aulieu de définitions préciſes qu'il attend. Je lui dis donc très diſtinctement & très clairement que je prens le mot de *Particule* dans un ſens propre & particulier à lui ſeul ; comme j'ai pris & tout le monde prend les mots *adverbe*, *prépoſition*, *conjonction*, & chacun de ceux qui ſervent à nommer les autres parties d'oraiſon. Ainſi j'en fais une dixieme & derniere eſpece, diſtinguée de toutes celles qui ont été cy-devant mentionnées ; ne comprenant dans cet ordre & ſous ce nom que les mots deſtinés à énoncer de ſimples tours d'expreſſion & des mouvemens d'ame : tels que

oui, *non*, *cy*, *que*, *fy*, *aih*, *oh*, *ah*, *hélas*.

Je pouvois donner à cette eſpece le nom d'*Interjection* uſité dans la Grammaire Latine : mais deux motifs m'en ont empéché : l'un de gout, parceque ce mot me paroiſſoit n'avoir pas l'air aſſez françois : l'autre fondé en raiſon, parceque le ſens en eſt trop reſtraint pour comprendre tous les mots qui apartiennent à cette eſpece. Voilà pourquoi j'ai préféré celui de *Particule*, qui eſt également en uſage.

L'art de la Parole n'admet pas d'autres modifications générales dans les idées : parconſéquent elle roule ſur neuf parties d'oraiſon dans les Langues Tranſpoſitives, & dans les Analogues ſur dix. Par leur moyen l'expreſſion répond à l'étendue de l'eſprit & marche d'un pas égal avec la penſée : quand on confond l'une ; c'eſt marque qu'il y a de l'obſcurité dans l'autre ou de l'inattention à toutes les deux. Entre ces dix parties d'oraiſon, celles des Subſtantifs, des Adjectifs, des Verbes, & des Adverbes ſont

les plus nombreuſes & font, dans l'étude des Langues, le travail pénible de la mémoire. Je traiterai chacune en particulier après avoir parlé de la Conſtruction en général, ce que je vas faire dans le Diſcours ſuivant ; afin de ne pas laiſſer inconnus les principes que le détail ſuposera, & de n'être pas obligé de poſer & répéter les maximes communes à chaque fois qu'il faudra en faire l'aplication. Ce fondement eſt dautant plus néceſſaire que, pour abréger & faciliter la méthode, mon plan eſt de renfermer dans un ſeul Diſcours tout ce qui concerne la partie d'oraiſon qui en eſt le ſujet, ſoit accidens ſoit conſtruction. Le génie de la Langue & le gout de la Nation m'ont paru l'exiger ainſi, tant pour l'art d'inſtruire que pour la commodité d'aprendre.



III. DISCOURS,

Sur la Construction, la Frase, le Régime, & tout ce qui concerne les regles générales de la Syntaxe.



Ai déjà dit que l'Usage étoit également le maitre de placer les mots dans l'ordre du discours, comme il l'étoit de les introduire : de sorte que leur arrangement n'est point arbitraire, & qu'il faut à cet égard, comme à tous les autres, se conformer à ce qu'il a établi : un mot déplacé est une aussi grande faute dans le langage qu'un mot corrompu ou non usité. Outre l'arrangement, il arrive encore aux mots de varier leur forme, selon les fonctions auxquelles on les destine & les divers raports qu'on met entre eux ; surtout dans les Langues transpositives, où la terminaison fournit abondamment à cette variété. Il est donc es-

ſenciel de connoitre quelle place chaque mot doit occuper & ſous quelle forme il doit paroitre. C'eſt là ce qu'on nomme en François CONSTRUCTION, & ce que les Grammairiens traitent ſous le nom de SYNTAXE : terme d'art & Grec d'origine, qui dit préciſément la même choſe que le terme françois dont je me ſers.

Les loix de la Conſtruction ne ſont pas uniformes dans toutes les Langues : ce qui eſt élégance dans l'une eſt défaut dans l'autre : il y a même une différence totale entre les Tranſpoſitives & les Analogues. Mais pour bien comprendre ces différences & ces loix, il faut ſavoir que les Mots ne ſont pas ſeulement établis pour repréſenter chacun une idée ou pour diſtinguer un objet : ils ſont encore chargés de repréſenter par leur aſſemblage l'union des idées, pour exprimer un ſens ſuivi, c'eſt à dire l'image de la penſée. Cette image, préſentée à l'oreille par la voix ou à l'euil par l'écriture, ſupoſe néceſſairement trois ſujets ;

l'un qui peint ſa penſée ou qui parle : l'autre à qui l'on montre le tableau ou à qui l'on parle : & le troiſiéme qui eſt peint ou de qui l'on parle. La Grammaire déſigne ces trois ſujets par le nom de PERSONNES, qu'on diſtingue dans le diſcours en PREMIERE, SECONDE, & TROISIEME.

Lorſque c'eſt de ſoi qu'on parle ; le diſcours ſe fait en premiere perſonne ; comme quand on dit,

j'ai beau courir après la fortune je ne ſaurois l'atteindre.

Lorſqu'on parle de celui à qui on adreſſe la parole ; le diſcours ſe fait en ſeconde perſonne ; ainſi que dans cet exemple,

vous deſirez ce que vous n'obtiendrez jamais.

Lorſqu'on parle d'autre que de ſoi & de celui qu'on entretient ; le diſcours ſe fait en troiſieme perſonne ; comme dans le ſuivant,

la bonne compagnie eſt une école qui inſtruit mieux que le college.

En quelque perſonne que le diſcours s'exprime, tout aſſemblage de mots fait pour rendre un ſens eſt ce qu'on nomme FRASE. De ſorte que c'eſt le ſens qui borne la Fraſe : elle commence & finit avec lui : & ſelon qu'il eſt plus ou moins composé, elle eſt plus ou moins nombreuſe. Pluſieurs ſens particuliers réunis ou liés pour en former un qui réſulte de la totalité font la fraſe qu'on nomme PÉRIODE. Un ſeul ſens conſidéré à part, ſoit lié ſoit iſolé, fait la ſimple fraſe. La Période change de forme & d'ordonnance ſelon le nombre de ſes membres & le degré de leur liaiſon. De ce degré de liaiſon dépend la vraie regle de la Ponctuation; comme on le verra quand nous en ſerons à ce qui concerne cette partie de l'Orthographe, que je reſerve pour la cloture de mon ouvrage.

Si dans le cours d'un diſcours il ſe trouve fréquemment de ces réunions de ſens, & qu'elles y ſoient exprimées par les termes deſtinés à remplir cet em-

ploi ; cela fait le Stile lié : ſi elles y ſont rares ou ſupoſées & non énoncées ; cela fait le Stile coupé : premiere diviſion du Stile proſaïque, qui en admet auſſi baucoup d'autres. Car non ſeulement le plus ou le moins de liaiſons entre les fraſes & l'attention à énoncer ou à ſupoſer ces liaiſons, mais encore le choix des expreſſions baſſes ou nobles, des termes naturels ou recherchés, des mots propres ou impropres, l'emploi litéral ou figuré, la netteté ou la confuſion de l'arrangement, la diction meſurée ou négligée, la hardieſſe des tranſpoſitions ou l'attachement ſervile au tour vulgaire de la fraſe ſont autant de ſources différentes d'où naiſſent les diverſités du Stile. Qui en donneroit une fine & critique expoſition feroit ſans doute un préſent gracieux au Public : la matiere eſt digne d'occuper une plume délicate. Comme cet article n'eſt point de ma tâche, n'ayant d'autre but dans mon travail que les principes de la Parole & non ſes

élégances ; j'abandonne toutes les obſervations qu'on pourroit faire ſur le Stile, pour me borner uniquement à ce qui regarde l'union grammaticale des mots. Cette ſorte d'union établit entre eux un RÉGIME, qui eſt très diſtingué de ce que je viens de nommer *ſtile ;* ce dernier conſiſtant dans des raports de convenance dont le gout fait choix pour la conduite du diſcours, & l'autre dans des raports de dépendance ſoumis aux regles pour la conſtruction de la fraſe. Je vas en donner une explication bien détaillée, capable de mettre au fait de la Grammaire les perſonnes que l'état ou la négligence a empéché de s'en inſtruire.

Le Régime n'eſt autre choſe que le concours des mots pour l'expreſſion d'un ſens ou d'une penſée. Dans ce concours de mots, il y en a qui tiennent le haut bout ; ils en régiſſent d'autres, c'eſt à dire qu'ils les aſſujettiſſent à certaines loix : il y en a qui ſe préſentent d'un air

ſoumis ; ils ſont régis ou tenus de ſe conformer à l'état & aux loix des autres : & il y en a qui, ſans être aſſujettis ni en aſſujettir d'autres, n'ont de loi à obſerver que celle de la place dans l'arrangement général. Ce qui fait que quoique tous les mots de la fraſe ſoient en régime, concourant tous à l'expreſſion du ſens, ils ne le ſont pas néanmoins de la même maniere ; les uns étant en régime dominant, les autres en régime aſſujetti, & des troiſiemes en régime libre, ſelon la fonction qu'ils y font.

Puiſque le Régime tend à former un ſens en réuniſſant les mots par un concours réciproque de chacun d'eux, & que ce concours n'eſt que le raport mutuel de leurs fonctions particulieres ; il faut bien connoitre le nombre & la qualité de ces différentes fonctions. Elles conſtatent les parties qui peuvent être admiſes dans la ſtructure de la fraſe, pour en faire le tableau de la penſée. Je trouve qu'il faut dabord un ſujet & une

attribution à ce ſujet ; ſans cela on ne dit rien. Je vois enſuite que l'attribution peut avoir, outre ſon ſujet, un objet, un terme, une circonſtance modificative, une liaiſon avec une autre, & de plus un accompagnement étranger ajouté comme un hors-d'euvre, ſimplement pour ſervir d'apui à quelquune de ces choſes ou pour exprimer un mouvement de ſenſibilité occaſionné dans l'ame de celui qui parle. Voilà donc ſept parties conſtructives ou ſept différentes fonctions que les mots doivent remplir dans l'harmonie de la fraſe. Il faut que les uns énoncent le ſujet : que les autres expriment l'attribution faite au ſujet : que quelquesuns en marquent l'objet : que d'autres dans le beſoin en repréſentent le terme : qu'il y en ait, quand le cas échoit, pour la circonſtance modificative, ainſi que pour la liaiſon toutes & quantes fois qu'on voudra raprocher les choſes : il faut enfin énoncer les accompagnemens acceſſoires lorſqu'il plaira à

l'orateur d'en ajouter à la penſée.

Donnons maintenant à ces parties conſtructives des noms convenables & bien expliqués ; qui, les diſtinguant l'une de l'autre & indiquant clairement leurs fonctions dans la compoſition de la fraſe, nous aident à pénétrer dans l'art de la Conſtruction. Car enfin c'eſt par leur moyen qu'on forme des ſens : qu'on tranſporte & qu'on peint dans l'eſprit des autres l'image de ce qu'on penſe ſoi-même.

Tout ce qui eſt employé à énoncer la perſonne ou la choſe à qui l'on attribue quelque façon d'être ou d'agir, paroiſſant dans la fraſe comme Sujet dont on parle, ſe nomme par cette raiſon SUBJECTIF. Il y tient le principal rang, toujours en régime dominant, jamais en aſſujetti.

Ce qui ſert à exprimer l'aplication qu'on fait au ſujet, ſoit d'action ſoit de maniere d'être, y concourt par la fonction d'Attribution ; puiſque par ſon

moyen on aproprie cette action à la personne ou à la chose dont on parle. Il sera donc très bien nommé ATTRIBUTIF. Il est immédiatement soumis au Subjectif, toujours obligé d'en suivre le nombre & la personne quelquefois même le genre : parconséquent il est à son égard en régime assujetti.

Ce qui est destiné à représenter la chose que l'attribution a en vûe & par qui elle est spécifiée figure comme Objet. De sorte que je ne saurois lui donner un nom plus convenable que celui d'OBJECTIF. Il est toujours régi par l'Attributif.

Ce qui doit marquer le but auquel aboutit l'attribution ou celui duquel elle part présente naturellement un Terme. Cette fonction le fait nommer TERMINATIF.

Ce qu'on emploie à exposer la maniere, le temps, le lieu, & les diverses circonstances dont on assaisonne l'attribution gardera le nom de CIRCONS-

TANCIEL ; puiſque toutes ces choſes y paroiſſent d'un air de Circonſtance.

Ce qui ſert à joindre ou à faire un enchainement de ſens ne peut concourir que comme moyen de Liaiſon : par conſéquent ſon vrai nom eſt CONJONCTIF. Il n'eſt ſous le régime d'aucune des autres parties & a ſouvent l'Attributif ſous le ſien.

Ce qui eſt mis par addition, pour apuyer ſur la choſe ou pour énoncer le mouvement d'ame, ſe place comme ſimple Accompagnement : c'eſt pourquoi je le nommerai ADJONCTIF.

Autant qu'il eſt néceſſaire de donner une attention particuliere à ces termes de *Subjectif*, *Attributif*, *Objectif*, *Terminatif*, *Circonſtanciel*, *Conjonctif*, & *Adjonctif*, pour connoitre parfaitement les regles de la Conſtruction ; autant il eſt important de s'en rendre l'uſage familier, pour épargner les circonlocutions, avoir des expreſſions propres à traiter l'art, ainſi qu'à conduire & fixer les

idées de ceux qui ſouhaitent s'inſtruire. Surtout il ne faut jamais oublier que ce ſont ſept différentes parties conſtructives, ſur leſquelles roulent l'ordre & la compoſition des fraſes, ou ſept membres qui en forment le corps. Ainſi la conſéquence dont eſt leur notion m'engage à rendre, par des exemples, mes définitions ſenſibles, aux riſques de paroître un peu prolixe. L'analyſe de la période ſuivante ſuffira.

Monſieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage ſolide ſur la fortune; cependant, choſe étrange! nous donnons toujours la préférence à celleci.

Cette période eſt compoſée de deux fraſes, dans chacune deſquelles ſe trouvent les ſept membres mentionnés. Il eſt maintenant queſtion de montrer par quel mot chacun y figure.

Le Subjectif eſt énoncé dans la premiere fraſe par ces deux mots *le mérite* & dans la ſeconde par *nous*; parcequ'ils

y repréſentent un ſujet à qui l'on attribue une action, qui eſt pour *le mérite* celle d'*avoir* & pour *nous* celle de *donner*.

L'Attributif ſe voit dans *ait* & *donnons*; puiſqu'ils y ſervent à apliquer l'évenement au ſujet. Ce que chacun fait en ſuivant le régime auquel l'aſſujettit ſon Subjectif; *ait* ſe trouvant au ſingulier & à la troiſieme perſonne pour ſe conformer à ſon ſubjectif qui eſt *le mérite*, & *donnons* à la premiere perſonne du pluriel parceque *nous*, qui eſt ſon ſubjectif, eſt de pareil nombre & de pareille perſonne.

L'Objectif eſt exprimé dans l'une de ces fraſes par ces mots *un avantage ſolide*, & dans l'autre par ceuxci *la préférence*: car ils y fixent l'attribution à un objet déterminé entre tous ceux qu'elle pourroit avoir, en nommant la choſe qu'on veut que le mérite ait & celle que nous donnons.

Le Terminatif devant repréſenter le

terme où se porte l'attribution, soit générale soit spécifiée par quelque objet, il est visible qu'en cette occasion il figure dans ces mots *sur la fortune* & dans ces autres *à celleci.*

Le Circonstanciel de la premiere frase est *ordinairement*, celui de la seconde *toujours*; puisque ces deux mots n'ont là d'autre service que d'énoncer une circonstance qui modifie l'attribution en forme d'habitude.

Le Conjonctif se présente ici dans les mots *quoique* & *cependant*. Ils y lient les deux sens exprimés par les deux frases; de maniere que l'un a raport à l'autre, & qu'il en résulte un sens complet, qui fait celui de la période.

L'Adjonctif est dans le premier membre de la période *monsieur*, dans le second ces deux mots *chose étrange*. Car, peu essenciels à la proposition, ils ne sont là que par forme d'accompagnement: l'un pour apuyer par un tour d'apostrophe: l'autre pour joindre à l'ex-

preſſion de la penſée celle d'un mouvement de ſurpriſe & de blâme.

Voilà le principal myſtere de la Conſtruction & ſon premier fondement aſſez ſenſiblement démontrés dans l'analyſe que je viens de faire. La connoiſſance en eſt indiſpenſable à qui ne veut pas être continuellement dans l'incertitude que laiſſent des Principes mal digérés, ni floter entre un flus & un reflus perpétuel de regles & d'irrégularités.

Aurois-je à craindre ici qu'on ne me fit un crime d'avoir ſubſtitué d'autres noms à ceux de *Nominatif*, *Verbe*, *Cas*, *Adverbe*, dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent dans les Ecoles pour nommer les parties de la fraſe? Non, on eſt aujourdui trop dégagé des préjugés & trop amateur de nôtre Langue pour prendre parti contre une méthode uniquement parcequ'il y en a une autre, ſans examiner laquelle des deux a l'avantage, ſoit par raport à l'art, ſoit par raport à ſon ſujet. Je ne crois donc pas avoir des

frondeurs

frondeurs à redouter : & j'eſpere que l'on conviendra avec moi que le reſpect dû aux anciens uſages ne peut jamais fonder une preſcription contre la vérité : qu'en fait d'arts & de ſciences la raiſon eſt ſupérieure à l'autorité : que ce n'eſt donc point par affectation ni par eſprit de ſingularité que j'ai abandonné ces termes de l'Ecole ; mais uniquement parcequ'ils m'ont parû ne pas convenir à la méthode françoiſe. En effet n'étant qu'au nombre de quatre peuvent-ils répondre au nombre de ſept ? qui, comme on vient de voir, eſt ſans conteſtation celui des membres qui peuvent entrer dans la ſtructure de la fraſe. Deplus ils n'indiquent pas nettement la nature de ce qu'on veut qu'ils déſignent ni la façon dont ces membres figurent entre eux. Dailleurs établis pour repréſenter d'autres idées totalement diſtinguées de celles dont il s'agit ici, ils cauſent de la confuſion & de l'embarras dans l'eſprit des perſonnes qui ne ſont pas ac-

coutumées à ce ſtile ſcolaſtique & tergiverſant , où les termes changent à tout moment de valeur, & où les mots introduits pour la préciſion ont ſouvent eux mêmes beſoin d'un cortege d'obſervations pour être bien entendus. Car enfin *verbe* & *adverbe* ſervent à nommer deux eſpeces dans les Parties d'oraiſon : *cas* eſt un terme établi pour marquer en général les diverſes terminaiſons dont les Subſtantifs & les Adjectifs ſont ſuſceptibles dans les Langues tranſpoſitives : & *nominatif* eſt le nom de l'un de ces cas ou de l'une de ces terminaiſons. Voilà les idées qu'ils préſentent dabord plûtôt que celles de membres de fraſe. Ce n'eſt que par une ſeconde réflexion & par une aplication nouvelle qu'on rapele, quand il le faut, ces dernieres idées, dont on les a encore chargés. Ajoutez à cela que nôtre Langue ne connoit ni *cas* ni *nominatif*, & que ſon régime ne ſe manifeſte pas, comme en Latin, par la variation des terminaiſons.

Ainſi ces expreſſions n'ayant aucune analogie avec les raports qui y ſont figurer les mots, ou comme ſujet, ou comme objet, ou comme terme d'attribution, ou comme circonſtance, ou comme lien, elles lui ſont toutafait étrangeres & y forment un langage barbare qui choque également l'oreille le ſens & le gout françois. Enfin dans toutes les Langues, même dans les tranſpoſitives, c'eſt ſouvent par toute autre choſe que par des Nominatifs, des Cas, & des Adverbes que l'on conſtruit des fraſes & qu'on forme des ſens, quoique toûjours par le moyen des membres mentionnés; auxquels il faut parconſéquent donner des noms qui leur conviennent, ſous quelque forme qu'ils ſe préſentent. Lorſqu'on dit, par exemple, en François,

précher ſans ceſſe ne contribue en aucune façon à convertir;

& en Latin,

tantis impediri occupationibus te præſente ſolet eſſe moleſtum,

ne voit-on pas ces deux frases formées des mêmes membres sans qu'il y ait rien néanmoins de ce qui est proprement nominatif cas & adverbe ? Comment nommera-t-on dans le détail les expressions de chacun d'eux ? N'est-il pas choquant de donner à un verbe & à une préposition le nom de *nominatif* ou de *cas* ? & celui d'*adverbe* à un substantif ou à un pronom accompagné de son adjectif ? Quoi donc de plus à propos que de tirer de leurs propres fonctions des noms analogues, toujours convenables, qu'on puisse apliquer à toutes les sortes de mots dont on voudra se servir pour remplir ces fonctions ? Ne se fait-on pas aussi mieux entendre des personnes qui ont le bon-sens en partage en disant que ces expressions servent à énoncer le sujet, l'attribution, la circonstance, & l'objet de l'action, qu'en disant qu'elles sont le nominatif, le verbe, l'adverbe, & le cas de la frase ? Termes dautant plus impropres en ces occasions qu'outre

qu'ils ne répondent ni au nombre ni à la qualité des fonctions ſous leſquelles les expreſſions figurent, ils préſentent encore une autre idée qu'on n'y rencontre pas. Ces raiſons doivent toucher, ſurtout les maitres de l'art, qui ſavent de quelle importance il eſt de ne point faire abus des termes dans les ouvrages de méthode & d'inſtruction. N'eſt-ce pas cet abus qui a fait voir à un de nos meilleurs eſprits des chimeres de difficultés dans nôtre Langue ? Il n'a pas héſité à dire que dans cette fraſe,

une infinité de perſonnes ont réſolu de ſe liguer,

le régime étoit contraire à la regle ordinaire de la Grammaire, en ce que le verbe n'étoit pas régi par le nominatif *infinité* qui eſt au ſingulier mais par le génitif *perſonnes* qui eſt au pluriel. Le terme de *nominatif* lui a fait confondre ici l'idée d'un membre de fraſe avec l'idée d'un cas de déclinaiſon. Ce qu'il n'auroit pas fait ſi aulieu du terme de *nominatif* dans

la ſtructure de la fraſe celui de *ſubjectif* avoit été en uſage. Il auroit vû, dans cet exemple, que ce membre ne conſiſtoit pas ſeulement dans le mot *infinité* mais dans ces quatre enſemble *une infinité de perſonnes* : que parconſéquent l'Attributif ou le verbe étoit & devoit, ſelon la ſyntaxe ordinaire, être régi par la collection de tous ces mots & non par un d'eux ſéparément des autres. Il auroit encore vû, s'il avoit eû les idées françoiſes, que nôtre Langue n'a point de cas : que *de* n'eſt pas plus le caractere d'un génitif dans ce premier exemple que dans celuici,

il eſt parti de grand matin :

que ce petit mot eſt là une prépoſition placée entre deux ſubſtantifs, pour marquer le raport qu'il y a de l'un à l'autre, conſiſtant à ſpécifier l'infinité par l'indication de ce qui la compoſe. A l'égard du nombre il eſt vrai que le ſecond ſubſtantif ſe trouvant au pluriel & faiſant partie du Subjectif, il détermine ce mem-

bre de frase au pluriel, à quoi parconséquent l'Attributif s'assujettit: mais tout cela se fait sans nominatif ni génitif, de la même maniere que dans cette autre frase, où le collectif est un adverbe,

bien des gens sont venus me voir.

Il ne faut pas nonplus être étonné que dans la même sorte de frase le verbe soit au singulier lorsqu'il ne se trouve rien de pluriel dans le Subjectif, & qu'on dise par exemple,

une infinité de monde a péri dans cette attaque.

Ce régime est dans la regle la plus simple & la plus ordinaire.

Enfin s'il y a quelquun d'assez mauvaise humeur pour fulminer contre mes termes; je le prie de m'en fournir d'autres & le nombre convenable. Si l'habitude l'empeche de changer ses expressions, quoiqu'il en voie l'imperfection & l'insuffisance; je respecterai une chaine dont je connois la force; ma tâche ne consistant qu'à trouver le vrai & à dire

ce que le ſujet exige, non à le faire gouter aux hommes, c'eſt leur affaire propre. Tout auteur ne doit avoir d'autre prétention ni d'autre vûe que de bien traiter ſa matiere. Je demande ſeulement à cet homme, ſi conſtant dans les maximes qu'on lui a ſuggérées, qu'il ait la politeſſe de ne pas fronder un gout autoriſé par le génie de la Langue Françoiſe, fondé en raiſon, & qui n'a d'autre contradicteur que l'impuiſſance de renoncer à l'habitude: foibleſſe auſſi ordinaire à l'Eſprit qu'au Cœur.

Après avoir expliqué les diverſes fonctions des membres qui, entrant dans la ſtructure de la fraſe, font l'objet de la Conſtruction, & leur avoir donné des noms convenables; il me ſemble que les obſervations ſuivantes ſe préſentent naturellement.

On voit dabord qu'il n'eſt pas eſſenciel à la fraſe de renfermer tous ces membres, l'Adjonctif s'y trouvant rarement, le Conjonctif n'y ayant lieu que

lorſqu'elle fait partie d'une période & pouvant même n'y être pas énoncé. Souvent il n'y a point de Terminatif nonplus que de Circonſtanciel, comme dans cet exemple,

les Dieux aiment le nombre impair.

D'autrefois on n'a deſſein que d'exprimer la ſimple action du ſujet, ſans lui donner ni terme ni objet, & ſans l'aſſaiſoner de circonſtance ni d'aucun accompagnement ; comme quand on dit,

Titus aime. Les ennemis craignent. Nous ſommes perdus.

De cette premiere obſervation ſuit néceſſairement celleci ; que les membres ſans leſquels on peut abſolument conſtruire une fraſe ſont les cinq derniers ; mais qu'elle ne ſauroit ſe paſſer de Subjectif ni d'Attributif, ou expreſſément énoncés ou dumoins ſouſentendus ; parcequ'il n'y a point de diſcours ſans un ſujet dont on parle & ſans attribution pour qu'on en parle. Ce Subjectif eſt toujours énoncé dans les Langues

analogues par quelque mot destiné à ce service & distingué de ce qui énonce l'Attributif : aulieu que dans les Langues transpositives un seul & même mot remplit ces deux fonctions lorsque le Subjectif doit être exprimé par l'un des trois pronoms personnels ; le génie de ces Langues ayant établi que l'Attributif par sa terminaison feroit connoitre la personne, & seroit alors suffisant pour énoncer le sujet & l'attribution. Le Latin dit donc en un seul mot ce que le François dit en deux :

ambulat, times, odimus.

il marche, vous craignez, nous haïssons.

Il faut encore observer que ces membres de frase peuvent être ou simples ou composés. Ils sont simples lorsqu'ils sont formés d'un seul mot, ainsi que dans cet exemple,

César fut toujours victorieux.

Ils sont composés lorsqu'ils sont formés de plusieurs mots réunis : & cette réunion peut se faire en trois manieres.

La premiere ſe fait par le régime : il diſpoſe & unit tous ces mots de façon qu'ils ne concourent qu'à un ſeul point : le Subjectif ne renfermant qu'un ſujet, l'Attributif qu'une attribution, & ainſi des autres membres, comme dans la fraſe ſuivante,

le plus profond des Phyſiciens ne connoit pas avec une certitude évidente le moindre des reſſorts ſecrets de la nature.

Le Subjectif y préſente un ſujet unique par les cinq premiers mots : l'Attributif une attribution négative par les trois ſuivans : le Circonſtanciel de même une ſeule circonſtance par les quatre qui viennent après : enfin l'Objectif qu'un objet par les huit derniers mots.

La ſeconde maniere dont les mots ſe réuniſſent pour former un membre de fraſe eſt par jonction : la pluralité des mots s'y trouve pour marquer la pluralité des choſes qui font le caractere du membre ; c'eſt à dire qu'alors le Subjec-

tif renferme plus d'un ſujet, l'Attributif plus d'une action, l'Objectif plus d'un objet, le Circonſtanciel plus d'une circonſtance, & les autres membres pareillement : telle eſt cette fraſe,

hélas, madame, vôtre fils & vôtre fille ſont & ſeront toujours ſans inquiétude la cauſe de vos maux & la ſource de vos chagrins.

On voit bien que chaque membre a une double énonciation. L'Adjonctif préſente un mouvement d'ame par *hélas* & un apoſtrophe par *madame*. Le Subjectif comprend deux ſujets *vôtre fils & vôtre fille*. L'Attributif énonce par *ſont & ſeront* une attribution préſente & une future. Le Circonſtanciel exprime pareillement deux circonſtances, l'une de temps par *toujours*, & l'autre de maniere par ces mots *ſans inquiétude*. Enfin l'Objectif renferme deux objets, *la cauſe de vos maux & la ſource de vos chagrins*.

La troiſieme maniere de réunion eſt par cohérence de fraſe. Alors le mem-

bre composé est lui même une frase construite de ses membres particuliers, mais subalterne d'une autre dont elle fait portion, ainsi que dans cet exemple,

qui cherche trop la satisfaction des sens trouve souvent ce qui le fait cruellement soufrir.

Le sujet à qui l'on attribue l'action de trouver & l'objet qui spécifie ce qu'on trouve sont énoncés chacun par une frase construite de quatre membres; chacune cependant ne fait qu'une portion de frase à l'égard du total, savoir un Subjectif & un Objectif, qui, avec l'Attributif *trouve* & le Circonstanciel *souvent*, forment le sens parfait de ce qu'on veut dire.

Ces observations faites, il convient de rechercher avec soin toutes les différentes sortes de frases qui en resultent, pour les ranger méthodiquement sous leurs especes générales. Comme il ne suffit pas de définir, qu'il est deplus très

important d'avoir des termes propres à la matiere qu'on traite ; on trouvera bon que je diſtingue par des noms tout ce que je définirai & analyſerai, & que, s'il n'en eſt point dans nos anciens maitres, je permette à mon ſujet de les créer.

Qu'on ſe reſſouvienne de la diſtinction que j'ai faite, dès le commencement de ce diſcours, entre la ſimple fraſe & la période. Ce que celleci a de propre regardant plus le ſtile que le régime, ce n'eſt que de la fraſe ſimple dont il eſt ici queſtion. On peut la conſidérer par quatre points de vûe, par le ſens, par le nombre des membres, par l'énonciation de ces membres, & par la forme de la ſtructure.

En conſidérant la fraſe par raport au ſens, on la trouve de trois eſpeces. Car elle peut n'avoir qu'un ſens commencé ou ſuſpendu, ſervant ſimplement à énoncer un des membres néceſſaires à l'expreſſion d'un ſens entierement formé : & je crois qu'en cette occaſion le nom de

FRASE SUBORDINATIVE lui convient très bien : telle eſt celle-ci,

qui a baucoup d'ambition ;

où il eſt clair que le ſens n'eſt pas achevé, & qu'elle doit être partie d'une autre plus nombreuſe, ſoit comme ſubjectif ou comme terminatif :

qui a baucoup d'ambition goute peu la vie tranquile :

il ne faut pas trop ſe fier à qui a baucoup d'ambition.

La fraſe peut auſſi avoir un ſens formé mais lié à un autre par un raport, ou de dépendance pour faire un compoſé, ou de pur aſſemblage pour former un total. Alors je la nomme FRASE RÉLATIVE : telles ſont celles des deux exemples ſuivans ; dont le premier montre un raport de dépendance, & le ſecond un ſimple raport de parties raſſemblées :

quoique la nature inſpire à l'homme l'amour de la liberté ; il ne travaille néanmoins qu'à ſe forger des chaines :

il faut que le Courtiſan ſe prépare à tous

les évenemens, faveurs & disgraces : qu'il ne soit ni enorgueilli par les unes ni abatu par les autres.

La frase enfin peut seule sans le secours d'aucune compagne exprimer un sens parfait & fini ; comme quand on dit,

nous cherchons envain le bonheur hors des sentimens & des pratiques de la piété chrétienne :

& c'est ce qu'on nomme FRASE DÉTACHÉE.

Si on examine la frase par le nombre des membres dont elle est construite ; on verra qu'elle se divise pareillement en trois especes.

La premiere, que je nomme FRASE INCOMPLETTE, se bornant aux membres essenciels Subjectif & Attributif, n'a ni Objectif ni Terminatif ni Circonstanciel :

les Politiques dissimulent :
on apele :
vous aimez :
allez donc.

La ſeconde, que je nomme FRASE COMPLETTE, eſt celle dans laquelle, outre le Subjectif & l'Attributif, ſe trouvent encore les trois ſuivans, Objectif Terminatif Circonſtanciel, ou quelquun d'eux ſelon que la nature de l'attribution le requiert, comme dans ces occaſions,

l'homme donne trop légerement ſa confiance aux adulateurs :

le fanfaron inſulte le foible :

l'ambitieux ſacrifie tout à la fortune :

le traitre ment impudemment.

La troiſieme, que je nomme FRASE INTÉGRALE, eſt celle qui renferme tous les membres mentionnés dans l'énumération : telle eſt celleci,

monſieur ſi vous me faites promtement réponſe :

dans laquelle ils ſont tous ſept diſtinctement énoncés, chacun par un ſeul mot & dans l'ordre ſuivant ; l'Adjonctif par *monſieur*, le Conjonctif par *ſi*, le Subjectif par *vous*, le Terminatif par *me*, l'Attributif par *faites*, le Circonſtanciel

par *promptement*, enfin l'Objectif par *réponse*. On voit, par ces définitions comme par les exemples raportés, que le Conjonctif & l'Adjonctif sont indifférens pour déterminer la frase à être ou complette ou incomplette ; mais qu'ils sont nécessaires pour la rendre intégrale.

Lorsqu'on regarde la frase par l'énonciation de ses membres ; on y remarque trois différentes faces, selon les différentes manieres dont ils y sont énoncés. Ils peuvent l'être par une expression simple, c'est à dire par un seul mot dénué de tout accompagnement excepté de l'article & de ce qu'on nomme auxiliaire ; car ces deux sortes de mots s'unissent si fortement aux autres dans l'énonciation d'un membre de frase qu'ils n'en alterent point la simplicité. On peut aussi énoncer ces membres par plusieurs mots unis ensemble. Deplus le Subjectif ou l'Attributif & quelquefois même tous les deux peuvent n'y être pas expressément énoncés mais y être simplement sousen-

tendus. Je nomme FRASE SIMPLIFIÉE la premiere maniere, telle que celleci,

le cœur trompe ſouvent l'eſprit.

Je nomme FRASE COMPLIQUÉE celle où les membres ſe trouvent énoncés de la ſeconde maniere, comme dans l'exemple ſuivant,

celui qui menace le plus n'eſt pas dans l'occaſion le plus à redouter.

Je nomme FRASE IMPLICITE celle dont les membres eſſenciels ſont ſouſentendus, ou dont l'un des deux l'eſt, ainſi que dans les ſuivantes,

à moi camarades,

heureux l'homme ſans attachement!

pourquoi ſe fier à des témoignages ſuſpects?

La fraſe vûe par la forme de la ſtructure a auſſi trois différences eſſencielles & générales, qui conſtituent tout autant de formes : l'une EXPOSITIVE, la ſeconde IMPÉRATIVE, & la troiſieme INTERROGATIVE. Chacune de ces formes influe d'une façon particuliere ſur

l'harmonie des membres. La frase est Expositive par sa forme lorsqu'elle décrit simplement ; soit en narrant, soit en faisant une hypothese, soit en tirant une conséquence :

l'interêt, le plaisir, & la gloire sont les trois grands mobiles de nos actions & de nôtre conduite :

les hommes seroient tous heureux si l'équité les gouvernoit tous :

il faut qu'il y ait des passions pour qu'il y ait des vertus.

Elle est Impérative lorsqu'elle fait entendre qu'on exige quelque chose ; soit par commandement, par exhortation, ou par suplication. Ce qui s'exécute dans les Langues transpositives par des terminaisons destinées à cet effet, & qui constituent un des Modes de leurs Verbes. Mais dans nôtre Langue cette forme se donne à la premiere & seconde personne en suprimant le pronom qui devroit être le Subjectif & mettant en apostrophe toute dénomination à qui s'adresse le discours :

fuyons la mauvaiſe compagnie :
n'attens pas au lendemain :
obéiſſez au prince :
mortels gardez-vous des apas ſéducteurs.

Pour la troiſieme perſonne l'on ne ſuprime rien ; on ajoute ſeulement la particule *que*, & l'on met le verbe au mode ſubjonctif. On diroit donc,

qu'il aille :
qu'ils écoutent :
que chacun faſſe ſon devoir :
que les troupes aient défilé avant la nuit.

La fraſe eſt interrogative lorſqu'elle a un tour d'enquête ; qu'elle peut prendre par maniere de queſtion, de doute, ou d'avis, comme on voit dans ces exemples,

qu'avez vous réſolu ?
quoi faire dans ces circonſtances ?
que ne profitoit-il de l'occaſion ?

Cette forme ſe donne par trois moyens. Le premier, en plaçant à la tête du régime l'un de ces pronoms relatifs *qui*, *lequel*, *que*, *quoi*, ſoit comme Subjectif Objectif ou Terminatif :

qui trouvera la pierre philoſophale?
laquelle des deux vous a plû?
que faire à tout cela?
à quoi s'amuſer en pareille compagnie?

Le ſecond moyen eſt en joignant à la dénomination l'adjectif pronominal *quel*:

quel monſtre vous a fait peur?
Quelle femme prendre pour ne s'en pas repentir?

Le troiſieme moyen eſt de tranſporter le Subjectif après le verbe qui ſert à énoncer l'Attributif. Mais il faut obſerver ſi ce verbe eſt d'un ſeul mot ou s'il eſt composé du participe & de l'auxiliaire, & ſi le Subjectif eſt un de ces huit pronoms, *je*, *tu*, *vous*, *nous*, *il elle*, *ou*, *ce*, ou quelqu'autre expreſſion; parceque cela fait quelque différence dans la tranſpoſition. Lorſque le Subjectif eſt un des pronoms mentionnés, ce qui arrive aſſez ordinairement; ſa tranſpoſition ne va pas juſqu'au delà du participe joint à l'auxiliaire; il ſe contente de ſe placer entre eux:

ai-je bien expliqué ce détail de Syntaxe?

as-tu profité de ſa bonne volonté?

avez-vous ſatisfait à vos engagemens?

ſommes-nous plus heureux dans l'élévation que dans la médiocrité?

ſont-ils arrivés à temps?

auroit-elle trahi ſon ami?

ſe voit-on des mêmes yeux dont on regarde les autres?

eſt-ce docilité que de ſacrifier la raiſon à l'opinion des hommes?

Lorſque le Subjectif eſt énoncé par d'autres mots que par quelquun de ces huit pronoms, ce qui n'arrive que dans les fraſes qui commencent par *que quoi* ou *quel*; alors ſa tranſpoſition va toujours juſqu'après le verbe entier, quoique compoſé d'auxiliaire & de participe:

qu'avoit fait vôtre fille pour la corriger ſi rudement?

à quoi auroient ſervi vos remontrances?

quel crime a commis cet homme?

On peut ajouter au pronom de la troi-

sieme personne une dénomination propre qui serve à énoncer conjointement avec lui le Subjectif. Alors la dénomination marche avant le verbe, sans empécher que le pronom ne vienne qu'après pour donner à la frase la forme interrogative :

la femme est-elle par son essence aussi raisonnable que l'homme? & l'homme est-il moins dominé par l'amour-propre que ne l'est la femme?

Il faut encore observer ici que lorsque le verbe qui énonce l'Attributif à la premiere personne finit par un *e* muet on y ajoute un accent aigu :

aimé-je à boire? ne m'en pressez donc pas: dussé-je déplaire? je ne trahirai point la vérité.

A la troisieme personne on ajoute un *t* entre deux tirets, quelle que soit la voyele qui termine le verbe :

le sage a-t-il toujours la vertu pour mobile? ne s'en écarte-t-il pas quelquefois?

Voilà,

Voilà, ce me ſemble, une analyſe exacte & un ordre aſſez clair pour les fraſes ; qui, de quelque côté qu'on les conſidere, ſe réduiſent, la période à part, à douze claſſes ; ſous leſquelles l'art de la Parole aſſemble ſes matériaux & fait marcher le diſcours. Elles ſont comme autant d'ordres d'architecture ; dont le mêlange bien entendu eſt la principale ſource des graces de l'élocution. Ce mêlange, conduit par un gout ſûr capable de donner à l'expreſſion la fineſſe de la penſée, d'y répandre la lumiere de l'intelligence, & d'en rendre la ſuite auſſi conſéquente que celle du raiſonnement, formera une piece d'un deſſin net & régulier quoique émaillée de différentes fraſes, tantôt Subordinatives, tantôt Rélatives, dautrefois Détachées, dans une occaſion Imcomplettes, dans une autre Complettes, quelquefois Intégrales, ici Simplifiées, là Compliquées, ailleurs Implicites, le plus ſouvent Expoſitives, Impératives quand il

le faut, enfin Interrogatives à propos. Ce ſont des noms; mais qui repréſentent des choſes réellement en uſage; que je viens d'expliquer & rendre ſenſibles à quiconque peut pouſſer l'aplication d'eſprit un peu au delà de celle qu'exige la lecture des Romans.

Analyſons maintenant le Régime avec la même exactitude que nous venons d'analyſer la Fraſe. Nous avons dit que c'étoit un concours de mots pour exprimer un ſens: ainſi le Régime ſupoſe un but & des moyens pour y parvenir: deux aſpects dont chacun a deux faces.

Le Régime conſidéré par rapport au but tend ou à la ſtructure de la Fraſe par le moyen des parties conſtructives, que nous avons trouvées au nombre de ſept, & à qui nous avons donné des noms convenables tirés de leurs fonctions: ou il tend à la ſimple expreſſion de ces parties par les mots qui doivent les énoncer. Dans le premier cas je le nomme RÉGIME CONSTRUCTIF, dans

le second RÉGIME ÉNONCIATIF. Si l'on dit, par exemple,

une belle femme triomphe aisément de l'homme le plus sage ;

alors les trois premiers mots & les six derniers sont en régime constructif avec les deux autres ; parcequ'ils concourent avec eux à former la frase comme étant deux de ses membres. Les trois premiers mots y figurent en qualité de Subjectif & les six derniers en qualité de Terminatif : mais les mots de chacun de ces membres sont entre eux en régime énonciatif ; parcequ'ils concourent simplement à énoncer ensemble cette partie, qui, étant énoncée, concourt ensuite à la structure de la frase. Tout cela fait voir que les mots forment les frases ; mais qu'ils ne les forment qu'autant qu'ils en énoncent quelque membre ou qu'ils contribuent à l'énoncer.

Le Régime considéré par raport aux moyens qu'il met en euvre, pour parvenir à la structure de la frase ou à l'é-

nonciation des membres, a également deux objets. Car les mots étant ſes ſeuls & néceſſaires moyens, il les doit employer d'une façon convenable à ſon projet. Cet emploi dépend de l'arrangement reſpectif dans lequel on peut les placer & de la diverſité des formes qu'on peut leur donner ; puiſque c'eſt tout ce dont ils ſont ſuſceptibles. Ainſi ils doivent dans le diſcours répondre, par le rang & par l'habillement, aux fonctions qui leur ſont diſtribuées. Je nomme RÉGIME DISPOSITIF celui qui ordonne des places ou de l'arrangement, & RÉGIME DE CONCORDANCE celui qui décide de la parure ou de la forme. Un exemple va me faire entendre parfaitement. Le mot adjectif qui exprime la qualification de beauté peut ſe préſenter ſous cinq différentes formes, ſavoir,

bel, beau, belle, beaux, belles :

le régime de concordance me fait employer la premiere forme avec les ſubſtantifs maſculins ſinguliers qui com-

mencent par une voyele ou par *H* non aſpirée, la ſeconde avec ceux qui commencent par une conſonne ou par *H* aſpirée, la troiſieme avec les féminins ſinguliers, la quatrieme avec tous les maſculins pluriels, & la cinquieme avec les féminins pluriels : je dis donc,

un bel animal, un bel habit,
un beau château, un beau hameau,
une belle perſonne, une belle harmonie,
les beaux jours, les beaux habits,
les belles actions, les belles hiſtoires.

Si dans toutes ces occaſions le régime de concordance a diſtribué les formes à l'adjectif ; le régime diſpoſitif lui a de ſon côté marqué la place qu'il occupe ; c'eſt par ſes loix qu'il y eſt immédiatement avant le ſubſtantif. Place qu'il ne lui eſt pas permis de changer, non plus que lorſque ce même régime le met après, ainſi que dans les exemples ſuivans,

perſonne colérique, animal furieux, château ruiné.

Toutes ces choſes bien démêlées & bien entendues, il eſt aiſé de voir que l'art de la Conſtruction conſiſte à ſavoir quel arrangement & quelle forme il faut donner tant aux membres qui forment la ſtructure de la fraſe qu'aux mots qui ſervent à énoncer ces membres. Comme les Mots ſe partagent par leur inſtitution en dix eſpeces ſelon les différences modificatives de leur emploi, ainſi que je l'ai fait voir dans le Diſcours précédent, & qu'il arrive que pluſieurs mots de différente eſpece concourent quelquefois à exprimer un ſeul des membres dont réſulte la fraſe ; il s'enſuit que c'eſt des prérogatives de l'eſpece que dépend le régime énonciatif, ſoit pour la façon de placer les mots, ſoit pour celle de les habiller. Je ne ſais ſi ma penſée s'entend ; l'exemple & l'analyſe vont la déveloper. *Grand* & *ſage* ſont de l'eſpece des Adjectifs ſervant à qualifier, *homme* eſt de celle des Subſtantifs ſervant à dénommer ; je veus joindre celuici avec

chacun des deux autres pour en faire des Subjectifs de frase ; quelle forme donnerai-je à l'adjectif? c'est à dire sous quel genre & quel nombre doit-il paroitre? & le placerai-je avant ou après le substantif? Quelle est la regle qui fait employer le singulier masculin de ces adjectifs & mettre l'un avant son substantif l'autre après dans cette frase?

le grand homme ne craint point la mort,
& l'homme sage la prévient.

On peut pareillement exprimer le Circonstanciel par un substantif accompagné d'adjectif & de particule tous régis par une préposition ; comme quand je dis,

avec de l'argent & de fortes instances on
gagne un cœur farouche ;

quelle forme & quel ordre exigent ces especes entre elles? Voilà l'état de la question ; sur laquelle il y a des regles fixes & universelles pour certaines especes, mais de fort variées pour d'autres. Elles seront détaillées avec soin

dans les Discours destinés à chaque espece en particulier : ensorte que ce qui regarde le régime énonciatif paroitra à mesure que je traiterai le détail de chacune des dix parties d'oraison sur lesquelles roule l'art de la Parole. Pour le présent je ne parlerai que du régime constructif, regardant uniquement les membres de la frase ; parceque ce Discours n'est fait que pour ce qui concerne les loix générales de la Construction, & pour expliquer ce que les Discours particuliers suposeront être sû.

C'est ici où se manifeste amplement cette influence de génie, dont nous avons réduit les variétés à trois classes, & dont la connoissance est la vraie pierre-de-touche de la bonne ou de la mauvaise méthode. Elle constitue la nature des Langues, en caractérise la différence, & prouve que leur génération ne se fait pas, nonplus que celle des animaux, d'une espece à l'autre. Vérité sensible à qui ne borne pas le Savoir à

ce que la ſeule mémoire fournit. Oſons donc parler le vrai langage de la Grammaire françoiſe : & procurons ici à nôtre Langue le même triomphe qu'elle a ſi glorieuſement remporté dans la Phyſique. Qu'elle ſache parler d'elle même auſſi pertinemment qu'elle parle de toutes les autres matieres ; par où elle s'eſt rendue ſi brillante & ſi familiere à toutes les nations de l'Europe. Ce zele, de quelque témérité qu'on l'accuſe, ſera peutêtre aſſez heureux pour produire de ſages retours ſur les principes du vrai : & qui me critiquera dabord pourra m'imiter dans la ſuite. Continuons nôtre plan avec le même courage qui nous l'a fait entreprendre : je dis *courage ;* car en vérité je n'ai point été ſtupide ſur les riſques que court un Auteur qui veut tenir ferme contre les préjugés & ne ſe point laiſſer entrainer par la foule.

Dans les Langues Tranſpoſitives l'arrangement des membres de la fraſe ſemble preſqu'arbitraire : il ſuit la force de

l'imagination. On y fait ordinairement précéder ce dont on eſt le plus frapé, & dont parconſéquent on veut dabord porter l'image dans l'eſprit de l'auditeur. Deplus la terminaiſon ou ce qu'on nomme *Cas* y produit des variations dans la forme ſelon la diverſité des fonctions ; les mêmes mots devant ſe terminer pour le ſervice de ſubjectif autrement que pour celui d'objectif & de terminatif. Si l'on veut dire, par exemple, que Didon aimoit fortement Enée ; on s'exprime ainſi,

ardenter Dido Æneam amabat :

mais pour faire un changement de ſens & dire qu'Enée aimoit foiblement Didon ; on fait dans le mot un changement de terminaiſon & l'on s'exprime de cette façon,

Didonem mediocriter amabat Æneas.

De ſorte que les deux mots *Didonem Æneam*, en quelque place qu'ils ſe trouvent, annoncent un Objectif par la ſeule force de leur terminaiſon ; comme *Dido*

Æneas annoncent un Subjectif. Outre cet effet de la terminaison, on voit encore par ces exemples le gout de l'arrangement. La premiere frase présente dabord la circonstance ou la maniere vive d'aimer comme le point le plus interessant, ensuite le Subjectif en qui se trouve cette maniere vive, après cela l'Objetif, & enfin l'Attributif. Dans la seconde frase l'objet aimé, semblant demander la principale attention comme dupe d'un amour foible, on le place à la tête : après lui paroit le circonstanciel avant l'Attributif ; parceque c'est plûtôt le peu d'amour que l'amour même qu'on veut faire entendre : le Subjectif, comme acteur peu vif & moins intéressant, fait la cloture. Je pense bien que dans cette Langue il étoit souvent assez indifférent de commencer la frase par l'un ou par l'autre de ses membres : mais je doute qu'il le fût autant que nous l'imaginons aujourdui que nous ne saurions pénétrer dans toutes les finesses de l'usage vivant.

F vj

Il y avoit ſans doute un choix d'ordre & de place en baucoup d'occaſions, fondé ſur le bon gout & la pratique habituelle des citoyens de Rome & des perſonnes diſtinguées. La preuve en eſt dans le reproche fait à Tite-Live ſur ſon ſtile, qu'on a dit tenir du terroir de ſa naiſſance : les Romains y virent une *Patavinité* que nous ne pouvons guere apercevoir ; parceque la connoiſſance de ces diſtinctions délicates dépendant du bon uſage, elle ſe perd dès que les Langues ceſſent d'être vivantes. Aureſte il eſt inutile pour mon deſſein d'en dire davantage ; ne devant toucher que légerement le génie du Latin, pour faire mieux connoitre celui du François, qui fait le ſujet de mes Diſcours.

Dans les Langues analogues, telle qu'eſt la nôtre, la terminaiſon ne ſert point à diſtinguer les membres de fraſe : elle reſte la même pour un Objectif comme pour un Subjectif ou un Terminatif. Ainſi le régime conſtructif n'a guere

recours à celui de concordance ; n'y ayant point de différentes formes à donner, ſinon dans l'Attributif & uniquement au verbe qui ſert à cette fonction. L'Uſage ayant diſtribué à cette eſpece de mot diverſes formations pour diſtinguer les divers acceſſoires de l'événement, tels que *nombre perſonne* & *temps*, & les deux premiers de ces acceſſoires dépendant du ſujet à qui ſe fait l'attribution, il faut que l'Attributif paroiſſe ſous la forme qui répond au nombre & à la perſonne du Subjectif. Ce régime de concordance ne regardant que le Verbe, j'en renvoie la diſcuſſion au Diſcours dont il ſera le ſujet.

Quant à l'arrangement que doivent garder entre eux les membres de la fraſe, en quoi conſiſte le régime diſpoſitif, il eſt dautant plus de conſéquence qu'il ſuplée à ce que la terminaiſon ne fait pas. Le régime conſtructif en tire tous les moyens de parvenir à ſon but : voilà pourquoi rien ou peu de choſe d'arbi-

traire à l'égard de l'ordre grammatical. Il eſt preſque toujours décidé ; quoiqu'il ne ſoit pas toujours le même : il varie ; mais cette variation eſt de regle, & dépend principalement de trois ſortes de formes dont on a vû que la fraſe étoit ſuſceptible par ſa ſtructure. De façon que ſelon qu'elle eſt ou Expoſitive ou Impérative ou Interrogative, l'arrangement de ſes parties en reçoit différentes influences. Ce qui en rendra la diſcuſſion un peu plus longue & plus pénible que nous ne voudrions le lecteur & moi : mais la matiere doit commander dès qu'on entreprend de la traiter ; l'auteur n'eſt le maitre que de la maniere. J'eſpere m'en aquiter heureuſement en réduiſant à des regles claires & préciſes tout ce que le bon uſage pratique à cet égard.

PREMIERE REGLE.

Dans la forme expoſitive le Subjectif marche ordinairement avant l'Attributif : celuici y précede à ſon tour

l'Objectif & le Terminatif, lorſqu'ils ſont énoncés par des expreſſions formelles & non ſimplement déſignés par des pronoms perſonnels ou rélatifs. Ainſi l'on dit,

le medecin a retranché la nourriture au malade.

On ne ſauroit changer cet ordre ſans renverſer entierement le ſens ; aulieu qu'on le peut en Latin, & dire la même choſe de cette façon,

infirmo cibum ademit medicus.

La raiſon de cette différence eſt ſenſible : c'eſt qu'en Latin la terminaiſon marque la fonction que certains mots rempliſſent dans la conſtruction de la fraſe, ainſi que je viens de l'expliquer, & qu'en François la place qu'ils occupent en décide ſeule, leur terminaiſon y étant toujours la même.

Cette regle s'obſerve également dans la forme impérative, qui n'admet de Subjectif qu'en troiſieme perſonne. On diroit donc,

que tout ſoit ſoumis à la loi divine.

Il n'en eſt pas de même dans la forme interrogative. Cet arrangement n'y a lieu que lorſque le Subjectif eſt énoncé par le pronom *qui* ou par une dénomination accompagnée de l'adjectif pronominal *quel*, comme dans les deux frafes ſuivantes,

qui trouvera le vrai ſyſteme de la nature ?
quelle vérité eſt connue ? & quelle raiſon triomphe du préjugé ?

Lorſque dans cette forme le Subjectif eſt énoncé par un autre pronom que *qui*, ou que l'adjectif *quel* ne s'y trouve point; alors il ne ſe place qu'après le verbe qui ſert à énoncer l'Attributif. Si néanmoins ce verbe étoit à une formation compoſée de l'auxiliaire & du participe ; le Subjectif énoncé par un pronom perſonnel ou par *on* ne ſe mettroit pas après toute la formation, mais ſeulement après l'auxiliaire & avant le participe. Tout cela ſe manifeſte par les exemples :

à quoi ſert le mérite ſans protection ?
quel honneur lui ont fait tant de folles dépenſes ?

connoiſſez-vous aſſez les interêts des princes ?

avez-vous pénétré dans le ſecret du cabinet ?

a-t-on ſuivi les maximes d'équité dans tous les jugemens ?

Lorſqu'on joint dans l'interrogation un Subjectif ſurnuméraire au pronom perſonnel ; celuici ſe tranſpoſe, & l'autre reſte en tête :

l'eſſence de l'homme conſiſte-t-elle dans la raiſon ou dans les paſſions ?

l'amour-propre a-t-il jamais cédé à la pure vertu ?

II. REGLE.

Le Subjectif des petites fraſes, faites en formules de citation & placées comme membres adjonctifs pour apuyer ce qu'on dit, doit néceſſairement marcher après ſon Attributif, ou dumoins ſe placer entre l'auxiliaire & le participe quand il eſt énoncé par un pronom perſonnel ou par l'indéfini *on*. En voici la preuve :

enfin, disoit ce bon roi, je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples :

tous les hommes sont foux, a dit Boileau, & ne different entre eux que du plus ou du moins :

messieurs les courtisans, leur avons nous répondu, vous ne faites attention qu'aux plaisirs & non à la gloire du prince.

III. REGLE.

Il y a dans la forme expositive une autre occasion où le Subjectif peut se placer après l'Attributif, & quelquefois même avec plus de grace que devant. C'est lorsque le sens exclud tout objectif, ou que dumoins il n'est énoncé que par un de ces pronoms *se*, *que*, *le*, ou par l'adjectif *tel*, comme dans ces exemples,

d'abord paroit un salon immense ; après lequel sont en enfilade une salle de compagnie, une belle chambre, des garderobes, & des cabinets : à côté de tous

cela regne une galerie très ornée :

à nôtre arrivée se présenta un écuyer pour nous conduire ; & de distance en distance se montrerent divers domestiques jusqu'à la derniere piece de l'apartement, où se fit enfin voir le maitre de l'habitation :

ce que pense le philosophe n'est pas toujours ce que dicte la raison :

c'est ainsi que le voulut la providence & que le souhaitoient tous les honnêtes gens :

tel parut à ses yeux l'éclat de sa beauté, & tel fut sur son cœur le pouvoir de ses charmes :

telle est sa façon d'agir.

L'adjectif *autre* composant avec le substantif *chose* un Objectif de simple différence produit aussi à cette fonction l'honneur de marcher avant l'Attributif & de renvoyer le Subjectif après :

autre chose est promettre, autre chose est tenir :

autre chose étoit chez les Romains la quæ-

lité de patricien, & autre chose étoit la noblesse :

autre chose veut le mari, autre chose plait à la femme.

Ce changement d'ordre dans les occasions mentionnées n'a pas trouvé d'obstacle ; parcequ'alors il ne peut y avoir de confusion entre le Subjectif & l'Objectif, ce dernier ou n'y devant pas être ou y étant énoncé par des mots impropres à un Subjectif, comme il sera expliqué au Discours des Pronoms.

IV. REGLE.

L'Attributif ne marche jamais à la tête de la frase dans la forme expositive : mais il s'y trouve assez ordinairement dans les formes impérative & interrogative :

regles ta propre conduite avant que de gloser sur celle d'autrui :

gagne-t-on le ciel en tourmentant les hommes ?

V. REGLE.

Les pronoms relatifs *que qui dont quoi lequel* ſervant à énoncer, ſoit en entier ſoit en partie, l'Objectif ou le Terminatif obligent l'un comme l'autre de ces membres à ſe mettre à la tête de ſa propre fraſe, qui eſt ſouvent ſubordinative: & alors le Subjectif ne paroit que dans le rang ſuivant : on dit,

le livre que vous liſez avec tant de plaiſir ennuie baucoup d'autres gens :
qui voit-on de ſincere à la Cour ?
la perſonne à qui elle donne ſa confiance ne mérite pas cette diſtinction :
le plan dont on a fait choix ne peut s'exécuter :
à quoi nous déterminerons nous ?
lequel préférez vous ?

Il eſt aiſé de remarquer ici l'effet de la regle, & de voir qu'elle a lieu dans les deux formes de fraſe où ces pronoms peuvent avoir place ; car l'Impérative ne les admet pas, amoins que ce ne ſoit

en commun avec une autre frase, comme quand on dit,

attachez vous à qui vous aime :
prenez lequel vous voudrez.

VI. REGLE.

Lorsque l'Objectif & le Terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de préposition ou par des rélatifs autres que *qui que* ; ils se placent entre le Subjectif & l'Attributif dans la forme expositive, & toujours avant l'Attributif dans l'interrogative. On diroit donc,

les passions nous tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont :
la fortune lui a tourné la tête :
l'incertitude me déplait :
Dieu vous a-t-il mis au monde pour en être le censeur ?
ne leur promettez-vous pas plus que vous ne pouvez donner ?

Quand ces pronoms concourent, c'est à dire que l'un exprime l'Objectif & l'autre

le Terminatif, voici l'ordre de la marche. Les pronoms *me nous vous ſe* affectent toujours de paroitre les premiers & les plus éloignés de l'Attributif, enſuite *le la les*, après ceuxci *lui* & *leur*; enfin le pronom *en* ſe préſente le dernier, ſe tenant dans le plus proche voiſinage de l'Attributif; comme on le voit dans l'exemple :

S'ils me le refuſent ; peutêtre qu'ils ſe le reprocheront dans la ſuite : je ne le leur demanderai plus, & je m'en paſſerai ſans leur en faire plus mauvaiſe mine.

On ſuit cette même regle dans la forme impérative pour la troiſieme perſonne, & même pour la ſeconde & la premiere ſi le tour y eſt négatif :

qu'on me le pardonne ſi je ſuis un peu prolixe :

ne leur en épargnez pas la peine :

ne nous en inquiétons point.

Si le tour eſt affirmatif dans le commandement fait en ſeconde & premiere per-

ſonne ; tout change. Ces membres énoncés par ces pronoms vont alors ſe placer immédiatement après l'Attributif ; & de façon que *le la les* s'emparent de la premiere place faiſant reculer les autres, & que le pronom *en* qui jouïſſoit du voiſinage de l'Attributif s'en trouve le plus éloigné. Allons aux exemples :

renvoyez le moi demain :
préſentez les leur de bonne grace :
puniſſez les en rigoureuſement :
aprochons nous en avec reſpect.

VII. REGLE.

L'Objectif énoncé par le collectif *tout* ſe place après l'Attributif quand celuici eſt énoncé par un verbe ſimple : on dit,

il engloutit tout.

Mais quand le verbe eſt à une formation compoſée de l'auxiliaire & du participe ; cet objectif ſe met entre les deux : ainſi l'on dit,

il a tout englouti.

VIII.

VIII. REGLE.

Le Circonſtanciel énoncé par un adverbe aime le voiſinage de l'Attributif, & ſe place pour l'ordinaire immédiatement après lui dans la forme expoſitive, ou quand le cas y échoit entre l'auxiliaire & le participe : on dira,

il fait aſſidûment ſa cour au prince, & voit rarement ſes amis :

il a baucoup aimé le jeu : il s'y eſt entierement ruiné.

Cette regle n'eſt pas ſi générale qu'elle ne ſoufre exception pour certaines conjonctions, qui venant à la ſuite de l'Attributif ne peuvent abſolument s'en éloigner, & même pour d'autres Circonſtanciels de temps & d'habitude, qui, quoique énoncés par pluſieurs mots, précedent néanmoins ceux de maniere énoncés par un ſimple adverbe :

vous vous rendrez donc promtement où les plaiſirs vous attendent :

il mange & boit pour l'ordinaire copieu-

ſement, & dort une heure après très profondément.

Dans la forme interrogative ce Circonſtanciel énoncé par un adverbe ne ſe met qu'après le Subjectif tranſpoſé :

aimera-t-elle conſtamment ?
nos amis arriveront-ils aujourdui ?
avez-vous baucoup gagné ?

Dans la forme impérative il eſt renvoyé après tous les pronoms perſonnels ou rélatifs qui, n'étant pas accompagnés de prépoſition, ſuivent l'Attributif pour faire fonction d'Objectif ou de Terminatif :

moquez vous en hardiment :
offrons la lui galamment.

Si ces deux membres Objectif & Terminatif ſe trouvoient énoncés dans le commandement, l'un, ainſi que je viens de le dire, par le pronom perſonnel ou rélatif ſans prépoſition, l'autre avec accompagnement de prépoſition ou par quelque autre mot ; alors l'adverbe faiſant fonction de circonſtanciel de fraſe

pourroit marcher avant le membre énoncé de la derniere façon en se plaçant entre les deux, selon que la netteté du sens ou la beauté de l'harmonie l'exigeroit :

faisons lui respectueusement nos remontrances :
adressez vous immédiatement au maitre :
sacrifiez leur plûtôt celleci :
présente toi humblement à lui :
détourne les adroitement de nous :
détache la de lui finement.

IX. REGLE.

La netteté du sens décide de la place que doivent occuper le Circonstanciel & l'Adjonctif énoncés par plusieurs mots. Voilà pourquoi dans cette frase,

avec tout son esprit il commet de grandes fautes,

on ne sçauroit placer le Circostanciel ailleurs qu'à la tête ; car au milieu ou à la fin de la frase il rendroit le sens louche, en ce que la préposition *avec*

sembleroit indiquer l'instrument ou le moyen aulieu qu'elle ne doit indiquer que l'accompagnement. Lorsque la netteté du sens n'en soufre pas ; il est arbitraire de placer ce Circonstanciel au commencement au milieu ou à la fin de la frase. Si quelque chose en décidoit alors ; ce seroit l'agrément du stile & non la regle de Grammaire, ainsi que dans cet exemple,

en peu de temps il a fait baucoup de chemin :

il a fait en peu de temps baucoup de chemin :

il a fait baucoup de chemin en peu de temps.

Quelque préférence que je donne au second de ces arrangemens, je ne me croirai jamais fondé à blâmer les autres comme mauvais. Il faut ajouter que ces sortes de Circonstanciels énoncés par plusieurs mots ne doivent point, dans le bon stile, se placer entre l'auxiliaire & le participe : je parle de la prose ; car

il faut bien donner à la poësie cette liberté ; pourvû qu'elle n'en abuse pas.

C'est pareillement par la netteté du sens qu'on décide du rang que doivent garder entre eux l'Objectif & le Terminatif formellement énoncés par d'autres expressions que par des pronoms personnels ou rélatifs, dont la sixieme regle constate la Syntaxe. On diroit très bien,

j'envoie mes lettres à la poste :

mais on diroit mal,

j'envoie les lettres que vous m'avez prié d'écrire à la poste ;

parceque cela fait un sens équivoque. Il faut alors faire passer le Terminatif avant l'Objectif & dire,

j'envoie à la poste les lettres que vous m'avez prié d'écrire.

X. REGLE.

La place du Conjonctif énoncé par de simples conjonctions dépend du gout de ces Conjonctions ; les unes voulant

être à la tête de la frase, comme *mais*, *car*, *ainsi*; les autres n'aimant à paroitre qu'à l'abri d'autres mots, comme *donc*, *pourtant*; & quelquesunes ayant là-dessus assez d'indifférence, telles que *cependant*, *néanmoins*. De sorte qu'il n'est pas nécessaire d'en traiter ici; puisque je tâcherai de ne rien laisser à desirer dans le Discours destiné à cette espece de mots. Il en est de même de l'Adjonctif énoncé par de simples particules: ainsi pour ne pas répéter je renvoie à leur propre Discours. Quant au Conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans la frase qu'il lie:

on parle baucoup de son bon caractere; c'est à dire qu'il ne faut point s'arrêter à la figure:

il a voulu vivre comme les opulens; de sorte que d'aisé il est devenu gueux.

Il me semble que tout ce qu'on peut dire sur le régime constructif des membres de la frase se trouve renfermé dans

ces dix regles ; qui, quelque nouvelles qu'elles puiſſent paroitre, ne ſont pourtant que l'Uſage attentivement conſidéré & méthodiquement rendu, ainſi que tout ce que j'ai dit & dirai dans la ſuite de mes Diſcours.



IV. DISCOURS.

DE L'ARTICLE,

Premiere partie d'Oraison.



E toutes les eſpeces de mots qui entrent dans le plan de la Parole & forment le Langage de l'homme, il n'y a que l'ARTICLE qui ne ſoit pas commun à toutes les Langues. Parconſéquent il eſt une de ces différences eſſencielles qui en conſtituent le caractere, & un de ces monumens qui ſervent à en découvrir la vraie origine. Titre plus authentique que la reſſemblance étymologique ; celleci, ne portant les marques que d'un bien aquis, peut n'être que l'effet d'un mêlange ſurvenu entre elles ; au lieu que celuila, étant un fonds propre, doit paſſer d'une Langue dans une autre comme héritage & bien de patrimoine.

Cette premiere eſpece de mots ou,

pour parler en termes de l'art, cette premiere partie d'oraiſon ne fatiguera pas la mémoire; mais elle occupera un peu la réflexion; non pas tant acauſe de ſes propres difficultés qu'acauſe des embarras dont l'ont accablée ceux qui en ont écrit, ſans en excepter même Vaugelas; pour qui néanmoins j'ai une ſinguliere vénération, comme pour l'Ecrivain le plus poli & le plus habile Puriſte de ſon temps, un véritable oracle tant qu'il parle uſage, mais peu profond dans ce qui regarde le génie & les vraies regles de la Méthode Françoiſe. Je ne fais pas cette obſervation pour jetter des ombres ſur ſa réputation : c'eſt uniquement pour empécher que ſon éclat, à force d'éblouïr, n'en répande ſur l'eſprit de ceux qui ſe livrent trop à l'Autorité. Je me diſpenſerai donc ici de chercher au mépris de ma propre raiſon, un modele de penſer; dautant plus que la nature de l'Article n'a pas été juſqu'à préſent fort heureuſement expliquée.

La Grammaire qui annonce dans son titre un nouveau plan, après avoir promis merveilles dans sa préface, dit simplement, sur ce sujet, que *quelques particules sont apelées Articles parcequ'ils servent à articuler & à distinguer divers emplois que l'usage fait des Noms*. Elle laisse ensuite à son Lecteur le soin & la gloire de chercher lui même ce qu'elle entend par *articuler*, & quels sont ces divers emplois dont elle attribue la distinction à cette espece de mots. De sorte que la définition n'est pas plus claire que le nom de la chose, ne traçant aucun trait sensible dont l'esprit puisse avoir une image nette.

Le Dictionnaire François de Richelet le définit, *une petite particule qu'on met devant les Substantifs, & qui sert à en faire connoitre le nombre, le genre, & le cas*. Cette définition est mieux faite que la précédente ; car aumoins elle dit quelque chose ; mais par malheur elle peche dans le vrai. Les autres Dictionnaires

n'ont pas mieux rencontré, n'ayant fait que copier celuici mot à mot ou en termes équivalens. Aucun d'eux n'a voulu voir que l'Article & la Particule sont deux choses totalement distinguées, constituant deux différentes parties du discours; & que la notion de l'une n'est pas celle de l'autre; on s'est contenté de définir un mot par un autre aussi peu connu que le premier.

L'Article n'est pas nonplus un accompagnement indispensable & nécessaire qui précede toujours les Noms: ainsi son essence ne consiste pas à occuper cette place. Dailleurs je ne crois pas que ce soit par la place qu'occupent les mots dans la construction du discours qu'on doive les définir, en expliquer la nature & l'espece: on pourroit par cette raison dire que les Prépositions sont des Articles; puisqu'on les met également devant les Noms. Je crois encore moins que l'essence de l'Article consiste à faire connoitre le nombre; puisque c'est là

l'office de la terminaiſon ou de la lettre finale, à ſon égard même comme à celui des Noms. On n'en a certainement pas beſoin pour ſavoir que *métaux*, *meſſieurs*, *plaiſirs* ſont des pluriels, & que *deſir*, *dame*, *animal* ſont ſinguliers : bien loin de là, dans le ſyſteme de ces Grammairiens qui admettent un article indéfini, c'eſt le nom qui fait connoitre le nombre de ce prétendu article toutafait équivoque par lui même ; ainſi qu'il paroit dans l'exemple ſuivant,

les meurs de nôtre ſiecle ne ſont qu'un aſſemblage de vices.

Le mot *de*, qu'ils nous donnent là pour un ſecond article diſtingué de celui qu'ils nomment *défini*, ne porte avec lui aucun caractere de nombre, ni de ſingulier ni de pluriel; prenant ſimplement l'un ou l'autre par l'influence rétroactive des noms qui le ſuivent : de façon que c'eſt le mot *ſiecle* qui le détermine au ſingulier, & celui de *vices* qui le fait enſuite regarder comme un pluriel ; ſans eux

rien de décidé ni de connu à cet égard.

La connoiſſance du genre ne dépend pas nonplus abſolument de l'Article ; car les Noms-propres n'en prenant jamais & les autres le rejettant en certaines occaſions, leur genre y eſt néanmoins très connu.

Pour ce qui eſt du cas, les Langues analogues, au nombre deſquelles eſt la nôtre, n'en connoiſſent point, ni pour l'Article ni pour les Noms : c'eſt une pure chimere, provenant de la fauſſe aplication qu'on a faite des uſages Latins à la Méthode Françoiſe ; comme il paroitra dans la ſuite de ce Diſcours.

J'abandonne donc l'art de copier des mots, dits & répétés mille fois avant moi ; puiſqu'ils n'expliquent pas les choſes eſſencielles que j'ai deſſein de faire entendre à mes Lecteurs. Une étude attentive faite d'après l'Uſage m'inſtruit bien mieux. Elle m'aprend que l'ARTICLE eſt un mot établi pour annoncer & particulariſer ſimplement la choſe ſans

la nommer ; c'eſt à dire qu'il eſt une expreſſion indéfinie, quoique poſitive, dont la juſte valeur n'eſt que de faire naitre l'idée d'une eſpece ſubſiſtente qu'on diſtingue de la totalité des Etres, pour être enſuite nommée. Cette définition en expoſe clairement la nature & le ſervice propre, auquel on le voit conſtamment attaché dans quelque circonſtance que ce ſoit. Elle m'en donne une idée nette & déterminée : me le fait reconnoitre partout : & m'empeche de le confondre avec tout autre mot d'eſpece différente. Je ſens parfaitement que lorſque je veus parler d'un objet, qui ſe préſente à mes yeux ou à mon imagination, le génie de ma Langue ne m'en fournit pas toujours la dénomination préciſe dans le premier inſtant de l'exécution de la parole : que le plus ſouvent il m'offre dabord un autre mot, comme un commencement de ſujet propoſé & de diſtinction des autres objets ; en ſorte que ce mot eſt un vrai préparatoire à la Déno-

mination, par lequel elle eſt annoncée avant que de ſe préſenter elle même: & voilà l'Article tel que je l'ai défini. Si cet avantcoûreur diminue la vivacité du Langage; il y met en récompenſe une certaine politeſſe & une délicateſſe qui naiſſent de cette idée préparatoire & indéfinie d'un objet qu'on va nommer: car par ce moyen l'eſprit étant rendu attentif avant que d'être inſtruit, il a le plaiſir d'aller audevant de la dénomination, de la deſirer, & de l'attendre avant que de la poſſéder. Plaiſir qui a ici comme ailleurs un mérite flateur, propre à piquer le goût. Qu'on me paſſe cette métaphore; puiſqu'elle a de la juſteſſe, & fait connoitre d'une maniere ſenſible une choſe très métaphyſique.

Nôtre Langue n'a qu'un Article, mais ſuſceptible de deux genres & de deux nombres, & deplus ſujet à deux ſortes d'état. Ce ſont là tous ſes accidens, que je vas expliquer en détail.

On nomme GENRE, en termes de

Grammaire, une idée acceſſoire qui joint à l'idée principale du mot un raport au ſexe; dont la différence, étant ſi naturelle & frapant les ſens d'une maniere ſi vive & ſi paſſionnée, a été cauſe que l'homme n'a jamais abandonné cet adminicule dans toutes les idées qu'il s'eſt formées ſur les Etres, & dans les mots qu'il a établis pour les repréſenter. La diſtinction du mâle & de la femelle a donc introduit deux genres pour les Mots, ſavoir, le MASCULIN & le FÉMININ. Ils ſont du premier genre lorſqu'ils expriment la choſe avec un raport au mâle, ou comme étant de ce premier ſexe: & ils ſont du ſecond genre lorſqu'ils expriment la choſe avec un raport à la femelle, ou comme étant de ce dernier ſexe. Quelques nations ne voyant dans certaines choſes rien qui tint du ſexe ont voulu en faire connoitre l'excluſion. Pour cet effet elles ont introduit dans leurs Langues un troiſieme genre, qu'on a nommé NEUTRE;

parcequ'il eſt une idée acceſſoire qui joint à la principale une excluſion des deux autres genres ; de ſorte que c'eſt toujours un raport au ſexe, mais un raport excluſif. L'eſclavon le Grec & le Latin ont ce troiſieme genre : le François dont il eſt ici queſtion ne connoit que les deux premiers. Ainſi l'Article y eſt ſeulement ou maſculin ou féminin : ce que la terminaiſon diſtingue & fait connoitre : on dit *LE* pour le maſculin & *LA* pour le féminin.

Un Grammairen moderne a ſuprimé, par pudeur ou par indifférence, toute idée & tout raport de ſexe dans l'explication qu'il donne des Genres. Il dit ſimplement qu'ils ne conſiſtent en François qu'à être ſuſceptibles, ſelon l'uſage reçû, de l'une des deux particules *le* ou *la*. Mais ces deux articles, qu'il lui plait de nommer *particules*, n'ont-ils pas eux-mêmes leur genre diſtingué ? Qu'eſt ce donc qui en fait chez eux la différence & en conſtitue l'eſſence ? Deplus les

noms-propres & tous les ſubſtantifs individuels, que l'uſage reçû empeche d'être ſuſceptibles d'aucun article, n'ont-ils pas un genre très connu ? *Jean*, *Louis*, *François*, *Lucas*, *Marie*, *Margot*, *Silvie* ne ſont-ils ni maſculins ni féminins ? Qu'une telle confuſion de principes répond peu à la juſteſſe géométrique dont l'Auteur a ſoin de flater ſon Lecteur à la tête de l'ouvrage !

Le NOMBRE en Grammaire eſt auſſi une idée acceſſoire, qui joint à l'idée principale du mot un raport à l'unité ou à la pluralité ; en ſorte que le ſujet exprimé ſe montre ou comme unique ou comme nombreux. On nomme l'une de ces façons de ſe préſenter SINGULIER, & l'autre PLURIEL. Un mot eſt au ſingulier lorſqu'il exprime la choſe comme unique : il eſt au Pluriel lorſqu'il l'exprime comme nombreuſe. Cette ſeconde idée acceſſoire de nombre eſt auſſi inſéparable de l'Article que celle du genre : on la diſtingue par la terminai-

ſon & par *S* finale : on dit LE pour le ſingulier maſculin, LA pour le ſingulier féminin, & LES pour le pluriel ſoit maſculin ſoit féminin. Nôtre uſage n'ayant point mis de diſtinction dans ce nombre entre les deux genres, il s'enſuit que celui de l'Article y eſt plûtôt connu par le nom qu'il annonce que le genre du nom ne l'eſt par l'article. Preuve démonſtrative que jamais celuici ne fut établi pour diſtinguer le Genre, ou que l'établiſſement en feroit bien mal fait, comme l'avouent ceux qui aiment mieux dire que l'Uſage eſt un capricieux qui ne fait ce qu'il fait que d'avoir la moindre ſuſpicion qu'ils pourroient bien eux mêmes ſe tromper ſur ce qu'ils diſent, & qui loin de s'inſtruire de ſes loix veulent l'aſſujettir aux leurs. Ce ſont ces opoſitions, imaginées & publiées entre les regles de la Grammaire & les loix de l'Uſage, qui ont fait mépriſer cellela comme une vetilleuſe perpétuelle & un art plat & inſipide, qui ne ſait pas s'ac-

commoder aux beautés réelles de l'autre, encore moins en rendre une raiſon fondamentale ou en donner des regles ſûres. Qui ſera aſſez heureux pour en relever la gloire ? Je travaille dans ce deſſein, ſans pourtant me trop flater du ſuccès : & je ne m'aplaudis juſqu'à préſent que d'avoir oſé l'entreprendre. Ne l'abandonnons pas malgré les difficultés que nous y prévoyons & les critiques dont nous ſommes menacés.

Nous avons dit qu'outre le Genre & le Nombre l'Article étoit encore ſujet à deux ſortes d'états. L'un eſt ſon état naturel, compris dans ces trois mots LE LA LES ; dont le premier eſt, ainſi que je l'ai dit, ſingulier maſculin, le ſecond ſingulier féminin, & le troiſieme pluriel pour l'un & l'autre genre. Il n'y a point d'autre mot dans toute la Langue qui ſoit purement Article. Ils ſont toujours les mêmes & ne ſoufrent point d'altération ; ſinon que les deux premiers ſupriment, pour la douceur de la

prononciation, leur voyele finale lorſque le mot ſuivant commence par une voyele ou par une *H* non aſpirée. C'eſt là ce qu'on nomme *éliſion*, qui, en bon François, n'eſt qu'un retranchement de lettre. On marque ce retranchement dans l'écriture par un petit trait courbe, qu'on nomme *apoſtrophe*, mis à la place de la voyele vers la partie ſupérieure de la conſonne qui précede cette voyele retranchée : on écrit,

l'occéan, *l'ame*, *l'honneur*, *l'humeur*.

Pour *LES*, il ne perd dans aucune occaſion rien de ce qui lui apartient : on dit & on écrit,

les animaux, *les occaſions*, *les hommes*.

Jamais ces articles ne varient leur terminaiſon, dans quelque circonſtance qu'ils ſe trouvent & ſous quelque régime qu'on les place : parconſéquent ils ne ſont point ſujets à ce qu'on nomme *déclinaiſon*, qui n'eſt autre choſe qu'une variation dans la terminaiſon du même mot pour en marquer les différens ré-

gimes : on dit, par exemple,

les cieux envoient vers la terre les influences qui la rendent fertile ; & la terre renvoie vers le ciel les vapeurs & les exhalaiſons dont ſe forment les pluies & le tonnerre dans la moyenne région de l'air.

Il eſt aiſé de voir, par cette fraſe, que l'Article n'admet aucune diverſité d'inflexion. C'eſt toujours *Le La Les* ; quoique les dénominations qu'il annonce tantôt y régiſſent le verbe, & tantôt y ſoient elles mêmes régies ou par le verbe ou par des prépoſitions. Commençons donc dès à préſent à purger la méthode françoiſe de tout ce fatras de *CAS*, comme de ſuperfluités étrangeres plus propres à nuire qu'à ſervir à l'intelligence de nôtre Langue. Rougiſſons d'avoir ſoumis ſi long temps nôtre eſprit & nôtre raiſonnement au joug de la Latinité : & faiſons main baſſe ſur ces *Nominatif, Génitif, Datif, Accuſatif, Vôcatif, Ablatif*, comme ſur des Barbares,

intrus pour renverſer les loix fondamentales de nôtre Grammaire & pour être les inſtrumens odieux de ſon eſclavage. Qu'ils brillent dans le Latin : mais qu'il n'en ſoit plus fait mention dans le François ; où ils n'ont rien de réel, & n'y paroiſſent en effet que comme des phantomes propres à épouvanter nos oreilles. Ce que je vas dire achevera d'en montrer le ridicule.

Le ſecond état où l'Article ſe trouve eſt lorſque la proximité de certains mots l'oblige à changer ſon état ſimple & naturel en un état mixte & compoſé, pour s'unir étroitement avec eux par un mêlange, qu'on nomme en terme de Grammaire *contraction* ; de façon qu'ils ne font alors enſemble qu'un ſeul & nouveau mot, qui retient néanmoins la double valeur des deux dont il eſt formé. Je nomme ce nouvel état SYNCOPE.

Des trois mots que l'Article comprend, il n'y a que *Le* & *Les* ſujets à cet état de Syncope : *La* qui eſt pour le

féminin ſingulier en eſt exemt. Il n'y a auſſi dans toute la Langue que deux petits mots avec qui cela leur arrive ; ſavoir, avec la prépoſition *à*, & avec *de* ſoit qu'il rempliſſe la fonction de prépoſition ou ſimplement celle de particule extractive. Voyons maintenant comment cela ſe fait.

Toutes les fois que l'un ou l'autre de ces deux mots doit ſe trouver immédiatement avant l'article ſingulier *Le*, & que le mot qui ſuit commence par une conſonne ou par *H* aſpirée, la ſyncope ſe fait auſſi tôt ; *de le* produit *du*, & de *à le* ſe forme *au* : ainſi l'on dit,

il eſt du devoir du ſujet d'obéïr au prince, & de la gloire du héros de donner plus à la conduite qu'au haſard ;

aulieu de dire comme les Suiſſes nouvellement arrivés en France,

il eſt de le devoir de le ſujet d'obéïr à le prince, &c.

Si le mot qui ſuit l'article commence par une voyele ou par *H* non aſpirée ; alors

alors la ſyncope n'a pas lieu, & cet article reſte, ainſi que la prépoſition, dans ſon état naturel : on dit,

il eſt de l'honnête homme de préférer l'honneur à l'interêt.

Aureſte il eſt aiſé de s'apercevoir que cette ſyncope ſe fait là par un gout particulier de la Langue, qui aime à changer *l* en *u ;* comme il paroit dans l'uſage de dire,

beau garçon, beau château,

quoiqu'on diſe

bel homme, bel apartement,

& dans ces pluriels

chevaux, animaux, baux,

aulieu de

chevals, animals, bails.

Quant à l'article pluriel, qu'il ſoit maſculin ou féminin, que le mot qui le ſuit commence par une voyele ou par une conſonne ; il n'en fait pas moins ſyncope avec les deux petits mots mentionnés s'ils ſe trouvent avant lui. Ainſi *des* eſt conſtamment formé par *de les,*

& *aux* par *à les :* on dit,

il eſt naturel aux hommes de s'attacher aux femmes, & la différence des humeurs n'eſt pas toujours un obſtacle à l'union des cœurs.

Il faut obſerver que cet état de Syncope ne peut avoir lieu que lorſque les deux mots ſont immédiatement l'un auprès de l'autre : dès qu'on les éloigne ou qu'on les ſépare par quelqu'autre mot ; ils reprennent leur état naturel : on dit,

maitre de tout le monde, plaire à tout le peuple ;

quoiqu'on diſe par ſyncope,

maitre du monde, plaire au peuple.

Ce retour au premier état d'inſtitution eſt une preuve bien claire & bien convaincante que *du*, *des*, *au*, & *aux* ne furent jamais rien de ce qu'on nomme *génitif* & *datif ;* mais que ce ſont de pures contractions. Ne le voit-on pas ſenſiblement dans une infinité d'expreſſions ſimples & ordinaires ? N'eſt-ce pas dans les deux ſuivantes un même tour

de langage & une même façon de parler ?

rendez vos hommages au ſaint homme,
rendez vos hommages à l'homme ſaint.

Le ſens n'exige-t-il pas, dans la premiere comme dans la ſeconde, la prépoſition *à* pour former le terminatif de la fraſe & l'article *le* pour annoncer la dénomination? il faut donc néceſſairement qu'ils s'y trouvent ; n'importe de quelle maniere, ou ſéparés en deux mots ou combinés en un ſeul, ſelon qu'on met auprès d'eux ou l'adjectif commençant par une conſonne ou le ſubſtantif commençant par *H* non aſpirée. Enfin cela eſt ſi vrai qu'on aperçoit encore aujourdui la ſource & les premieres traces de ces ſyncopes dans le patois de quelques provinces. J'ai vû parler le payſan de la liſiere du Bourbonnois & de l'Auvergne ſans cette ſorte de ſyncope : je me divertiſſois fort à lui entendre dire,

voilà bien de les feuilles ; c'eſt bien le cas de les chevres.

Une de nos fameuſes Grammaires a remarqué que c'étoit un uſage ordinaire dans la Picardie & dans l'Artois de dire,

de le mien, à le mien,

aulieu de

du mien, au mien :

après une pareille réflexion il eſt ſurprenant qu'on n'ait pas abandonné la routine des déclinaiſons ; que tout au contraire on en ait augmenté ici l'embarras, en nous jettant dans un cahos de trois différentes déclinaiſons pour le ſeul article; tant l'habitude a de force.

Dailleurs par quelle étonnante analogie ſe ſeroit faite une formation de Cas ſi hétéroclite que celle qui dit au nominatif *le*, au génitif *du*, & au datif *au ?* Pourquoi nôtre Langue ne déclinant aucun de ſes Noms, c'eſt à dire n'admettant aucune différence de terminaiſon pour en marquer la différence du régime, auroit-elle eu ce gout pour le ſeul Article ? & pourquoi l'ayant eu,

l'auroit-elle reſtraint au ſeul maſculin, & en auroit-elle excepté le féminin? Eſt-il poſſible que ſi le gout de déclinaiſon eût été de la Langue Françoiſe, il ſe fût borné à une ſimple portion du ſeul Article & ſe fût montré ſi extraordinaire & ſi irrégulier qu'on le ſupoſe en cette occaſion? Non, ce ne fut jamais ni génitif, ni datif, ni déclinaiſon d'article que dans les viſions chimériques de nos Latiniſtes. Mais c'eſt & ç'a toujours été des contractions formées pour la douceur de la prononciation, ſuivant le gout propre de la Langue & de l'oreille de la nation. Enfin lorſqu'on dit,

donnez moi du pain,
il y a des hommes,
aller au trot,
une ſoupe aux choux;

je demande ſi les dénominations qui ſuivent l'article dans ces façons de parler ſont des génitifs & des datifs. Si elles n'en ſont point, comme le bon ſens le dicte; les articles qui les accompagnent n'en ſont pas nonplus.

Toutes ces idées de *Cas* ne ſont que des livrées de Latinité, que nos Grammairiens françois n'ont oſé quiter par je ne ſais quel eſprit ſervile; quoique nôtre Langue, auſſi victorieuſe que la nation qui la parle, ne s'en ſoit jamais revêtue. En étudiant au College, on a vû que les mots latins varioient leur terminaiſon par raport aux diverſités du régime dans lequel on les plaçoit: que ces diverſes terminaiſons étoient nommées *cas:* & comme dans ces Ecoles on n'eſt occupé que de la Langue Latine, les Régens s'apliquant uniquement à la rendre intelligible à la jeuneſſe par des traductions convenables, ſans ſonger à former des principes ſur celle qu'ils parlent naturellement; il eſt arrivé qu'ils ont également nommé *génitif datif* en françois ce qui répondoit à ces cas latins dans leurs traductions, ſans faire attention que nôtre Langue marque par des Prépoſitions le régime que la Latine marque par des Cas. Je vas, par un

exemple, rendre ceci ſenſible même aux perſonnes qui n'ont point étudié & ne ſavent que leur langue maternelle :

princeps , ſervus , filia , imperator

ſont des mots latins, répondant aux françois

prince, domeſtique, fille, empereur,

également détachés les uns des autres dans l'état qu'on les préſente. Mais lorſqu'on en veut faire une ſuite de diſcours, c'eſt à dire les unir par des raports réciproques & les mettre dans un ordre de dépendance propre à former une penſée ; la Langue Françoiſe ſe ſert ſimplement de certaines prépoſitions, qu'elle place à la tête de ces mots ſans rien changer à leur terminaiſon ; ainſi elle dit,

le prince a commandé à ſon domeſtique d'aller chez la fille de l'Empereur :

aulieu que la Langue Latine change la terminaiſon de ces mots ſelon la nature du raport qu'on leur donne, & dit la même choſe que la fraſe françoiſe en

variant ſes cas de la façon ſuivante,

ſervo juſſit princeps filiam imperatoris adire.

L'on voit les différentes terminaiſons du datif *ſervo*, de l'accuſatif *filiam*, & du génitif *imperatoris* exprimer ce que le François fait entendre par les prépoſitions *à chez de* miſes avant les mots *domeſtique fille empereur*, qui reſtent toujours dans le même état ſans aucun changement. Je penſe que j'en ai dit aſſez pour faire voir que le François n'a point de cas comme le Latin; & que leurs noms toutafait étrangers n'ont paſſé dans nôtre méthode que par une fauſſe aplication, & par un défaut d'attention à exprimer les regles de nôtre Langue en termes convenables à ſon génie.

La déroute de tous ces phantomes de Cas n'eſt pas l'unique avantage que nôtre raiſon doit remporter ſur les préjugés de la routine. Profitons de cet heureux commencement : pouſſons la victoire : & diſſipons un autre phantome

qui ſe préſente encore ici. C'eſt un prétendu article, qu'on nomme *INDÉFINI*, & qu'on ne ſauroit véritablement définir; dont nos Grammairiens ont conſtruit au devant des Noms une contrebatterie & une fortification d'articles redoublés, comme ſi un ſeul ne ſuffiſoit pas à une ſimple dénomination. Ils ne ceſſent de le produire comme un Etre fort néceſſaire & d'une rare eſpece. De ſorte qu'une protection ſi authentique jointe à une longue poſſeſſion feroit capable d'en impoſer ſur ſa réalité; ſi nous n'étions pas en état d'examiner ſes titres, & de voir qu'ils ne conſiſtent que dans un nom ſaiſi mal à propos, dont on a cru décorer quelques mots d'une autre claſſe. Nous renvoyons donc cet *Indéfini*, ainſi que les *Cas*, dans le pays des chimeres. Tous les ſervices qu'on lui attribue ſont réellement ceux de deux de nos prépoſitions ou d'une de nos particules; à qui nous ne permettrons jamais de quiter leur propre nom & leur vraie

qualité pour en prendre d'imaginaires ; dautant plus que toute cette décoration empruntée fait naitre, dans l'art de la Grammaire, des difficultés ſans nombre & des queſtions ridicules, dont je raporterai bien tôt des exemples. Ainſi en quelque lieu & en quelque raport que ſe trouvent les mots *DE* & *A*, qu'on nous donne pour les Cas de cet article indéfini, nous leur conſerverons toujours leur vrai nom avec leur emploi modificatif : ils ſeront partout ou prépoſition ou particule ; car telle eſt leur nature Françoiſe. Il y auroit chez moi bien de l'inattention ſi j'érigeois en article des mots qui ſe placent fréquemment où il eſt défendu à celuila de paroitre, & qui à tout inſtant en accompagnent d'autres qui ont pour l'article une antipathie formelle, tels que les noms-propres de perſonnes, les pronoms, & cette eſpece d'adjectifs dont la qualification conſiſte à particulariſer ou à totaliſer ; ainſi que le juſtifient ces fraſes,

les loix ont rendu la naiſſance de Philippe certaine ; quoique la vertu de celle qui l'a mis au monde ne le fût pas : ce qui réuſſit à quelques perſonnes ne fait pas une loi à toutes les autres.

Deplus il eſt ſenſible que ces mots placés auprès de l'Article y figurent autrement que lui & y ont un emploi modificatif différent du ſien, comme dans l'exemple ſuivant,

je cede à la force de la paſſion :
s'il y a de la peine à la guerre ; il y a auſſi de la gloire.

Parconſéquent il eſt manifeſte qu'ils ne ſont point de ſon eſpece : & voilà pourquoi ils reſtent ſeuls à la tête des dénominations dans les occaſions où l'article qui les accompagnoit en eſt exclus ; comme quand on dit,

je cede à regret & par pure bonté d'ame.

Enfin n'eſt-il pas viſible que ces mots ne ſont point articles dans les fraſes ſuivantes & leurs ſemblables ?

il eſt rude de voyager à pied :

c'eſt une figure à peindre :

elle eſt incapable de nuire :

on deſire de plaire :

je reviendrai de ma campagne à quatre chevaux.

Ce ſont cependant les mêmes mots & le même emploi modificatif que dans cette autre fraſe,

l'éclipſe de Soleil paroit à quelques bonnes gens un préſage de malheurs.

Ici comme là ils ſervent à indiquer le raport d'une choſe à une autre : ils ſont donc partout vraies prépoſitions, & ne ſont pas plus articles dans une circonſtance que dans l'autre. Quand je dis,

il eſt incapable de lâcheté,

c'eſt une action de lâcheté ;

le *de* n'eſt pas dans le ſecond emploi autre choſe que dans le premier, ſervant dans l'un & l'autre à indiquer un raport ſpécificatif qui reſtraigne l'incapacité & l'action à la lâcheté.

Ce faux nom d'*article indéfini*, dont on avoit déguiſé deux mots des plus

utiles & des plus employés de nôtre Langue, étant ſuprimé, on voit ces mots, ſous leur vrai nom de *prépoſition* ou de *particule*, non ſeulement ſe préſenter d'un air naïf & gracieux mais encore faire évanouïr toutes les prétendues difficultés dont les Grammaires ſont hériſſées, & dont Vaugelas auroit pû ſe diſpenſer de groſſir le volume de ſes remarques. Je vas en raporter quelques exemples, pour faire voir combien l'aplication de la méthode latine à nôtre Langue enfante de monſtres, & comment l'Uſage dans ſon pur naturel diſſipe tous ces monſtres par des regles ſimples claires & ſûres.

En ſupoſant donc dans nôtre Langue des Cas dont l'Article ait la direction, & que par la toute-puiſſance grammaticale *de* ſoit un génitif & *à* un datif d'article indéfini, voyons comment ces Grammairiens ſe démêleront des embarras & nous feront connoitre les cas dans la plûpart de nos façons de parler,

Quand on dit, par exemple,

de très habiles gens ſont quelquefois dupés par des ſots ;

On leur demande dabord en quel cas eſt *gens*. Il n'y a pas de doute qu'il ne ſoit le Subjectif de la fraſe ou, ſelon l'expreſſion de leur ſyntaxe, le Nominatif qui régit le verbe *ſont dupés* ; & qu'ainſi toute idée de génitif doit s'en écarter. Il eſt également viſible que ce ſubſtantif eſt accompagné du génitif de leur article indéfini, & que parconſéquent il en doit ſuivre le cas ; puiſque c'eſt là le but de cet accompagnement, & ce qui fait ſelon eux l'eſſence de l'article. Quel parti prendront-ils ? On leur demande enſuite quel cas régit la prépoſition *par* ; & ſi le régime n'eſt pas dans cette expreſſion *dupés par des ſots* le même que dans celleci *dupés par les ſots*. Pourquoi donc cette différence de cas ? elle répugne ſi le régime y eſt le même : & s'il ne l'eſt pas, qu'ils expliquent la raiſon qui fait régir des cas différens à la même

préposition dans des frases si semblables, ou plûtôt dans la même ; car il n'est question que de mettre ou d'ôter à sa volonté ce prétendu génitif indéfini en conservant les mêmes mots & le même ordre de la frase. On les prie encore de dire bien précisément en quel cas est le mot *qui* dans cette frase,

pardonnez à qui veut vous nuire.

Selon leur merveilleuse méthode il se trouvera tout à la fois au datif & au nominatif : de façon qu'il sera une chose qui n'est pas celle qu'il est : & la regle de Grammaire donnera le démenti à l'axiome de Géométrie.

Il arrive aussi dans ce systeme une chose toutafait divertissante. C'est que les différens articles se rassemblent & font, pour ainsi dire, escadronner tous leurs cas à la tête d'un seul & même nom : tel est l'exemple suivant,

il ne s'amuse pas à de la creme fouettée ; quand il peut s'attacher à de la viande solide.

Ne voila-t-il pas les dénominations *creme* & *viande* bien accouſtrées d'articles ? Elles en ont trois de front, définis & indéfinis. Si chacun d'eux fait ſon devoir pour la fixation du cas ; elles ſeront tout à la fois au datif au génitif & au nominatif : ou s'ils concourent tous à marquer un ſeul & même cas par la force d'une union imaginée pour former un troiſieme article *compoſé mitoyen & bizare*, ainſi que le nomme fort ingénûment l'auteur qui l'a forgé ; comment & pourquoi ces articles perdent-ils là par leur proximité leur valeur eſſencielle ? Cela eſt-il poſſible ? Que de confuſion & de galimatias dans ces ſortes de Grammaires ! Eſt-ce ainſi qu'on établit des principes, & qu'on explique les loix de l'Uſage ?

Pour répondre à ces prétendues irrégularités & à cent autres de la même eſpece, qu'il eſt inutile de raporter & qu'il ſeroit même cruel de préſenter à un lecteur délicat, on aura beau mettre

ſon eſprit à la torture ; on ne trouvera jamais, dans le ſyſteme des cas & des articles indéfinis, rien qui ſatisfaſſe la raiſon ni qui leve les difficultés ; puiſque c'eſt ce ſyſteme qui les produit. Les Grammairiens qui n'en voudront point démordre ſeront toujours obligés d'en venir à l'exclamation ſur la bizarerie de l'Uſage. Mais celuici moins piqué de leurs reproches que touché de leur écart, leur dira d'un air à les rapeler à lui : Meſſieurs qui diſcourez impitoyablement contre moi n'avez-vous pas des yeux & des oreilles ? Pourquoi donc, me montrant à vous à tout inſtant, ne me voyez-vous pas tel que je ſuis ? Par quel enchantement, voulant me réduire en art, vous livrez-vous aux chimeres d'une imagination altérée par des idées étrangeres, aulieu de faire attention à mes propres regles & à mes pratiques particulieres ? Regardez moi bien dans les exemples raportés : mes noms & mon article n'y ont point de Cas : celuici y

eſt ſimple & unique dans les endroits où il ſe trouve, & y a ſa place immédiatement avant la dénomination. Quant aux mots placés avant lui & que vous prenez pour les Cas d'un autre article, d'où naiſſent tous vos embarras, ils ne ſont rien moins que ce que vous dites. Attendez à les définir que vous les ayez connus; & vous les connoitrez lorſqu'après avoir quité vos préjugés vous m'obſerverez uniquement. Vous verrez alors, dans le premier exemple, que le mot *de* qui commence la fraſe n'eſt point un article mis pour annoncer ſimplement la dénomination; mais qu'il eſt une particule extractive, dont la fonction eſt de faire entendre que la dénomination qu'elle précede eſt employée dans un ſens d'extrait & non d'univerſalité, le deſſein n'étant pas de préſenter là l'eſpece générale des habiles gens mais un extrait de ces gens ou de cette eſpece. Si peu qu'on ait d'intelligence, on ſentira par l'expreſſion même qu'autre choſe eſt dire *de très*

habiles gens, & autre chofe dire *les habiles gens*: que cette autre chofe ne confifte pas dans la différence du cas & de l'article, mais bien dans la différence de l'étendue du fens de la dénomination; car lorfqu'on dit *les habiles gens*, la chofe dénommée eft repréfentée en généralité; & lorfqu'on dit *d'habiles gens*, elle eft repréfentée en portion ou en extrait. Cette reftriction de fens eft l'effet d'une particule & non d'un article; ainfi vôtre difficulté de génitif ou de nominatif eft chimérique. Vous verrez parconféquent que la dénomination qui régit le verbe *font dupés* eft réellement là telle qu'elle doit être, en Subjectif ou, comme vous parlez, en nominatif de frafe, mais fans article acaufe du fens dans lequel elle eft employée & de la place qu'elle occupe après fon adjectif. Pour le mot *des*, qui dans le même exemple précede la dénomination *fots*, c'eft un mot fyncopé, formé par la contraction de la particule *de* avec l'article *les*: & le tout

eſt ſous le régime de la prépoſition *par* ; régime qui ne conſiſte pas dans les Cas, qu'aucun de ces mots n'a ni ne ſauroit avoir, mais ſimplement à être le complément du raport qu'indique cette prépoſition. Parconſéquent, ſoit qu'on diſe *par des ſots* ou *par les ſots*, c'eſt toujours un même régime : la particule extractive n'y change rien à cet égard ; puiſqu'elle n'a ni ne dénote aucun cas : tout ſon ſervice conſiſte là comme ailleurs à reſtraindre l'étendue de la dénomination, y laiſſant l'article *les* quoiqu'un peu déguiſé par ſon état de ſyncope avec elle.

A l'égard du mot *qui* de la ſeconde fraſe, ne voit-on pas qu'indéclinable comme les autres il eſt un rélatif placé entre deux attributifs, pour être le ſubjectif du ſecond, qui eſt le verbe *veut*, & contribuer en même temps à former le terminatif du premier, qui eſt *pardonnez*, en ſe trouvant, avec tous les mots qui le ſuivent, ſous le régime de la prépoſition *à*, c'eſt à dire faiſant tous en-

ſemble le complément de l'indication ?

Dans le troiſieme exemple, rien de plus ſimple ni de plus régulier que moi, ajoute l'Uſage. Tout ce bataillon d'articles différens & à divers cas, dont on a fait naitre un nouveau monſtre d'article à trois têtes, ſource d'irrégularités ſans nombre, n'eſt en vérité que le phantome d'une imagination trop ſubjuguée par la routine, & qui, ne regardant les objets qu'à travers d'une lunette défectueuſe, les voit tout-autres qu'ils ne ſont. Pour moi, continue l'Uſage, qui me connois parfaitement dans toutes mes parties, je dirai à ceux qui s'en raportent à mon autorité que ces trois mots *à de la*, mis devant les ſubſtantifs *creme* & *viande*, ſont de trois eſpeces différentes, ayant chacun leur ſens particulier & un différent emploi modificatif. Que *la*, qui précede immédiatement le nom, eſt l'article qui l'annonce, féminin ſingulier & privé de cas comme lui. Que *de*, placé avant *la*, eſt une particule

qui réduit en extrait la totalité de la chose dénommée par les substantifs. Qu'enfin *à* est une préposition qui a sous son régime le nom avec tout ce qui en compose le cortege, soit pour l'annoncer, ou pour en restraindre l'étendue du sens, ou pour le qualifier ; & qu'elle sert à indiquer le raport qu'il y a entre l'action exprimée par le verbe & le terme de cette action marqué par ces mots *de la creme fouettée* ou par ceuxci *de la viande solide*. Cela est clair simple vrai, & nous débarasse d'un tas de regles également épineuses incertaines & chimériques ; dont il faut que je raporte encore un exemple tiré de Vaugelas.

Cet auteur, examinant dans ses Remarques une de nos façons de parler, propose cette question sur l'article, savoir en quelle occasion l'adjectif en prend un à part outre celui de son substantif ; & regarde comme une grande difficulté de Grammaire, de rendre raison pourquoi cet article répété se met

toujours au nominatif quoique celui du ſubſtantif ſoit au génitif ou à un autre cas.

Il prononce ſur le premier chef en ces termes : « tout adjectif mis après le » ſubſtantif avec ce mot *plus* entre deux » veut toujours avoir ſon article : & cet » article ſe met immédiatement devant » *plus*, & toujours au nominatif, quoi- » que l'article du ſubſtantif qui va de- » vant ſoit en un autre cas quelque cas » que ce ſoit ». Il cite pour preuve de ſa déciſion pluſieurs exemples ; entre leſquels eſt celuici,

c'eſt la coutume des peuples les plus barbares :

où il ſupoſe que *des* eſt génitif de l'article pluriel, & que *les* en eſt le nominatif. Enſuite il avertit que la même choſe a lieu à l'égard de *moins* & *mieux :* qu'on dit,

je parle de l'homme le moins heureux, de l'enfant le mieux élevé.

Ce prononcé ne ſupoſe pas un exa-

men profond de toute l'étendue de l'Uſage ; puiſqu'il n'en embraſſe qu'une partie : y ayant d'autres occaſions que celles du *plus moins* & *mieux* où l'article ſe répete également pour l'adjectif qui ſuit, telles que ſont cellesci ,

la femme la meilleure , Louïs le jeune ; Charle le chauve , Padoue la docte :

& y en ayant d'autres où cet article ne ſe répete ni devant *plus*, ni devant *mieux*, ni devant *moins ;* comme quand on dit,

c'étoit la coutume des Grecs plus policés que leurs voiſins :

la cadette mieux inſtruite n'en fut pas la dupe :

le François moins diſſimulé que l'Italien n'eſt pourtant pas un politique moins habile.

Il auroit falu voir tout cela à la fois, le renfermer dans la queſtion, diſtinguer l'exemple de la regle, & aulieu d'une déciſion particuliere en faire une générale qu'on pût apliquer à toutes les occaſions où la même choſe doit arriver.

A

A l'égard de la difficulté ſur la prétendue différence des Cas, Vaugelas ne juge pas qu'il faille une grande recherche pour trouver la raiſon qui l'autoriſe, ayant une reſſource promte & familiere dans les maximes grammaticales de ſon temps. Deux mots ſouſentendus viennent à propos le tirer d'intrigue : il ajoute donc très ſérieuſement que quand on dit,

des peuples les plus barbares,

c'eſt comme s'il y avoit,

des peuples qui ſont les plus barbares.

De façon que ſelon lui c'eſt à ces deux mots ſouſentendus *qui ſont* que l'adjectif eſt redevable de ſe voir au nominatif quoique ſon ſubſtantif ſoit au génitif. Mais comme il n'y a point d'occaſion où l'on ne puiſſe ſouſentendre entre le ſubſtantif & l'adjectif ces deux mots *qui ſont* ou *qui eſt ;* il s'enſuivra, par la raiſon des ſouſentendus, que l'adjectif ſera toujours au nominatif, en quelque cas que ſoit le ſubſtantif. Car quand on dit,

la fortune d'un courtisan heureux,
le gout des choses nouvelles,
la conduite de la femme fidele,
la coutume des peuples barbares ;

c'est en vérité, aussi bien que dans l'exemple raporté, comme si l'on disoit,

la fortune d'un courtisan qui est heureux,
le gout des choses qui sont nouvelles,
la conduite de la femme qui est fidele,
la coutume des peuples qui sont barbares.

Cependant ni Vaugelas ni personne ne s'est encore avisé de penser que dans ces occasions l'adjectif ne s'accorde pas avec le cas de son substantif. Si les sousentendus n'influent pas dans ces derniers exemples ; pourquoi influeroient-ils dans l'autre ? ou plûtôt pourquoi chercher du sousentendu où tout est clairement exprimé suivant l'usage le plus simple & le plus commun ? Quelle secrette & bizare cause pourroit ici déranger la regle la plus sûre & la plus générale de l'harmonie du discours, & ôter au substantif le droit naturel qu'il

a dans toutes les Langues ſur le nombre le genre & le cas de ſon adjectif? Il n'y a que les chimeres qui puiſſent produire tant d'embarras & de confuſion.

Le bon-ſens & la raiſon ne propoſent point de pareilles difficultés ; parcequ'ils voient bien qu'elles n'exiſtent pas, que tout s'accorde parfaitement & ſe trouve ſous le régime d'une prépoſition ; qui, comme je viens de l'expliquer, ſe contracte quelquefois avec l'article auprès duquel elle ſe trouve : & comme elle ne doit point être répétée mais demeurer ſeulement à la tête de tout ce qui eſt ſous ſon régime ; cela fait qu'elle ne ſe contracte qu'avec l'article du ſubſtantif qui va le premier, & non avec celui qui eſt répété pour l'adjectif. Cette économie de conſtruction paroit ſenſiblement dans les exemples où la contraction n'a pas lieu, tels que les ſuivans :

il s'eſt attaché à la femme la plus coquette :

vous vous amuſez à toutes les occupations les moins utiles :

comment guérir de la paſſion la plus violente ?

Elle ſe manifeſte auſſi dans ceux où l'on emploie les autres prépoſitions, que les Grammairiens n'ont pas habillées en articles :

vous travaillez pour le prince le plus généreux :

j'écris ſur la matiere la plus délicate quoique la moins brillante.

N'eſt-il pas viſible que c'eſt partout un même tour de fraſe & un même génie de Langue ? Qu'il n'y a à cet égard aucune différence entre ces expreſſions,

les démarches de l'ami le plus fidele,

les démarches pour l'ami le plus fidele.

Que *de* & *pour* ne ſont dans l'une & l'autre expreſſion que des prépoſitions ſervant à indiquer non divers cas mais divers raports ; *de* en marquant un d'origine, par lequel l'ami eſt préſenté comme auteur ou acteur des démarches ; & *pour* marquant un raport de but ou de motif, qui fait que l'ami ſe montre

comme terme des démarches. Ne craignons donc pas de répondre à Vaugelas que ſa difficulté n'a jamais lieu.

Quant à la répétition de l'article, on décideroit mieux & l'on donneroit une regle plus générale parconſéquent plus utile, en diſant que cette répétition ſe fait & doit ſe faire toutes les fois que l'adjectif doit être au ſupreme degré, & lorſqu'il ſe trouve à la ſuite d'une dénomination individuelle de perſonne ou de lieu ; comme il paroit dans les exemples raportés & dans les ſuivans :

les hommes les plus habiles ſont quelquefois les fautes les plus groſſieres :

un fou ſe moque du philoſophe le plus ſenſé :

la femme la plus prude n'eſt pas toujours la femme la plus ſage :

la vie de Louïs le grand n'eſt pas l'ouvrage le meilleur de nôtre ſiecle.

Qui ſaura & voudra réfléchir ſur la force des expreſſions ne manquera pas de voir que les adjectifs *habiles*, *groſſieres*, *ſenſé*,

meilleur, *prude*, *ſage* ſont tous ici précédés d'un article en propre, afin que la valeur de leur qualification ſoit au plus haut degré ; car tel eſt l'effet de cette poſition d'article immédiatement avant l'adjectif comparatif, ſoit que cet adjectif ſe trouve placé avant le ſubſtantif, ſoit qu'il ne vienne qu'après. Qu'on diſe

le plus habile ouvrier,

ou *l'ouvrier le plus habile* ;

cela fait le même effet pour le ſens. Si dans le premier de ces deux tours d'expreſſion l'article n'eſt pas répété pour le ſubſtantif ; c'eſt parcequ'il n'y a aucune raiſon qui le demande ; celui qui eſt à la tête de l'adjectif ſuffiſant pour les annoncer conjointement. Dans le ſecond tour d'expreſſion l'article qui eſt à la tête du ſubſtantif, quoique ſuffiſant pour annoncer conjointement avec lui un ſimple adjectif qui n'exige rien, comme quand on dit,

le perſonnage illuſtre,

ne ſuffit pourtant pas pour élever cet adjectif au ſupreme degré ; parcequ'il en eſt éloigné, & que l'influence de ſa valeur, ſe trouvant fixée par la proximité du ſubſtantif préciſément à ce que celuici exige qui eſt uniquement d'annoncer, il ne peut plus ſe revêtir d'une autre idée ni parconſéquent ſervir à porter la qualification à un degré éminent : il faut alors néceſſairement le répéter & dire,

le perſonnage le plus illuſtre.

Enfin n'eſt-il pas ſenſible que dans le dernier de nos exemples l'article n'eſt mis devant le mot *grand* que parceque cet adjectif eſt à la ſuite du nom-propre *Louïs,* pour le diſtinguer des autres ſujets qui portent ce nom & en faire une dénomination ſpécifique. C'étoit d'une pareille réflexion ou d'une autre meilleure que Corneille auroit dû enrichir ſes notes ſur Vaugelas, aulieu d'un ſimple trait d'admiration donné à un endroit foible. Toutes ces louanges prodi-

guées paroiſſent à des Lecteurs ſenſés auſſi inſipides qu'une critique maligne leur paroit odieuſe.

Pour moi, loin de complimenter je continue à combattre, ſous l'étendart du ſeul légitime Article, tout ce qui a oſé abuſer de ſon nom & le confondre avec des mots d'une autre eſpece. Ainſi je ne ferai pas plus de grace au mot *un* que j'en ai fait aux mots *à* & *de*, ou plûtôt je lui rendrai la même juſtice en le renvoyant dans ſa patrie. Quelque effort qu'on ait fait pour le tranſplanter dans un pays étranger, & lui déférer les honneurs de l'article dans certaines occaſions, en ne lui croyant d'autre fonction que d'annoncer & point du tout de calculer, comme quand on dit,

un homme d'eſprit ne ſe laiſſe pas attraper deux fois ;

je ſoutiens que ce jugement n'a été porté que faute de pouſſer l'examen juſqu'au dernier période. Là comme ailleurs il a une valeur bien différente de celle de

l'Article ; puiſque celuici ſe borne à diſtinguer & annoncer uniquement l'eſpece, & que celuila fait un extrait dans la totalité de l'eſpece en réduiſant la dénomination à un individu, parconſéquent il y exprime l'unité. Il eſt vrai que ce n'eſt pas cette unité calculative qui, préſentant une idée numérale, fixe la dénomination à un ſujet unique avec excluſion de tous les autres ; ainſi qu'elle ſe préſente dans ces deux exemples,

j'ai perdu un louïs au jeu :
on n'a ſervi qu'une entrée.

C'eſt une unité vague, qui prend indiſtinctement dans la totalité de l'eſpece un individu comme exemple, pour la préſenter par l'un des ſujets qui la compoſent & non pour exclure les autres. De façon que ſi ce mot n'eſt pas alors nombre ; il eſt encore moins article ; d'autant plus qu'il eſt lui même ſuſceptible de la compagnie de l'article : ce qui ſûrement n'arriveroit pas s'il étoit de cette eſpece ; l'inſtitution d'un arti-

cle pour un autre article ayant quelque chose de ridicule. Ce feroit un tour d'imagination femblable à celui de faire annoncer par un premier domeftique le fecond qui vient pour annoncer la perfonne qui arrive. Cette progreffion pourroit être pouffée fort loin par les gens de ce gout : mais ni l'Ufage ni ceux qui s'apliquent à le bien connoitre n'imagineront rien de pareil, & ne verront jamais d'autre article que *le la les* dans ces deux frafes,

l'un a difparu à la vûe de l'autre,
de tous mes amis les uns font morts les autres font abfens.

Quelle eft enfin, me dira-t-on, la nature du mot *un* dans l'acception mentionnée? Je répons qu'il eft adjectif pronominal, qualifiant, ainfi que *quelques* & *plufieurs*, par une quotité d'individus, mais une quotité vague purement fégrégative & non calculative : ce qui le rend fufceptible d'être tranfporté au fervice dénominatif & d'être alors accompagné de

l'article pour ſe faire annoncer, ainſi que ces autres adjectifs pronominaux,

le mien, le tien, les nôtres, la vôtre.

Telle eſt dans cette occaſion ſa propre nature; parceque telle eſt ſa juſte valeur.

La notion de l'Article bien entendue & ſes mots bien diſtingués de tous ceux d'une autre eſpece, il ne nous reſte plus qu'à connoitre l'étendue de ſes droits & les places que l'Uſage lui a aſſignées : ce que les regles ſuivantes vont conſtater.

PREMIERE REGLE.

L'article eſt eſſenciellement fait pour accompagner les ſubſtantifs génériques, c'eſt à dire ceux qui ſervent à dénommer les eſpeces, ou ces choſes générales que la différence de l'eſſence diſtingue les unes des autres, & qui comprennent ordinairement ſous elles pluſieurs Etres particuliers. Il marche devant eux partout où ils ſont employés conformément à leur inſtitution primordiale, qui eſt de

nommer ſimplement les choſes comme ſubſiſtentes, ainſi que dans cette fraſe :

le ſoleil eſt l'ame de l'univers : il rend féconds les animaux, & fait germer les ſemences dans le ſein de la terre.

II. REGLE.

Ces mêmes ſubſtantifs ſont abandonnés de l'article dans les occaſions où ils ſont employés à préſenter la choſe autrement que comme ſubſiſtente & eſpece générique. Ces différentes occaſions ſont au nombre de huit.

La premiere eſt lorſqu'on les tranſporte au ſervice de qualification ; comme quand on dit,

il eſt quelquefois plus qu'homme & d'autrefois moins que femme.

La ſeconde lorſqu'ils ſont en apoſtrophe ou en particule interjective : ainſi l'on dit,

courage, ſoldats, tenez ferme.

La troiſieme lorſqu'ils ſont accompagnés des adjectifs pronominaux ; parce

que la propre valeur de ceuxci eſt de donner à ceuxla un ſens reſtraint ou déterminé à certains individus de l'eſpece; en ſorte que par le moyen de ces adjectifs le ſubſtantif paſſe de la claſſe générique à l'individuelle:

il ne faut pas négliger ſon devoir pour quelques peines à le remplir:

nos ennemis ſont plus à craindre dans leur diſſimulation que dans leur emportement:

la bonne philoſophie tâche d'accorder nôtre cœur avec nôtre raiſon.

L'adjectif *tout*, quoique pronominal, fait ici une exception: mais comme ſes loix ſont ſingulieres: j'en renvoie l'explication au Diſcours des Adjectifs.

La quatrieme occaſion où ces ſubſtantifs perdent l'article eſt lorſqu'extraits de la totalité de l'eſpece par le moyen du nombre, ils ſe trouvent en pur calcul, ſans rélation particuliere à rien de précédent ni de ſubſéquent, tels que dans cette fraſe;

trente ignorans doivent-ils l'emporter ſur un homme inſtruit ?

Si outre le nombre il étoit encore queſtion d'un raport à quelqu'autre choſe ; alors l'article y prendroit ſa place avant le nombre : on diroit donc,

voici les dix eſcadrons qu'on a demandés ;

parceque ces eſcadrons ont un raport à la demande, de façon qu'on fait entendre que ce ſont ceux qu'on ſouhaitoit avoir : & parconſéquent cette diſtinction qu'on en fait des autres eſcadrons non demandés en remet la dénomination dans la claſſe générique. C'eſt cette différence de ſens qui fait exclure ou admettre l'article avec les nombres.

La cinquieme occaſion où l'article diſparoit devant les ſubſtantifs génériques eſt lorſqu'ils ſont placés en forme d'adreſſe :

loger rue caſſette, fauxbourg ſaint Germain, quartier ſaint Sulpice.

La ſixieme lorſqu'ils ſont ſous le régi-

me de la prépoſition *en* : on dit,

regarder en pitié : aller en ville : être en campagne : reſter en extaſe : raiſonner en homme ſenſé.

La ſeptieme eſt quand ils ſont employés dans un ſens indéfini & non déterminé ; ſoit qu'ils ſe trouvent alors en régime dominant, ou ſous celui de l'attributif, ou qu'ils faſſent le complément d'un raport indiqué par quelque prépoſition, ce qui leur arrive très fréquemment :

princes ou ſujets, nobles ou roturiers ; tous ſont hommes :

le ſage n'a ni haine ni amour :

table à tiroir, feu de paille, maiſon de briques, plein de vin, voyager à cheval.

L'excluſion de l'article après les prépoſitions & ſa compatibilité avec elles ſelon les divers cas ſeront exactement expliquées dans le Diſcours qui leur eſt deſtiné.

Enfin la huitieme occaſion où l'arti-

cle abandonne ces ſubſtantifs eſt lorſqu'ils ſont intimément unis aux verbes *avoir* & *faire* pour exprimer avec eux une ſorte d'action, ainſi que dans ces expreſſions :

avoir-peur, avoir-envie, avoir-froid, faire peur, faire pitié, faire feu ſur l'ennemi,

& autres pareilles.

III. REGLE.

Il eſt défendu à l'article d'accompagner les ſubſtantifs individuels qui ſont noms de divinités, d'hommes, d'animaux, de places, & de lieux particuliers, tels que

Baccus, Junon, Pompée, Céſar, Pierre, Alexandre, Marie, Silvie, Londres, Paris, Briſaut, Raton ;

amoins qu'ils ne ſoient employés en dénomination générique ou qualifiés par un adjectif. On dit ſans article,

Philis aime Coridon :

Fanchon ſe joue de Lucas :

mais on joint l'article dans ces autres occaſions :

elle eſt la Semiramis de nôtre temps :
les Céſars & les Alexandres ne ſeront oubliés que lorſqu'ils ſeront ſurpaſſés par de plus grands héros :
la jeune Liſette ſe moque du vieux Chryſante.

C'eſt par cette raiſon que le mot *Dieu* prend ou rejette l'article ſelon l'uſage qu'on en fait, ou comme nom propre du ſupreme Etre ou comme nom d'eſpece :

Dieu veut être adoré de cœur & d'eſprit :
le Dieu de miſéricorde eſt auſſi le Dieu de juſtice.

La même raiſon fait que lorſqu'on veut marquer du mépris ou dumoins peu d'eſtime en nommant quelquun, on ajoute l'article ; parcequ'on fait entendre par cette façon de nommer qu'on en connoit mieux l'eſpece que la perſonne, & que ſon nom n'eſt mis que pour la diſtinguer entre celles dont on diſtingue l'état. C'eſt ainſi que quelques perſonnes parlent des actrices, & que tout le

monde s'exprime à l'égard des femmes débauchées :

la Lemaure soutenoit par la beauté de sa voix les mauvais opéras :

la Lecor, l'Antonia, & autres de cette étoffe peuvent faire des passions : mais elles en fixent toujours les bornes à celles de la libéralité de leurs amans.

la Fillon a été la plus fameuse & la plus avisée de toutes celles qui ont tenu de nôtre temps académie de filles.

IV. REGLE.

Les noms-propres de région, contrée, rivieres, vents, & montagnes veulent être accompagnés de l'article. On dit,

l'Afrique, le Canada, le Dauphiné, le Nord, le Sud, la bize, le Rhône, la Seine, le Danube, le Parnasse, les Alpes, les Pirénées.

V. REGLE.

L'Adjectif seul & le Verbe même se font annoncer par l'article dans les oc-

caſions où, tranſportés de leur ſervice ordinaire & primitif, ils ſont employés en dénominations génériques, ainſi que dans ces fraſes :

les fous inventent les modes, les ſages s'y conforment :

on lui a interdit le boire & le manger.

VI. REGLE.

Par cette même raiſon l'article accompagne tout adjectif qui, à la ſuite d'un nom de perſonne, ſert non ſeulement à qualifier mais encore à diſtinguer quelque ſujet entre ceux qui pourroient porter le même nom. Cette qualification devant alors ſpécifier devient dénominative : on diroit donc,

Louis le débonnaire fut ainſi nommé par ſes cenſeurs plûtôt que par ſes panégyriſtes :

Chilpéric & Thierry les faineans ne furent rois que de nom.

VII. REGLE.

Tout adjectif comparatif qu'on veut élever au degré supérieur prend pour cette opération l'article devant lui ; quoiqu'il soit joint ou non-joint à un substantif. Si celuici est précédé par l'adjectif ; alors l'article sert pour l'un & pour l'autre :

le plus grand scélérat peut comme le plus honnête homme faire des actes de clémence.

Si l'adjectif marche le dernier ; l'article se répete pour lui, quoique le substantif garde le sien :

le prince le plus puissant devroit être l'homme le plus juste.

VIII. REGLE.

La place de l'article, dans les occasions où il a droit de figurer, est toujours avant la dénomination : de façon que si elle est précédée d'un adjectif même modifié par un adverbe ; il doit se mettre à

leur tête, néanmoins après les particules & les prépositions s'il s'en trouve :

la plus riche fille ne fait pas la plus aimable femme.

Il n'y a que l'adjectif *tout* & les qualités de *monsieur*, *madame*, *monseigneur* qui font changer cette marche de l'article. Ils le renvoient après eux : de sorte qu'il occupe la place du milieu entre ces mots & le substantif : on dit,

tout le monde, toutes les années, monsieur le président, madame la marquise, monseigneur l'évêque.

De ces quatre mots les deux premiers prennent un article devant eux lorsqu'ils sont dénominations génériques :

le tout consiste souvent dans ce qui ne paroit rien :

ce sont les messieurs avec qui j'ai voyagé.

Mais les deux derniers ne soufrent jamais l'article dans quelque emploi que ce soit. On fera aussi attention que le mot *Dom*, qui est d'usage pour certains états, n'en admet ni avant ni après.

Ne finiſſons pas ce diſcours ſans obſerver que les mots *Le La Les* ont un ſort pareil à celui de pluſieurs autres ; qui, quoique les mêmes matériellement c'eſt à dire formés par les mêmes ſons & les mêmes articulations, ſont néanmoins par l'inſtitution & la valeur deux ſortes de mots, apartenant à différentes eſpeces. C'eſt ainſi que *montre*, ouvrage mécanique pour marquer l'heure, eſt autre choſe que *montre* verbe & *montre* paye de ſolde : *maille* monnoie autre que *maille* de tricot : *bas* adjectif autre que *bas* ſubſtantif : *en* pronom tout autre que *en* prépoſition : & cent autres dont il y a des exemples dans toutes les Langues. Celles où il y en a le plus ſont les moins riches : car quoiqu'il faille pour la fineſſe du diſcours que les mêmes mots puiſſent repréſenter différentes idées ; cela ne s'entend que des idées rélatives & figurées : quant au litérales, il ſeroit, à mon ſens, plus avantageux que chacune eût ſon terme propre ; la

Langue y gagneroit du côté de la richesſe ſans rien perdre du côté de la délicateſſe.

Revenons à *LE LA LES* : ayant eu le ſort d'être deſtinés à divers emplois qui en font des mots totalement différens, ils ſont pronoms dans bien des occaſions, telles que les ſuivantes :

je le vois : vous me la prêterez : il nous les rendront.

Il ne faut donc pas que l'identité du matériel nous les faſſe confondre & nous empeche de les raporter à différentes claſſes, ainſi que ceux que je viens de citer. Je parlerai plus amplement de ce pronom au diſcours particulier fait pour l'eſpece dont il eſt : il ſuffit ici d'avoir averti que c'eſt alors un tout autre mot que l'article.

Le mot *la* eſt deplus un adverbe de lieu, d'autrefois une particule de conſolation ; qui ſe trouve néanmoins diſtingué du pronom & de l'article, dans ces deux occaſions, par le moyen de l'accent ;

qui va là ?

là mon petit ami, taiſez-vous.

Répété, il eſt une particule chantante; d'où eſt venu le dicton que *la la* eſt le commencement d'un air.

Le mot *le* a trois valeurs : outre qu'il eſt article & pronom, comme je viens de l'expliquer; il eſt auſſi particule ſervant à donner aux adverbes comparatifs le degré de ſuperlatif, ainſi que dans ces exemples :

ceux qui jouent le plus ſouvent ne ſont pas toujours ceux qui jouent le mieux :

c'eſt à quoi je penſe le moins :

allons le plus vîte que nous pourrons.

Voilà, ce me ſemble, tout ce qu'il y a à dire ſur l'Article. Je ſerois bien trompé ſi cela ne ſuffiſoit pas pour en faire connoitre la nature, le ſervice, & la conſtruction.



V. DISCOURS,

DES SUBSTANTIFS,

Seconde partie d'Oraiſon.



OUT ce qui eſt établi pour dénommer ſimplement les choſes ou les diſtinguer les unes des autres par des noms convenables, ſans en marquer ni qualité ni action ni raport, forme cette eſpece; qui eſt peutêtre la plus nombreuſe & fait dans les Dictionnaires le mérite du volume. Elle doit ſon établiſſement à ce commencement d'attention qui ne conſidere les objets que comme purs Etres ſubſiſtans, ſoit dans la nature ſoit dans l'idée. La Grammaire nomme cette ſorte de mots NOMS ou SUBSTANTIFS. Le premier de ces termes plus vulgaire eſt préciſément pris du but de leur inſtitution : le ſecond, tenant plus du ſtile d'art, tire ſon origine de la façon dont ces mots

représentent dans la frase ; étant ordinairement le sujet auquel s'aplique & se raporte tout ce qui est exprimé par les autres mots. Il est donc naturel d'en parler immédiatement après l'article ; puisqu'ils servent à nommer les choses que celuici annonce. Ce service en fait parfaitement connoitre l'essence. Il n'importe pas, pour qu'un mot soit Substantif, que la chose qu'il exprime ait une existence réelle ; il suffit qu'il lui en supose une, soit réelle soit imaginaire : ce qu'il fait toujours par son service de dénomination ; parceque c'est aux choses & non aux néants qu'on peut donner & qu'on donne effectivement des noms : le rien le néant même est supošé une chose dès qu'on en parle. Le terme de *substantif* a donc en stile de Grammaire un autre sens qu'en stile de Physique. Ici c'est une substance réelle qui est le sujet & l'apui des Etres modificatifs ; tel qu'est l'homme par raport à la vertu, à la force, & à la beauté. Là c'est une dénomi-

nation pour recevoir l'aplication des ſens exprimés par les autres parties du diſcours, & pour être le centre de leurs raports dans l'exécution de la parole : tels ſont *générosité* & *préſent* dans la penſée ſuivante :

ce n'eſt pas toujours la générosité qui détermine à faire des préſens.

Il y a toute aparence que le premier but qu'on a eu dans l'établiſſement des Subſtantifs a été de diſtinguer les ſortes ou les eſpeces dans la variété que l'Univers préſente : & que ce n'a été qu'au ſecond pas qu'on a cherché à diſtinguer dans la multitude les Etres particuliers que l'eſpece renferme. Ce qui les partage en deux Claſſes : l'une des GÉNÉRIQUES, & l'autre des INDIVIDUELS communément dits *Noms-propres*. Telle eſt la premiere la plus ſimple & la plus générale diviſion de cette eſpece de mots dans toutes les Langues ; & à laquelle on doit plus faire d'attention dans la nôtre que dans les Tranſpoſitives, acauſe

de l'accompagnement ou de l'exclusion de l'article que chacune de ces classes y a diversement affecté.

Les Substantifs Génériques sont, comme je viens de le dire, dénominations de sortes; c'est à dire ceux qui nomment pour faire connoitre la nature & l'espece de la chose, & qui parconséquent prennent leur naissance de la différence constitutive; soit que cette différence soit considérée par raport à l'essence, à la figure, à la qualité, à l'action, ou à la destination, n'importe. Ils se subdivisent en trois ordres par raport à trois manieres d'être, qui réduisent toutes les especes à trois genres, savoir Substances Modes & Actions; car c'est là tout ce qui est susceptible de dénomination & propre à faire le sujet du discours. Les Substances sont les Etres réels, soit distributifs soit collectifs, qui, existant par eux mêmes ou par leurs parties, servent d'apui aux accidens & aux aparences qui nous les rendent sensibles. Les

Modes ſont les qualités du ſujet ou de l'Etre réel dans lequel & par lequel elles ſubſiſtent. Les Actions ont leur principe dans le mouvement : ce ſont les divers évenemens que les Etres produiſent réciproquement les uns ſur les autres. Le nom ſeul en fait ſi bien connoitre la nature qu'il ſeroit difficile peutêtre même impoſſible d'en donner une définition plus claire : & l'on voit bien qu'elles exiſtent d'une autre maniere que les Subſtances & les Modes.

Selon que les Subſtantifs génériques ſervent à dénommer les Etres de l'un de ces trois genres, ils prennent l'un de ces trois noms, APELLATIFS, ABSTRACTIFS, ACTIONNELS; qui déſignent dans cette Claſſe autant d'ordres diſtingués par une différence objective.

Royaume, maiſon, province, tête, main, pied, ſoldat, armée, livre, crime, fievre, offrande, angle, cercle, philoſophie, géométrie, ſoutien

ſont apellatifs ; parcequ'ils nomment

les choſes comme Etres ſubſtanciels.

Humanité, blancheur, rondeur, bonté, conſtance, peſanteur, audace, force, foibleſſe, triſteſſe

ſont abſtractifs ; nommant les choſes comme modes & ſimples qualités.

Aprobation, nutrition, opération, abandonnement, couronnement, badinage, abatage, marche, courſe, exiſtence, aſſiſtance,

& leurs ſemblables ſont actionnels ; ne nommant ni comme Etres ni comme qualités permanentes mais comme évenemens ou actions paſſageres.

On obſervera qu'un ſubſtantif peut quelquefois être de plus d'un ordre par les divers ſens qu'on y a attachés. Par exemple, *humeur* eſt apellatif quand on l'emploie phyſiquement pour le corps ; comme quand on dit,

il y a de l'humeur acre dans ce ſang :

& il eſt abſtractif dans le ſens moral en fait de caractere perſonnel :

l'humeur fait ſeule l'agrément ou l'incon-

vénient de la plûpart des sociétés bourgeoises.

Jugement est actionnel au barreau, apellatif en Logique : *figure* est abstractif en Physique ; quoiqu'il soit apellatif en Sculpture. Il en est demême de plusieurs autres, dont il n'est pas nécessaire de donner ici la liste ; c'est l'ouvrage du Dictionnaire de bien marquer toutes ces différences de sens & d'especes.

Les Substantifs Individuels, formant la seconde Classe, sont ceux qui nomment sans aucun raport à la nature ni à l'espece, ne caractérisant la chose par aucune différence, mais seulement par l'unité ou l'individualité. Ainsi leur service est uniquement destiné aux Etres particuliers non communs ou considérés comme faisant corps unique ; & cela pour les distinguer précisément de leurs semblables dans la multitude & non de ceux d'une autre sorte dans la diversité. Je partage cette classe, pareillement comme celle des Génériques, en trois

ordres, ſavoir PERSONNIFIQUES, TOPOGRAPHIQUES, & KHOROGRAPHIQUES. Les premiers ſont tous les noms de Divinités, d'hommes, & d'animaux, tels que

Jupiter, Mars, Diane, Venus, Pompée, Baſile, Louïs, Silvie, Chabane, Lamoignon, Pégaſe, Bucéphale.

Les Topographiques ſont ceux des places, villes, villages, & lieux particuliers, comme

Meudon, Verſailles, Toulouſe, Prague, Moſcou, Choiſi, Chaliot, Montgeron, Montfaucon, Bonſecours.

Les Khorographiques ſont les noms de contrées, de rivieres, de Montagnes, & de Vents. Tels ſont

Aſie, Europe, France, Pérou, Angleterre, Bretagne, Languedoc, Seine, Danube, Tamiſe, Tibre, Parnaſſe, Etna, Sud, Ponent.

Il ſeroit plus fatigant pour la mémoire qu'utile pour la Grammaire de deſcendre dans des ſubdiviſions plus détail-

lées. Cellesci ſuffiſent pour avoir un plan méthodique des Subſtantifs & en connoitre parfaitement la nature. Voyons maintenant quels ſont leurs accidens. Je n'en trouve que deux, le Genre & le Nombre; car l'accompagnement ou l'excluſion de l'article eſt un point de ſyntaxe.

Le Genre eſt, comme je l'ai dit, un raport au ſexe, uni à l'idée principale & renfermé avec elle dans la valeur du mot. Toutes les nations ont joint aux dénominations cette idée acceſſoire & ont fait maſculins ou féminins les ſubſtantifs, ſans conſulter ni Logique ni Phyſique. Ce que le premier trait d'imagination a peint ſans examen, l'Uſage l'a confirmé ſans délibération. Ainſi les unes voient un raport au mâle où les autres le voient à la femelle: les Allemands, par exemple, font *ſoleil* féminin que les François font maſculin. Cette diſtribution de genre faite par le cas fortuit du premier coup de pinceau, ſans motif ni

plan ni ſyſteme à cet égard, eſt cauſe qu'on ne ſauroit donner de regles générales & préciſes par le moyen deſquelles on puiſſe, dans toute occaſion & ſans crainte de mépriſe, diſtinguer au ſeul aſpect d'un Subſtantif de quel genre il eſt. Les variations ſont trop nombreuſes: & la terminaiſon nonplus que la diverſité de l'ordre dont ils ſont par raport à l'objet de leur ſignification n'y décide pas abſolument. Il ſe trouve néanmoins dans chaque Langue certaines marques, ou de terminaiſon ou de ſignification, aſſez habituelles pour aider à connoitre le genre d'une partie de leurs Subſtantifs par la ſeule inſpection des mots. Comme il ne faut point négliger les petits ſecours au défaut des grands; voici ce que la conſidération de la choſe même vûe immédiatement dans l'uſage m'a fait obſerver de plus avantageux & de plus commode ſur ce point de nôtre Grammaire.

Les Poetes ayant réduit toutes les ter-

minaiſons françoiſes à deux eſpèces, auxquelles ils ont donné le nom des genres, nommant l'une MASCULINE & l'autre FÉMININE ; je me ſervirai de leur méthode qui eſt connue & familiere à tout le monde. On ſaura donc que ce qu'on nomme terminaiſon féminine renferme tout ce qui finit par le ſon d'*E* muet ; ſoit qu'il ſe trouve ou ne ſe trouve point de conſonne après lui : tels ſont

femme, abeille, homme, capitaine, ſuperbe, Normandie, Héſione, conſtance, battre, lire, adore, brute, careſſes, pertes, bagages, plaintes.

La terminaiſon maſculine comprend tout ce qui ſe termine autrement que par le ſon d'*E* muet, comme les mots ſuivans :

bonté, vertu, Paris, portrait, éclat, carquois, glorieux, traiter, aimer, périr, pleurs, animaux, faiſoient, commandant, ſoin, tour.

J'ai poſé ce préliminaire ſur la terminaiſon ; parceque c'eſt principalement

à elle qu'il faut avoir recours pour la connoiſſance des genres : où elle ne ſuf-fira pas, je m'aiderai de la différence objective de leurs ſignifications : & quelque peine que je prévoie, je ne me rebuterai pas : puiſque le travail eſt entrepris ; il eſt de mon honneur de le finir. J'eſpere que les obſervations ſuivantes prouveront que je m'en ſuis aquité avec ſuccès ; ou que dumoins j'aurai dit tout ce qu'il eſt poſſible de dire ſur ce ſujet, & de la maniere la plus propre à inſtruire ſurtout ceux qui en ont le plus de beſoin, ſans évoquer du ſein de l'antiquité les étymologies ni ſupoſer mes Lecteurs doctes juſques à avoir la tête pleine de Grec & de Latin, comme ſi l'on ne trouvoit point de ſecours dans ſes propres fonds. Non ſeulement les femmes & les hommes non inſtruits me ſauront gré de cette méthode ſimple & facile ; mais je me flate encore que les gens d'un eſprit cultivé ſe plairont à voir un ouvrage également françois par

le sujet qu'on y traite, par les expressions qu'on y emploie, & par l'art dont on le conduit : de façon que je leur paroitrai avoir pensé, imaginé, raisonné, & parlé françois sur le François, chose bien naturelle mais en vérité toute nouvelle.

Revenons aux genres des Substantifs, en commençant par les Génériques de terminaison masculine. Pour y procéder avec ordre & en démêler le cahos, il faut faire attention que le son final dont cette terminaison dépend peut être formé en trois manieres : la premiere par les voyeles simples *a e i o u y* : la seconde par les diphtongues *ai au ei eu oi ou* : & la troisieme par la jonction de la consonne *m* ou *n* avec les voyeles, soit simples soit diphtongues, ce qui leur donne un son nazal, tels que *an en in on un ain ein oin*. Cela bien entendu on n'aura point de peine à comprendre & à retenir ce que je vas dire.

PREMIERE OBSERVATION.

Les Subſtantifs Génériques de terminaiſon maſculine & dont le ſon final eſt formé par l'une des voyeles ſimples ſont tous du genre maſculin ; pourvûqu'ils ne finiſſent point par la ſyllabe *té* ou *tié* ; car alors ils ſont du féminin.

Exemples pour *a* :

ratafia, *almanach*, *mal*, *haſard*, *rampart*, *trépas*, *éclat*, *achat*, *contrat*, *prélat*.

Il n'y a point ici d'exceptions.

Exemples pour *e* :

abbé, *café*, *thé*, *blé*, *bec*, *miel*, *paſtel*, *enfer*, *decès*, *bonet*, *objet*, *fermier*, *portier*.

Exceptions :

clé, *mer*.

Exemples pour *i* :

ami, *défi*, *babil*, *fil*, *apui*, *avis*, *eſprit*, *lit*, *interdit*, *délit*, *deſir*, *ſoupir*, *if*, *ſtix*.

Exceptions :

fourmi, *nuit*, *ſouris*, *brebis*.

Exemples pour *o* :

balot, bloc, abord, roc, repos, héros, complot, prévot, port, raport, tort.

Exceptions :

dot, mort.

Exemples pour *u* :

ſuc, tuf, abus, jus, verjus, ſtatut, ſalut, luth, préciput, but, fétu.

Exceptions :

vertu.

Exemples pour les ſyllabes *té* & *tié* :

amirauté, bonté, équité, divinité, probité, cherté, vanité, ſociété, rareté, curioſité, amitié, moitié, pitié.

Exceptions :

côté, été, pâté.

II. OBSERVATION.

Ceux dont le ſon final eſt formé par une des diphtongues *ai au ei eu oi ou* ſont maſculins, non compris pourtant ceux en *eur*, qui ſe partagent preſque également entre les deux genres. On ne les diſtingue alors que par le moyen de

la ſignification : les Apellatifs, c'eſt à dire ceux qui dénomment les choſes comme Etres ſubſtanciels, y affectent le genre maſculin : & les Abſtractifs, qui dénomment les modes, y ſuivent le genre féminin.

Exemples pour *ai* :

geai, dais, étai, ſouhait, mail, portail, extrait, portrait, plaid, forfait.

Exceptions :

chair, paix.

Exemples pour *au* :

agneau, bandeau, morceau, taureau, marteau, tonneau, défaut, ſault, étau.

Exceptions :

eau, peau, faux.

Exemples pour *ei* :

ſommeil, réveil, apareil, conſeil, vermeil, orteil, ſoleil.

Point d'exceptions.

Exemples pour *eu* :

dieu, eſſieu, feu, lieu, beuf, veux, deuil, ſeuil, tilleul, jeu, recueuil.

Point d'exceptions nonplus.

Exemples pour *oi* :

aboi, *roi*, *effroi*, *toict*, *poil*, *carquois*, *contoir*, *mouchoir*, *pouvoir*, *manoir*, *miroir*, *poids*.

Exceptions :

loi, *foi*, *ſoif*, *croix*, *poix*, *fois*.

Exemples pour *ou* :

cachou, *filou*, *bourg*, *four*, *loup*, *jour*, *cour*, *amour*, *contour*, *tour* de tourner.

Exceptions :

cour, *tour* bâtiment, *amours* au pluriel pris pour la paſſion ou pour l'objet, comme quand on dit,

on n'a point encore vû d'éternelles amours,

il n'eſt point de laides amours.

Ce ſubſtantif reſte maſculin au pluriel lorſqu'il eſt employé pour ces petites figures qui ſervent d'emblemes dans la peinture ou pour ces graces qu'on perſonnifie :

les amours rians & badins la ſuivent partout.

Exemples pour les Apellatifs en *eur* :

cœur, *brodeur*, *voleur*, *tailleur*, *pleurs*, *ramoneur*, *braſſeur*, *auteur*, *docteur*, *réveur*, *joueur*.

Exceptions :

fleur, *ſeur*, *vapeur*, *ſueur*, *humeur*.

Exemples pour les Abſtractifs en *eur* :

blancheur, *candeur*, *odeur*, *pudeur*, *rigueur*, *peur*, *valeur*, *hauteur*, *meurs*, *lueur*, *frayeur*.

Point d'exceptions, dumoins que je puiſſe me rapeler.

III. OBSERVATION.

Toutes les fois que nos voyeles, ſoit ſimples ſoit faiſant diphtongue, ſont ſuivies de l'une des deux conſonnes *m* ou *n*, elles alterent leur ſon naturel en ſe prononçant totalement du nez ; & parconſéquent forment à la fin des mots des terminaiſons nazales, qui ſont *an en in on un ain ein oin*. Elles indiquent toutes le genre maſculin, ſoit qu'il ſe trouve ou non quelque conſonne à

leur ſuite ; excepté dans les ſubſtantifs qui finiſſent en *on* précédé d'une de ces ſyllabes *ci gi ni ſi ti* ou de la conſonne *s* radoucie, c'eſt à dire prononcée comme *z*, leſquels ſuivent le genre féminin.

Exemples pour la regle générale de toutes les terminaiſons nazales :

champ, banc, carcan, écran, rang, diamant, étang, maintien, ſoutien, vaurien, chien, accident, moment, vin, chemin, deſtin, coquin, orpin, ſupin, balcon, maçon, melon, plomb, affront, poiſſon, alun, petun, bain, pain, levain, daim, gain, ſein, reins, deſſein, béſoin, foin, coing, pourpoint.

Exceptions :

maman, dent, jument, fin, boiſſon, chanſon, cuiſſon, moiſſon, leçon, façon, faim, main.

Il y a ici une obſervation ſinguliere pour le mot *gens ;* dans lequel l'Uſage a voulu faire parade de tout ſon deſpo-

tiſme. Il lui a dabord déféré les honneurs du genre maſculin dans les occaſions où il paroit ſans adjectif, & même lorſqu'il s'en trouve ſuivi : on dit,

gens prudens, ſages, durs, ſots, vilains, dangereux.

Mais lorſqu'il en eſt précédé, ſi cet adjectif eſt de terminaiſon féminine aux deux genres l'Uſage ne change encore rien à ſa premiere déciſion : on dit au maſculin,

les habiles gens, les fideles gens, les pauvres gens.

Ce n'eſt que dans le cas où l'adjectif qui précede *gens* a diverſes terminaiſons pour chaque genre que l'Uſage ordonne à ce Subſtantif d'abandonner le genre maſculin pour ſe ſaiſir de tous les agrémens du féminin. Voilà pourquoi l'on dit

bonnes gens, ſottes gens, vilaines gens, petites gens.

Au reſte ce droit de ſe féminiſer ne s'étend pas plus loin : car ſi l'on vouloit

lier cette expreſſion féminine à la ſuite du diſcours, en la déſignant par quelque pronom ou par un adjectif employé ſubſtantivement; il faudroit alors, nonobſtant le raport formel, ſe ſervir du pronom & de l'adjectif maſculins, comme le juſtifie cet exemple :

l'homme ſage évite de ſe familiariſer avec les petites gens & les ſottes gens, parcequ'ils en abuſent; les premiers perdant le reſpect, & les ſeconds l'eſtime.

Exemples pour *on* précédé de *ci gi ni ſi ti* ou de *s* adoucie :

ſuſpicion, légion, religion, union, communion, opinion, paſſion, dimenſion, action, caution, notion, irruption, geſtion, queſtion, combuſtion, maiſon, raiſon, ſaiſon, priſon, trahiſon, illuſion, occaſion.

Exceptions :

baſtion, blaſon, friſon, oiſon, poiſon, tiſon.

Voilà ce que j'ai pû obſerver de plus ſûr & de plus facile à entendre pour les

genres de nos Subſtantifs génériques dans la terminaiſon maſculine. Je voudrois bien avoir un pareil ſuccès dans la féminine, où je crois apercevoir encore plus de difficulté. Pour la diminuer poſons un préliminaire propre à nous bien mettre au fait de ce qui concerne cette terminaiſon.

Perſonne n'ignore que c'eſt l'*E* muet qui la diſtingue de la maſculine : mais tout le monde ne fait pas attention que ce qui en conſtitue les eſpeces, dans le nombre prodigieux de ſes diverſités ou de ſes reſſemblances, eſt non ſeulement le ſon qui précede celui de cet *E* muet mais encore les conſonnes qui peuvent ſe trouver entre ce ſon & cet *E* final. S'il ne s'y en trouve point, le ſon ſeul ſuffit pour caractériſer la terminaiſon, qu'alors on nomme PURE; parceque l'*E* muet fait ſeul la derniere ſyllabe du mot, comme dans les exemples ſuivans :

corvée, bourée, folie, coterie, bévue, tortue, joie, voie, roue, toue.

Que le Lecteur ne confonde pas ici avec le son l'*U* oisif, qu'on met toujours après *Q*, & quelquefois après *G* pour lui donner une prononciation forte. Cet *U* ne rend pas la terminaison pure ; puisqu'il ne fait pas un son séparé de l'*E* muet ; comme on voit dans *parque* & *dague*. Ces mots & tous leurs semblables apartiennent à la terminaison que je nomme ARTICULÉE ; & qui est celle où la derniere syllabe est formée par l'articulation d'une seule consonne avec *E* muet, ainsi que dans ces autres mots,

pape, *Rome*, *ville*, *masque*, *digue*.

Il peut encore arriver qu'aulieu d'une consonne il y en ait deux au service de cette articulation finale : d'où naissent deux autres sortes de prononciation ou de terminaison ; l'une GRASSE, & l'autre INTERMÉDIAIRE. *H* après *C*, *G* avant *N*, & deux *LL* mouillées rendent la terminaison Grasse : telle est celle des mots,

panache, émistiche, montagne, cigogne,
caille, cheville, merveille.

L ou *R* placée après l'une de ces consonnes *b c d f g p t v* fait que la terminaison devient intermédiaire, telle que dans

sable, sabre, cable, capre, diacre, busle,
soufre, angle, vinaigre, peuple, pourpre, platre, fievre.

Ainsi toutes les terminaisons d'espece féminine se réduisent à ces quatre sortes, Pure, Articulée, Grasse, & Intermédiaire, dont je viens de donner des exemples. De ce préliminaire allons au fait, & tâchons de renfermer dans un petit nombre d'observations tout ce qui regarde le genre des Substantifs génériques de cette terminaison.

PREMIERE OBSERVATION.

Toute dénomination nationale est du genre masculin sans aucune exception :

Arabe, Batave, Nomade, Tartare,
Cosaque, Suisse, Moscovite.

II.

II. OBSERVATION.

La terminaiſon pure, c'eſt à dire celle où l'*E* muet eſt immédiatement précédé d'une voyele ſoit ſimple ſoit diphtongue, indique conſtamment le genre féminin.

Exemples :

allée, année, fée, marée, ondée, poupée, boulie, mélancolie, anarchie, toupie, jalouſie, frénéſie, héréſie, chaſſie, partie, primatie, patrie, charrue, cohue, laitue, revûe, haie, paye, courroie, roue, toue.

Exceptions :

Colliſée, apogée, périgée, pigmée, mauſolée, incendie.

III. OBSERVATION.

Dans la terminaiſon articulée les Subſtantifs peuvent finir par dix-huit différentes ſyllabes ; dont il y en a douze qui affectent généralement le féminin, ſavoir,

be, de, ſe, gue, le, ne, pe, que, ſe, ve, xe, ze.

Cette regle a lieu dans toute ſon étendue ; ſoit que le ſon précédent naiſſe d'une voyele ſimple ou d'une diphtongue, & que cette ſyllabe finale ſoit immédiatement précédée de conſonne ou de voyele ; ainſi que le prouvent les exemples ſuivans rangés ſelon l'ordre de ces terminaiſons.

Exemples pour *be :*

ſyllabe, barbe, jambe, gerbe, herbe, bribe, limbes, dobe, robe, bombe, ſorbe, bourbe.

Exceptions :

aſtrolabe, monoſyllabe, ſcribe, lobe, catacombes, globe, lombes, rombe.

Exemples pour *de :*

aubade, arcade, gambade, accolade, ambaſſade, croiſade, rade, carde, hardes, moutarde, glande, bande, ſarabande, aide, bride, ride, dinde, ode, mode, corde, onde, ſonde, période ſorte de fraſe.

Exceptions :

camarade, *péricarde*, *code*, *épiſode*, *exorde*, *coude*, *monde*, *prélude*, *garde* du roi, *période* de temps.

Exemples pour *fe* :

agrafe, *caraffe*, *coife*, *grife*, *étofe*.

Point d'exceptions.

Exemples pour *gue* :

bague, *dague*, *langue*, *digue*, *figue*, *ligue*, *intrigue*, *morgue*, *églogue*, *vogue*, *épilogue*, *orgue*, *fougue*.

Exceptions :

collegue, *dogue*, *catalogue*, *monologue*, *aſtrologue*.

Exemples pour *le* :

cabale, *cigale*, *malle*, *hydrocele*, *ſarcelle*, *pucelle*, *pile*, *ville*, *idille*, *école*, *rigole*, *bouſſole*, *caſſerole*, *parole*, *bulle*, *mule*, *baſſecule*, *canule*, *ſpatule*, *formule*, *épaule*, *meule*, *moelle*, *toile*, *voile* de navire.

Exceptions :

rale, *modele*, *chile*, *concile*, *protocole*, *pole*, *rôle*, *controle*, *mole* de maçon-

nerie, *préambule*, *veſtibule*, *ſcrupule*, *corpuſcule*, *crépuſcule*, *baile*, *branle*, *ſaule*, *moule*, *chambranle*, *voile* à couvrir.

Exemples pour *ne* :

cabane, *cane*, *ſorbacane*, *ſoutane*, *carne*, *manne*, *ſultane*, *aubaine*, *plaine*, *cene*, *fredene*, *gêne*, *lanterne*, *garene*, *futaine*, *veine*, *caverne*, *vermine*, *racine*, *botine*, *anemone*, *none*, *perſonne*, *avoine*, *bétoine*, *marne*.

Exceptions :

âne, *dôdâne*, *crane*, *organe*, *pene*, *faune*, *cone*, *prône*, *trone*, *moine*, *chanoine*, *antimoine*, *patrimoine*.

Le mot de *perſonne* demande une petite obſervation. Il n'en eſt ici queſtion que comme ſubſtantif & non comme pronom. Dans la premiere eſpece il eſt & a toujours été féminin ; quoiqu'il ſe fût gliſſé du temps de Vaugelas une licence, non de le faire maſculin, mais de n'y point faire attention dans un long diſcours, & de continuer à parler comme

ſi l'on s'étoit dabord ſervi du ſubſtantif *homme* en employant les pronoms maſlins aulieu des féminins pour le déſigner. Aujourdui la régularité l'a emporté : le plus grand nombre regarde ce changement de genre comme une faute, dumoins dans le ſtile ſoutenu, & ne le ſoufre tout au plus que dans la vivacité de la converſation, où une nouvelle fraſe a ſouvent plus de raport à une idée ſimplement entendue & non énoncée qu'à ce qui vient d'être exprimé par la parole.

Exemples pour *pe :*

cape, nape, rape, carpe, harpe, écharpe, rampe, lampe, guepe, ſerpe, pipe, nipe, taupe, trompe, loupe, croupe, troupe, ſoupe, hupe, guimpe.

Exceptions :

pape, antipape, agapes, jaſpe, type, prototype, polipe, microſcope, téleſcope, groupe, carpe partie de la main.

Exemples pour *que :*

casaque, baraque, barque, marque, parque, banque, hypotheque, colique, boutique, brique, risque, relique, coque, époque, nuque, perruque.

Exceptions :

cloaque, monarque, exarque, casque, masque, évêque, archevêque, cirque, disque, panégyrique, colloque, soliloque.

Exemples pour *se :*

casse, tasse, base, case, caisse, chaise, cause, chausses, danse, panse, caresse, paresse, herse, chemise, devise, esquisse, rose, chose, rosse, noise, ardoise, épouse, secousse, bourse, mousse, muse, ruse, dépense, défense, offense.

Exceptions :

vase, tarse, mousse de navire.

Il y a une remarque à faire sur le mot *chose :* féminin par essence il devient masculin par la compagnie de l'adjectif *quelque*, lorsqu'on les unit par forme d'expression composée pour ne faire ensemble qu'un terme :

c'eſt quelque choſe de ſurprenant que ſa figure.

Il eſt auſſi quelquefois de ce même genre avec d'autres adjectifs : mais c'eſt dans un autre ſens & dans un ſtile que la pudeur fait éviter ; quoique ce ſoit elle qui l'ait introduit dans une de ces circonſtances où elle ſe relache de ſa rigueur.

Exemples pour *ve :*

bave, cave, rave, octave, feve, ſeve, treve, verve, leſcive, rive, ſolive, alcove, guimove, cuve, preuve, veuve, louve.

Exceptions :

conclave, fleuve, reve, éleve, convive.

Exemples pour *xe :*

taxe, ſyntaxe, parallaxe, annexe.

Exceptions :

axe, ſexe, équinoxe, luxe.

Exemples pour *ze :*

gaze, topaze, bize.

Exceptions :

bonze, bronze.

IV. OBSERVATION.

Les ſix autres finales de la terminaiſon articulée, qui ſont

ce ge me re te phe,

affectant également le maſculin & le féminin, il n'eſt pas poſſible d'en déterminer le genre par leur ſeul ſecours. Il faut donc conſulter encore le ſon qui les précede ; ſi l'on veut conſtater à leur égard quelque choſe de précis. Après avoir parcouru l'uſage dans toute ſon étendue & recherché toutes ſes variétés, j'ai trouvé les pratiques ſuivantes.

1°. les Subſtantifs génériques qui finiſſent par *ce* ſont ordinairement maſculins étant précédés de la voyele *i* & féminins dans les autres occaſions.

2°. ceux en *ge* ſont toujours dévoués au genre maſculin, excepté dans le cas où leur finale a devant elle un ſon nazal.

3° la conſonne *s* avant les finales *me*

te eſt un caractere maſculin lorſqu'elle eſt prononcée: car ſi cette lettre ne s'y trouve que pour la régularité de l'orthographe reſtant oiſeuſe dans la prononciation, elle n'y eſt d'aucun uſage pour la connoiſſance du genre ; & les Subſtantifs où elle eſt de cette façon retombent dans la regle de ceux où elle ne ſe trouve point : la pratique même la plus commune aujourdui eſt de ſuprimer toutes ces *S* inutiles ; dont parconſéquent il n'eſt nullement ici queſtion.

4°. les lettres *c x i* avant la finale *te* ſont comme *s* un caractere en faveur du maſculin : mais cette ſyllabe en quitant ces quatre lettres mentionnées ſe tourne totalement du côté du féminin.

5°. la finale *me* dénuée de cette *s* prononcée ſe partage ſi également entre les deux genres qu'on ne ſauroit faire de regle générale : ainſi il faut avoir recours dans cette occaſion à l'Uſage & au Dictionnaire, demême que pour les

K v.

Subſtantifs qui finiſſent par *phe.*
6°. ceux qui ſont terminés par la ſyllabe *re* précédée de la diphtongue *ai* ſont maſculins ; & ils ſont féminins lorſque cette finale eſt précédée de l'un de ces quatre ſons *a u ie ou* : mais ſi c'eſt l'un de ceuxci *e i o eu oi* qui marche avant elle, alors rien de décidé ; les exceptions comprendroient autant de Subſtantifs que la regle qu'on feroit.
Exemples pour la finale *ce* précédée de la voyele *i :*

calice, bénéfice, exercice, indice, office, vice, orifice, ſacrifice, ſuplice, caprice, ſervice.

Exceptions :

lice, malice, milice, immondices.

Exemples pour la même finale non précédée de la voyele *i :*

beſace, face, audace, glace, préface, race, farce, eſpece, nôce, puce, ſource, vengeance, préſéance, confiance, enfance, puiſſance, pétulence, régence, conſcience, once, ronce, pince.

Exceptions :

eſpace, commerce, prince, nonce, pouce.

Exemples pour *ge* non précédé de ſon nazal :

âge, bocage, bandage, cordage, alliage, hommage, ravage, héritage, collége, privilege, liege, manege, cierge, ſiege, cortege, vertige, prodige, ménologe, doge, orge, bouge.

Exceptions :

plage, cage, rage, page de livre, *marge, charge, auge, auberge, ſerge, verge, ſauge, neige, tige, loge, horloge, gorge, forge, courge.*

Exemples pour *ge* précédé de la conſonne *n* ou du ſon nazal :

fange, frange, vendange, grange, échange, louange, vuidange, lozange, longe, éponge.

Exceptions :

ange, arkhange, change, langes, mélange, linge, ſinge, ſonge.

Exemples pour *me* précédé d'une *ſ* prononcée :

asthme, entousiasme, orgasme, cataplasme, pléonasme, isthme, schisme, solécisme, gallicisme, sophisme, calvinisme, prisme.

Point d'exceptions à cette regle ou du-moins la mémoire ne m'en présente aucune.

Exemples pour *te* précédé de l'une de ces quatre lettres *s c x i.*

faste, contraste, parafraste, geste, digeste, reste, légiste, puriste, nouvelliste, périoste, staroste, poste qu'on occupe, *buste, arbuste, acte, pacte, prétexte, texte, gîte, mérite, prosélite, lévite, hermite, parasite.*

Exceptions :

peste, veste, liste, piste, poste qu'on court, *riposte, épacte, collecte, secte, élite, guérite, pitte.*

Exemples pour la même finale non précédée des lettres mentionnées :

date, natte, pâte, rate, cravate, bête, belette, sornette, tête, perte, botte, note, compote, hotte, motte, brute, chûte, lutte, traite, meute, croute,

voute, tourte, plante, pinte, crainte, patentes, honte, pointe, ponte de poule.

Exceptions :

cornette officier, *trompete* qui en ſonne, *hôte, ponte* joueur, *prote* d'imprimerie.

Exemples pour *re* précédé de la diphtongue *ai* :

corſaire, maire, corollaire, ſommaire, factionnaire, ſcapulaire, douaire, reliquaire, légataire, donnataire.

Exceptions :

affaire, chaire, grammaire, paire.

Exemples pour *re* précédé de l'un de ces quatre ſont *a u ie ou* :

arres, barre, mare, tare, bure, cure, bordure, moulure, tournure, morſure, rupture, dorure, peinture, bierre, carriere, aiguiere, maniere, orniere, frontiere, civiere, bourre.

Exceptions :

catarre, phare, cimetiere, lierre, derriere, augure, murmure.

Afin de ne rien oublier & que le Lecteur trouve tout ſous ſes yeux ; je vas raporter quelques exemples des trois terminaiſons articulées dont les genres ne peuvent ſe réduire en regles générales acauſe de l'égalité & de la variété des différences qui s'y rencontrent. Ces terminaiſons ſont, comme je viens de l'obſerver, *me* non précédé de la conſonne *s*, *re* précédé de tout autre ſon que de ces cinq *ai a u ie ou*, & *phe* de quelque maniere qu'il ſoit précédé.

Exemples maſculins :

blâme, charme, vidame, vacarme, programme, probleme, careme, chreme, terme, abîme, crime, régime, anonime, azyme, dome, diplome, atome, rhume, légume, beaume.

pere, frere, tonnerre, cliſtere, miniſtere, caractere, meſſire, martyre, pore, boſphore, maure, beurre, auditoire, acceſſoire, prétoire, conſiſtoire.

paraphe, géographe, paranimphe, triomphe.

Exemples féminins :

flame, larme, dame, allarme, épigramme, embleme, creme, ferme, dîme, rime, énigme, estime, maxime, gomme, pomme, forme, coutume, plume, écume, chiourme, gourme.

mere, bergere, galere, serre, panthere, cire, lyre, myrre, aurore, pécore, demeure, foire, écritoire, poire, écumoire, bassinoire, décrotoire.

orthographe, épitaphe, nimphe, triomphe au jeu.

V. OBSERVATION.

La terminaison grasse, que nous avons dit être celle qui finit de l'une de ces trois manieres *che gne lle*, est entierement dans le district du genre féminin. Les exemples vont confirmer la regle : & j'aurai soin ici, comme dans les précédens, de n'oublier aucune des exceptions.

Exemples pour *che* :

hache, vache, tache, marche, meche,

pêche, perche, biche, affiche, corniche, cloche, roche, torche, ruche, cruche, buche, bouche, mouche, fourche, anche, manche.

Exceptions :

panache, bardache, patriarche, preche, coche, ponche, dimanche, manche d'outil.

Exemples pour *gne* :

campagne, montagne, épargne, chataigne, ligne, vigne, besogne, doigne.

Exceptions :

regne, peigne, signe.

Exemples pour *lle* :

caille, médaille, paille, muraille, abeille, oreille, merveille, bille, fille, famille, charmille, feuille, grenouille, quenouille, patrouille.

Exceptions :

cadrille, spadille.

VI. OBSERVATION.

Les deux lettres *L R*, que les Grammairiens nomment *liquides*, ayant par

le coulant de leur prononciation la facilité de se joindre à quelques autres consonnes pour concourir ensemble à l'articulation en se plaçant entre elles & la voyele suivante, constituent la terminaison intermédiaire, qui fait dans l'espece féminine la quatrieme & derniere sorte. Les consonnes qui peuvent ainsi s'unir avec ces deux liquides sont au nombre de huit; dont cinq, savoir *b c f g p*, s'unissent également avec les deux; & trois, savoir *d t v*, ne s'unissent qu'avec *R*. De façon que la terminaison intermédiaire se diversifie en treize différentes combinaisons; dont une seule, savoir *pre*, affecte le genre féminin, & toutes les autres indiquent le masculin. Exemples pour *ble* & *bre* :

cable, diable, crable, rable, sable, crible, meuble, trouble, tremble, comble, arbre, sinabre, sabre, marbre, algebre, oprobre, ambre, timbre, hombre.

Exceptions :

fable, table, étable, bible, gardenoble,

ténebres, fibre, chambre, ombre.

Exemples pour *cle* & *cre* :

cénacle, miracle, oracle, ſiecle, cercle, cycle, oncle, diacre, fiacre, ſacre, maſſacre, ſucre.

Exceptions :

débacle, boucle, nacre.

Exemples pour *fle* & *fre* :

trefle, bufle, mufle, ſoufle, fifre, goufre, ſoufre.

Exceptions :

rafle, nefle, pantoufle, bafre, offre, gofre.

Exemples pour *gle* & *gre* :

ſegle, eſpiegle, angle, ongle, vinaigre, tigre, ogre.

Exceptions :

regle, ſangle, épingle, tringle.

Quant au mot *aigle*, l'Uſage le faiſant moins ſouvent maſculin que féminin, je crois qu'on peut opter en faveur de ce dernier genre ſans craindre de choquer ni l'oreille ni l'idée de perſonne. Je ne le conſerverois donc au maſculin que

dans la ſeule occaſion où l'on s'en ſert métaphoriquement pour déſigner un homme d'un eſprit ſuperieur, en diſant de lui que c'eſt un aigle.

Exemple pour *ple* :

peuple, triple, centuple, exemple, temple, couple.

Ce dernier exemple n'eſt maſculin, que dans le ſens où il renferme, outre l'idée du nombre, un raport acceſſoire à quelque liaiſon entre les choſes, ſoit d'apariation de ſexe, de parenté, d'amitié, ou de ſervice commun. On dit donc d'un mâle & d'une femelle d'animaux, & même d'un garçon & d'une fille qui peuvent s'unir,

voilà un beau couple :

de deux freres ou de deux amis,

ce fut un heureux couple :

de deux chevaux deſtinés au même attelage,

c'eſt un couple bien aſſorti.

Mais quand ce mot n'a d'autre idée que celle du nombre, il fait exception à la

regle, prenant le genre féminin ; & c'eſt la ſeule que j'y connoiſſe : on dit

il a avalé une couple d'eufs :

nous avons tué une couple de perdrix :

je n'ai vû dans toute cette nombreuſe aſſemblée qu'une couple de jolies perſonnes :

il n'a dans ſa baſſe-cour qu'une couple de dindons.

Exemples pour la finale *pre*, la ſeule des intermédiaires qui ſuive le genre féminin :

capre, lepre, vêpres, pourpre.

Exceptions :

pampre.

Exemples pour *dre :*

cadre, cedre, cidre, ordre, deſordre, foudre, cilindre.

Exceptions :

foudre, poudre, eſcadre, coriandre.

Exemples pour *tre :*

albâtre, théatre, plâtre, aſtre, deſaſtre, être, prêtre, tertre, nitre, titre, chapitre, miniſtre, filtre, apôtre, luſtre,

balustre, *maitre*, *traitre*, *antre*, *centre*, *peintre*, *cloitre*, *chantre*, *tartre* sel.

Exceptions :

maratre, *dartre*, *martre*, *tartre* patisserie, *fenêtre*, *lettre*, *huitre*, *litre*, *mitre*, *vitre*, *loutre*, *poutre*, *montre*.

Exemples pour *vre* :

havre, *lievre*, *cuivre*, *poivre*, *chanvre*.

Exceptions :

chevre, *fievre*.

Je ne crois pas qu'aucun Lecteur, surtout de ceux à qui le genre dogmatique ne déplait pas, puisse imaginer que mon but ait été d'épuiser, par les exemples que je raporte, tous les mots que la regle comprend; il s'en faut de baucoup. Mais je lui déclare que tel a été mon dessein dans les exceptions : j'ai voulu n'en point omettre : s'il en manque quelquesunes ; c'est une faute de ma mémoire & parconséquent une imperfection dans l'ouvrage, à laquelle je le prie de supléer par une petite addition lorsque

ſon attention lui fera découvrir ce qui aura pû échaper à la mienne.

Examinons maintenant les genres des Subſtantifs de la ſeconde claſſe, dite des Individuels, ſelon la diſtinction de leurs trois ordres.

Dabord point de difficulté pour l'ordre des Perſonnifiques : le genre y eſt décidé ſans la moindre exception. Tous les noms affectés aux mâles ſont maſculins ; & ceux qui ſont propres aux femelles ſont féminins ; quelle que ſoit leur terminaiſon. L'on ne ſe trompera pas ſur le genre de

Plutus, Baltazar, Céladon, Pompée, Hypolite, Gabriel, Bajazet, Raton, Briſau,

non plus que ſur celui de

Venus, Agar, Madelon, Popée, Marguerite, Rachel, Eliſabeth, Liſon, Catau ;

quoiqu'il y ait de la reſſemblance dans la terminaiſon entre ces noms de différent genre ; parcequ'on ſait à quel ſexe

chacun d'eux eſt affecté. A l'égard des noms communs aux deux ſexes, tels que ceux de famille, ils ſont de l'un & de l'autre genre, ſelon le ſexe auquel on les aplique : on dit donc,

le ſavant & la ſavante Dacier :
le beau la belle Loiſon :
le préſident la préſidente Portail.

On peut auſſi établir en regle générale que les Topographiques ſont ordinairement maſculins. S'il y en a de féminins c'eſt en petit nombre ; dont quelquesuns ſont même très diſtinctement connoitre leur genre, étant compoſés de l'article comme d'une partie propre & inſéparable du nom, tels que

Larochelle, Lavillette,

& quelques autres ſemblables.

Les Khorographiques admettent plus de variété : cependant il y a quelques remarques générales qui peuvent aider à y diſtinguer le genre en conſéquence de la terminaiſon.

PREMIERE REMARQUE.

Les noms de contrées ſuivent volontiers le genre de la terminaiſon : c'eſt à dire que ceux qui ſe terminent autrement que par *E* muet ſont maſculins :

Dannemarc, *Piémont*, *Pérou*, *Lionnois*, *Languedoc*, *Poitou*, *Berry*, *Portugal*, *Brandebourg.*

Que ceux qui finiſſent en *E* muet ſont féminins :

Siléſie, *Hongrie*, *Turquie*, *Perſe*, *Chine*, *Eſpagne*, *Sardaigne*, *Bretagne*, *Gaſcogne*, *Auvergne*, *Afrique.*

Je ne vois point ici d'exception, du-moins qui puiſſe occaſionner le doute. Car lorſque ces noms ont un genre différent de celui de la terminaiſon ; ils ſont alors composés de l'article de leur propre genre, comme d'une portion eſſencielle qui ne les abandonne jamais. Ainſi nulle difficulté pour la connoiſſance du genre ; comme on le voit dans ces exemples,

Le Perche, *Le Maine.*

II. REMARQUE.

Le genre des noms de vents ſe conforme auſſi à celui de leur terminaiſon:

Eſt, *Sud*, *Oueſt*, *Nord*,

ſont maſculins : *Bize* eſt féminin.

III. REMARQUE.

La terminaiſon ne décide pas abſolument pour les noms de rivieres : il eſt néanmoins aſſez ordinaire que la maſculine y indique ſon genre, témoins les noms ſuivans :

Jourdain, *Volga*, *Rhin*, *Pô*, *Iſer*, *Allier*, *Lignon*.

Il n'en eſt pas demême de la féminine; elle ſe partage preſqu'également entre les deux genres.

Ebre, *Tibre*, *Danube*, *Eufrate*, *Rhône* ſerviront d'exemples pour le maſculin, & pour le féminin,

Garonne, *Saone*, *Moſelle*, *Tamiſe*, *Seine*, *Durante*, *Loire*.

Il me paroit inutile de mettre ici la plu-

ralité en regle & le moindre nombre en exceptions ; ce dernier étant encore trop grand pour en donner une liſte exacte. Il ſuffit donc d'expoſer en général l'état de l'Uſage : s'il ſurvient quelque doute ; c'eſt alors au Dictionnaire & non à la Grammaire qu'il faut avoir recours pour s'inſtruire.

IV. REMARQUE.

Nous pouvons hardiment enrichir le diſtrict maſculin de tous les noms de montagnes, quelque terminaiſon qu'ils aient, en avertiſſant qu'il y a quelques exceptions :

Caucaſe, *Olimpe*, *Parnaſſe*, *Horeb*; *Etna*, *Sion*, *Pirénées*, *Cantal*.

Je ne connois de féminin que *les Alpes*.

Les moyens que je viens de donner pour connoitre les genres des Subſtantifs, ſans être obligé de ſavoir leur origine greque ou latine, ſont non ſeulement plus faciles mais encore plus généraux & plus ſûrs que l'Etymologie. Quel-

que ſimple que la choſe paroiſſe, elle ne m'a pas moins couté de peine ; ayant été obligé de paſſer en revûe toute cette portion de la Langue, & même plus d'une fois. Cette réflexion ne part point d'un mouvement de vanité qui cherche des aplaudiſſemens : elle n'a d'autre but que de raſſûrer mes Lecteurs ſur mon exactitude & ſur l'attention que j'ai eûe à leur propre ſatisfaction, d'où doivent naitre le mérite & la réputation de l'ouvrage. A l'égard de la peine, il faut ſe la donner ou n'avoir pas la témérité d'entretenir le Public.

En conſéquence de cette maxime travaillons à démêler avec le même ſoin ce qui regarde ici le nombre : autre idée acceſſoire déjà expliquée dans le Diſcours de l'Article, & qui fait que les Subſtantifs ont un ſingulier & un pluriel qu'il faut ſavoir diſtinguer en liſant comme en écrivant.

Point d'embarras pour tous ceux de la terminaiſon féminine. Une *S* deplus

ajoutée à la fin en caractérise le pluriel; parconséquent l'absence en caractérise le singulier.

Homme, *femme*, *porte*, *colique*, *folie*, écrits sans *S* finale sont & paroissent être au singulier : mais écrits avec cette *S* finale,

hommes, *femmes*, *portes*, *coliques*, *folies*,

ils sont au pluriel, & en ont la physionomie très décidée, sans pouvoir s'y méprendre. Si le sens contraignoit à penser autrement; il faudroit conclure que cette *S* omise ou de trop seroit une faute d'impression ou d'orthographe.

Dans la terminaison masculine il y a quelques variétés, qui feront tout autant de regles particulieres.

La premiere est que les Substantifs finissant par une de ces trois diphtongues *au eu ou* prennent *x* aulieu de *S* pour former leur pluriel :

agneaux, *veaux*, *marteaux*, *noyaux*; *lieux*, *dieux*, *choux*, *cloux*.

Point d'exception que *trou* qui conſerve *S trous*.

La ſeconde regle eſt que ceux qui ſe terminent en *al* ou *ail* changent leur terminaiſon en *aux*; & ceux en *el* la changent en *eux*. Ainſi

maréchal, *ſénéchal*, *animal*, *canal*, *caporal*, *cheval*, *bail*, *émail*, *ciel*,

ont pour pluriels,

maréchaux, *ſénéchaux*, *animaux*, *canaux*, *caporaux*, *chevaux*, *baux*, *émaux*, *cieux*.

Les exceptions ſont

bal, *bocal*, *régal*, *carnaval*, *mail*, *éventail*, *camail*, *ciel* de lit;

qui rentrent dans la regle générale, faiſant leur pluriel par la ſimple addition d'une *S*.

Fiel & *miel* ne connoiſſent point ce nombre, n'étant d'uſage qu'au ſingulier. Pour *euil* il a un pluriel irrégulier *yeux*, excepté dans l'architecture, où pour énoncer une ſorte de fenêtre on dit *des euils de beuf*.

La troisieme regle eſt que le ſon nazal *an* ou *en* apuyé d'un *t* au ſingulier rejette cette conſonne au pluriel en y mettant une *s* finale. Je ne donne pas cette regle pour auſſi conſtante que les deux précédentes; parceque l'uſage étant encore partagé pour ou contre la conſervation du *T*, il ne m'apartient pas de décider entre deux partis ſi nombreux, & dont le plus fort ne peut pas ſe vanter encore d'une victoire certaine. Je laiſſe donc ce *T* à la fortune qui l'attend, ſans l'exclure ni le protéger : j'avertis ſeulement que ceux qui voudront le ſuprimer auront une regle deplus à ſavoir que ceux qui voudront le conſerver. Voici des exemples écrits dans l'un & l'autre gout; afinque les yeux ayent part dans la déciſion que prononcera le Lecteur.

amants, enfants, garants, chants, plants, accents, dents, accidents, ſergents, jurements, ornements, arpents, concurrents, vents.

amans, enfans, garans, chans, plans,

accens, dens, accidens, ſergens, juremens, ornemens, arpens, concurrens, vens.

Quant à ma pratique particuliere, comme je ne me ſuis pas fait de mes premieres habitudes une démonſtration ſans replique ; j'avoue que le plus grand nombre des Ecrivains polis & modernes s'étant déclaré pour la ſupreſſion du *T*, je n'oſe les fronder, malgré des raiſons très capables de donner du penchant pour lui. Car enfin il épargneroit dans la méthode une regle particuliere parconſéquent une peine. Il ſoutiendroit le gout de l'Etymologie & l'analogie entre les primitifs & les dérivés. Il ſeroit un ſecours pour diſtinguer la différente valeur de certains Subſtantifs, comme de *plans* deſſinés & de *plants* plantés. Dailleurs ſon abſence paroit défigurer pluſieurs mots tels que *dens* & *vens.* Ces deux dernieres raiſons me frapent même ſi fort que je fais à la regle une exception pour tous les monoſyllabes, ou plûtôt

que je les laisse dans la simplicité de la générale, qui consiste uniquement dans l'addition d'une *S* finale. J'y conserve donc au pluriel le *T* du singulier, écrivant,

plants, chants, dents, vents.

Tous les autres Substantifs de terminaison masculine qui ne se trouvent pas compris sous l'une des trois regles particulieres suivent la générale, qui est d'ajouter une *S* ainsi que dans la terminaison féminine. Cette lettre est dans le génie de la Langue Françoise le vrai caractere du pluriel, tant des adjectifs que des substantifs, de quelque terminaison qu'ils soient, masculine ou féminine.

Lorsque *S* se trouve au singulier, comme dans

accès, succès, sens, puits, fonds;

alors il n'y a rien à ajouter: parconséquent point de différence entre les deux nombres: sur lesquels il n'y a plus que trois remarques à faire.

La premiere est que les mots transpor-

tés d'une autre Langue, ſans être naturaliſés dans la nôtre & à qui on laiſſe l'air & la qualité d'étrangers, ſont employés au pluriel comme au ſingulier ſans aucune addition ni diſtinction : on écrit,

des alleluia, des pater, des ave, des libera.

La ſeconde remarque concerne les expreſſions compoſées de pluſieurs mots unis par une ligne tranſverſale, qu'on nomme *tiret*, pour faire voir qu'ils ne font tous enſemble que la dénomination d'une choſe. Si ces dénominations compoſées commencent par une prépoſition; alors point de diſtinction pour le pluriel :

des in-douze, des in-ſeize, des in-folio, des a-parté.

Si elles commencent & finiſſent par des ſubſtantifs qu'une prépoſition lie ; alors pour diſtinguer le pluriel on ajoute *S* finale à l'un des deux ſubſtantifs : au premier, lorſque cette union ne produit

qu'unité de dénomination & non de prononciation,

des euils-de-beuf :

au dernier, quand l'union eſt ſi forte qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'en faiſoient qu'un,

arc-en-ciels.

J'avoue que pour ce dernier exemple je ſouhaiterois que l'écriture ſe conformât parfaitement à la prononciation ; & qu'on écrivît en un mot *arcanciels*, ainſi que je l'ai vû pratiquer à des femmes très inſtruites, ou *arkenciels*, comme l'écrit un ſavant de ma connoiſſance, qui ne peut aprouver le mot *ciels* avec une *S* étant ainſi iſolé. On a beau lui objecter l'uſage général : il répond qu'il y a baucoup de choſes communes & de vieille date qui ont dabord été ſingulieres & nouvelles : qu'il faut un commencement à tout : que le choix fondé en gout & en raiſon ne doit point être blâmé avec hauteur ni rejetté avec pétulence : qu'il ſuffit de n'être pas des premiers à l'imiter &

de laiſſer aux perſonnes plus hardies le ſoin d'en établir l'uſage.

La troiſieme remarque eſt pour les ſubſtantifs individuels : car quelque excluſion que le caractere d'individualité paroiſſe donner à la pluralité, & qu'effectivement les noms des deux ordres Topographique & Khorographique ne ſoient jamais employés qu'au ſingulier, il arrive néanmoins quelquefois que les Perſonnifiques ſont admis à préſenter pluſieurs individus communs en nom. La queſtion eſt de ſavoir s'il faut y ajouter alors le caractere de ce nombre ou non. Cela dépend de la circonſtance de l'emploi. S'ils ne ſervent préciſément qu'à diſtinguer les perſonnes par leur nom ; ils ne prennent point *s* finale quoique apliqués à pluſieurs : on diroit donc,

les deux Corneille ſe ſont diſtingués dans la république des Lettres :

il eſt peu de magiſtrats auſſi anciens dans la robe que les Nicolaï & les Lamoignon :

c'est ainsi que se sont conduits les plus grands capitaines, tels que les Scipion, les Turenne, & les Maurice.

Si ces noms de personne sont transportés par la métaphore à un service qualificatif; alors ils admettent la marque distinctive du pluriel :

ces deux princes ont été les Alexandres de leur siecle :

ils sont tous braves comme des Césars.

Je ne pense pas être obligé à livrer ici un nouveau combat à ces déclinaisons & à ces cas chimériques qu'une habitude latine a voulu transporter dans le François. Battus & totalement terrassés dans le Discours fait sur l'Article, il n'est plus question de les attaquer ni d'employer du temps à poursuivre des phantomes. La victoire ayant été complette, ce seroit avec plus de mépris que de colere qu'il faudroit regarder l'opiniatreté qu'on affecteroit de vouloir traiter nôtre Langue par des principes étrangers entierement oposés aux siens.

Paſſons donc à la conſtruction particuliere des Subſtantifs avec les autres mots dans le régime énonciatif : & commençons par ce qui concerne l'accompagnement ou l'excluſion de l'Article. Dans cette vûe rapelons le premier partage que nous en avons fait en deux claſſes, ſavoir des Génériques & des Individuels.

Les premiers ſe ſont fortement attaché l'article ; de façon qu'il ſemble fait pour eux. Car la délicateſſe de ſon emploi conſiſtant préciſément, ainſi qu'on l'a déjà dit, à faire ſentir qu'on tire de la totalité des Etres une des choſes qu'on y voit, pour la nommer enſuite par une dénomination qui la diſtingue des autres dont elle eſt différente ; il eſt ſenſible que c'eſt cette différence ou diverſité qu'on a dabord eu envie & beſoin de marquer ; que parconſéquent ce mot eſt redevable de ſon établiſſement à la variété des eſpeces & non à la pluralité des individus. De là l'origine de ſon

ſervice & de ſon attachement à cette claſſe de Subſtantifs ; qu'il abandonne néanmoins dans certaines occaſions, toutes déduites dans le précédent Diſcours & qu'il ſeroit auſſi inutile qu'ennuyeux de répéter, dumoins tout au long. Je me contenterai donc, pour le ſoulagement de la mémoire, d'en rapeler ſeulement les idées par un petit ſommaire. Ces Subſtantifs quitent l'article lorſqu'ils ſont employés en qualificatifs, en apoſtrophe, en interjection, en pur calcul, en adreſſe, & dans un ſens indéfini ou indéterminé ; comme auſſi lorſqu'ils ſont accompagnés des adjectifs pronominaux qui reſtraignent la dénomination à quelques individus, ou qu'ils ſont ſous le régime de la prépoſition *en*, ou enfin lorſqu'ils ſervent conjointement avec le verbe *avoir* à exprimer une ſorte d'action. Le détail & les exemples de tout cela ſe voient à la ſeconde des regles concernant les places que l'article doit occuper.

Quant aux Individuels, ceux des deux premiers ordres, que j'ai nommé Personnifiques & Topographiques, se présentent dabord eux mêmes sans se faire annoncer, & ne veulent absolument point d'article, sinon dans le cas où ils sont employés en dénomination générique ou spécifiés par quelque adjectif. Ceux du troisieme ordre dits Khorographiques en usent autrement ; se faisant toujours accompagner par l'article ainsi que les Génériques, excepté dans les mêmes occasions où ceuxci lui donnent l'exclusion. Je n'allongerai point ces observations par des exemples ; on en peut voir à la troisieme & quatrieme regle du Discours précédent.

Ce qu'il me reste à examiner touchant la construction du Substantif ne regarde pas l'arrangement qu'il doit avoir dans la frase comme un de ses membres, soit Subjectif Objectif ou Terminatif ; parceque cela a été expliqué dans le troisieme de mes Discours fait

ſur la Conſtruction en général, où tout ce qui regarde le régime conſtructif eſt traité. Il ne s'agit donc ici que de l'arrangement qu'il faut obſerver dans le régime énonciatif entre le ſubſtantif & les autres mots qui peuvent l'accompagner, le qualifier, & contribuer enſemble à l'énonciation du raport qui entre dans la ſtructure de la fraſe.

Il n'y a point à douter à l'égard de l'article. Celuici étant établi pour annoncer l'autre, il doit marcher le premier.

Point de difficulté nonplus pour les qualifications énoncées par des expreſſions compoſées de pluſieurs mots, comme les ſuivantes :

la revendeuſe à la toilette :

l'homme au grand nez :

la perſonne qui vous a fait infidélité.

Il eſt viſible que le Subſtantif à qui apartient cette ſorte de qualification doit ſe mettre à la tête de ſon bien.

Quant aux occaſions où le Subſtantif

eſt qualifié par un des mots établis pour ce ſervice qualificatif & connus ſous le nom d'*Adjectifs*, l'arrangement n'y eſt pas ſi décidé. Tantôt le Subſtantif conſerve le premier rang : tantôt l'Adjectif s'en empare de droit : quelquefois n'ayant ni l'un ni l'autre de rang affecté, leur place dépend uniquement de la volonté & du gout de l'orateur. Par exemple on dit,

bonet blanc & non *blanc bonet* :

malgré le proverbe ce n'eſt pas la même choſe ; puiſqu'il y a l'entiere différence du bien au mal dit. Par un uſage contraire on dit,

grand capitaîne, grand homme,

& non

capitaine grand, homme grand.

Enfin par permiſſion de ce même uſage il eſt libre de dire,

grave ſénateur ou *ſénateur grave.*

Ce ſont ces divers arrangemens, ſoit décidés ſoit indifférens, qu'il eſt queſtion de fixer ; & dont il faut donner des

regles propres à conduire & conſtater en cette partie l'ordre de la conſtruction. Mais comme ces regles dépendent baucoup plus de la nature des Adjectifs que de celle des ubſtantifs, j'en renvoie l'expoſé au Diſcours deſtiné à l'eſpece des Adjectifs; dautant plus volontiers que celuici a ſa juſte étendue.



VI. DISCOURS,

DU PRONOM,

Troisieme partie d'Oraison.



IL ne faut qu'entendre nommer le PRONOM pour en connoitre la nature & le service. Qui ne voit que ce mot signifie un vicegérent, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre & à remplir les fonctions de substitut? Les PRONOMS ne sont donc pas des dénominations précises : ils ne présentent point de ces images décidées qui montrent l'objet à découvert, & qui ayant été une fois exposées ne peuvent plus reparoitre sans ennuyer & déplaire : leur propre valeur n'est qu'un renouvellement d'idée qui désigne sans peindre. Ainsi n'ayant par eux mêmes d'autre signification qu'un raport vague, & leur objet présent n'étant déterminé que par

le reſſouvenir de la choſe nommée ou ſupoſée entendue, ils peuvent reparoître fréquemment ſans choquer ni l'oreille ni l'eſprit. Par exemple, en parlant de la Grammaire on pourroit dire,

il faut que la Grammaire ſoit conduite par le génie de la Langue qu'elle traite : que la méthode en ſoit nette & facile : qu'elle n'omette aucune des loix de l'Uſage : & que tout y ſoit exactement défini ainſi qu'éclairé par des exemples ; afin que les ignorans la puiſſent aprendre, & que les doctes lui donnent leur aprobation.

Ce diſcours n'a rien de rebutant ; quoique dans les ſix fraſes qui le compoſent ce ſoit toujours la Grammaire dont on parle ; parcequ'ayant une fois paru ſous ſon propre nom & à face découverte, elle ne s'y préſente plus qu'avec la précaution du voile, en ſe faiſant ſeulement déſigner par les ſubſtituts de ſa dénomination, qui ſont ici les pronoms *elle, en, y, la, lui*. Quel dégout & quel

ridicule même ne produiroit pas la rencontre fréquente de la propre dénomination ! Voyons en l'effet dans le même exemple :

il faut que la Grammaire ſoit conduite par le génie de la Langue que la Grammaire traite : que la méthode de la Grammaire ſoit nette & facile : que la Grammaire n'omette aucune des loix de l'Uſage : & que tout dans la Grammaire ſoit exactement défini ainſi qu'éclairé par des exemples ; afin que les ignorans puiſſent comprendre la Grammaire, & que les doctes donnent à la Grammaire leur aprobation.

Je fais excuſe au Lecteur d'avoir mis ſous ſes yeux ce groteſque ſtile : c'eſt pour épargner à ſon imagination la peine de le repréſenter. Tel eſt le devoir des ouvrages d'inſtruction : il y faut tout déduire.

On va voir, dans la ſuite de ce Diſcours, de quelle conſéquence eſt ce petit détail que je viens de donner ſur l'ef-

ſence du Pronom, & combien il eſt important de le connoitre à fond avant que de regler ſes droits. On ne ſauroit, ſans cette connoiſſance, fixer ſon diſtrict, ni lui diſtribuer la portion de mots dont l'Uſage l'a doté en faiſant le partage de tous ceux de la Langue entre les dix eſpeces ſur leſquelles roule la faculté de la Parole. En effet je n'ai jamais vû d'ouvrage de ſcience atteindre le vrai ni parconſéquent être bon, amoins qu'il ne ſoit parti de la définition du ſujet qu'on a à traiter. Dès qu'on abandonne ce principe, on ne fait que ſe fatiguer dans les environs de la vérité ſans y parvenir : & ſouvent plus on a parlé moins on a dit.

En nous laiſſant donc guider par la vraie notion des Pronoms, nous n'aurons point de peine à les reconnoitre ni à les diſtinguer des autres eſpeces de mots. Ainſi plus de mêlange avec certains adjectifs dont on a voulu groſſir leur nombre : tout ce qui eſt étranger

n'eſt propre qu'à brouiller l'économie & défigurer la beauté du naturel. Nos pronoms, peu ambitieux de marcher en nombreuſes cohortes, ſe contentent de ce qui eſt véritablement de leur partage. Voilà pourquoi ils ne veulent paroitre ici qu'après avoir expulſé de leur compagnie les intrus, que l'Uſage n'a pas établis pour renouveller & déſigner la dénomination comme eux. Loin donc d'ici tous ces mots qui n'ont qu'un ſervice de qualification totalement différent de celui de déſignation, tels que ſont

mon, ma, mes, ton, ta, tes, nôtre, vôtre, nos, vos, mien, tien, quelque, quel, quelle, chaque :

le ſeul aſpect montre clairement qu'ils ſont de l'eſpece des Adjectifs, à laquelle le bon ordre nous oblige de les renvoyer. C'eſt là que marchant ſous leur drapeau, ils ſe préſenteront de bonne grace ; aulieu qu'ils ne produiſent ici que de la confuſion.

Si la vraie notion du Pronom nous empeche de le mésallier avec quelques mots d'une espece étrangere; la même raison nous en fait revendiquer d'autres en sa faveur. Cette restitution ne peut trouver d'obstacle; puisqu'on ne sait où les transporter, & que pour s'en débarasser on est obligé de les jetter dans le tas des Particules, dont on ne connoit pas mieux l'essence. De façon qu'on regarde, ce me semble, cette derniere espece comme un magasin de ressource, pour y placer les mots dont on ignore la vraie nature ou qu'on ne veut pas se donner la peine de bien connoitre.

Ces proscrits, que nous rapelons dans leur patrie, avec dautant plus de plaisir qu'ils en ont toujours conservé les meurs & les usages, sont

y, on, en, le, personne, rien:

dont les quatre derniers, malgré la parfaite ressemblance qu'il y a entre eux & d'autres mots dans ce qui dépend des organes de la voix, ne sont pourtant pas

pas les mêmes ; parceque leur valeur en est essenciellement différente. C'est cette valeur qui, étant l'ame des mots, en caractérise l'espece ; & non l'articulation des sons, dont la ressemblance n'indique pas toujours de l'uniformité dans les images qu'ils présentent. Ainsi ces pronoms sont toute-autre chose que *en* préposition, *le* article, *personne* & *rien* substantifs.

Y sert à désigner le lieu l'endroit ou la place, & suplée à leur dénomination ; comme quand on dit,

j'ai été au Palais pour y entendre plaider :

j'ai consulté le texte ; & je n'y ai point trouvé ce que vous dites y avoir lû :

l'ambitieux ne voit point de place vacante qu'il n'y aspire.

ON & PERSONNE servant à désigner les gens en général, l'un affirmativement l'autre négativement, & RIEN se comportant à l'égard des choses demême que *personne* à l'égard des gens, ils remplis-

ſent la place de ces ſubſtantifs en qualité de leurs ſubſtituts : & rapelant ſimplement l'idée d'un ſujet, ſans le fixer ni le nommer, ils ſont de véritables pronoms:

que ſouhaite-t-on de moi ? je ne refuſe rien à perſonne.

EN & LE ne peuvent pas nonplus être autre choſe lorſque, le premier n'étant point prépoſition ni le ſecond article, ils ſont employés dans le ſens & en la maniere qu'on le voit dans les exemples ſuivans :

la vertu eſt dans les ſentimens intérieurs : comment en juger ? les actions extérieures peuvent en être un indice ; mais elles n'en ſont pas une preuve déciſive :

il ne ſuffit pas d'avoir du bien ; on doit encore aprendre à le dépenſer, ſans le prodiguer ni l'épargner.

Il eſt manifeſte que ces mots ſervent dans ces périodes à épargner la répétition des ſubſtantifs & à rapeler l'idée de

la dénomination qui les précede. Il eſt également connu de tout le monde que le Langage les emploie de la même maniere dans une infinité d'autres occaſions : & qu'alors ils ſont par le ſervice totalement différens de la prépoſition citée & de l'article ; quoiqu'ils leur reſſemblent par le ſon & par l'articulation : choſe qui arrive aſſez fréquemment dans d'autres parties d'oraiſon & dans toutes les Langues ; comme je crois l'avoir déjà fait remarquer. Cette reſſemblance ne conſiſtant que dans le matériel, qui ne conſtitue pas l'eſſence des mots, n'eſt d'aucune conſidération pour ſtatuer ſur leurs eſpeces, & n'en empeche pas la différence, ni que les Dictionnaires n'en doivent faire autant d'articles ſéparés. Elle prouve ſeulement que les idées ſont plus abondantes que les termes, & qu'il n'y a point de Langue abſolument aſſez riche pour avoir autant de ceuxci que des premieres. Les organes, quelque déliés & laborieux

qu'ils ſoient, ne répondent point à la vivacité & à l'étendue de l'eſprit : c'eſt pourquoi ceuxla n'ayant pas toujours eu le temps de fournir à l'action de celuici, ils ont quelquefois emprunté & tiré de leur propre magaſin de quoi fournir promtement un corps à la nouvelle idée ; à qui l'impatience de ſe montrer ne permettoit pas d'attendre la fabrique d'un nouveau terme.

Après avoir dégagé les Pronoms des embarras qu'une intruſion d'étrangers cauſoit dans leur département, & les avoir rétablis dans la poſſeſſion de ce qui leur apartient légitimement par le titre de leur ſervice & par l'autorité de l'Uſage, il eſt juſte de les faire tous paroitre en belle ordonnance. Pour cet effet j'en forme le plan ſur une diverſité modificative de valeur que j'aperçois entre eux ; de laquelle naiſſent quatre caracteres généraux, qui les diſtinguent en autant de Claſſes, ſavoir, PERSONNELS, RÉLATIFS, INDÉFINIS, & DÉMONSTRATIFS.

Les Perſonnels ſont ceux qui ſervent à déſigner la dénomination par l'une des trois perſonnes qui ont part à la parole : ils ſe ſubdiviſent donc en trois ordres par raport à ces perſonnes. Il y en a quatre pour la premiere, autant pour la ſeconde, & ſept pour la troiſieme. Ceux de la premiere perſonne ſont

JE, ME, MOI, NOUS :

ceux de la ſeconde,

TU, TE, TOI, VOUS :

ceux de la troiſieme,

IL, ELLE, SE, SOI, LUI, EUX, LEUR.

Ce dernier eſt toute autre choſe que *leur* adjectif : la différence en eſt aſſez ſenſible pour qu'on la puiſſe apercevoir par la ſeule inſpection d'un exemple, tel que celuici :

le pardon des ennemis conſiſte-t-il à les aimer ou à ne leur nuire ni dans leur réputation ni dans leurs interêts ?

Le premier *leur* s'y montre clairement pronom, & les deux autres n'y ſont que

le ſervice d'adjectifs. Outre la différence eſſencièlle provenant de l'emploi modificatif, il s'en trouve encore d'autres qui achevent de démontrer que ces deux *leur*, quoique ſemblables dans le matériel, n'ont rien de commun : celui qui eſt pronom déſigne toujours un pluriel ſans jamais prendre *s* finale ; aulieu que celui qui eſt adjectif peut ſe trouver au ſingulier, & qu'il ajoute une *s* finale pour marquer ſon pluriel, ainſi qu'on le voit dans l'exemple donné.

Les Pronoms rélatifs déſignent en vertu d'un ſimple raport dénué d'acceſſoire, ne faiſant que rapeler l'idée préciſe de la dénomination ſans adminicule. Ils ſont au nombre de huit :

QUE, QUI, LEQUEL, DONT, QUOI, Y, EN, LE.

Ayant déjà fait des obſervations pour empécher de confondre *en* & *le* pronoms avec de pareils mots d'eſpece différente, j'en ajouterai encore une pour obvier au même inconvénient à l'égard

de *que* & *quoi*. J'avertis donc ici que le premier n'eſt ni ne peut être le *que* conjonction nonplus que le *que* particule. Car en liſant ce qui ſuit,

> *que l'harmonie de la ſubordination eſt avantageuſe ! il faut donc que le ſujet obéiſſe avec plaiſir au prince que les loix ont placé ſur le trône,*

on ſent aiſément que le premier *que* eſt là une particule d'exclamation, le ſecond une conjonction conductive, & qu'il n'y a que le dernier qui ſoit un pronom rélatif, ſervant à déſigner le ſubſtantif *prince* dont il eſt précédé. Demême *quoi* pronom eſt autre choſe que *quoi* particule : la ſeule inſpection de l'exemple le démontre :

> *quoi ! vous ne ſauriez trouver dans ce grand nombre de livres de quoi vous occuper ? dites nous donc à quoi l'on pourroit vous amuſer.*

Qui peut confondre la valeur du premier *quoi* avec celle des deux autres ? il n'y a pas à s'y méprendre.

Si l'on pouvoit, ſans manquer à ce qu'on doit à la vérité & à l'art d'inſtruire, ne pas relever les fautes qu'on croit voir dans les auteurs de réputation ; je ne me ſerois attaché qu'à bien expliquer mon plan ſans faire mention d'aucun d'eux. Mais outre ce motif, il en eſt encore un autre qui m'engage à faire des obſervations ſur certains traits de leurs ouvrages : c'eſt l'eſtime même qui leur eſt dûe. On n'eſt ſûrement pas obligé de leur adhérer : mais dès qu'on ne penſe pas comme eux, il faut en dire la raiſon ; autrement ce ſeroit une indifférence mal placée qui tiendroit de l'orgueuil. Voilà pourquoi je fais ici mention de Corneille, quoiqu'en deſaprouvant la note dans laquelle il prétend que le mot *en* ne ſoit ni pronom ni prépoſition, mais pure particule explétive dans les fraſes ſuivantes :

vous en ſavez plus que moi ſur cette matiere :

c'eſt un homme qui en donne à garder à tout le monde :

il ne ſait où il en eſt :

ils en vinrent aux groſſes paroles.

Je ne vois point là de particule explétive : je vois partout un rélatif ; qui, dans les deux premiers exemples, forme le membre objectif de la fraſe, c'eſt-à-dire qu'il y énonce par déſignation, comme il lui convient, l'objet des deux attributifs *ſavez* & *donne à garder ;* & qui, dans les deux derniers exemples, forme un terminatif, y énonçant ou dumoins déſignant le commencement d'où l'action eſt partie ; ainſi que ces autres mots *aux groſſes paroles* énoncent le terme auquel elle parvient. Ces fonctions du pronom *En* dans ces quatre fraſes ſont d'autant plus ſenſibles que ſans lui le ſens y ſeroit eſtropié. Tout cela en vérité ne peut jamais être le propre d'une particule explétive : il faut donc que ce ſoit le ſervice d'un pronom : ce l'eſt auſſi. Dans le premier exemple, il déſigne en général ce qu'on peut ſavoir ſur la matiere : dans le ſecond, les fauſſes con-

fiances ou confidences : dans le troisieme, l'ordre & la suite de la chose : dans le quatrieme, le point d'où la dispute a commencé.

Les Pronoms indéfinis sont

ON, QUELQUUN, CHACUN, QUICONQUE, PERSONNE, RIEN, CE CELUI.

Ils sont ainsi nommés parcequ'ils ne désignent rien de décidé ni qui ait raport à quelque chose de précis. Les six premiers établis pour désigner des gens ou des choses indistinctement en suposent la dénomination entendue sans être énoncée. Le dernier attend un éclaircissement subséquent ; sans quoi l'on ne pourroit en fixer la désignation : & cet éclaircissement commence pour l'ordinaire par l'un de ces relatifs, *qui*, *que*, *dont* : on dit, par exemple,

celui qui s'ennuie ennuie aussi les autres :

celui dont une femme se plaint est moins

souvent celui qui a tort que celui qui déplait.

Pour *ce*, il attend ordinairement un même éclairciſſement que *celui ;* mais il s'en paſſe dans l'occaſion où il eſt employé pour Subjectif du verbe *être :*

ce que vous choiſiſſez n'eſt pas le meilleur :

c'eſt un caprice de la fortune.

Mon exactitude à ne rien laiſſer dans la confuſion autant que je peus, & mon attention à prévenir les doutes du Lecteur me déterminent à lui faire obſerver ici que l'uſage ayant établi un *ce* adjectif comme un *ce* pronom, il en a auſſi diſtingué les propriétés ; de façon que ce qui convient à l'un ne regarde pas l'autre : ce qu'on verra ſans peine dans cette fraſe, où ils ont tous les deux leur place :

je ne connois pas aſſez ce miniſtre pour lui dire ce que je penſe ſur les affaires préſentes.

L'uſage a fait auſſi de ces deux mots

personne rien deux ſubſtantifs comme deux pronoms. La diſtinction en eſt aiſée à faire par la ſeule inſpection du ſervice ; celui de dénomination, qu'ont les Subſtantifs , étant très différent de celui de ſimple déſignation qui caractériſe les Pronoms. Dailleurs ces deux mots ne ſont employés dans ce dernier ſervice que négativement & indéfiniment, dumoins par ceux qui parlent correctement : aulieu que comme ſubſtantifs ils peuvent avoir place dans la tournure affirmative ainſi que dans le ſens déterminé & particulier. Deplus ils n'ont point de pluriel dans l'eſpece des Pronoms, & ils en ont dans l'autre. Enfin le genre même fait un quatrieme caractere de diſtinction très ſenſible pour le mot de *perſonne* ; puiſque pronom il eſt maſculin, & ſubſtantif il eſt féminin :

je n'ai vû perſonne de ſi vain que ces deux femmes :

j'ai vû des perſonnes encore plus vaines que ces deux hommes :

il y a des eſprits ombrageux à qui il ne faut jamais rien dire même d'obligeant :

quelquun a caractériſé un ouvrage en le mettant immédiatement audeſſus du rien : nôtre temps vient d'en produire baucoup de cette eſpece ; les riens ſont à la mode & de gout moderne.

Je n'ignore pas queVaugelas, Corneille, Ménage, & Bouhours ont fait des obſervations ſur ces deux mots. Ils en ont parlé ſelon leur temps plus hiſtoriquement que grammaticalement. Pour moi, je me ſuis attaché à ce qui en conſtitue l'eſſence & fait la regle invariable de leur emploi conformément au bon uſage qui a prévalu.

Les Pronoms démonſtratifs annoncent par leur nom leur caractere. Ils déſignent ainſi que les autres, mais en montrant la choſe & la mettant pour ainſi dire ſous les yeux : tels ſont

CECI, CELA, CELUICI, CELUILA.

Il paroit par cette énumération que

la totalité des Pronoms françois eſt de trente-cinq ; quinze Perſonnels, huit Rélatifs , huit Indéfinis , & quatre Démonſtratifs ; dont tous les accidens ſe bornent au genre & au nombre ; auxquels ils ne ſont pourtant pas ſi régulierement aſſujettis que les Subſtantifs. En voici les uſages.

La plûpart des pronoms perſonnels ont baucoup d'indifférence pour l'idée acceſſoire du genre, n'en affectant aucun par eux mêmes, ſe faiſant ſeulement maſculins ou féminins ſelon le genre de la dénomination déſignée : tels ſont tous ceux de la premiere & ſeconde perſonne, ainſi que *ſe*, *ſoi*, & *leur* de la troiſieme. De ſorte que de quinze il n'y a que ces quatre *il*, *elle*, *lui*, *eux*, à qui l'idée acceſſoire du genre ſoit étroitement unie. L'idée du féminin eſt toujours attachée à *elle*, celle du maſculin à *il* & à *eux :* pour *lui*, quoique naturellement affecté du genre maſculin, il y a une occaſion où, ainſi que ceux

dès deux premieres perſonnes, il eſt à cet égard parfaitement indifférent : c'eſt lorſque ſeul & ſans le ſecours d'aucune prépoſition il eſt employé pour Terminatif de fraſe, comme dans celleci,

puiſque je lui ai promis mon amitié, je lui tiendrai parole.

On voit bien qu'il eſt abſolument impoſſible de connoitre au ſeul aſpect de ce mot *lui* de quel genre il eſt là, pouvant également déſigner un homme ou une femme. Mais ſi dans la même fraſe on ajoutoit une prépoſition en diſant,

puiſque c'eſt à lui que j'ai promis ;

alors tout changeroit de face, & le genre ſeroit décidé au maſculin ; parceque s'il avoit été queſtion d'une femme, il auroit falu dire,

puiſque c'eſt à elle.

Quant au nombre, l'idée du ſingulier eſt toujours affectée aux neuf ſuivans, *je, me, moi, tu, te, toï, ſe, ſoi, lui* : & l'idée du pluriel eſt inſéparable de ces trois, *nous, eux, leur.* A l'égard de *vous,*

il figure dans l'un & l'autre nombre ; & quoiqu'originairement pluriel, la politesse l'a admis au singulier, ne pouvant suporter la brusquerie du *tu*. C'est de cette aversion bien ou mal entendue qu'ont pris naissance les mots *tutoyer tutoyement*, pour représenter cet ancien usage comme desaprouvé dans la belle éducation. Ses premieres graces ne se sont conservées que dans le stile d'amitié & dans certains traits animés du stile soutenu, tel qu'est le reproche suivant :

tyran tu te trompes si tu crois avoir sur mon cœur le même pouvoir que tu as sur ma vie.

Les deux autres pronoms personnels, qui sont *il* & *elle*, se forment chacun un pluriel par l'addition d'une *s* finale : ce qui fait *ils*, *elles*.

Des huit pronoms rélatifs il y en a cinq qui n'ont par eux mêmes ni genre ni nombre, savoir, *qui*, *que*, *dont*, *y*, *en*, & qui parconséquent servent également à désigner un masculin comme un fémi-

nin, un pluriel comme un ſingulier. *Quoi* affecte toujours le genre maſculin & le nombre ſingulier. Les deux autres, qui ſont *le* & *lequel*, indiquent dans l'état qu'on les préſente un maſculin ſingulier, & forment par un leger changement dans le matériel du mot un féminin de même nombre, en diſant *la*, *laquelle*. Ils en uſent demême pour le pluriel ; le premier le formant par la ſimple addition d'une *S* finale ; ce qui fait *les* commun aux deux genres, partant d'aucun par lui même : le ſecond en diſant au maſculin *leſquels* & au féminin *leſquelles*. Toute cette formation pour le genre & le nombre ne fait pas que le féminin & le pluriel ſoient des pronoms différens de leur maſculin ſingulier ; l'eſſence diſtinctive leur reſtant toujours commune & la même, ſoit par la nature de leur ſervice, ſoit par l'obſervation des mêmes regles dans leur emploi. Cela fait ſeulement que le même pronom comprend pluſieurs mots ; l'un

trois & l'autre quatre. Il y a encore une chose à remarquer sur le dernier : c'est qu'étant formé par l'union de l'article & de l'adjectif *quel* en un seul mot, sa premiere partie s'est maintenue dans l'usage de faire syncope avec les prépositions *de* & *à* : ainsi aulieu de dire *de lequel à lequel*, on dit *duquel auquel*. Mais si la préposition en étoit éloignée par l'interposition d'un autre mot ; le pronom reparoitroit dans son état naturel, la syncope n'ayant plus lieu : on diroit par exemple,

de tout lequel manege il se soucie peu.

Entre les pronoms indéfinis, *on* n'a point de genre : *quiconque personne* & *rien* sont du masculin : & ils ne dénotent tous qu'un singulier. *Quelquun* & *celui* ont diverses formations pour les deux genres & les deux nombres, comprenant chacun quatre mots que voici, *quelquun*, *quelquune*, *quelquesuns*, *quelquesunes*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Pour *chacun*, il forme bien le féminin *chacune*, mais

point de pluriel. Quant à *ce*, il doit être examiné dans deux différentes circonſtances qui en font varier les loix & les uſages. Suivi de ſon éclairciſſement ſubſéquent, comme quand on dit,

ce que vous faites n'eſt pas ce qui convient,

il eſt alors toujours maſculin & ſingulier. Abandonné de cet éclairciſſement & immédiatement ſuivi du verbe ſubſtantif, il peut s'adapter aux deux genres ainſi qu'aux deux nombres : les fraſes ſuivantes en ſont la preuve :

c'eſt un habile ouvrier :
c'eſt une aimable dame :
ce ſont de grands hommes :
ce ſont de riches parures.

Tel eſt l'effet du ſens général & indéfini de ce pronom ; dont l'indifférence pour l'une ou l'autre des idées acceſſoires va jusqu'à le lier avec les partis opoſés ſans qu'il y paroiſſe rien d'irrégulier.

Dans la Claſſe des Démonſtratifs *ceci*, *cela* ſont inſéparables des idées acceſſoi-

res du genre maſculin & du nombre ſingulier, ſe bornant chacun à un ſeul mot. Il n'en eſt pas ainſi des deux autres ; l'Uſage leur permet de ſe former des féminins & des pluriels : de façon que, compoſés de quatre mots pour répondre à chaque genre de chaque nombre, on dit au maſculin ſingulier *celuici celuila*, au féminin *celleci cellela*, au maſculin pluriel *ceuxci ceuxla*, & au féminin de ce nombre *celleſci celleſla*.

Quoique ces quatre pronoms démonſtratifs doivent leur naiſſance à la jonction des deux indéfinis *ce* & *celui* avec les deux particules *ci* & *la*, ils n'en ſont pas moins d'un ordre différent. Tel eſt le ſort ordinaire des mots compoſés ; ils ne ſe préſentent guere ſous la forme de ceux qui en ſont partie. C'eſt ainſi qu'*aujourdui* autrefois expreſſion de quatre mots, dont aucun ne fut adverbe, eſt cependant devenu un ſeul mot de cette eſpece.

Ce que les Pronoms ont de commun

& de particulier pour le genre & pour le nombre étant expliqué, venons à ce qui concerne leur arrangement dans la ſtructure de la fraſe ou dans celle de quelquun des membres qui la compoſent. Pour cet effet rapelons ce que j'ai dit ailleurs : que le régime conſiſte dans un concours de mots réunis pour former un ſens : que quelquesuns de ces mots régiſſant les autres & ceuxci étant régis, il s'enſuivoit que quoique tous fuſſent en régime puiſque tous concouroient à former le ſens, ils y étoient néanmoins d'une façon différente, les uns ſe trouvant en régime dominant & les autres en régime aſſujetti. Toutes ces idées bien rapelées dans la mémoire, on n'aura point de peine à concevoir que les Pronoms faiſant par ſuplément la fonction des Subſtantiſs ou des Dénominations comme leurs vicegérens, ils doivent, ainſi qu'eux, être ſuſceptibles des deux régimes ſelon les circonſtances dans leſquelles on les place. Cela eſt

vrai en général, mais non dans toute l'étendue du détail : c'eſt à dire qu'il ſe trouve des pronoms employés dans l'un & l'autre régime, mais que chaque pronom n'eſt pas ſuſceptible des deux, comme l'eſt chacun des ſubſtantifs. Par exemple, dans ces deux façons de s'exprimer,

le temple du Seigneur doit être reſpecté,
on doit reſpecter le temple du Seigneur,

le ſubſtantif *temple* eſt également bien en régime dominant & en régime aſſujetti. Il n'en feroit pas demême des pronoms *il* & *me* : le premier ſuſceptible du régime dominant ne peut être en régime aſſujetti ; le ſecond ſuſceptible de ce dernier régime ne l'eſt jamais du dominant : il faut néceſſairement employer *il* pour repréſenter le ſujet agiſſant, & *me* pour repréſenter l'objet ou le terme de l'action. On diroit donc

il me détourne, il me déplait,

ſans pouvoir renverſer la fraſe, & faire que *me* repréſente ce qui détourne ou ce

qui déplait, & *il* ce qu'on détourne ou à qui l'on déplait.

Ce ſont ces uſages ſinguliers que je vas expliquer ici avec ordre; après avoir encore remarqué une autre choſe, ce me ſemble déjà dite, n'importe, la répétition n'en paroitra peutêtre pas hors de propos. C'eſt que, eu égard aux divers membres dont la fraſe eſt conſtruite, un même mot peut dans différentes occaſions ſervir à repréſenter divers de ces membres. Les Subſtantifs ſont preſque tous propres à entrer dans un Subjectif, un Objectif, un Terminatif, un Circonſtanciel, & un Adjonctif de fraſe. Apuyons nos remarques par des exemples pour aider l'imagination des perſonnes qui n'ont point étudié la matiere, & qui ſont celles que je ne veus pas perdre de vûe dans ma maniere d'inſtruire. Voici donc cinq fraſes où elles verront les cinq membres mentionnés exprimés par le même mot; ce qui contribuera à leur faire encore mieux ſentir

la nature & la différence de ces membres :

Dieu éprouve mais n'abandonne pas ses élus :

l'athée offense Dieu dans ce qu'il exige le plus de ses créatures, qui est la persuasion de son existence :

le chrétien raporte toutes ses actions à Dieu :

l'orgueuil de l'homme va quelquefois jusqu'à vouloir soumettre l'intérieur & commander en Dieu :

faut-il, grand Dieu, que le péché perde plus d'ames que vôtre grace n'en sauve ?

On voit clairement que le substantif *Dieu* est subjectif de frase dans le premier exemple, objectif dans le second, terminatif dans le troisieme, circonstanciel dans le quatrieme, & enfin adjonctif dans le cinquieme.

Ces différentes sortes d'emplois bien distingués & bien connus, voyons ce que les pronoms en adoptent, & démêlons

lons en toutes les ſingularités. Pluſieurs d'entre eux ne ſont ſuſceptibles que d'un ſeul de ces emplois : quelquesuns le ſont de deux, de trois, ou de quatre : & d'autres le ſont de tous les cinq, ainſi que les ſubſtantifs. Je ſuivrois volontiers, pour expliquer les regles de leur ſyntaxe, cet ordre de gradation dans le nombre des emplois auxquels ils ſont différemment aſſujettis ; ſi je ne craignois d'embrouiller les idées par un nouveau partage différent de celui que j'en ai déjà fait en quatre claſſes. Je m'attacherai donc conſtamment à cette ſeule diviſion, pour conduire ici le fil de la méthode ; dautant plus qu'on ne ſauroit trop la ſimplifier.

SYNTAXE DES PRONOMS PERSONNELS.

JE, TU, IL, bornés à un ſeul emploi, ne peuvent repréſenter que le ſujet agiſſant, qui eſt la perſonne ou la choſe à qui l'on attribue l'action ; parconſéquent

ils ſont toujours dans la fraſe la fonction de Subjectif. Jamais aucun adjectif ne les qualifie, excepté *Je* & ſeulement dans les actes de juſtice & d'affaires, où il admet à ſa compagnie les épithetes *ſouſſigné demeurant* & autres qualités du contractant déſigné. La place de ces trois pronoms dans la forme expoſitive de la fraſe eſt avant l'Attributif, & toujours à a tête des autres s'il s'en trouve:

Je t'aimerai quoique tu ne t'en ſoucies guere, parcequ'il ne m'eſt pas poſſible d'avoir pour toi de l'indifférence.

Dans la forme interrogative, ils ne viennent qu'après l'Attributif:

t'aimerai-je? t'en ſoucies-tu? ne m'eſt-il pas poſſible d'être indifférent?

Dans l'impérative, on laiſſe *il* à ſa place naturelle; *tu* eſt ſuprimé; & *je* n'y a jamais lieu:

qu'il obéiſſe, ou qu'il quite le ſervice: avertis-le de ſon malheur; ne le flate pas.

LEUR eſt également fixé à une ſeule fonction; mais c'eſt à celle de Termina-

tif. Il n'admet pas nonplus de qualification, ni ne se laisse régir par aucune préposition, & se place avant l'Attributif dans les formes expositive & interrogative :

les femmes doivent être attentives ; car une simple aparence leur fait quelquefois plus de tort qu'une faute réelle :
quoiqu'amis leur ferons nous confidence de nos projets ?

Ce pronom dans la forme impérative garde le même ordre, si la frase est négative ; & si elle est affirmative, il ne vient qu'après l'attributif : cela s'entend à la seconde personne :

ne leur faites point de violence :
offrez leur vos services.

Quand il se trouve voisin des pronoms *le* & *en* ; il suit l'un & précéde l'autre :

elle ne leur pardonnera jamais : il leur en coutera cher.

ME, TE, SE sont susceptibles de deux emplois, servant tantôt comme objectif, tantôt comme terminatif, &

jamais pour d'autres membres. Ils expriment par eux seuls les deux auxquels ils sont destinés, excluant de leur compagnie, ainsi que le précédent pronom, toute préposition & tout adjectif. Ce sont des personnages singuliers, qui liés à toute la piece jouent néanmoins leur rôle sans aucun accompagnement dans la fonction qu'ils doivent remplir. Ils se placent invariablement avant l'attributif ou avant le verbe qui les régit : la forme interrogative ne change rien à cet arrangement : le pronom qui fait le subjectif a beau se transporter alors d'une place à l'autre, eux fixés à celleci n'en bougent dans aucune occasion. Ils ont aussi le pas sur les autres pronoms qui se trouvent auprès d'eux en régime assujetti. Les exemples vont éclairer & prouver ce que je viens de dire :

que le Public me blâme ou me loue ; il me rendra toujours justice :

Dieu ne te punit en ce monde que pour te faire miséricorde en l'autre :

l'homme qui se conduit sagement s'épargne des chagrins & se procure des plaisirs :

ne me demandes-tu pas mon sentiment ? pourquoi te fâches-tu donc quand je te le déclare ?

Les deux premiers de ces pronoms ne sont pas admis dans la forme impérative ; il n'y a que *Se* qui y trouve sa place, & toujours avant l'attributif :

qu'il se conduise conformément aux usages de sa compagnie.

Moi, Toi, Soi, Lui, Eux étendent leur emploi à quatre des membres mentionnés ; le seul Subjectif est privé de leur service : on peut donc les trouver dans l'Objectif, dans le Terminatif, dans le Circonstanciel, & dans l'Adjonctif ; avec pourtant de petites particularités différentes, que je vas exposer en détail & confirmer par des exemples selon ma coutume. Les trois derniers, *Soi*, *Lui*, *Eux*, ne sont objectifs qu'avec le verbe substantif : *Moi* & *Toi* le sont de-

plus avec les autres verbes, mais uniquement dans la forme impérative :

on eſt plus ſûr du travail quand c'eſt ſoi qui le conduit :

Deſcartes mérite d'éternels éloges ; parceque c'eſt lui qui a fait que la raiſon a triomphé le l'autorité dans la Philoſophie :

je loue les Politiques en ce que ce ſont eux qui donnent de l'émulation aux hommes : & je les blâme en ce que ce ſont eux auſſi qui attaquent la liberté & fabriquent l'eſclavage :

traite moi en ami :

aproche toi des choſes ſaintes avec reſpect.

Ces pronoms ont auſſi des uſages différens dans la maniere de former le Terminatif. *Soi* & *Eux* ne l'expriment pas ſeuls ; ils ont beſoin du ſecours de quelque prépoſition :

il faut de temps en temps rentrer en ſoi :

Saumaiſe parlant des auteurs anglois diſoit qu'il avoit plus apris d'eux que de tout autre.

Moi, & *Toi*, ne ſe paſſent de prépoſition que dans la forme impérative : partout ailleurs ils ne ſont terminatifs que par ſon moyen :

donne moi ton cœur ; le reſte ne tardera pas :

rapele toi la ſource des préjugés de l'enfance ; tu verras qu'elle eſt la même de ceux de l'âge viril, l'incapacité de penſer par ſoi même :

la fortune, comme un voyageur, change d'auberge : ſi elle loge aujourdui chez moi ; ce ſera peutêtre demain chez toi.

Pour *Lui*, également propre à faire le ſervice de terminatif ſans prépoſition comme avec elle, il la bannit lorſqu'il prend place avant le verbe qui le régit :

aimer quelquun c'eſt lui rendre dans l'occaſion tous les ſervices dont on eſt capable & lui procurer dans la ſociété tous les agrémens qui dépendent de ſoi.

Il en uſe demême lorſque dans la forme impérative il ſe trouve immédiatement

après le verbe; amoins qu'il n'y ſoit mis comme terme déſigné d'un mouvement local :

puiſque tu reconnois un maitre, obéis lui donc :

l'ennemi paroit; allons à lui.

Mais il ſe fait accompagner de prépoſition toutes les fois qu'il vient après le verbe dans les formes expoſitive & interrogative, ou que précedant ce verbe il s'en éloigne juſqu'à ſe placer avant le ſubjectif :

Dieu s'eſt reſervé le droit de vengeance ; c'eſt à lui ſeul qu'il apartient de l'exercer ſuivant les vûes de ſa juſtice : dévot t'en remets-tu toujours à lui ?

Lorſque *Moi Toi* & *Lui* ſont employés en terminatifs ſans être accompagnés d'aucune prépoſition, & qu'ils ont auprès d'eux un de ces deux autres pronoms *le* ou *en* faiſant la fonction d'objectif; alors ils prennent le pas ſur le ſecond & le cedent au premier :

quand nôtre ami nous demande un ſer-

vice; il faut le lui rendre sur le champs: le pauvre n'a pas besoin du titre de propriété pour avoir droit aux biens de ce monde: seigneur donnez les moi; afin que je puisse lui en faire part.

Ce qui concerne les deux autres fonctions, que ces pronoms peuvent remplir dans la structure de la frase en qualité de Circonstanciel & d'Adjonctif, ne mérite pas des observations particulieres: il suffit de dire qu'ils ne font jamais la premiere sans l'aide d'une préposition; & qu'ils font l'autre, comme les Substantifs, dès qu'ils sont placés en parenthese par pur accompagnement. Je ne donnerai même pour ces deux fonctions qu'un exemple, où l'on verra le pronom *moi* faire celle de circonstanciel & le pronom *lui* celle d'adjonctif, l'aplication pouvant aisément s'en faire aux trois autres pronoms:

il marchoit avec moi quand son ennemi a paru: & il s'est livré lui même à ses coups...

Je n'ajouterai rien ſur l'arrangement de ces cinq pronoms dans la conſtruction du diſcours. Ce que je viens d'en dire joint à ce que j'ai dit en parlant de l'ordre conſtructif des membres de la fraſe ſuffit pour en donner une pleine connoiſſance. Il ne s'agit maintenant que de ſavoir comment ils ſont ſuſceptibles de qualification : car en cela nonplus qu'en ce que nous venons d'expliquer, ils ne reſſemblent pas parfaitement aux Subſtantifs. Ils excluent dabord de leur compagnie tous les adjectifs pronominaux, excepté *tous* qui peut ſe joindre à *Eux* : & *Soi* n'y admet que ces deux, *même*, *ſeul*. Dailleurs ils ne permettent pas à ceux qui les accompagnent de marcher à leur tête : ce n'eſt qu'à leur ſuite que la qualification peut paroitre. On diroit donc,

moi fier quoique malheureux je lui répondis avec fermeté :

c'eſt à toi ſage & prudent qu'on doit déferer la conduite de cette affaire :

il arrivera lui troiſieme :
qui ne ſe fie qu'à ſoi ſeul ne court pas les riſques de trahiſon :
je parle à eux tous.

Avant que de finir l'article de ces cinq pronoms, j'avertis mon Lecteur qu'il y a une occaſion où *lui* & *eux* peuvent être Subjectifs. C'eſt lorſque dans un fait commun à pluſieurs on donne une énumération détaillée de la part que chacun y a eûe, ainſique dans cet exemple,

les deux freres & le couſin ont commis le meurtre : eux ont lié l'homme, & lui l'a aſſommé.

Mais cette occaſion étant unique & rare, je n'ai pas cru les devoir mettre au nombre des trois ſuivans.

ELLE, NOUS, & VOUS ſont les ſeuls pronoms perſonnels propres à ſervir dans les cinq membres de fraſe dans leſquels les Subſtantifs figurent ordinairement. Ce qu'il y a de différent entre eux trois conſiſte en ce que le pronom *Elle* n'eſt objectif qu'avec le verbe ſub-

ſtantif ou dans le cas de l'énumération que je viens d'obſerver ; & qu'il ne peut être terminatif ſans le ſecours d'une prépoſition :

j'entens toujours dire que l'amitié a moins de tendreſſe & de vivacité que l'amour : pour moi je crois qu'elle en a autant ; & qu'on ne parle d'elle en ces termes que parceque extremement rare elle eſt peu ou point connue : on imagine que c'eſt elle dès qu'on aperçoit de l'eſtime jointe à de la bienveillance ; mais quelle diſtance de là à elle !

Pour *Nous* & *Vous*, ils ſont objectifs avec tous les verbes, & terminatifs ſans prépoſition ainſi qu'avec elle. Quant à la place & à l'ordre de la marche, ile ſe conforment aux pronoms *me te* lorſqu'ils figurent ſeuls ſans prépoſition : & quand ils s'en font accompagner, ils ſuivent les mêmes regles que *Moi* & *Toi*. Regles qu'il eſt inutile de répéter venant de les expoſer dans le moment. La conformité

regne auſſi entre ces pronoms dans ce qui regarde la qualification : ces derniers comme les autres ne l'excluent de leur compagnie dans le Terminatif que lorſqu'ils en font ſeuls la fonction ſans l'aide d'aucune prépoſition :

Si la femme fait des conquêtes par la beauté ; elle ne les conſerve que par la douceur du caractere : vous reconnoiſſez-vous Aminte à ce portrait ? nous voyons bien en vous la premiere de ces qualités ; mais vous nous faites déſirer la ſeconde.

Il ne reſte plus qu'une obſervation générale ſur les pronoms perſonnels : c'eſt que de quinze qu'il y en a ces cinq *Je*, *Me*, *Moi*, *Nous*, *Soi* ne s'adaptent jamais qu'aux Etres raiſonnables : ceux de la ſeconde perſonne *Tu*, *Te*, *Toi*, *Vous* peuvent s'adapter auſſi aux animaux & même aux choſes inanimées ; mais uniquement dans le tour d'apoſtrophe : un berger diroit très-bien,

mes cheres brebis , vous êtes l'unique objet de mes ſoins ;

& un Iſraélite indigné pourroit tenir ce langage,

& toi ſainte montagne de Sion, tu t'es vûe profanée par des impies.

Le pronom *Lui*, quoique principalement établi pour les Etres raiſonnables, peut néanmoins être apliqué aux autres choſes lorſqu'il eſt employé en terminatif ſans prépoſition : on parleroit bien en diſant,

j'ai fait réparer ma maiſon, & je lui ai donné un air neuf.

Les cinq autres pronoms de la troiſieme perſonne, *Il*, *Elle*, *Eux*, *Se*, *Leur*, ont un emploi plus étendu, pouvant être adaptés à toutes les choſes.

N'oublions pas d'avertir qu'on nomme RÉCIPROQUES cinq de ces pronoms, ſavoir *me*, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*; parcequ'ils ſervent ſouvent à marquer, par une correſpondance perſonnelle, l'identité du ſujet avec l'objet ou avec le terme de l'action ; de façon que le premier eſt repréſenté agiſſant ſur lui même, com-

me dans les expressions suivantes :

je me borne à une fortune médiocre :
tu te donnes les violons :
il se défie de tout :
nous nous rebutons aisément :
vous vous nuisez plus qu'à vôtre ennemi.

SYNTAXE DES PRONOMS RÉLATIFS.

De huit il y en a trois qui ne sont propres qu'à une fonction, deux qui peuvent servir dans deux membres, un qui le peut dans trois, & deux qui en peuvent représenter quatre.

QUE & LE sont uniquement destinés à l'Objectif :

la vertu que vous prêchez la pratiquez vous ?

Y est affecté au seul Terminatif :

l'esprit suit les mouvemens du cœur : dès que celuici se porte vers un objet ; l'autre y court & s'y attache.

EN peut selon les différentes occasions être Terminatif ou Objectif : il

emporte toujours dans sa valeur celle de la préposition ou de la particule *de* :

quoique la raison soit l'apanage des hommes, & que tous s'en piquent ; on n'en voit guere dans leur conduite.

DONT peut aussi faire deux services, ou de Terminatif ou de Circonstanciel, enfermant toujours dans la force de sa signification celle de la préposition *de* :

la bonté dont vous parlez n'est belle que par les couleurs dont vous la peignez.

QUOI sert tantôt à l'Objectif, tantôt au Terminatif, & tantôt au Circonstanciel ; avec cette différence que pour les deux derniers il se fait aider d'une préposition, & qu'il peut sans elle exprimer l'Objectif :

il nous a dit quelque chose : si vous me demandez quoi ; je vous répondrai que c'est un galimatias à quoi je n'ai rien compris : & je ne vois pas en quoi ce discours peut paroitre beau.

QUI & LEQUEL étendent leur service jusqu'à quatre des membres men-

tionnés, le Subjectif, l'Objectif, le Terminatif, & le Circonſtanciel : il n'y a que l'Adjonctif où ils ne ſauroient figurer :

la politeſſe fait avoir de l'attention pour les perſonnes avec qui l'on vit : ceux qui en manquent ſont ceux à qui la naiſſance ou l'éducation a manqué :

l'ami ne ſait quelquefois lequel des deux partis prendre, ou du ſage conſeil ou de la flateuſe complaiſance :

il y a des loix auxquelles le prince qui gouverne eſt ſoumis.

Ici comme ailleurs le ſens fait connoitre pour quel membre ces pronoms ſont employés : j'obſerverai néanmoins en paſſant une choſe à laquelle on pourroit ne pas faire attention : c'eſt qu'ils ſont toujours Objectifs lorſque dans la forme interrogative ils ſe trouvent en régime avec le verbe ſubſtantif & qu'il ſuit un pronom perſonnel, qui fait alors la fonction de Subjectif :

qui êtes vous ? qui ſont-ils ?

lesquels de libres ou d'esclaves prétendez vous être?

Voyons maintenant quelles places les pronoms rélatifs occupent dans la composition de la frase. Ils sont cinq qui se saisissent toujours de la tête, savoir, *Que, Qui, Dont, Lequel, Quoi;* se postant même avant le Subjectif, & ne laissant passer avant eux qu'une conjonction s'il doit y en avoir, une préposition quand on en a besoin, ou quelque adjonctif :

il y a telle faveur, dont l'espérance nous charme, que nous desirons ardemment, de laquelle néanmoins nous nous détachons aisément, & à qui nous renonçons avec quelque sorte de satisfaction : c'est de quoi l'expérience nous rend certains.

Les trois autres pronoms rélatifs, qui sont *Le, Y, En*, se placent après l'Attributif dans la forme impérative, & avant lui dans les deux autres formes. S'ils se trouvoient ensemble formant

divers membres de la même frase ; ils suivroient entre eux l'ordre dans lequel je viens de les nommer : *Le* précéderoit, & *En* ne viendroit que le dernier. Dans le même cas de proximité avec les pronoms personnels, *Me*, *Te*, *Se*, *Nous*, *Vous*, ils cederoient à ceuxci l'honneur du rang : il n'y a qu'entre *Le* & *Leur* où le personnel cede au rélatif :

le bel-esprit est, dans les ouvrages comme dans la conversation, un assaisonnement gracieux & piquant : les gouts usés ne sentent que lui, & veulent qu'il y en ait partout : je ne blâme pas les auteurs qui le leur prodiguent ; mais j'aime mieux ceux qui me le distribuent avec économie.

Pour de qualification, aucun de nos Rélatifs n'en admet à sa compagnie.

Il ne me reste donc plus que deux remarques à faire. L'une pour prévenir une faute que les femmes inattentives font aisément dans l'emploi du pronom *le la les* : je dis inattentives, car il y en

a baucoup plus qui parlent correctement. Il s'agit des occasions où elles veulent s'apliquer par ce pronom une chose déjà énoncée & attribuée à quelqu'autre : par exemple, on aura dit que quelquun est malade ; une dame trop occupée de son sexe ajoutera, en mettant le pronom au féminin,

je la suis aussi,

aulieu de le mettre au masculin en disant comme on le doit,

je le suis aussi.

Cela vient de ce qu'elle imagine que le pronom rélatif désigne alors la personne qui parle : & point dutout, c'est la fonction du pronom personnel *je* : le rélatif ne sert là qu'à désigner précisément l'état de malade : état qui doit être représenté par le masculin, quelle que soit la personne qui se l'attribue. C'est par cette même raison que ce pronom ne peut jamais être mis au pluriel dans cette occasion : plusieurs personnes s'attribuant ce même état diroient au singulier,

nous le ſommes auſſi,

& non,

nous les ſommes auſſi.

Il n'y a aucun doute ſur cette regle, ni révocation en faveur de ceux ou de celles qui emploient le féminin. Vaugelas l'a produite comme authentique & en a donné la raiſon avant moi : je ne fais que l'inſerer ici, parcequ'elle y convient pour l'arrondiſſement & la perfection de l'ouvrage. Je vas même l'étendre juſqu'à une queſtion récemment propoſée à une compagnie célebre ; ſavoir auquel des deux genres il faut mettre ce même pronom dans la fraſe ſuivante & ſes ſemblables :

ſi le Public a eu quelque indulgence pour moi ; je le dois ou *je la dois à vôtre protection.*

Le féminin eut comme le maſculin ſes partiſans. Ceux qui ne conſulterent que la Grammaire françoiſe ſe déclarerent pour *Le :* ceux qui apelerent à leur ſecours la Grammaire latine opinerent

pour *La.* Quant à moi, il me paroît que ce cas eſt tout ſemblable au précédent, décidé par Vaugelas, confirmé par la continuation du bon uſage réellement conforme aux regles des deux Grammaires. Je vois clairement que le pronom y eſt placé pour déſigner ce qui a été énoncé comme devant être effet de la protection & motif de la reconnoiſſance : mais ce qui eſt énoncé comme tel n'eſt pas la ſimple indulgence détachée de toute autre choſe ; c'eſt le fait du Public ayant pour moi cette indulgence : parconſéquent c'eſt tout ce fait ou tout cet évenement dont, par la tournure de la fraſe, je me déclare redevable, & auquel je dois raporter le pronom mis pour le déſigner ; ce qui exige le maſculin. Deplus le génie de nôtre Langue, ennemie de toute équivoque, veut que ce pronom ſoit cenſé ſe raporter à ce qui eſt directement lié à ſon propre attributif, plûtôt qu'à ce qui ſe trouvant aſſujetti au régime d'un

autre, ne peut être lié à celui du pronom qu'indirectement en vertu de la frase à qui il apartient. Or comme dans l'exemple en question le mot *indulgence* ne figure qu'en qualité d'objectif de l'attributif *a eu*, pour énoncer, conjointement avec lui & les autres mots de la premiere frase, le fait du Public ; il s'ensuit que soumis au régime d'un autre attributif que celui du pronom, il n'est lié à ce dernier, qui est *je dois*, qu'indirectement en vertu de la part qu'il a dans la premiere frase à l'énonciation du fait du Public : & que parconséquent en bon stile & bonne grammaire c'est le fait entier que le pronom doit désigner & non le seul objet du fait. Voilà pourquoi dans une autre tournure de frase où le mot *indulgence* seroit en liaison directe & l'action du Public en régime assujetti, tel qu'est par exemple celui de qualification, il faudroit mettre le pronom au féminin :

l'indulgence accordée par le Public, ou

que le Public m'a accordée, je la dois à vôtre protection.

Mais on se serviroit du masculin pour cette troisieme tournure :

si le Public a été un peu indulgent pour moi, je le dois, &c.

où l'on voit sensiblement que jamais le féminin ne pourroit y paroitre ; quoique ce ne soit au fond que la premiere tournure. Tout cela prouve la certitude de la regle ; puisqu'elle ne se dément pas, & a lieu dans toutes les circonstances pour l'un comme pour l'autre genre. Je regarde donc comme faute le féminin dans la frase proposée ; parceque le pronom ne peut être à ce genre sans qu'on ne restraigne son raport ou sa désignation à la seule indulgence séparée du fait du Public & comme tirée hors de la dépendance du régime où elle est à son égard ; ce qui est contraire à ce que la frase énonce très expressément. Je conviens pourtant que ce n'est pas une de ces fautes qu'on ne doive pas

pardonner aiſément ; quoiqu'on doive la condamner dans l'examen rigoureux des regles & du bon uſage.

L'autre remarque eſt que ces trois pronoms, *Que*, *Qui*, *Quoi*, placés entre deux verbes peuvent être en régime avec tous les deux à la fois, même ſous différentes fonctions. Alors ils apartiennent en propre à l'action exprimée par le ſecond de ces verbes, & tiennent à celle du premier en commun avec le ſecond verbe & ce qui l'accompagne ; parceque toute la ſeconde action ne fait fonction que d'un membre de fraſe par raport à la premiere ; ainſi qu'on le voit dans ces exemples :

je ne ſais que penſer ſur la conduite de la plûpart des hommes :

j'ai apris le fait de qui vous ſavez ; & je le redirai à qui me le demandera :

on le menace de ſéparation ; mais c'eſt de quoi il ne ſe ſoucie pas.

SYNTAXE DES PRONOMS INDÉFINIS.

ON premier de ces pronoms n'eſt propre qu'à être Subjectif :

on a beau précher ; on ne devient pas meilleur.

PERSONNE, RIEN, & CE ne ſont exclus que de l'Adjonctif, & parconſéquent trouvent place dans le Subjectif, l'Objectif, le Terminatif, & le Circonſtanciel :

perſonne ne connoit ni ne veut connoitre ſes défauts :

la vie la plus commode eſt de n'être attaché à rien :

c'eſt une choſe difficile que d'aimer ce qui déplait & ſe refuſer à ce qui plait :

on eſt preſque ſûr de réuſſir auprès des gens quand on les prend par ce qui touche leur cœur.

QUELQUUN, CHACUN, & CELUI peuvent figurer dans les cinq membres cités : mais il n'y a que *Chacun* qui puiſſe

ſervir à l'Adjonctif dans les trois formes de la fraſe : *Quelquun* en eſt exclus dans la forme expoſitive, & *Celui* dans l'impérative :

quelquun a écrit une lettre anonyme au miniſtre : afin que le ſoupçon ne tombe pas ſur chacun de vous ; tâchez de découvrir celui qui en eſt l'auteur :

il les renvoya chacun chez eux :

qu'on aille chacun à ſon poſte :

ſe montreront-ils chacun à leur tour ?

venez quelquun me ſecourir :

viendrez vous quelquun de vous avec nous ?

je l'ai vû celui qui a fait le coup :

les verrons nous ceux que vous avez annoncés ?

QUICONQUE ne paroit guere dans l'Adjonctif, encore moins dans le Circonſtanciel.

Ces huit pronoms indéfinis marchent dans l'ordre de la fraſe conformément au rang qu'y doit occuper le membre qu'ils forment : & ce rang ayant été

expliqué dans le troisieme de mes Discours, je ne répete point ici ces regles générales; je vas tout desuite aux observations particulieres. *Quiconque* ne peut jamais être subjectif dans la forme interrogative. Lorsque *Ce* & *On* font cette fonction; ils viennent après le verbe ou dumoins entre l'auxiliaire & le participe :

est-ce de la nature ou de l'éducation que les femmes tiennent l'incapacité de réfléchir long-temps sur un même sujet ?
peut-on être vertueuse & prodiguer ses caresses à un autre qu'à son mari ?
a-t-on satisfait à tous les devoirs de chrétien quand on n'a rendu service à personne ?

Quant aux cinq autres pronoms indéfinis, l'interrogation n'en change point la place : elle fait seulement intervenir le pronom personnel *Il* ou *Elle* à la suite du verbe :

personne ne m'a-t-il demandé ?
rien ne paroit-il ?
quelquun peut-il être sûr de ne jamais se tromper ?
chacun sait-il se rendre justice ?

celle qui blâme ſa voiſine examine-t-elle ſa propre conduite dans les mêmes circonſtances ?

Voici une autre obſervation ſur le pronom *Rien*. Lorſqu'il eſt objectif & que l'attributif eſt énoncé par un verbe composé ; il ſe place entre l'auxiliaire & le participe :

quoiqu'on ait long temps délibéré ; on n'a rien décidé.

Il veut auſſi précéder l'infinitif & ne s'en point éloigner, laiſſant paſſer avant lui les autres pronoms & même tous les autres mots :

je ne ſaurois vous rien accorder :

on a réſolu de ne jamais lui rien refuſer.

L'adjectif n'a pas plus d'accès auprès des pronoms indéfinis qu'auprès des rélatifs : ainſi point de regles de Syntaxe à cet égard. Cependant ces trois pronoms, *Perſonne*, *Rien*, *Quelquun*, peuvent être joints à des adjectifs par le moyen de la prépoſition *De;* mais c'eſt moins pour les qualifier que pour les ſpécifier :

n'avez vous parlé à perſonne d'inſtruit ?
ils n'ont rien fait de mauvais :
j'ai vû quelquun de bien fou.

SYNTAXE DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Ils ſervent dans tous les membres de fraſe où les ſubſtantifs figurent, ne repréſentant néanmoins le Terminatif & le Circonſtanciel qu'avec l'aide de quelque prépoſition. Des quatre pronoms de cette eſpece, CECI CELA refuſent la compagnie des adjectifs, & ne s'apliquent point aux perſonnes. CELUICI & CELUILA s'apliquent aux perſonnes comme aux choſes, & ſe laiſſent quelquefois qualifier par un adjectif. A l'égard de l'arrangement ils n'ont rien de particulier : ils ſuivent, ſelon l'emploi qu'on en fait, les regles générales du régime conſtructif :

qu'eſt-ce que ceci ? je n'entens rien à tout cela :
Leon X & François I ſe firent par le

Concordat chacun un beau présent : mais celuici demanda ce qu'il pouvoit prendre, & celuila obtint ce qu'il ne pouvoit demander.

Il y a encore une observation à faire sur les pronoms en général. C'est que n'étant que vicegérens des substantifs, il leur est simplement permis d'en faire les fonctions, sans avoir le cortege & les honneurs de l'article. Il y a même entre eux & lui une antipathie invincible; qui vient sans doute de ce que des mots uniquement établis pour désigner ne peuvent décemment soutenir l'emphase d'être annoncés. Telle est la sagacité de l'Usage; dont la plûpart de ceux qui en ont écrit n'ont pû rendre raison; quoiqu'ils en aient senti les beautés. Qu'on ne s'avise point de vouloir déroger à la généralité de cette pratique par une exception en faveur du pronom *On*, acause qu'on écrit quelquefois *l'on.* Ce seroit se méprendre que de voir là l'article; tandis que ce n'est qu'une let-

tre euphonique miſe pour la douceur de la prononciation. L'apoſtrophe dont elle eſt accompagnée n'y ſert point à marquer la ſupreſſion d'une voyele, mais ſimplement à faire entendre que cette lettre eſt étrangere au mot qu'elle forme, de la même façon que quelques-uns ſéparent le *T* euphonique dans cette occaſion,

y a-t'il quelquun qui doute de ce que je dis ?

aulieu de le mettre entre deux tirets *y a-t-il* : ce qui eſt plus uſité & me paroit mieux ; parce qu'étant ſéparé du mot précédent par un tiret il n'en faut point changer la maniere pour le mot ſubſéquent : quant à *l'on* n'y ayant point de ſéparation antérieure, l'apoſtrophe me paroit y mieux convenir.

Ne finiſſons pas ce Diſcours ſans lever deux doutes concernant quelques-uns des pronoms. L'un de ces doutes regarde le choix qu'il faut faire entre les pronoms *ſoi* & *lui*. Il y a des occaſions

où perſonne ne s'y trompe : mais j'ai vû aprouver cette fraſe,

le ſage eſt maitre de ſoi ;

quoiqu'il faille dire *de lui même.* Quelle raiſon en décide & fait regle ? La voici, ce me ſemble. Le pronom *Soi*, excluant toute idée fixée, ne peut avoir de juſte correſpondance qu'avec un ſujet dont l'idée ſoit pareillement vague & indéterminée. Une telle idée ne ſe trouve que dans trois ſortes d'occaſions. La premiere lorſque le ſujet eſt énoncé par un de ces pronoms, *On Chacun Quiconque*, auxquels elle eſt toujours attachée. La ſeconde lorſqu'il eſt énoncé par l'un de ceuxci, *Ce Qui Il*, mais ſeulement lorſqu'ils ne ſont pas fixés par quelque dénomination préciſe & qu'ils ne déſignent qu'un ſujet quelconque. La troiſieme lorſque le ſujet eſt énoncé par un infinitif ou par un ſubſtantif dont l'idée n'eſt fixée que par le raport qu'une prépoſition met entre eux & ce pronom même. Dans toutes ces circonſtances,

Soi doit figurer : & dans les autres énonciations du ſujet, c'eſt à *Lui* à qui la place eſt dûe. Les exemples vont le confirmer.

On fait ſoi même ſa félicité : chacun eſt ſoi même ſon juge : quiconque eſt ſage ſe défie de ſoi : qui eſt ſoi même ſon délateur ? il faut ſonger à ſoi préférablement aux autres : la confiance en ſoi ſeul eſt dangereuſe : l'homme ne peut répondre de lui même.

L'autre doute nait d'une ſingularité de raport entre le pronom *Chacun* & les adjectifs pronominaux *Son* & *Leur* : on ne ſait quelquefois auquel de ces deux adjectifs il apartient de qualifier ce qu'on met en correſpondance avec ce pronom. Doit-on alors ſe ſervir toujours de l'un jamais de l'autre de ces adjectifs? en ce cas, duquel ? ou tous les deux peuvent-ils être également bien placés, ſans autre regle que la volonté arbitraire de celui qui s'en ſert ? ou enfin ont-ils chacun leur place diſtinguée &

fixée par la loi de l'usage, en sorte qu'il soit défendu à l'un d'usurper la place de l'autre ? Dans cette derniere hypothese quelle est la loi qui en décide ? & comment connoit-on quand c'est à *Son* ou à *Leur* à figurer dans la correspondance ?

Voilà une question de Syntaxe françoise que j'ai vû proposer très souvent, & toujours d'une maniere restrainte à un seul exemple, tel que seroit celuici :

tous les juges ont opiné chacun selon ses lumieres, ou, *selon leurs lumieres.*

Comme la délibération ne se faisoit qu'en rapelant quelqu'autre frase, pour juger de celle qui étoit proposée, & qu'on en trouvoit autant en faveur de *son* qu'en faveur de *leur* ; j'ai toujours vû le doute subsister après comme avant l'examen. Cela n'est pas surprenant lorsqu'on ne veut juger du droit que par les faits ; qui font souvent illusion à l'esprit par une fausse ressemblance. Pour éviter cette surprise, je propose

la queſtion dans toute ſa généralité ſans aplication particuliere ; dautant plus que les exemples ne me paroiſſent faits que pour confirmer la regle & la rendre ſenſible ; je ne les négligerai pourtant pas dans l'établiſſement de la maxime. Répondons maintenant.

Il eſt certain que la premiere hypotheſe, où l'on donneroit l'excluſion à l'un de ces adjectifs, eſt contraire à l'uſage : on dit très bien,

il leur a donné à chacun leur contingent :
il a donné à chacun ſon contingent :

Pour la ſeconde hypotheſe, qui laiſſe ce choix à la volonté arbitraire de la perſonne qui parle, peutêtre a-t-elle lieu dans quelque occaſion ? ce que pour le préſent je n'aſſûre ni ne nie : mais je ne vois pas qu'elle puiſſe faire regle générale ; parceque l'uſage nous montre des occaſions où ce ſeroit une faute de ſe ſervir de l'un de ces adjectifs aulieu de l'autre. On ne les emploieroit pas indifféremment dans les deux exemples

que je viens de donner ni dans les suivans :

ils ont tous aporté des offrandes au temple, chacun ſelon ſes moyens & ſa dévotion :

ils ont aporté chacun leur offrande, & ont rempli chacun leur devoir de religion.

Il reſte donc pour conſtant que chacun de ces adjectifs a dans cette correſpondance ſa place marquée par la loi de l'uſage. Quelle eſt cette loi ? je la ſens : mais comment l'expliquer & en rendre l'aplication facile ? La tirerai-je d'une variété de ſignification que puiſſe avoir quelquun de ces mots ? ou de la tournure de la fraſe, en ſorte que la diverſité de la conſtruction y produiſe une diverſité de raport, qui faſſe que la correſpondance doive être exprimée par *ſon* dans une certaine tournure, & par *leur* dans une autre ? Cette analyſe bien ſuivie eſt la vraie route qui nous menera à la découverte de la regle. Je conſi-

dere donc attentivement la valeur objective de ces trois mots : & je vois dabord que les deux adjectifs n'ont d'autre emploi que de qualifier leur ſubſtantif par un raport perſonnel à quelque individu ; avec cette différence entre eux que ce raport dans *ſon ſa ſes* répond à quelque choſe qui eſt au nombre ſingulier, & que dans *leur leurs* il répond à quelque choſe qui eſt au nombre pluriel. Je vois auſſi que le pronom *chacun* eſt caractériſé par une valeur diſtributive, dont il ne ſe dépouille jamais dans quelque circonſtance qu'on le place. Ainſi ce n'eſt pas dans des variétés de ſignification que gît la regle que nous cherchons ; puiſque ces variétés n'exiſtent point : il faut parconſéquent que ce ſoit dans la tournure de la fraſe qu'elle ſe trouve. Voici ce qu'une exacte obſervation de toutes les variétés de l'uſage à cet égard m'a fait apercevoir & regarder comme maxime.

Dabord il eſt certain que *leur* ne peut

jamais être employé dans les frases où il n'y a point de pluriel énoncé dont le pronom *chacun* doive faire la distribution, telles que cellesci :

il a donné à chacun sa part :
chacun y a fait ses affaires :
nous avons promis à chacun son écu.

Ce n'est que dans les frases où un pluriel fait contraste avec *chacun* qu'il peut y avoir du doute. Alors il faut bien examiner à qui des deux ou du pluriel ou du distributif singulier répond directement le raport personnel qu'on veut exprimer par l'adjectif pronominal ; parceque c'est en cela que gît la regle du choix. S'il répond directement au distributif ; c'est à *son sa ses* à figurer dans la correspondance. S'il répond au pluriel ; c'est *leur leurs* qui doit énoncer cette correspondance. Voilà la maxime incontestable : il ne s'agit plus que d'en savoir faire l'aplication : en voici le moyen.

Le raport personnel répond directement au distributif *chacun* & non au plu-

riel collectif lorsque la frase est construite de maniere que l'action ou l'attribution s'y trouve énoncée dans un sens complet avant que le pronom *chacun* y présente l'idée distributive ; c'est à dire quand ce qui est directement soumis au régime de l'attributif, soit objet terme ou circonstance, y précede ce pronom ; comme on voit dans les frases suivantes :

ils ont tous donné leur avis, chacun selon ses vûes :

les convives ont copieusement bû & mangé, chacun bien audelà de son besoin :

tous les habitans se sont engagés à ces fournitures, chacun pour sa quotte-part.

Le raport personnel répond directement au pluriel collectif & non au distributif *chacun* lorsque la frase est construite de façon que l'action ou l'attribution n'y présente pas un sens fini avant l'idée distributive ensorte que ce qui suit cette idée est essenciellement lié à ce qui la précéde ; c'est à dire quand ce qui est directement soumis au régime de l'attri-

butif n'y paroit qu'après le pronom *chacun* ; ainsi que le justifient les exemples :

ils ont donné chacun leur avis selon leurs différentes vûes :

les convives ont mangé chacun audelà de leur besoin :

les habitans se sont engagés chacun pour leur quotte-part à ces fournitures.

La maxime que je viens d'établir ne me paroit pas si abstraite qu'on ne puisse bien la comprendre avec une médiocre aplication d'esprit. Pour la constater & la faire encore mieux sentir, j'ajoute que dans la premiere tournure le pronom *chacun* se présente comme partie initiale d'une nouvelle circonstance modificative, en détachant ce qui suit de ce qui précede & se l'unissant à lui même pour former ensemble un Circonstanciel ; en sorte qu'on pourroit même le distinguer du reste de la frase par une virgule. Au-lieu que dans la seconde tournure ce pronom ne détache point ce qui le suit de ce qui le précede ; il s'y place entre

deux, comme ſimple parentheſe, pour y figurer ſeul en adjonctif ſervant à rapeler diſtributivement le collectif pluriel ſans lui ôter la correſpondance immédiate des autres parties de la fraſe ni ſon droit ſur elles.

Tout ce que j'ai dit, maxime ou raiſonnement, eſt conſtant par le bon uſage & devient ſenſible dans les exemples que j'ai raportés. Je conviens pourtant qu'il y a de certaines tournures de fraſe ſi équivoques qu'il eſt difficile de voir auquel des deux, ou du pluriel ou du diſtributif, doit répondre le raport perſonnel : mais cela ne déroge point du tout à la maxime ; parceque l'emploi de l'un ou de l'autre de ces deux adjectifs décide de l'intention de l'auteur. La fraſe propoſée au commencement de cette obſervation, comme faiſant le ſujet du doute, ſe trouve conſtruite dans ce tour équivoque :

tous les juges ont opiné chacun ſelon ſes ou *leurs lumieres*.

Je ne condamnerois là ni *ſes* ni *leurs*: tous les deux me paroiſſent y pouvoir figurer. Je conclûrois ſeulement que celui qui ſe ſert de *leurs* n'a d'autre intention que de placer *chacun* en parentheſe, & de faire entendre par toute la fraſe ce ſeul ſens, que les juges ont ſuivi leurs lumieres en opinant : ce qu'il auroit rendu plus clairement & ſans équivoque s'il n'avoit pas joint au ſujet l'adjectif *tous*, qui eſt totalement inutile pour l'expreſſion du ſens qu'il a en vûe. Mais ſi l'on ſe ſert de *ſes*, je conclus que l'auteur veut faire entendre deux ſens : l'un de totalité pour l'action, ſavoir, que tous ont opiné, ce qui fait un ſens fini : l'autre de modification diſtributive pour la maniere de l'action, ſavoir, que chacun a ſuivi ſes propres lumieres : & ce ſens devenant diſtingué du premier fait que le pronom *chacun* n'eſt pas placé en parentheſe entre l'attributif & ſon régime mais comme faiſant partie de la modification qu'on ajoute à l'énoncé de

l'action générale. Il est vrai qu'on pourroit dans cette occasion comme dans l'autre s'énoncer plus clairement, en plaçant *tous* de maniere à mieux faire sentir le but pour lequel il est employé, ou en ajoutant simplement la conjonction & :

les juges ont tous opiné, chacun selon ses lumieres :

tous les juges ont opiné, & chacun selon ses lumieres.

Ces attentions délicates à être clair dans le stile ne sont pas de tous les Ecrivains. Quelquesuns sont paresseux & traitent le Public sans façon. D'autres ne conçoivent pas eux mêmes bien précisément ce qu'ils ont envie de dire; de sorte qu'il n'est pas étonnant que leur tour de frase tienne de celui de leur pensée.

Je croirois avoir épuisé tout ce qui concerne cette espece de mots, si Vaugelas ne m'engageoit à discuter une de ses remarques sur la construction du pro-

nom *Ce* avec le verbe ſubſtantif. Il obſerve très judicieuſement, ſelon ſa coutume, que c'eſt un agrément dans nôtre Langue d'employer ce mot avec le pluriel de ce verbe, comme dans ces exemples :

ce furent les Phéniciens qui inventerent l'art d'écrire :

ce ſont nos maux que nous pleurons & non ceux des morts, en répandant des larmes ſur leur tombeau.

Mais lorſqu'il ajoute que cette expreſſion choque la Grammaire & que le verbe pluriel eſt alors régi par un ſingulier ; je ne ſaurois lui aplaudir, encore moins à ce que dit ſon commentateur, que *Ce* n'a point de nombre dans ces occaſions, qu'il n'y ſignifie rien, & que le verbe aulieu d'être régi par ce mot l'eſt par le pluriel qui ſuit.

Outre que c'eſt un des plus grands écarts en matiere de Grammaire que d'imaginer un choc entre elle & l'Uſage ; puiſque cellela n'eſt & ne doit être

autre chose que celuici réduit en regles ou maximes générales; c'est avouer un peu trop naïvement qu'on ne connoit pas sa Langue; surtout quand on est obligé de convenir dans la page suivante que ce mot ne doit pas être regardé en cet endroit comme un pléonasme qui a de la grace, mais comme un mot nécessaire qu'on ne peut se dispenser d'employer, tel est l'aveu du Commentateur. En vérité je ne conçois pas comment un mot est absolument nécessaire dans une frase sans y signifier quelque chose & y être placé en régime convenable. Aussi l'est-il; y régissant en qualité de Subjectif le verbe *furent*; & y figurant au pluriel non au singulier en vertu de son indifférence pour le nombre, dont ce pronom se trouve doué ainsi que baucoup d'autres. Cette indifférence lui vient de ce qu'il ne signifie qu'un raport général & indéterminé à quelque chose qu'on va nommer: il n'est donc par lui même d'aucun nombre, ou

plûtôt il eſt propre à être de l'un ou de l'autre ſelon l'influence de la choſe à laquelle il a raport : il eſt pluriel dans les exemples cités parcequ'il a raport à un ſubſtantif pluriel : & la même raiſon le fixe au ſingulier dans celuici :

ce fut la femme qui fit perdre à l'homme l'état d'innocence.

Il faut cependant obſerver que lorſque le pronom *Ce* a raport à un pluriel de la premiere ou de la ſeconde perſonne, il ne prend point ce nombre & reſte au ſingulier ; comme on le voit par cet exemple :

c'eſt vous, meſſieurs, qui avez formé ce deſſein ; & c'eſt nous qui l'avons exécuté.

Nos Puriſtes n'ont pas fait attention à cette pratique, ou n'ont pas voulu en faire mention ; dans la crainte peutêtre de trop découvrir le défaut de leurs regles par un portrait de diſcorde continuelle entre l'Uſage & la Grammaire, attribuant ſans ceſſe à l'un de la bizarre-

rie & à l'autre de l'inſuffiſance. Pour moi, puiſque j'ai fait l'obſervation, je ne peus plus diſſimuler. Admirateur de l'Uſage, partiſan de la Grammaire, les trouvant toujours d'accord, je leur dois ici une apologie; & je ne la fonderai que ſur la nature du mot en queſtion. Ce pronom, quoique ſuſceptible de l'un & de l'autre nombre, ne l'eſt pas de toutes les perſonnes: très décidé par lui même pour la troiſieme, il faut que l'attributif dont il eſt ſubjectif s'accorde en cela avec lui, en paroiſſant ſous la formation deſtinée à cette troiſieme perſonne. Ainſi plus de concordance avec ce qui ſuit acauſe de la différence des perſonnes, qu'il eſt impoſſible de réunir dans un même régime. C'eſt cette impoſſibilité de concordance qui a déterminé l'Uſage, pour ne rien faire à demi ni de mauvaiſe grace, à remettre tout dans le régime le plus ſimple, en fixant le pronom au ſingulier & lui laiſſant régir ſon attributif ſans aucune influence de

la

la part de ce qui ſuit. Par là il fait éviter l'erreur de quelque régime mal entendu entre le verbe & les choſes ſubſéquentes; qui, n'en étant que l'objectif, en ſont elles mêmes régies loin de le régir. De façon que l'Uſage, en ſoumettant l'attributif au ſubjectif tant pour le nombre que pour la perſonne, ne s'eſt en rien écarté des maximes les plus exactes & les plus conſtantes de la Grammaire.

Aureſte il ne faut pas s'imaginer que ce ſoit ſans fondement qu'on diſe que le pronom *Ce* eſt propre aux deux nombres. Car premierement les façons de parler que je viens de raporter en ſont une preuve; puiſqu'il régit le verbe au ſingulier & au pluriel : & comme c'eſt une preuve de fait, il n'y a pas à répliquer. Secondement il n'eſt pas le ſeul qui ait cette propriété; ainſi elle n'eſt ni ſinguliere pour lui ni extraordinaire dans nôtre Langue. Les pronoms *Se*, *Y*, *En*, & *Vous* ſervent également à l'un & l'autre nombre ſelon les différens raports

dans lesquels ils sont placés ; ainsi que je l'ai déjà remarqué, & que les exemples suivans le confirment : on y verra chacun de ces pronoms employés dans la même frase au singulier & au pluriel :

les amans se plaignent envain d'une coquette ; elle se moque d'eux & de leurs reproches :

pour du bien il en a ; mais des amis il en manque :

vos yeux, belle Iris, séduisent ; je crois y voir de la tendresse ; & quand je veus pénétrer vôtre cœur je n'y trouve que de l'indifférence :

je vous avoue, madame, que je redoute les femmes ; je vous regarde comme très dangereuses pour le repos & la raison de l'homme.

Voilà donc le prétendu miracle de Grammaire, sur lequel Vaugelas se récrie, réduit à la pratique la plus ordinaire, & la conformité rétablie entre les regles de l'art & les loix de l'Usage. Quant au systeme qui supose que le mot

Ce ne ſignifie rien quoique abſolument néceſſaire pour former le ſens de la fraſe, il faloit pour le propoſer avoir bien de la confiance en nôtre crédulité. N'en déplaiſe à l'illuſtre Commentateur, je penſerai toujours que non ſeulement le diſcours peut ſe paſſer d'un mot qui ne ſignifie rien, mais qu'on doit même l'en exclure; & que ſi l'on ne peut s'en paſſer, c'eſt une marque certaine qu'il y ſignifie quelque choſe. Dailleurs eſt-il aucun mot d'uſage qui n'ait quelque valeur dans l'exercice de la parole? & chacun n'eſt-il pas établi pour repréſenter une idée, qui lui eſt eſſenciellement attachée comme l'ame au corps ou la forme à la matiere? Il faut donc que *Ce* ait la ſienne; qu'il la porte & préſente partout où il ſe trouve; & qu'en vertu de cette idée il coopere au ſens qu'on veut exprimer. Idée qui en fait le caractere, quelque variété qu'il lui arrive dans l'acceſſoire du nombre ou du genre. De-plus on ne peut diſconvenir que ce pro-

nom ne ſoit en même régime dans l'une & l'autre des deux fraſes ſuivantes :

ce ſont les apôtres qui ont préché l'évangile :

c'eſt nous qui avons réformé les abus qui s'étoient introduits parmi les Chrétiens.

Or comme dans la derniere fraſe l'attributif énoncé par le verbe *eſt* ne peut être régi par la choſe ſubſéquente, qui eſt une premiere perſonne pluriele ; il ne l'eſt pas nonplus dans la premiere fraſe par le ſubſtantif *apôtres*, quoique celuici ſoit à la troiſieme perſonne : mais il l'eſt dans les deux par le mot *Ce*, qui comme ſon ſubjectif y remplit une des plus eſſencielles fonctions, & par cette raiſon ſe place avant lui.



VII. DISCOURS,

DE L'ADJECTIF,

Quatrieme partie d'Oraiſon.



Es mots de cette eſpece ne ſont deſtinés qu'à un ſervice ſubalterne, conſiſtant à qualifier les dénominations : ils ſont donc du cortege des Subſtantifs, en portent les livrées, & ſervent à leurs décorations. Voilà pourquoi on leur a donné le nom d'ADJECTIFS, qui annonce un perſonnage de la ſuite d'un autre. Cependant, quoique placés dès leur origine dans l'état de dépendance & de ſoumiſſion, ils ne laiſſent pas que d'être par leurs couleurs & par leur magnificence une des plus brillantes parties de la Parole, un champ fertile pour la poéſie, une reſſource délicate pour les grands Orateurs, & le point capital des médiocres. Combien ne fourniſſent-ils

pas à l'antithese & à l'énumération ? Sans leur secours quelle peine & quel embarras pour ceux qui s'attachent scrupuleusement à la rondeur des périodes ! N'est-ce pas des qualifications qu'on tire la plus grande partie des louanges ainsi que des invectives ? Les Adjectifs méritent donc d'être traités avec autant de soin que les autres parties d'oraison ; dautant plus qu'ils en sont une des plus nombreuses, & que l'emploi en est très fréquent.

Pour en aprofondir avec ordre tout le détail, je les fais marcher sur quatre rangs, distingués par ces quatre noms, NOMINAUX, VERBAUX, NUMÉRAUX, & PRONOMINAUX.

Les Adjectifs nominaux sont ceux qui qualifient par un attribut d'espece, c'est à dire par une qualité inhérente & permanente ; soit qu'elle naisse de la nature de la chose, de sa forme, de sa situation, ou de son état, tels que

bon, noir, simple, beau, rond, externe,

ſubſéquent, même, précédent, autre, pareil, ſemblable.

C'eſt d'eux que ſe forment ordinairement les Subſtantifs abſtractifs, comme

bonté, noirceur, ſimplicité, beauté, rondeur.

Les Adjectifs verbaux qualifient par un attribut d'évenement, c'eſt à dire par une qualité accidentelle & ſurvenue, qui paroit être l'effet d'une action qui ſe paſſe ou qui s'eſt paſſée dans la choſe. Tels ſont

rampant, dominant, liant, careſſant, bonifié, ſimplifié, noirci, embéli, arrondi.

Ils tirent leur origine des Verbes; les uns du gérondif, & les autres du participe.

Les Adjectifs numéraux ſont, comme leur nom le déclare, ceux qui qualifient par un attribut d'ordre numéral, tels que

premier, dernier, ſecond, deuxieme, troiſieme, cinquieme.

Les Adjectifs pronominaux qualifient par un attribut de désignation individuelle, c'est à dire par une qualité qui, ne tenant ni de l'espece ni de l'action ni de l'arrangement, n'est qu'une pure indication de certains individus ; en sorte que l'effet de ces adjectifs est uniquement de restraindre ou d'étendre le sens du Substantif aux individus qu'ils indiquent. Ce qu'ils font, ou par une qualification de raport personnel, comme

mon, ma, ton, nôtre, vôtre, son, leur, mien, tien, sien,

ou par une qualification de quotité vague & non déterminée, tels que

quelque, un, plusieurs, tout, nul, aucun,

ou enfin par une qualification de simple présentation, comme les suivans,

ce, cet, chaque, quel, tel, certain.

Ce dernier n'est adjectif pronominal que quand sa valeur n'a pour objet que la seule indication de quelque individu de l'espece dénommée par le Substantif ;

car lorſqu'elle a pour objet la certitude de la choſe, alors c'eſt un autre adjectif de l'ordre des Nominaux : l'exemple les met ici tous les deux en parallele :

il y a certains hommes dont l'air publie hautement qu'ils ſont très certains de leur mérite.

Il n'eſt pas douteux que l'Adjectif étant fait pour le Subſtantif, il ne doive être ſujet aux mêmes accidens que celui-ci, pour figurer de compagnie dans une parfaite concordance. Il doit parconſéquent être ſuſceptible de genre, de nombre & de cas dans les Langues tranſpoſitives : mais dans les analogues, telle qu'eſt la nôtre, les cas n'y étant point d'uſage, il ſuffit qu'il ſoit ſuſceptible des deux genres & des deux nombres, pour ſe revêtir des uns ou des autres en conformité de ceux du Subſtantif auquel il eſt attaché. Voyons comment on diſtingue le genre & le nombre des Adjectifs, en ſuivant dans cet examen l'ordre des quatre claſſes qui en font le partage.

Rapelons nous ici ce que nous avons dit touchant la terminaiſon dans le Diſcours fait ſur le Subſtantif; car elle eſt partout la bouſſole du genre. Nous l'avons diſtinguée, conformément aux regles de la poéſie, en maſculine & féminine: & nous avons expliqué ce qui en fait la différence; dont je ſupoſe que mon Lecteur ſe reſſouvient aſſez, pour lui épagner ainſi qu'à moi l'ennui de la répétition. Je vas donc au fait.

Lorſque les Adjectifs Nominaux ſont de terminaiſon féminine au maſculin; il ne ſe trouve aucune différence pour le féminin: l'on ne connoit alors dans quel genre ils ſont employés que par celui des ſubſtantifs qu'ils accompagnent: tels ſont

volage, fidele, facile, habile, timide, rouge, riche, prude, acre, aimable, ordinaire, ſexagénaire.

A l'égard du nombre, toute la façon ne conſiſte ici que dans une *S* de plus, qu'on ajoute à la fin pour former le pluriel;

volages, fideles, faciles, rouges, prudes, aimables.

Ceux de terminaiſon maſculine forment un féminin différent par l'addition d'un *E* muet, qui en rend la terminaiſon convenable au genre. Car quoique le maſculin ſoit ſouvent affecté de la terminaiſon féminine dans les adjectifs de cette premiere claſſe, jamais le genre féminin ne l'eſt de la terminaiſon maſculine. Ainſi

ſenſé, égal, badin, plein, laid, blond, grand, brun, dur, gris, ſavant, promt, haut, fort,

& mille autres deviennent du genre féminin par le moyen de ce ſeul *E* ajouté au bout :

ſenſée, égale, badine, pleine, laide, griſe, ſavante, dure, promte, forte.

Il arrive dans quelquesuns de ces adjectifs nominaux, outre l'addition de l'*E*, une augmentation ou un changement de conſonne à la derniere ſyllabe. L'augmentation ſe fait dans les ſept ter-

minaisons suivantes, EL, EN, ON, AS, OS, ET, OT, par le redoublement de la consonne finale :

bel belle, cruel cruelle, chrétien chrétienne, vorien vorienne, bon bonne, bas basse, gras grasse, gros grosse, net nette, sot sotte, bigot bigotte.

Dans ceux qui finissent en *C*, on ajoute une *H* avec l'*E* :

blanc blanche, franc franche.

Le *G* fait aussi introduire un *U* euphonique pour conserver devant *E* l'articulation ferme :

long longue.

Ceux qui se terminent en *F* changent cette finale en *V* :

chétif chétive, abusif abusive, tardif tardive.

Dans la terminaison en *eux*, *X* cede la place à *S* coulante :

heureux heureuse, pleureux pleureuse.

Dans celle en *oux*, il varie, se changeant tantôt en *S* coulante, tantôt en *C*, & tantôt en double *SS* :

jaloux jalouſe, doux douce, roux rouſſe : ce qu'on pourra néanmoins diſtinguer par l'analogie des ſubſtantifs : par exemple, *jalouſie* & *douceur* décident clairement ſur la formation du féminin de *jaloux* & *doux*.

Je ne vois que *frais* & *crud* qui s'écartent de nos regles, ayant au féminin *fraiche*, *crue*. Pour *fat*, il ne fut jamais une épithete de femme ; parconſéquent il n'eſt employé qu'au maſculin, & plus ſouvent comme dénomination que comme qualification.

Nous avons quelques adjectifs en *au* & en *ou*, faits par le changement de l'ancienne terminaiſon *el* ou *ol*, comme

beau, *nouveau*, *fou*, *mou*,

qu'on écrivoit & prononçoit

bel, *nouvel*, *fol*, *mol* :

mais leur féminin rentre dans l'analogie du premier uſage ; dautant plus qu'ayant encore lieu dans quelques occaſions, il n'eſt pas abſolument éteint : on dira donc pour ce genre en redou-

blant la derniere consonne,

belle, nouvelle, folle, molle.

Le pluriel de tous ces adjectifs nominaux se fait ainsi que ceux de terminaison féminine par *S* finale :

bons, grands, légers, civils, durs, forts, sourds, fous, mous :

ainsi rien à ajouter à ceux en *S* non-plus qu'à ceux en *X :*

gras, gros, hideux, peureux, roux, jaloux,

servent aux deux nombres.

On ajoute un *X* aulieu d'une *S* à ceux en *au ;* & l'on change *al* en *aux :*

beau beaux, nouveau nouveaux, général généraux, égal égaux.

Les Adjectifs verbaux sont tous de terminaison masculine ; & forment leur féminin par la simple addition de l'*E* met, ain si que leur pluriel par celle de la lettre *S*. Tout y est donc régulier & uniforme.

Les Numéraux au contraire sont presque tous de terminaison féminine : mais

ils n'en ſuivent pas moins la regle générale. Nulle variété nonplus ſur la formation du pluriel ; *S* finale en eſt toujours le caractere. C'eſt ordinairement en *eme* qu'ils ſe terminent : ſur quoi il faut obſerver que lorſque la qualification nait de la combinaiſon de pluſieurs nombres, cette terminaiſon adjectivale ne ſe donne qu'au dernier, les autres reſtant énoncés par le ſimple mot du calcul : on dit,

le vint-troiſieme, le cent-trentieme, la mille-deux-cent-cinquante-cinquieme partie.

Quant aux Pronominaux, il s'y trouve quelque variété. LEUR, quoique de terminaiſon maſculine, n'ajoute point d'*E* pour former un féminin ; il ſert dans ce genre comme dans le maſculin, & forme régulierement ſon pluriel en ajoutant *S*. PLUSIEURS eſt également des deux genres, & n'a point de ſingulier.

MON, TON, SON ont deux féminins.

L'un tout ſemblable au maſculin eſt fait pour être placé devant les mots qui commencent par une voyele : on dit,

mon ame, ton épée, ſon épouſe, mon ardente flamme.

L'autre féminin, deſtiné pour paroitre devant une conſonne, ſe forme par le changement de la terminaiſon *on* en *a* :

ma femme, ta fortune, ſa flamme, ſa folle ardeur.

Leur pluriel eſt à l'un & l'autre genre MES, TES, SES. Je ne peus comprendre par quel gout encore moins par quelle raiſon un de nos Puriſtes veut que MON TON SON ne puiſſent être féminins, & qu'ils ſoient toujours maſculins même en qualifiant des ſubſtantifs féminins. Il dit que la vraie raiſon qui les fait employer dans ces occaſions eſt pour éviter la cacophonie : j'en conviens : mais cette raiſon n'empeche pas qu'ils n'y ſoient employés au féminin : bien loin de cela, c'eſt elle qui a déterminé l'Uſage à les rendre ſuſceptibles de ce

genre. Quel inconvénient y a-t-il à les regarder comme propres aux deux, ainsi que leur pluriel ? Quoi ! on aimera mieux confondre & bouleverser ce que la Syntaxe a de plus constant que de convenir d'une chose dont la preuve est dans l'évidence du fait. Voilà où conduit la méthode de suposer des maximes & des regles indépendantes de l'Usage, & de ne point chercher à connoitre les mots par la nature de leur emploi.

CE prend séance devant les consonnes & devant *H* aspirée : il s'allonge d'une lettre de plus devant les voyeles & *H* non aspirée ; on dit alors CET : leur féminin est CETTE, & leur pluriel CES commun aux deux genres.

Tous les autres Adjectifs pronominaux, qui se réduisent ce me semble aux suivans,

MIEN, TIEN, SIEN, QUELQUE, TOUT, NUL, AUCUN, CHAQUE, QUEL, TEL, CERTAIN, UN, NOTRE, VOTRE,

ſuivent la regle ordinaire tant pour le genre que pour le nombre. C'eſt à dire que la terminaiſon féminine ne changeant rien eſt commune à l'un & l'autre genre ; & que la maſculine forme le féminin par l'addition de l'*E* muet ; qu'enfin *S* finale fait partout le caractere du pluriel. Il n'y a que les deux derniers qui non contens du pluriel *nôtres vôtres* ont encore *nos vos*, ſervant au féminin comme au maſculin ; ainſi que le manifeſtent ces fraſes :

nos femmes attirent tout à elles juſqu'à nos amis :

ce ne ſeront que vos écus qui feront marier vos filles.

Il y a un adjectif pronominal que je n'ai point mis dans la liſte ; parcequ'il eſt toujours du genre féminin, du nombre pluriel, & n'eſt d'uſage que dans une ſeule occaſion. C'eſt QUANTES, qui n'eſt employé que dans cette expreſſion,

toutes & quantes fois.

Je le rapele, afin que le Lecteur voie que je tâche de ne rien oublier de ce qui peut l'inſtruire ou prévenir ſes doutes.

Pour finir ce qui regarde le pluriel des adjectifs, je répete ce que j'ai déjà obſervé ailleurs ; que ceux qui finiſſent en *ent* ou *ant* au ſingulier peuvent à leur pluriel garder ou rejetter le *T*, ſelon que le gout arbitaire en décide. Je crois avoir auſſi déclaré que ma pratique particuliere eſt de le retenir dans les monoſyllabes : on m'imitera ſi l'on veut.

Outre le genre & le nombre, que les Adjectifs doivent toujours avoir ſemblables au genre & au nombre de la dénomination qu'ils qualifient, & dont parconſéquent ils peuvent changer ſelon que le régime l'ordonne, ils ont un autre accident propre à leur eſpece & qui vient de la nature de la qualification ſuſceptible de divers degrés. C'eſt ce que l'art nomme DEGRÉS DE COM-

PARAISON ; qu'il a réduits à trois ſous les noms de POSITIF, COMPARATIF, & SUPERLATIF.

Le Poſitif conſiſte dans la ſimple qualification faite ſans aucun raport au plus ni au moins ; comme quand on dit,

un bon livre, une belle perſonne, les ſaints martyrs.

Le Comparatif eſt une qualification faite en augmentation ou en diminution rélativement à un autre degré de la même qualité. Ce qui s'exécute dans quelques Langues par la variété des terminaiſons. En Latin, par exemple, *ior* eſt la terminaiſon affectée à ce degré d'augmentation : ainſi de *ſanctus* & de *celer* on fait les comparatifs *ſanctior celerior.* Il n'en eſt pas de même dans nôtre Langue. Son génie totalement éloigné de ces variations de terminaiſon a recours à un autre moyen pour produire le même effet : c'eſt à la jonction d'un adverbe, établi pour modifier l'adjectif par l'expreſſion de cette augmentation

ou diminution comparative entre les deux degrés de la qualité : on dit,

plus ſaint, plus promt, moins ſage, moins prudent.

Ce qui ſuffit ſeul pour faire apercevoir combien eſt juſte la définition du Comparatif. De là l'origine de ſon nom ; parcequ'il fait toujours comparaiſon d'un degré à un autre : ſoit que ces deux degrés comparés concernent le même ſujet ; comme quand on dit,

on a beau lui donner des leçons, il n'en devient pas plus habile :

ſoit que la comparaiſon tombe non ſeulement ſur deux divers degrés mais encore ſur deux différens ſujets, à chacun deſquels ſe raporte chaque degré, comme dans cet exemple :

quelques femmes plus fines que les autres ne ſe déclarent qu'après être ſûres de leurs amis, & n'admettent aucun témoin de la diſtinction qu'elles en font. Quelques autres moins reſervées que les hommes mêmes prennent la décla-

ration ſur leur compte, & prodiguent ouvertement ce qui n'eſt beau que ſous le voile du myſtere.

Il y a des adjectifs qui ſont par leur valeur eſſenciellement comparatifs ſans le ſecours des adverbes *plus* & *moins*, & dont les poſitifs ſont des mots entierement différens. Le nombre n'en eſt pas grand : je crois qu'il ſe borne à trois :

meilleur, pire, moindre.

Leurs Poſitifs ſont

bon, mauvais, petit.

Les deux derniers peuvent même devenir comparatifs en la maniere ordinaire des autres adjectifs, par la jonction de *plus* & de *moins* : on dit

plus petit, moins mauvais.

Pour *bon*, il a une antipathie décidée pour l'adverbe *plus* : on n'a jamais dit & il y a aparence qu'on ne dira jamais *plus bon* : on ſe ſervira toujours de *meilleur* : mais il admet le ſervice de *moins* pour le comparatif en diminution : on dit *moins bon*.

Le Superlatif qualifie dans le plus haut degré, c'eſt à dire dans celui qui eſt au deſſus de tous ; aulieu que le Comparatif n'eſt ſupérieur qu'à un des degrés de la qualité. Celuici n'exprime qu'une comparaiſon particuliere ; & l'autre en exprime une univerſelle. Cela s'opere ordinairement dans le Latin par la terminaiſon, telle que *iſſimus* ou *rimus* : ſi l'on y veut qualifier quelquun dans le dernier degré de force ou de pareſſe, on dit,

homo fortiſſimus, pigerrimus,

dont les Poſitifs ſont *fortis* & *piger*. En François on ſe ſert de l'adverbe *très*, lorſque la comparaiſon ne tombe que ſur les degrés de la qualité attribuée ; comme quand on dit,

une perſonne très aimable ;

la propre valeur de cet adverbe étant de placer dans le ſupreme degré le ſujet qualifié ſans en exclure les autres :

Cloris eſt très médiſante : ſa voiſine, qui la blâme de ce défaut, ne l'eſt pas moins.

Lorſque la comparaiſon tombe ſur la totalité des ſujets, de façon que celui qui eſt qualifié exclud tous les autres; alors on forme le Superlatif en plaçant l'article devant le Comparatif:

la Bourgogne produit les meilleurs vins:
Samſon ètoit le plus fort des hommes:
Varron a été le plus ſavant des Romains.

Il faut obſerver ici que les Adjectifs pronominaux qui qualifient par un raport perſonnel operent le même effet que l'article, pour la formation du Superlatif dont la comparaiſon tombe ſur la totalité des ſujets:

mon meilleur domeſtique, ma plus tendre amie, vôtre plus fidele ſujet, ſes plus cruels ènnemis, leur moindre ſouci

énoncent le même degré de ſupériorité excluſive que ces autres expreſſions,

le meilleur de mes domeſtiques, la plus tendre de mes amies.

Seroit-il nécesſaire d'avertir mes Lecteurs

teurs que les Adjectifs numéraux & pronominaux ne ſont pas ſuſceptibles de ces degrés de comparaiſon ? à tout haſard, en voilà la remarque faite : allons à la Syntaxe.

Dans la ſtructure des fraſes, les Adjectifs font rarement ſeuls la fonction d'un membre ; excepté dans les occaſions où l'Attributif eſt énoncé par le verbe ſubſtantif, y formant très fréquemment l'Objectif :

les armes ſont journalieres :

ce qui eſt beau n'eſt pas toujours bon.

Leur arrangement dépend alors des regles du régime conſtructif, qu'on peut voir au troiſieme de mes Diſcours. A l'égard du régime énonciatif, dont il eſt queſtion & qui conſiſte dans le concours de pluſieurs mots de différente eſpece pour énoncer un membre de fraſe, il arrive ſouvent que l'adjectif y occupe une place. Quelle eſt-elle ? & quelles ſont dans ce concours de mots les particularités propres à celuici ? C'eſt ce

qu'il me reste à examiner ; & dont tout le détail se trouve renfermé dans trois points. Le premier est la concordance que l'adjectif doit avoir avec ce qu'il qualifie : le second regarde les occasions dans lesquelles l'articleest admis à sa compagnie, ou en est exclus, ou y est répété : & le troisieme a pour objet l'ordre de la marche entre lui & son substantif. Dévelopons tout cela le plus méthodiquement qu'il nous sera possible, en ne perdant point de vûe l'ordre de nos quatre classes.

La loi de la concordance est la même pour toutes les classes. Elle consiste à rendre l'adjectif conforme en genre & en nombre à la chose dont il est la qualification. Cette regle n'a point d'exception ; ainsi nulle difficulté. Celle qu'on forme à l'occasion de certaines façons de parler singulieres n'en est point une véritable qui détruise ni qui infirme la loi. Quand je dis,

on a trouvé une partie du pain mangé ;

il laissa la moitié de ses gens morts ,
de la façon que j'ai dit , on a dû m'entendre ,

rien n'est contraire à la regle de concordance ; parceque ce n'est ni *partie* ni *moitié* que *mangé* & *morts* qualifient, c'est *pain* & *gens*. Mais , dira-t-on, la qualification devroit regarder les premiers mots & non les derniers. Alors c'est une autre question étrangere à la concordance présente ; & qui n'empeche pas que les Adjectifs ne s'accordent ici parfaitement avec leurs Substantifs quelle que soit la raison par laquelle on leur fait qualifier les uns plûtôt que les autres. Quant à cette raison , c'est sans doute la même qui fait mettre le verbe au pluriel dans cette autre façon de parler :

la plûpart de ses amis l'ont abandonné :

ce qui a été discuté & justifié dans le troisieme Discours de cet ouvrage pag. 102. Car le Subjectif de la frase dans ce dernier exemple étant formé par la

combinaiſon de ces cinq mots *la plûpart de ſes amis*, & le terme collectif *la plûpart* y étant ſuivi du pluriel *ſes amis* pour énoncer l'objet de la collection, cela fait que ce Subjectif préſente une pluralité, & que parconſéquent l'Attributif qu'il régit doit auſſi la préſenter en ſe revêtant du nombre pluriel. De-même dans cet exemple,

il a laiſſé la moitié de ſes gens morts,

l'objet du collectif *la moitié* étant énoncé par le pluriel *ſes gens*, il détermine la collection à faire tableau de pluralité; parconſéquent l'adjectif *morts*, qui qualifie cette collection, ne doit point s'écarter de la nuance pluriele. C'eſt auſſi par ce même principe que dans ces deux autres exemples,

la plûpart du genre humain ſe conduit machinalement,

on a trouvé une partie du pain mangé,

l'uſage met au ſingulier *ſe conduit* & *mangé*; parceque les mots combinés qui les régiſſent n'énoncent rien en plura-

lité, tout y étant au ſingulier, l'objet ainſi que le collectif. De ſorte que ſelon que la collection fait tableau de pluſieurs choſes ou d'une, les mots & les membres de fraſe régis par cette collection ſe préſentent au pluriel ou au ſingulier. Telle eſt la vraie raiſon de ces diverſes façons de parler, qui ont paru ſi extraordinaires & ſi choquantes à quelques-uns de nos maitres ; quoiqu'il n'y ait dans le fonds rien que de ſimple & de conforme à la loi générale de la concordance.

Pour la difficulté qui, dans la troiſieme fraſe, nait de ce que le participe n'eſt pas au féminin, on ne la propoſe que par pure inattention. Séduit par la place où le mot *que* ſe trouve, on le regarde comme un pronom rélatif déſignant le ſubſtantif *façon*, & faiſant la fonction d'objectif régi par l'attributif qu'énonce le participe joint à l'auxiliaire ; tandis qu'il n'eſt rien de tout cela, mais uniquement une conjonction con-

ductive ſervant à lier le circonſtanciel *de façon* à l'attributif *j'ai dit ;* & qui parconſéquent ne peut ni ne doit avoir aucune influence ſur le participe. Dailleurs quand même il ſeroit un pronom déſignant la façon, il ne feroit pas fonction d'objectif ; parceque l'objet de ce verbe ne peut jamais être que la choſe qu'on dit & non la façon de la dire. Si l'on vouloit en cette occaſion ſe ſervir d'un pronom, c'eſt *dont* qu'il faudroit employer, qui en déſignant la façon feroit alors la fonction de Circonſtanciel.

Je ne ferai pas ici mention de ces difficultés que produit le mauvais tour qu'on donne à la fraſe, & que le bon uſage n'autoriſe en aucune maniere. Il y a aſſez de travail à donner raiſon de celles que je viens d'expliquer, ſans prendre encore la ridicule peine de chercher comment on peut juſtifier les fautes ou les négligences. Que Meſſieurs les Ecrivains ſachent que c'eſt à eux à éviter les expreſſions que le bon uſage

n'aprouve pas ; aulieu de faire de mauvaises chicanes à la Grammaire sur ce qu'elle n'a pas la complaisance de donner du relief à leurs méprises par des raisonnemens aussi futiles que recherchés, & qui attaquant directement le génie de la Langue ne porteroient le caractere que d'une fausse dialectique.

Le second point de la syntaxe des Adjectifs regarde l'article, & varie selon la classe dont ils sont. Les Nominaux Verbaux & Numéraux n'exigent ni n'excluent l'article par eux mêmes, quand ils sont joints à un substantif générique. Soumis à l'influence de celuici, ils ne font que l'accompagner, ou avec article ou sans article, selon que le cas le requiert. Ce qui dépend uniquement de la nature ou de l'emploi de ce substantif, sans que ces adjectifs y contribuent en rien :

les fortes passions renversent les meilleures cervelles :

braves soldats prenez nôtre juste défense.

Dans le dernier exemple il n'y a point d'article ; parceque les ſubſtantifs n'en demandent point, l'un étant employé en apoſtrophe, & l'autre ſe trouvant accompagné d'un adjectif pronominal. Mais ces mêmes adjectifs ont quelque influence ſur l'article quand ils ſont joints à un ſubſtantif individuel de l'ordre des Perſonnifiques ou des Topographiques. Car quoique ce ſubſtantif rejette l'article par lui même, ces adjectifs le rendent néceſſaire en communiquant à ce nom-propre une ſorte d'emploi ſpécifique :

le ſage Salomon perdit ſa raiſon, & David ſa probité, dès qu'ils ſe livrerent à l'amour.

On voit ici *David* ſe paſſer d'article conformément à l'uſage des noms perſonnifiques, & *Salomon* déroger à cette regle parcequ'il eſt accompagné d'une qualification.

Je crois avoir obſervé, dès les commencemens de cet ouvrage, que les

parties d'oraiſon pouvant quelquefois être tranſportées à un ſervice d'une autre eſpece que de la leur, il arrivoit aux adjectifs d'être employés ſubſtantivement c'eſt à dire comme dénomination. Lorſque ceux des trois premieres claſſes le ſont de cette maniere, ils ſe ſont accompagner de l'article ainſi que les ſubſtantifs, figurant alors comme eux. Cet emploi dénominatif eſt bien plus fréquent pour les adjectifs nominaux & numéraux que pour les verbaux : il eſt même très rare pour ces derniers :

le brillant ſéduit, & le ſolide eſt difficile à connoitre.

Ils prennent auſſi l'article à la ſuite d'un nom-propre :

Louïs le grand fils de Louïs le juſte eut pour ayeul Henry le grand.

Ils en uſent demême pour devenir de comparatifs ſuperlatifs :

tel paſſe pour plus ſpirituel qui n'eſt que plus malin :

voilà le comparatif, & voici le superlatif :

tel passe pour le plus spirituel parcequ'il est le plus malin.

Enfin quand ils se trouvent plusieurs au service d'une seule dénomination ; ils ont quelquefois une influence multiplicative sur l'article, en le faisant répéter pour chacun d'eux :

Les vieux & les nouveaux soldats firent également bien :

les premiers & les derniers officiers ont le même uniforme.

Cette répétition n'a pas toujours lieu : il y a des occasions où elle seroit une faute de stile, comme l'omission en seroit une dans les exemples cités. Il s'agit donc de trouver une regle par le moyen de laquelle on puisse connoitre & distinguer les occasions où il faut répéter l'article de celles où il ne le faut pas. Après y avoir bien pensé & poussé dans le plus grand détail l'examen de nos épithetes & de nos expressions, je n'ai pû

découvrir rien de plus facile à entendre ni de plus sûr dans la pratique que la maxime qui suit.

Toutes les fois que plusieurs adjectifs qualifient une même dénomination de façon qu'ils en partagent entre eux la totalité, chacun n'en affectant par son sens qu'une certaine portion, alors l'article se répéte devant chacun de ces adjectifs, comme dans les exemples cités : où il est manifeste que *jeunes* & *vieux* *premiers* & *derniers* ne conviennent pas aux mêmes ni à tous les soldats & officiers dont on parle, que ces épithetes ne les qualifient que par portion & n'en comprennent la totalité que par leur réunion, demême que dans ces autres exemples :

les prudes & les dévots personnages ne sont pas plus exemts de foiblesses que les autres :

les belles & les laides femmes ont également envie de plaire.

Mais lorsque chacun de ces adjectifs con-

vient à tous les individus de la dénomination, de façon que leur nombre n'insinue point de partage dans la totalité & fait simplement addition de qualités ; alors la répétition n'a pas lieu ; ainsi que le prouvent les frases suivantes :

tout le monde admire les rares & charmantes fleurs de vôtre jardin :

les grands & vastes projets joints à la promte & sage exécution font le grand ministre :

les doux & tendres regards d'une coquette sont moins effet de sentiment que manege d'art.

Je ne vois pas qu'il y ait autre chose à dire sur l'accompagnement, l'exclusion, & la répétition de l'article par raport aux adjectifs des trois premieres classes. Passons à la quatrieme.

Entre les adjectifs pronominaux plusieurs bannissent absolument l'article, dans quelque circonstance qu'on les supose, le faisant disparoitre partout où ils se trouvent : Et ceuxla ne permet-

tent pas qu'on les transſporte de leur ſervice qualificatif au dénominatif : de façon qu'ils ne ſortent jamais de leur état originaire. Ils ſont au nombre de douze, ſavoir

MON, TON, SON, CE ou CET, QUELQUE, PLUSIEURS, NUL, AUCUN, CHAQUE, QUEL, TEL, CERTAIN.

Cette pratique eſt ſi univerſelle, & tombe ſi fréquemment ſous les yeux que je regarde comme choſe ſuperflue de la confirmer par autant d'exemples qu'il y a de ces adjectifs ; un ſeul ſuffira :

on accuſe ſouvent ſon étoile des fautes de ſa raiſon.

Il y en a d'autres qui n'excluent pas l'article totalement de leur ſociété ; parcequ'ils s'emploient quelquefois dénominativement. Ce n'eſt auſſi que dans ce ſeul cas qu'ils le ſoufrent, & jamais quand ils ſervent à qualifier un ſubſtantif. De cet ordre ſont

NÔTRE, VÔTRE, LEUR, MIEN, TIEN, SIEN, UN.

Cette seconde pratique est encore si connue que je crois les exemples inutiles : en voici néanmoins deux pour en faire l'aplication :

est-ce vôtre humeur ou la sienne qui met sans cesse le trouble dans le ménage ?

la neutralité entre deux partis est quelquefois dangereuse ; il faut se déclarer pour l'un d'eux afin d'avoir moins d'ennemis.

On observera ici que *nôtre* & *vôtre* ayant deux pluriels, l'un régulier & l'autre irrégulier, chacun a affecté une des propriétés du singulier. Le premier, qui est *nôtres vôtres*, toujours transporté au service dénominatif ne sert jamais comme qualificatif : aulieu que le second, *nos vos*, rentre dans la regle précédente, abhorrant & l'article & le service dénominatif :

nos amis ont autant de crédit que les vôtres.

Il est enfin un adjectif pronominal qui, gratifié de deux différentes valeurs par

les idées que l'Usage y a attachées, semble avoir fait un abonnement avec l'article; en le rebutant entierement dans l'une de ses significations, & lui permettant dans l'autre sa compagnie habituelle lorsque les substantifs l'exigent, cela néanmoins sous certaines reserves & conditions particulieres. Je ne doute pas qu'à ces traits l'on ne reconnoisse l'adjectif TOUT. En effet il expulse l'article loin de lui & de tout substantif dès qu'il sert dans le sens d'une quotité vague, tel que celui dans lequel je viens à l'instant de l'employer, & tel qu'il est dans ces autres frases :

tout animal a un instinct émané de l'intelligence supreme :

tout homme peut mentir ; mais tout homme ne ment pas :

toute femme est fragile ; mais toute femme ne succombe pas.

L'autre valeur de ce mot consiste à marquer la totalité précise ou une quantité intégrale ; & dans ce sens il peut être

employé ſous trois diverſes circonſtances ; ou ſeul, ou avec un pronom, ou joint à un ſubſtantif. Dans les deux premieres circonſtances il continue à bannir l'article de ſa compagnie. Ce n'eſt que dans la troiſieme qu'il lui permet de paroitre auprès de lui, & ſous condition de ne jamais occuper la place antérieure ; qu'il ſe reſerve, pour ne point déroger aux loix communes des mots de ſon eſpece, qui ne peuvent ſoufrir d'être annoncés, & pour faire connoitre que cet article n'a ſur lui aucune influence :

j'ai tout vû & tout obſervé :
je les viſiterai tous :
c'eſt nous tous que cela regarde :
il eſt impoſſible de contenter tout le monde :
on remarque que toutes les belles femmes affectent l'air indolent ; & que toutes les petites-maitreſſes ſe piquent de vivacité.

Ce mot entre quelquefois en compoſition avec un autre, pour en augmenter le ſens & ne faire qu'un avec lui, ainſi que dans

tout-puiſſant, toute-puiſſance.

Comme en cet état il ne qualifie plus par lui ſeul, n'étant proprement qu'un demi-mot, il perd ſes droits & ſuit le ſort de celui duquel on le fait portion :

quoique le Tout-puiſſant faſſe infailliblement exécuter ſes volontés, il n'en laiſſe pas moins l'homme maitre de ſes actions ; parceque cette liberté eſt non ſeulement un des objets mais encore une des opérations de la toute-puiſſance divine.

Outre l'adjectif pronominal, il y a deux autres TOUT, l'un ſubſtantif, l'autre adverbe. Le ſubſtantif eſt de même eſpece que *moitié*, *tiers*, *quart*, & autres dénominations de meſures : alors il ſe fait annoncer par l'article & n'a point de pluriel :

le tout eſt plus grand que la partie.

L'adverbe *tout* n'eſt tel que parceque ſon emploi ſe trouve réduit à modifier ſimplement, comme dans ces expreſſions :

il fut tout ſot : ils en ſont tout étourdis : elle eſt toute ébahie : elles ſont toutes déconcertées : parlez tout bas : marchez tout doucement.

Dans cet emploi adverbial il a une ſingularité remarquable ; c'eſt que lorſqu'il ſert à modifier un adjectif féminin il garde auſſi la terminaiſon féminine. Diſſimulerai-je ce que Vaugelas Corneille & Ménage ont dit ſur ce *tout* ſimple modificatif ? Non, le reſpect dû aux premiers maitres & l'eſtime que méritent d'auſſi grands auteurs que ceux que je viens de nommer ne m'empecheront pas de dire ici que l'habitude de la méthode latine leur a caché le fil de la méthode françoiſe, & les a induits à nous préſenter ce mot dans une viciſſitude d'état auſſi ridicule que chimérique. Ils l'ont fait adverbe devant le maſculin ; parcequ'il perd au pluriel *S* finale. Enſuite ils l'ont remis dans l'ordre des adjectifs devant le féminin ſingulier ; parcequ'il y garde la terminaiſon féminine. Enfin ils

l'ont fait retourner à l'état des adverbes devant les pluriels féminins ; parceque le caractere du nombre y disparoit. De façon que ce mot, devenu le jouet de certaines idées grammaticales superficiellement connues & mal apliquées, est pour ainsi dire peloté ou renvoyé tour à tour d'une espece à l'autre, sans qu'il arrive la moindre altération à son service, modifiant également partout la qualification. Une terminaison cause tout ce remue-ménage ; comme si l'essence de l'espece en dépendoit ; & que ce ne fût pas un pur accident qui sert à habiller le mot & nullement à en constater la nature. Ce qu'il y a surtout d'admirable dans ces changemens d'état, c'est qu'après avoir décidé que la terminaison féminine est une marque d'adjectif & non d'adverbe, on oublie tout desuite la maxime, en faisant adverbe le pluriel féminin. De grace qu'on me dise pourquoi cette terminaison, également dénuée de *S* finale dans les deux nom-

bres, a dans l'un une influence adjectivale & dans l'autre une adverbiale. Je demande aussi sur quel fondement ayant jugé du singulier masculin par son pluriel on n'a pas jugé demême du féminin singulier. Quelle vertu *S* finale peut-elle avoir de plus ou de moins dans un genre que dans l'autre ? Ce sont là sans doute des mysteres, même si respectés par l'imagination que ceux qui devoient tout aprendre de l'Usage ont osé faire le procès à leur maitre plûtôt que d'avoir la moindre défiance de leurs inconstans & obscurs principes. Evitons de faire à ce maitre de pareils reproches ; de crainte qu'on ne s'aperçoive que ce ne sont que des subterfuges d'une orgueilleuse ignorance, ou une pure obstination à détourner nos regards de ce qu'il nous montre clairement. Puisque ce *tout* n'a d'autre emploi que celui de modification, qui fait l'essence des adverbes, laissons le dans leur espece soit qu'il ait une terminaison masculine ou féminine,

telle étant la volonté de l'Usage.

A l'égard de la répétition de l'article, comme l'essence des adjectifs pronominaux consiste dans une qualification individuelle, & que parconséquent ils partagent la totalité de la dénomination en n'affectant qu'une partie des individus qu'elle comprend, il s'ensuit que la répétition de l'article a toujours lieu avec ceux de ces adjectifs qui sont dans le cas d'en être accompagnés :

tous les bagages sont arrivés : le mien, le sien, & le vôtre sont en bon état.

Réglons maintenant le pas entre l'Adjectif & le Substantif. Si l'honneur consistoit ici à marcher le premier ; le droit en seroit sans doute dévoulu à celuici ; puisqu'il a l'autre sous sa dépendance. Mais comme le supérieur fait souvent marcher ses subalternes avant lui ; demême les Substantifs veulent quelquefois que leurs Adjectifs les précedent, & dautrefois qu'ils les suivent. Voici l'ordre & les loix de cette marche.

Les Adjectifs Pronominaux vont toujours avant la dénomination qu'ils qualifient. Cette pratique est constante, & ne soufre pas la moindre exception. S'il y avoit même quelqu'autre adjectif devant le substantif, ils ne lui permettroient point de se placer avant eux, gardant exactement la tête de toutes les qualifications :

dans cette malheureuse affaire nôtre cavalerie ayant été repoussée par leur infanterie, & nos chefs ayant perdu la tête, nos braves soldats perdirent aussi leurs bras.

Les Adjectifs Numéraux ne précedent que les Substantifs génériques, & marchent après les individuels ainsi qu'après les pronoms :

le premier homme fut le premier pécheur :
c'est la cinquieme branche de la troisieme race de nos rois qui est sur le trône :
François second succéda à Henry second :
il est parti lui dixieme : je suis arrivé moi quatrieme.

Il arrive aussi quelquefois à ces adjectifs de ne marcher qu'après le substantif générique : c'est lorsqu'après avoir cité un ouvrage on indique par le nombre la partie de cet ouvrage où se trouve le passage :

cela se voit dans la Genese chapitre deuxieme.

Les Adjectifs Verbaux, d'un gout différent des deux précédentes classes, viennent à la suite des dénominations qu'ils accompagnent :

figure arrondie, vin cuit, personne satisfaite, caractere divertissant, situation dominante.

Jamais cet arrangement ne varie pour ceux qui sont formés du participe. Quelquefois mais rarement ceux qui viennent du gérondif prennent le devant :

il se fait de riantes images :

c'est le plus décidant personnage & le moins instruit que je connoisse.

J'ai commencé cet article de Syntaxe par les adjectifs des trois dernieres clas-

ſes ; parcequ'ils ont pris un parti décidé, ſur lequel on peut conſtater, & que l'examen m'en étoit plus facile. Pourquoi n'en eſt-il pas demême pour ceux de la premiere claſſe ? je ne me trouverois pas engagé à un travail pénible, dont je doute fort du ſuccès. Quelle Ariane me donnera le fil propre à me tirer de ce labyrinthe ? S'il en eſt un, ce ſera ſans doute l'Analyſe qui me le fournira : il me ſemble même en tenir un bout, ne le laiſſons pas échaper.

Les Adjectifs Nominaux qui qualifient par la figure marchent tous après leur Subſtantif, & non autrement :

vaſe rond, jardin quarré, plan triangulaire, forme ovale, pointe aiguë, ligne circulaire.

Ceux de couleur ſuivent la même regle, malgré le proverbe qui dit que *bonet blanc* & *blanc bonet* ſont la même choſe ; car il y a entre eux toute la différence poſſible, qui eſt de bien ou de mal parler :

couleur

couleur jaune, habit rouge, chapeau verd, chemise blanche, étôffe grise.

Ceux de saveur affectent aussi le second rang :

herbe amere, fruit acre, ragout doux, vin verd.

Ceux qui ont pour fondement le sens de l'ouïe ou celui du tact ne viennent pareillement qu'à la suite de la dénomination :

instrument sonore, ton dur, voix harmonieuse, viande tendre, mets liquide, chemin raboteux, raisin sec.

S'il y avoit des adjectifs pour distinguer les diverses sensations de l'odorat; ils se conformeroient sans doute à la marche de ceux des autres sens : mais je n'en connois point, ou dumoins d'autres que ces trois, *odoriférant*, *suave*, *punais*, dont la signification est très générale. Quand on veut spécifier les effets de cette sensation; on lui aplique des épithetes d'un autre genre; lesquelles, ne lui étant point particulierement dé-

vouées, ne présentent aussi ces effets que sous des aspects vagues qui n'en désignent pas précisément la nature, telles que *bonne*, *mauvaise*, *gracieuse*, & autres pareilles. Continuons à devider nôtre peloton.

Les adjectifs nominaux qui naissent d'une opération ou de quelque production d'effet laissent marcher devant eux le substantif qu'ils qualifient :

procureur actif, mot expressif, coutume abusive, lieu accessible, évenement possible, matiere combustible, esprit visible, verre malléable, cour assidue, fievre accidentelle, personne distraite, péché actuel, proposition illusoire.

Ceux qui ont raport à l'existence ainsi que ceux qui expriment une qualité rélative à la nature ou à l'espece constitutive suivent le même ordre :

bien réel, mal nécessaire, palais abbatial, mot adverbial, verbe anomal, lettre anonyme, acte authentique, sens grammatical, expression litérale, contrat

clandeſtin, diſcours concis.

Ceux de nation ſe ſont auſſi détachés de la place antérieure :

cour aulique, empire ottoman, politique angloiſe, mode françoiſe, muſique italienne, accent gaſcon, langage chinois, beauté romaine.

Ceux que les qualités morales ont produits, ſoit en bien ſoit en mal, tels que

aimable, admirable, abominable, ſavant, prudent, arrogant, impertinent, artificieux, avare, auguſte, cruel, charitable, fidele, glorieux, timide, véritable,

ceuxla, dis-je, ne ſont point déterminés à l'une des deux places préférablement à l'autre. Ils précedent leur ſubſtantif ou marchent à ſa ſuite ſelon le gout de l'orateur ; qui doit néanmoins conſulter les circonſtances particulieres, s'attacher à diſtinguer dans chaque occaſion ce qui convient le mieux à la beauté du ſtile, ſurtout préférer ce qui favoriſe

le plus la netteté, la force du ſens, & l'agrément de l'oreille.

Il y a quelques adjectifs nominaux que l'Uſage a fixés à la premiere place avec de certains ſubſtantifs, & à la ſeconde avec d'autres. Par exemple, on dit toujours,

action juſte, perſonne juſte, homme juſte,

action baſſe, ſale baſſe, plancher bas:

mais on dit,

juſte prix, juſte colere, juſte défenſe,

bas prix, bas Languedoc, baſſe Normandie.

L'uſage enſeignera quels ſont les autres adjectifs qui ſe trouvent dans le cas des deux que je viens de donner pour exemples.

Enfin je ne vois d'adjectifs qui prennent conſtamment la place antérieure que les ſuivans:

beau, bel, bon, grand, gros, ſaint, petit, jeune, vieux, vieil:

& ils s'en départent même dans deux

circonſtances ; celle où ils ſont employés pour faire comparaiſon, ſoit de ſupériorité ſoit de ſimilitude, & celle où il s'agit d'un détail de deſcription ; car alors ils laiſſent paſſer le ſubſtantif avant eux. Ainſi, quoiqu'on diſe,

beau jardin, bel homme, bon garçon, grand capitaine, gros arbre, ſaint religieux, ſainte Anne, petit animal, jeune enfant, vieux pécheur, vieil officier ;

on dira cependant, acauſe des circonſtances de comparaiſon & de deſcription,

un berger plus beau qu'Adonis :
un capitaine auſſi grand que Céſar :
une femme belle, grande, bienfaite, & vertueuſe :
une perſonne petite, vieille, & laide.

Les deux adjectifs *cher* & *vrai* ayant chacun deux ſignifications, occupent en vertu de l'une la place antérieure, & en vertu de l'autre la poſtérieure. Dans le ſens moral de l'amitié on dit,

il eſt ſon cher ami :

dans le ſens litéral du prix on dit,

ce fut un repas cher.

Lorſque *vrai* eſt employé pour apuyer ſur la réalité de la choſe, il ſe place avant le ſubſtantif :

il eſt un vrai charlatan :

c'eſt une vraie fable.

Il ne vient qu'après, lorſqu'il ſert à marquer la véracité de la perſonne qui parle ou la conformité du diſcours avec le fait qui en eſt le ſujet :

il eſt homme vrai :

c'eſt une nouvelle vraie.

S'il ſe trouve dans la Langue quelque adjectif dont le rang ne puiſſe pas être fixé par les remarques que je viens de faire ; ce ſera à un Dictionnaire bien conſtruit à y ſupléer ; puiſque c'eſt à cette ſorte d'ouvrage qu'on deſtine le détail dans lequel les Principes ne peuvent & quelquefois même ne doivent pas deſcendre.

Il me reſte encore une choſe à ob-

ſerver ſur l'ordre de cette marche : c'eſt qu'il y a quelques adjectifs qui placés devant le ſubſtantif font un ſens tout différent de celui qu'ils expriment lorſqu'ils ne ſont mis qu'après lui. Le nombre n'en eſt pas grand : les voici tous en exemples autant que la mémoire peut me les rapeler.

galant homme, pauvre homme, honnête homme, vilain homme, cruelle femme, furieux animal,

ſont toute-autre choſe que

homme galant, homme pauvre, homme honnête, homme vilain, femme cruelle, animal furieux.

Galant homme dit un caractere ouvert, noble, accompagné de bonnes manieres qui font qu'on eſt gouté de tous ceux dont on eſt connu : & *homme galant* ne dit préciſément que de l'étude à plaire aux femmes & de l'aſſiduité à les cultiver. *Pauvre homme* annonce un défaut d'eſprit ou de talens : mais *homme pauvre* exprime uniquement le manque de for-

tune. *Honnête homme* désigne de la probité, & quelquefois une éducation au-dessus de celle du bas peuple : pour *homme honnête*, il a raport aux politesses & aux civilités extérieures qu'on se fait quand on se rencontre & qu'on se voit. *Vilain homme* présente tantôt quelquun de desagréable par la figure ou par la malpropreté, tantôt quelquun de déplaisant par les manieres & par les vices : & *homme vilain* présente celui qui manque de générosité ou qui est d'une épargne sordide dans sa dépense. *Cruelle femme* dit celle qui ne se laisse point toucher par les instances les plus vives ou qui tourmente elle même par les instances les plus fortes : mais *femme cruelle* dit celle qui cherche à faire du mal par haine ou par vengeance, & qui est souvent la cause de grands crimes. Enfin *furieux animal* en indique une grandeur & une grosseur prodigieuse ou même l'énormité : & *animal furieux* regarde la férocité ou la colere.

Quelquefois la diverſité des adjectifs produit de la différence dans la ſignification d'un même ſubſtantif auquel on les joint. Par exemple, perſonne ne doute que le mot de *miſere* employé avec la qualification d'*humaine* n'ait un autre ſens que lorſqu'il eſt employé avec celle d'*affreuſe*. On ſent parfaitement, du moins quand on ſait ſa Langue, que l'*affreuſe miſere* préſente le malheureux état d'une extreme pauvreté, ou celui auquel on eſt réduit par le manquement de ce qui eſt abſolument néceſſaire ſoit pour la vie ſoit pour la ſanté. Que la *miſere humaine* déſigne les petiteſſes les fautes & les foibleſſes auxquelles l'homme eſt plus ou moins ſujet ſelon le plus ou le moins de vertu dont ſon ame ſe trouve douée. Que les riches ſont à l'abri de la premiere miſere : mais que quelquesuns d'eux ſont d'autant plus affectés de la ſeconde qu'ils ont moins d'occaſions de faire uſage de cette force

d'ame que les besoins & les traverses mettent à l'épreuve.

Toutes ces diverses nuances naissant de l'union & de l'arrangement des mots sont, dans la Langue Françoise, des délicatesses & des finesses de sens qui la dédommagent de la force & de l'énergie que la Latine peut avoir audessus d'elle. Ainsi n'estimons pas tant celleci que cela nous fasse mépriser l'autre ; tout me paroit assez bien compensé.

Ce qui concerne la construction des Adjectifs avec les autres parties d'oraison, pour énoncer ensemble un membre de frase, se trouve compris dans ces trois points que je viens de discuter, concordance avec la dénomination qu'ils qualifient, admission exclusion ou répétition d'article, & ordre de marche à observer avec leurs substantifs. Mais outre ces points généraux de syntaxe, il est encore quelques regles particulieres, qui leur sont propres dans l'économie du discours, & qu'on ne peut rapor-

ter aux précédentes. Elles ſont au nombre de ſix, & me paroiſſent n'avoir été guere connues de nos Grammairiens ou dumoins avoir été omiſes dans leurs ouvrages; quoique le pouvoir de l'Uſage, qui les a établies, les faſſe inviolablement obſerver.

La premiere de ces regles eſt que des quatre claſſes auxquelles j'ai réduit tous les adjectifs, ceux de la derniere, dits Pronominaux, peuvent qualifier par indivis ceux des trois autres claſſes conjointement avec le ſubſtantif qu'ils accompagnent. On dit,

mon tendre ami :

leur premiere enfance :

cette haute pyramide :

quelques fâcheux contretems :

ſes airs décidés.

La ſeconde regle donne aux adjectifs de la troiſieme claſſe, dits Numéraux, la même propriété qu'ont ceux de la quatrieme, mais ſeulement à l'égard des Nominaux & des Verbaux; les Prono-

minaux ne pouvant être ſujets à leur qualification :

le premier morceau convoité fut le premier mets défendu.

La troiſieme regle conſiſte à ôter abſolument aux adjectifs des deux premieres claſſes la propriété de faire tomber leur qualification par indivis conjointement ſur le ſubſtantif & ſur les autres adjectifs dont il peut être accompagné. On ne diroit donc pas,

c'eſt une grande ſotte perſonne.

Il faudroit, pour exprimer ce ſens, ſuprimer la dénomination *perſonne* & tranſporter l'adjectif *ſotte* au ſervice dénominatif en diſant ſeulement,

c'eſt une grande ſotte,

ou modifier *ſotte* par un adverbe équivalent à l'adjectif *grande*, qu'on ſupprimeroit, & dire

c'eſt une très ſotte perſonne.

Mais, dira-t-on, ces adjectifs ne peuvent-ils pas ſe trouver pluſieurs enſemble pour qualifier une même dénomination ?

ſans doute ; mais aucun ne réunit dans l'objet de ſa qualification les autres adjectifs avec le ſubſtantif. Ils ne ſont joints que par énumération, ſe raportant chacun ſéparément & uniquement au ſubſtantif nullement à l'autre adjectif. C'eſt en ce ſens qu'on dit très bien,

une grande & ſotte perſonne.

Ces trois regles concernant la qualification indiviſe, accordée aux uns, refuſée aux autres, ſont fondées en raiſon. On peut aſſez aiſément la ſentir; mais on ne ſauroit la bien expliquer ſans avoir recours à une métaphyſique qui pourroit n'être pas goutée, & que par ce motif je m'abſtiens d'étaler ici, n'étant dailleurs d'aucune utilité pour l'inſtruction. Je me contente donc de dire que les maximes de l'Uſage n'en ſont ni moins sûres ni moins belles, quoique les principes en ſoient ſouvent cachés ſous une envelope; qui peut, dans la recherche des cauſes, fatiguer le raiſonnement, mais qui, dans la pratique, ne nuit pas à la délicateſſe du langage.

La quatrieme regle accorde aux ſeuls adjectifs des deux premieres claſſes, Nominaux & Verbaux, d'être ſuſceptibles de modifications. Les Numéraux n'en admettent point, & encore moins les Pronominaux. On peut dire,

extremement beau, parfaitement poli, peu gracieux:

mais il n'y a rien à ajouter ni à diminuer aux qualifications de

premier, mon, quelques, chaque,

& à toutes celles enfin des deux dernieres claſſes.

La cinquieme regle défend aux adjectifs pronominaux de ſe trouver deux enſemble pour qualifier le même ſubſtantif, excepté à *Ce*, à *Un*, & à *Tout*; permettant à celuici la compagnie de ceux qui qualifient par un raport perſonnel, à *Ce* celle de *certain*, & à *Un* celle de *tel* & de *certain*; bien entendu que ces trois privilégiés prendront toujours dans ces occaſions la premiere place:

tous ſes amis n'ont pû le ſauver du malheur qui le menaçoit: malgré tout leur

crédit on a renversé toute sa fortune:
vous remettez vous ce-certain original
qui nous apostropha au bal?
un tel capitaine mérite un bon historièn.

Il est enfin une sixieme regle par laquelle l'Usage a mis une parfaite antipathie entre les pronoms & les adjectifs pronominaux, à une seule exception près en faveur de *Tout*, adjectif toujours singulier & privilégié, à qui de trente-cinq pronoms selon nôtre calcul il est permis d'en affecter onze, savoir,

NOUS, VOUS, EUX, LEQUEL, CE, CELUI, CECI, CELA, CELUICI, CELUILA, LE.

Les trois premiers, qui sont personnels, le font marcher à leur suite; les sept suivans s'en font précéder; & le dernier par un gout singulier ne le veut ni devant ni immédiatement après lui; il le fait reculer jusqu'audelà du verbe qui remplit dans la frase la fonction d'attributif, ou dumoins jusqu'après l'auxiliaire s'il y en a un:

c'est nous tous qu'il faut blâmer :
tout cela ne fait rien à tout ce que je vous ai dit de tous ceux de la premiere classe :
je les ai tous éprouvés, & je les trouve tous très bons.

Quoique j'aie assez clairement établi, dans le second de ces Discours, la différence qu'il y a entre le participe & l'adjectif verbal qui en est formé ; je crois pourtant qu'il ne sera pas hors de propos d'apuyer encore sur cette distinction. Il n'est pas douteux que tous les verbes, de quelque espece qu'ils soient, n'aient un participe ; car sans lui ils ne pourroient avoir de prétérit ni aucun des temps composés. Comme on dit dans l'espece active,

il a dérobé, il a exprimé, il a déchiré, il a béni, il a choisi, il a averti, il a pris, il a clos, il a conclu, il a lû, il a vû, il a battu, il a fondu, il a feint, il a joint ;

de même dans l'espece réciproque on dit,

il s'est soucié, il s'est promené, il s'est ingéré, il s'est accroupi, il s'est morfondu, il s'est désisté, il s'est abstenu ;

& dans l'espece neutre on dit également par le moyen d'un participe,

il a parlé, il a erré, il est tombé, il a menti, il a joui, il a profité, il a couru, il a déchû, il est chû, il est mort ce matin.

Il est aussi très certain que les participes des verbes actifs ne sont pas les seuls dont il se forme des adjectifs verbaux ; puisqu'il y en a plusieurs qui ont leur source dans un participe de verbe neutre, & quelquesuns dans celui du réciproque. On dit,

un enfant accroupi, une personne enrhumée, une pierre tombée, une affaire délibérée, un fruit pourri, un homme mort.

Il est encore très évident que baucoup de participes des verbes neutres & réciproques ne forment point d'adjectifs : on ne peut pas dire,

un homme erré, une chose parlée, un ministre soucié, une personne jouïe.

Cette incapacité d'être employé en adjectif se trouve aussi dans quelques verbes actifs. Quoiqu'on dise,

il a bien discerné cette personne, il a baucoup lamenté son malheur;

on ne diroit pourtant pas,

une personne discernée, un malheur lamenté.

Il est donc constant par tous ces usages qu'une partie des participes répugne au service de qualification, lequel constitue la nature de l'adjectif: que néanmoins ils doivent avoir & ont en effet une même essence constitutive commune à tous : & que cette essence ne pouvant être celle de l'adjectif est nécessairement autre chose. Comme ils sont un mode de verbe, elle consiste dans une certaine maniere de représenter l'action & l'évenement ; ainsi que je l'ai expliqué en son lieu. Parconséquent lorsqu'on voit le mot qui est participe être dans

une autre occaſion ſimplement employé à qualifier; il faut conclure que c'eſt ou par tranſport de ſervice, ou par voie de formation & dérivation, dont toutes les Langues ſe ſervent pour tirer d'une eſpece les mots dont elles ont beſoin dans une autre, où elles les placent & dès lors en établiſſent la différence. Aureſte il n'importe pas que dans la maniere de les tirer de leur ſource il n'y ait aucun changement quant au matériel: les mots formés n'en feront pas moins diſtingués de ceux à qui ils doivent leur origine.

Ajoutez à tout cela qu'on n'a jamais confondu avec le gérondif l'adjectif qui en vient; quoiqu'il ne ſe forme pas autrement que celui qui vient du participe: qu'ainſi il faut penſer de l'un comme de l'autre.

Rampant rampante, obligeant obligeante,
fatigué fatiguée, perdu perdue,

ſe font par même analogie ſans la moindre altération du gérondif nonplus que du participe. Qui ne ſentira pas auſſi que

le ſervice de ces quatre mots dans les quatre premieres fraſes ſuivantes eſt eſſenciellement différent de celui qu'ils font dans les quatre autres fraſes qui viennent après ?

Un eſprit rampant ne parvient jamais au ſublime :
une perſonne obligeante ſe fait aimer de tous ceux qui la connoiſſent :
l'ame n'a guere de vigueur dans un corps fatigué :
ce n'eſt jamais peine perdue que de rendre ſervice même aux ingrats :
tels vont rampant devant les Grands pour devenir inſolens avec leurs égaux :
cette dame eſt bonne obligeant toujours quand elle le peut :
il eſt juſte de ſe repoſer après avoir fatigué :
nous avons perdu une amie que nous ne ceſſerons de regretter.

Je finirai ce Diſcours comme le précédent par une diſcuſſion ſur les Remarques de Vaugelas. Il en a fait deux à

l'occaſion de *quelque.* La premiere eſt qu'il y a un adverbe tout ſemblable à cet adjectif pronominal : qu'on le diſtingue en ce qu'il ne prend point *S* finale quand il ſe trouve joint à des pluriels : & qu'alors il ſignifie *environ*, dont il donne cet exemple,

ils étoient quelque cinq cents hommes.

Cette façon de parler étoit ſans doute en uſage du temps de cet illuſtre auteur. Mais je remarque que *quelque* eſt aujourdui adverbe dans un autre ſens : on ne s'en ſert plus, ce me ſemble, pour *environ*, & l'exemple cité ne ſeroit pas du bon uſage. Ce mot n'eſt tel que lorſqu'il eſt mis devant un adjectif pour en marquer le degré d'une maniere indéfinie & par ſupoſition, ainſi que dans les fraſes ſuivantes :

il faut toujours ſe défier des Courtiſans quelque ſinceres qu'ils paroiſſent :

les princes ne peuvent guere empécher qu'on ne les trompe quelque ſages qu'ils ſoient.

La ſeconde remarque de Vaugelas regarde une mépriſe entre les adjectifs *quelque* & *quel.* Il aſsûre qu'audelà de la Loire on ſe ſert ordinairement du dernier où il faudroit le premier : aulieu de dire, par exemple,

quelque mérite qu'on ait il faut deplus être heureux,

on y dit,

quel mérite qu'on ait,

ce qui eſt une faute. Pour empécher qu'on ne la faſſe, il a cherché une regle & a cru la trouver dans le gout de l'oreille. Il décide qu'il faut toujours ſe ſervir de *quelque* excepté quand le mot *que* doit immédiatement ſuivre : qu'alors, pour éviter la cacophonie, *quel* doit figurer à ſa place : qu'ainſi l'on diroit,

quelle qu'en puiſſe être la cauſe :

mais qu'un petit mot entre deux fait replacer le premier :

quelqu'enfin qu'en puiſſe être la cauſe.

Corneille n'aplaudit pas à cette derniere déciſion : il croit avec raiſon qu'il

faut dire *quelle enfin* &c. & non *quelqu'enfin*. Il n'ajoute pourtant aucune regle pour empécher de confondre dans ces occasions l'un de ces adjectifs avec l'autre. Voici ce qu'un profond examen m'a persuadé être la vraie & sûre maniere de ne s'y pas méprendre. Il faut dabord connoitre précisément où la méprise peut avoir lieu : ce n'est que dans les tours de frase où le mot *que* venant à la suite de ces adjectifs se trouve avant le verbe qui fait fonction d'attributif ; comme on le voit dans les exemples cités & dans ceuxci :

quelque amitié que vous ayez :

quelle que soit l'amitié que vous avez.

Cela bien entendu, ce n'est ni la cacophonie ni la proximité immédiate de *que* qui fait employer *quelque* dans le premier exemple & *quelle* dans le second. C'est la position du substantif qualifié qui fait regle. Si ce substantif est placé avant *que* & parconséquent avant l'attributif ; c'est de *quelque* dont il faut se servir : & alors

que eſt un pronom rélatif déſignant l'amitié & faiſant fonction d'objectif du verbe *ayez* dans l'exemple raporté. Si ce ſubſtantif ne vient qu'après le mot *que* à la ſuite de l'attributif; c'eſt *quel* qu'il faut employer : & alors le *que* eſt une conjonction conductive qui unit ici l'objectif *quelle* avec ſon attributif *ſoit*, dont *amitié* eſt le ſubjectif. Je n'ai trouvé dans cette maxime aucune exception.

Fin du premier Volume.

